S. 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LI[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIᵉ ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-CINQUIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17
—
1881

EXPIATION

C..., 28 octobre 1878.

Tout est terminé : le testament de mon père a été ouvert, les comptes sont réglés. Je viens de signer une procuration pour faire vendre la vieille maison, mon unique héritage paternel ; j'ai écrit en même temps à ma cousine Renée de Hauteville, la seule parente qui me reste en ce monde, pour lui dire que j'accepte l'hospitalité qu'elle a la bonté de m'offrir. En le faisant, j'ai cédé aux instances de Mme de Faverges et aux raisons péremptoires du notaire. Je n'ai pas assez pour vivre. De la fortune de mon père il ne reste rien; ses voyages scientifiques, sa passion de bibliophile l'ont absorbée. L'incurie de son administration a consommé sa ruine. Toutefois j'aurais préféré rester ici, y végéter au jour le jour et attendre que, remise du coup qui m'a frappée, je puisse songer à un avenir de travail.

C'est demain que je pars. Probablement je ne reviendrai jamais dans cette demeure. Si inhospitalière, si triste qu'elle m'ait été, j'éprouve en la quittant une sorte de regret, et je revis par la pensée dans les années écoulées, tellement il est vrai que l'on s'attache aux lieux où l'on a le plus souffert ! Je me souviens, comme si c'était hier, du jour où j'y suis entrée pour la première fois. Ma marraine venait de mourir. Depuis la catastrophe qui avait brisé notre vie de famille en dispersant notre intérieur, depuis le jour fatal où ma mère avait disparu et où ma marraine m'avait emmenée comme une enfant maudite, je vivais auprès d'elle et n'avais pas revu mon père. En la perdant, j'avais perdu mon asile. Mon père m'écrivit alors de venir le rejoindre. J'arrivai à C... Aucune parole

de bienvenue ne m'y accueillit, et dès cette heure il fut avec moi ce qu'il devait être jusqu'à celle de sa mort.

Notre vie en commun commença. Dans les premiers temps, j'avais espéré un rapprochement; je lui demandai de me permettre de lui faire la lecture, de me laisser prendre des notes pour lui. Il refusa. Néanmoins je revins à la charge, mais un jour il me traita si rudement que je n'osai plus tenter le moindre effort.

— Thérèse, me dit-il, cessez vos importunités, elles m'irritent inutilement. Vous ne pouvez rien pour moi; les femmes n'entendent quoi que ce soit aux choses intellectuelles et ne savent que confondre toutes les questions. Votre présence ici est déjà pénible pour moi; n'en augmentez pas l'embarras en voulant m'imposer vos services.

J'ai beaucoup pleuré alors à ce sujet, mais c'était au commencement; plus tard je me suis endurcie. Mon père ne m'aimait pas, il ne m'aimerait jamais. C'était un malheur, comme tout dans ma vie avait été un malheur. Il y a des personnes qui naissent marquées pour la douleur. Il faut qu'elles se résignent de bonne heure; je m'étais résignée. . . . .

. . . .

Des émotions de ces dernières semaines, il m'est demeuré une stupéfaction douloureuse qui m'empêche de rassembler mes idées. Une seule impression distincte se dégage de cet assoupissement moral : celle de mon isolement complet. Désormais je suis seule au monde, toute seule. Ce sentiment de solitude est souvent venu déjà attrister et aggraver ma situation. Mais c'est bien pis maintenant. Alors du moins mon père vivait, et bien que son cœur me fût fermé, qu'il me tînt systématiquement éloignée de lui, c'était pourtant quelqu'un à qui j'appartenais. Aujourd'hui je n'appartiens plus à personne, aucun devoir ne me réclame, aucune obligation ne me retient. Demain, mon dernier lien se brisera, quand je quitterai ce qui fut pour moi la maison paternelle. Thérèse, ma pauvre fille, te voilà libre, aussi libre qu'un oiseau du ciel. Thérèse, que feras-tu de ta liberté?

Château de Hauteville.

Je suis arrivée à Hauteville il y a une semaine. C'était vers le soir, il tombait une pluie fine et serrée, le vent agitait les grands arbres du parc. Sur le perron du château je vis de loin une femme debout, sa silhouette se dessinait nette et droite sur le fond lumineux du vestibule éclairé. Quand la voiture approcha, elle descendit rapidement les degrés, exposant sa tête nue à l'eau du ciel. Ses deux mains amicalement tendues m'aidèrent à descendre,

puis s'appuyèrent sur mes épaules, tandis qu'elle m'embrassait. Je sentis contre mon visage fatigué la pression de sa joue fraîche et j'entendis une voix vibrante et jeune qui me disait :

— Soyez la bienvenue, Thérèse !

Cette femme, c'était ma cousine Renée. Elle est fort jolie, grande, élancée, avec un petit air languissant dans la démarche qui lui donne une grâce de plus. Son teint est mat, ses cheveux châtains sont enroulés simplement autour de sa tête; sur le front une frange qui tombe très bas sur les yeux. Les yeux! voilà ce qu'elle a de plus remarquable; ils sont grands, lumineux, d'un bleu violet; l'expression en est singulièrement triste et forme un contraste étrange avec son visage d'enfant aux contours arrondis et légèrement indécis encore. La bouche est celle d'une personne heureuse, une bouche faite pour sourire. Voilà ce qu'est l'extérieur; quant au reste, c'est encore l'inconnu; mes yeux voient, mais je ne suis en état ni d'observer, ni de définir. Je ne l'avais pas revue depuis son enfance, c'était donc une étrangère en face de qui je me trouvais. Nous étions un peu embarrassées l'une vis-à-vis de l'autre. Elle me regardait d'un air à la fois curieux et timide.

— Comme vous devez avoir froid! dit-elle enfin; quel triste voyage!.. Je suis fâchée que Robert n'ait pu aller à votre rencontre.

Elle m'installa auprès du feu, me raconta qu'elle était seule au château, que son mari était absent, qu'il ne reviendrait que dans quelques jours. Ensuite, elle me parla de sa tante de Faverges, de son frère Gontran, de leur enfance si heureuse! Maintenant il voyageait en Afrique, elle lui écrivait de longues lettres...

Ce bavardage innocent, sortant de cette bouche enfantine, me berçait doucement : il y avait si longtemps que je n'avais entendu une voix jeune! Telle fut notre première soirée.

Les jours suivans, elle se donna mille peines pour me distraire, me témoignant une cordialité dont je voudrais avoir la force de lui être plus reconnaissante; puis elle s'aperçut de mon anéantissement et comprit que la meilleure charité serait de me laisser à moi-même. Je reste donc de longues heures dans ma chambre, les mains croisées autour de mes genoux, écoutant la pluie qui bat contre les vitres, regardant les brouillards se dégager lentement des forêts de sapins qui entourent Hauteville. Mes idées flottent indécises sur tout, sans se fixer sur rien. Le passé me semble un rêve douloureux dont le présent est le lamentable réveil. Quant à l'avenir, je n'y songe même pas; il y a des années que je n'y songe plus.

Pendant que j'écris, la pluie continue à tomber, on dirait qu'il va pleuvoir toujours. C'est un de ces temps par lesquels les malheureux se sentent plus malheureux encore. Les heureux,.. mais

qui est-ce qui est heureux en ce monde? Serait-ce ma cousine Renée? Il est si difficile de juger de ces choses! Elle semble l'être. Mais quand on est mariée, le bonheur dépend du mari qu'on s'est choisi, et je ne le connais pas encore cet « incomparable Robert, » comme l'appelle Mme de Faverges. On dit que c'est une merveille, mais il est sage, je crois, de se méfier des merveilles. »

15 novembre.

Les jours se suivent et se ressemblent dans leur monotonie accablante. Ce grand château, avec son parc immense, ses tourelles, ses vastes pièces silencieuses, semble une prison magnifique dont la gaîté et la joie seraient bannies. L'atmosphère qu'on y respire convient mieux à ma tristesse qu'à la jeunesse de Renée. Elle lit pour se distraire de vieux romans de chevalerie et rêve de la belle Mélusine et de Guilhan le pensif.

— Cela me donne des idées d'aventure, me disait-elle l'autre jour comme je la rencontrais, un gros volume poudreux à la main. Je m'imagine être une princesse enchantée enfermée dans une tour qu'un chevalier hardi va venir délivrer.

J'ai essayé de sourire.

— Quelle folle rêveuse je suis! n'est-ce pas? s'est-elle écriée en rougissant. Mon frère se moque de moi et dit que je resterai enfant toute ma vie.

Quand je suis descendue ce matin, je l'ai trouvée le visage rayonnant, une lettre à la main. Elle est venue à moi souriante, disant :

— Mon mari arrive ce soir.

Il y avait de la joie dans le ton dont elle prononça ces paroles, mais c'était plutôt une joie d'enfant qu'une joie de femme.

Elle s'est donné toute la journée un mouvement singulier, allant, venant, dérangeant un meuble ou un autre. Je restais à la regarder, oubliant de monter dans ma chambre. Cette activité, cette vivacité, cette jeunesse d'impressions qui attache de l'importance aux plis d'un rideau, à l'arrangement d'un vase de fleurs, à un tableau plus ou moins éclairé, tout cela m'étonnait, j'allais presque dire m'amusait.

Depuis mon arrivée, par politesse plus que par obligation, Renée avait gardé un deuil sévère, mais aujourd'hui le deuil s'est éclairci, la robe noire s'est ouverte, laissant deviner un cou blanc et rond; elle a mis une rose à son corsage, une autre dans ses cheveux. En outre, elle, qui m'avait paru fort indifférente à sa toilette, en est singulièrement préoccupée. A chaque instant, elle arrange

un nœud, chiffonne une dentelle, puis jette des coups d'œil furtifs dans toutes les glaces de l'appartement et si elle y rencontre mon regard la surprenant en flagrant délit de coquetterie, elle rougit jusqu'à la racine des cheveux. Ces petits manèges me font voir ma cousine Renée sous un jour nouveau.

Je viens de la quitter, j'ai voulu la laisser seule finir ses derniers préparatifs et recevoir son mari. Mon intention était même de ne plus redescendre pour ne pas troubler les joies de ce retour, mais elle a tant insisté pour me présenter à « Robert » que j'ai dû céder.

Minuit.

Vers dix heures, je me suis glissée dans le salon. Mes pas font si peu de bruit qu'ils ne m'ont pas entendue entrer. Les lampes étaient placées dans le fond de la pièce, dissimulées par un paravent; la seule partie en lumière était celle qu'éclairait la flamme du foyer. Je ne distinguai d'abord que Renée assise sur une chaise basse. Penchée en avant, les coudes sur les genoux, la figure posée sur les mains, elle souriait, et ses yeux étaient levés. Je suivis la direction de son regard et j'aperçus un homme de grande taille, les bras croisés sur la poitrine, s'appuyant au chambranle de la cheminée; son visage, que n'atteignaient pas les reflets de la flamme, restait caché dans l'ombre et je ne pouvais en distinguer les traits. Je m'étais arrêtée au milieu de la chambre, les contemplant tous deux... Je ne sais combien de temps je demeurai ainsi. Enfin Renée tourna la tête, me vit et s'écria :

— Voici Thérèse !

Elle vint à moi et me conduisit vers son mari, disant :

— Voici Robert!

La simplicité de cette présentation m'embarrassa plus qu'elle ne me mit à l'aise. Lui aussi d'ailleurs resta court, s'inclina gravement, prit ma main, qu'il garda un instant dans la sienne, comme s'il cherchait quelques mots pour accompagner cette marque de cordialité, puis la laissa retomber, toujours en silence. Cet accueil me parut étrange, je levai les yeux sur les siens, je ne sais s'il y lut mon étonnement, mais il se décida à prononcer quelques paroles de bienvenue d'une voix qui me sembla sévère.

Renée me montra du geste un siège vide, je m'assis; M. de Hauteville resta debout. Sa femme lui posa des questions sur des amis qu'il venait de quitter. Il répondit. Je n'écoutais pas, mais autant que me le permit la faible clarté de l'appartement, j'examinai celui qui désormais devait être mon hôte. C'était bien là l'homme que

l'on m'avait décrit. Grand, portant fièrement la tête, remarquable de distinction dans toutes ses attitudes, les traits réguliers, la physionomie hautaine. Il porte sa barbe rousse coupée en pointe; ses yeux, dont il m'a été impossible de saisir la couleur, sont très rapprochés l'un de l'autre sous des sourcils droits. La bouche est dédaigneuse et ne paraît pas faite pour le sourire, c'est le contraire de la bouche de Renée. Je suppose que l'on trouve M. de Hauteville beau, mais il y a sur ce visage altier tant de sévérité et d'orgueil qu'il semble plus fait pour inspirer l'effroi que l'attrait.

20 novembre.

La prison s'est animée, le maître de céans se donne un mouvement continuel. Il fait exécuter de grands travaux de genres différens, établir une ferme modèle, percer une route. Le reste du temps il s'enferme dans son atelier. Son atelier! Renée n'en parle qu'en baissant la voix comme d'un endroit sacré. Je n'ai point encore été admise aux honneurs de ce sanctuaire. Je me défie toujours de la sculpture d'amateur; en général elle ne vaut rien.

« En outre, on a découvert à Hauteville les traces d'un camp romain et l'on va opérer des fouilles. Des ouvriers spéciaux sont arrivés et parcourent le parc en tous sens, interrogeant la terre. Au milieu de cette activité, M. de Hauteville demeure calme et froid. D'ailleurs je ne le vois guère qu'aux heures des repas et pendant la soirée, qu'il passe avec nous. Les premiers jours, j'ai été gênée de me trouver en tiers entre eux, j'aurais voulu me retirer, mais ils n'y ont pas consenti et à mesure que je suis en état de les étudier davantage, je me rends compte que le tête-à-tête ne renferme pas de grandes douceurs pour ce ménage. Je le devine plus que je ne l'observe; en apparence, ils sont l'un pour l'autre tout ce qu'ils doivent être; seulement Renée n'a jamais l'air à son aise avec son mari, et lui a une manière brève, quoique polie, de lui parler qui n'annonce pas un cœur bien épris. Il ne l'aime donc pas? Serait-ce que l'activité de sa vie extérieure l'absorbe au point qu'il ne lui reste rien à donner aux affections naturelles? Mais pourquoi raisonner sur leurs affaires de cœur? Elles ne me regardent pas plus qu'elles ne m'intéressent. Du reste, qui m'intéresse en ce monde, sauf mes livres, et encore je ne m'en occupe que pour oublier ce qui me manque; car eux aussi, au fond, en quoi m'intéressent-ils?

Les fouilles font le sujet de nos conversations du soir. M. de Hauteville parle, et nous écoutons. De temps en temps, Renée s'endort et se réveille en sursaut avec de petits airs effrayés; elle regarde son mari, et l'on voit qu'elle meurt de peur qu'il ne s'en soit aperçu.

Quand le sujet est épuisé, il se fait de longs silences, et tous trois nous considérons le feu. Ce n'est pas gai pour Renée. Les discours savans de M. de Hauteville ne doivent guère amuser la pauvre enfant, qui, j'en suis sûre, voudrait bien parler d'autre chose. L'autre soir, la pitié m'a saisie, et, tirant à moi des journaux illustrés, je lui ai demandé des détails sur les modes nouvelles et sur son dernier voyage à Paris. Elle a souri et s'est mise à babiller tout à fait gentiment. Pauvre petite Renée ! vous n'avez pas plus le mari qu'il vous faut que la vie qui vous convient, et par ma présence je suis venue vous apporter une nouvelle note de tristesse. Sous l'empire de cette pensée, je suis entrée le lendemain chez elle et après avoir causé :

— Que pourrais-je faire pour vous, Renée ? ai-je demandé. Je crains que mon sombre visage ne soit venu obscurcir votre horizon. Ne vous inquiétez pas de ma tristesse, je suis parvenue à m'y attacher, mais je dois veiller à ce qu'elle n'atteigne pas les autres.

— Vous vous trompez, Thérèse, elle ne nous atteint pas ; nous sommes très heureux de vous avoir.

— J'ai peur que vous ne vous ennuyiez, ai-je repris en insistant. Ne pourriez-vous pas vous occuper à quelque chose qui vous intéressât ?

Elle s'est mise à rire.

— J'ai toujours été une grande paresseuse, je suis malhabile aux ouvrages de femme, et la lecture d'un livre trop sérieux me fait mal à la tête, parce que je ne le comprends pas. Mais, malgré mes airs ennuyés, je suis la personne la plus gaie du monde. L'existence me semble très amusante, et j'ai tant d'idées qui me passent dans l'esprit que la plupart du temps, sans qu'on s'en doute, je ris au dedans de moi-même.

— Nous pourrions du moins faire de la musique ensemble. Vous chantez, j'en suis sûre?

— Oui, à peine.

Et elle se mit à fredonner quelques notes. Puis un léger soupir lui échappa :

— Je ne suis pas comme vous, Thérèse, je ne sais ni agir ni penser. Je ne sais que rêver. On m'a trop gâtée, je crois. Mon frère Gontran et ma tante de Faverges ont écarté de ma route la plus inoffensive épine. A force de bonheur, ils ont fait de moi une créature incomplète.

A mesure qu'elle parlait, je sentais la distance qui nous sépare s'agrandir encore et je la quittai, la laissant à ses rêves d'enfant et comprenant que l'effort que je venais de tenter était inutile, qu'elle n'avait pas besoin de moi, que je ne pouvais payer d'aucune façon la dette que je contractais envers elle.

1er décembre.

Nous avons fait aujourd'hui une grande promenade. C'est la première fois depuis mon arrivée. M. de Hauteville l'a proposée ce matin. Je voulais refuser, il ne m'en a pas laissé le temps.

— Vous devez faire cet effort, a-t-il dit. Il y a des momens dans la vie où il est nécessaire de dire à son cœur : Je veux. Il faut laisser à la vieillesse lassée cette apathie que produit le rude contact du malheur et appeler à notre aide les forces sans cesse renaissantes de la jeunesse.

Ce petit discours m'a surprise; je croyais que cet homme ne parlait jamais que de faits accomplis ou à accomplir et qu'il s'embarrassait fort peu des mouvemens de l'âme. Me serais-je trompée ?

Le temps était beau. Le grand vent de ces jours derniers avait séché les routes, ce qui rendait la marche facile et presque agréable. Il y avait si longtemps que je vivais renfermée que cette course en plein air et les pâles rayons d'un soleil d'hiver me causèrent une impression de bien-être.

Nous avons suivi la route qui conduit à la maison forestière, où M. de Hauteville devait parler à son garde. Elle est placée sur la hauteur; pour y arriver l'on gravit un chemin rocailleux, taillé dans le flanc même de la montagne. Il faisait presque sombre quand nous sommes redescendus; le brouillard qui s'élevait du fond de la vallée enveloppait le paysage et le cachait à nos yeux. On ne voyait distinctement que la route sur laquelle nous marchions. Nous allions d'un pas rapide, pressés par la nuit tombante; l'humidité de l'air nous faisait serrer en frissonnant nos manteaux et ramener nos fourrures autour de nos cous. M. de Hauteville marchait en avant, Renée se rapprocha de lui et se suspendit à son bras. Pendant un instant, je les suivis des yeux. Ces deux ombres enlacées descendant rapidement le sentier étroit de la montagne, semblaient marcher sur des nuages et prenaient un aspect fantastique. Quelques pas nous séparaient à peine ; pourtant je sentais qu'il y avait entre elles et moi des abîmes impossibles à franchir. Elles étaient le rêve de la vie : j'en étais la réalité froide et sombre. Involontairement je ralentis le pas ; peu à peu leurs silhouettes devinrent moins distinctes et finirent par disparaître entièrement à mes yeux. Ils m'oubliaient; bientôt à mon tour je ne pensai plus à eux. Je m'assis sur une pierre et regardai autour de moi : le brouillard montait toujours, les pointes des rochers les plus élevés sortaient seules encore des vapeurs blanches. Aucun son humain ne frappait mes oreilles, je n'entendais que le bruit sourd du torrent qui, grossi

par les dernières pluies, se précipitait avec violence dans la plaine. Ce lieu sauvage et désolé exerçait sur moi un charme étrange. Il existait entre mon âme et lui une harmonie secrète dont je ressentais toute la force. Je restais là, affaissée, oubliant l'heure qui passait, subissant la sensation à la fois cruelle et douce de ce silence et de cette solitude.

Soudain une ombre se dressa à mes côtés et une voix brève demanda :

— Est-ce vous, mademoiselle de Brives?

Je reconnus la voix de M. de Hauteville, mais j'étais troublée et ne répondis pas immédiatement. La nuit était entièrement tombée, on ne distinguait plus rien. Sa main se posa sur mon bras.

— Est-ce vous? répéta-t-il. Renée s'effraie et craint qu'il ne vous soit arrivé un accident.

A ces mots, je me levai sans parler.

— Que faisiez-vous là? redemanda-t-il encore plus brièvement.

— Je ne sais, murmurai-je.

Une exclamation irritée faillit lui échapper. Il la réprima aussitôt, et, passant ma main sous son bras, m'entraîna le long de la côte. Il marchait si rapidement que la respiration me manquait, mais je n'aurais osé me plaindre; je le suivais haletante et silencieuse. Pas une parole ne fut prononcée entre nous. Sur le perron nous trouvâmes Renée qui nous attendait. Elle courut à moi, s'écriant :

— Quel bonheur que vous soyez rentrée! J'avais si peur pour vous!

Elle m'entraîna dans sa chambre, me fit sécher devant son feu et boire du thé bouillant, sous prétexte que j'avais risqué ma vie dans ces brouillards. Quant à son mari, il ne fit pas la moindre allusion à cet incident et ne prononça pas un mot d'excuse sur la rudesse de sa conduite. Il passa la soirée, absorbé dans ses plans et ses livres, sans daigner nous honorer de ses paroles.

Ah! monsieur de Hauteville, je crains bien qu'il n'y ait pas beaucoup d'amitié perdue entre vous et moi!

15 décembre.

On attend pour Noël Mme de Faverges. Renée manifeste une grande joie. Elle adore cette tante qui l'a élevée et pour laquelle elle professe une profonde vénération. Moi aussi je devrais me réjouir. C'était la seule amie qu'eût conservée mon père; elle est venue à C... pour sa mort; elle a vu de près ma vie, elle m'a

plainte, elle a souffert et peut me comprendre. Je devrais donc l'aimer. Je ne le fais pas. Est-ce que mon cœur est incapable d'affection ou plutôt ai-je le sentiment que sa manière d'être affectueuse et douce est comme un blâme tacite de la mienne? Quand elle fixe sur moi son regard tranquille, il me semble qu'elle me perce à jour et qu'elle découvre en mon âme des choses que je n'y soupçonne pas moi-même. Elle m'a dit souvent :

— Vous m'inquiétez, Thérèse; votre résignation morne m'effraie plus que ne le ferait la révolte. Tout semble dormir chez vous : le mal comme le bien, le cœur comme la conscience.

Jour de Noël.

Aujourd'hui les cloches ont sonné à toute volée. Il faisait encore complètement nuit quand nous sommes descendus de grand matin pour entendre une messe basse dans la chapelle du château. Placée dans une sorte de caveau, elle avait à cette heure un aspect sombre et lugubre. J'y suis entrée la première, puis Renée est venue avec Mme de Faverges, qui est arrivée hier. L'office a commencé. Je ne voyais pas M. de Hauteville; en me retournant légèrement, je l'ai aperçu à ma gauche, un peu en arrière, debout, appuyé contre un pilier qui porte une inscription en souvenir d'un Hauteville mort aux croisades. Le cadre lui convenait, pour la première fois je l'ai admiré : c'est malheureux qu'il n'ait pas vécu à une autre époque, il aurait fait un superbe croisé, et dans ces siècles à demi barbares, sa hauteur et sa rudesse n'auraient pas blessé comme dans le nôtre.

Je ne suis pas dévote et ce matin surtout, je ne pouvais recueillir mes pensées. Renée, elle, priait avec ferveur; Mlle de Faverges était en extase. Une seconde fois je me retournai. M. de Hauteville avait caché sa tête dans ses mains et il y avait dans toute son attitude quelque chose d'affaissé, de douloureux qui bouleversait toutes mes idées. En sortant, nous échangeâmes quelques paroles, il avait repris sa figure ordinaire, et le son de sa voix était aussi assuré, net et tranchant que de coutume. Non, l'homme que je venais de voir courbé sous le poids d'une tristesse inconnue n'était pas lui, mais un fantôme de mon imagination.

30 décembre.

La neige tombe à flocons serrés. Les fouilles ont été interrompues. Chaque jour, Renée et son mari font de longues promenades en traîneau, dont elle revient les joues roses, les yeux brillans. Ils

vont visiter leurs tenanciers. C'est le moment de la distribution des aumônes. M. de Hauteville est très scrupuleux et très large dans l'accomplissement de ce devoir. J'ai refusé de les accompagner dans leurs excursions. J'ai repris mes lectures et je passe presque toutes mes journées dans la bibliothèque, étendue sur un vieux divan placé dans le fond de la pièce et enveloppée de mon châle noir, dont je ramène un des pans sur ma tête pour ne pas mourir de froid dans cette vaste pièce glaciale et triste. Nul ne vient m'y déranger. M. de Hauteville seul y entre de temps en temps pour prendre un livre ou consulter une des cartes qui pendent le long des murs. Il ne me voit même pas et sort comme il est entré : en silence. Cette solitude est devenue pour moi une nécessité; elle me permet de me livrer sans contrainte à l'amertume de mes pensées. Le droit d'être triste, ce dernier bien des malheureux, je l'ai acquis et je le garde. Cependant on me le conteste.

Comme je rejoignais Renée dans le petit salon de la tourelle où elle passe ses matinées, un bruit de voix m'a arrêtée sur le seuil de la porte entr'ouverte.

— J'avais espéré, Robert, qu'elle serait pour vous une ressource, que vous pourriez travailler ensemble. C'est une femme si remarquable!

— C'est surtout une femme orgueilleuse, répondit M. de Hauteville. Ma chère enfant, méfiez-vous de votre imagination. Vous m'aviez fait une peinture exagérée de ses mérites, de son intelligence, de son énergie. L'énergie ne consiste pas à se complaire dans ses tristesses et dans l'abandon de soi-même. J'ai cédé à vos instances, Renée, mais croyez-moi, ne vous forgez pas des chimères nu tiles sur la compagne que vous vous êtes choisie. Cela ne serait pour vous qu'une déception.

C'était de moi qu'il s'agissait; la discrétion m'empêchait d'en entendre davantage; je m'éloignai sans bruit. Ces quelques mots surpris m'ont fait non-seulement constater la sévérité du jugement de M. de Hauteville, mais deviner que c'était malgré lui que Renée m'avait accueillie. Ma résolution de ne demeurer ici que le moins possible s'est fortifiée encore. Depuis lors, dès que je suis en sa présence, je me fais un visage indifférent, je me force à une animation factice, je chante avec Renée, car je ne veux pas que, du haut de sa prospérité et de sa force, il méprise mon infortune comme une faiblesse.

5 janvier 1879.

Depuis quelques jours Renée me paraît souffrante, elle a des soubresauts de gaîté enfantine suivis d'un alanguissement de toute

sa personne ; elle reste des heures entières assise près de la fenêtre, les mains croisées, les yeux distraits. J'en ai fait la remarque à Mme de Faverges, qui m'a répondu qu'il n'y avait rien d'inquiétant, que sa nièce était sujette à des langueurs passagères; puis elle a ajouté :

— Si Renée avait quelque peine, je le saurais. Elle n'est pas telle que vous, Thérèse, se refusant à toute expansion.

J'ai souri un peu amèrement, elle a continué :

— J'avais espéré, Thérèse, que dans ce milieu nouveau, éloignée des souvenirs qui ont pesé si lourdement sur votre jeunesse, votre cœur se serait ouvert. Il semble plus fermé que jamais. Quelles peuvent être les pensées qui s'agitent sous votre front impassible ?

Toujours cette même défiance, comme si ma froideur devait nécessairement recouvrir des profondeurs dangereuses ! Qu'ai-je donc en moi? Renée, elle aussi, je le sens, partage les idées de Mme de Faverges ; j'ai été pour elle une déception. J'ai écrit l'autre jour à mon notaire pour presser la vente de la maison. Mes plans sont faits, je n'attends pour les exécuter que la terminaison de cette affaire. Je serai institutrice. Personne ici ne se doute de mes projets. Mme de Faverges criera au scandale, proposera le couvent, parlera d'avenir. D'avenir, je n'en ai pas, mais j'ai vingt-sept ans, je suis libre, courageuse, assez intelligente pour me suffire et trop orgueilleuse pour continuer à vivre comme je le fais ici.

15 janvier.

Le temps est redevenu sec et beau. Les fouilles ont repris, on a fait quelques découvertes importantes, entre autres une tête de guerrier qu'on croit être un Ajax.

— Donnez-moi des nouvelles de Gino, disait ce matin M. de Hauteville à Mme de Faverges. Je veux lui écrire, lui apprendre nos recherches ; vous savez que c'est un amateur passionné ; lui seul peut me donner les renseignemens qui me sont nécessaires.

— Je ne connais pas son adresse actuelle, mais il y a trois mois il était au lac de Côme, chez la princesse Grimaldi.

— Je vais lui écrire tout de suite, il nous le faut absolument pour le printemps.

— Qui est Gino? a demandé Renée à sa tante.

— Comment ! vous ne le connaissez pas? C'est le marquis de Belmonte, un ancien ami de votre mari, un condisciple de l'école militaire, qui plus est, archéologue distingué et homme à bonnes fortunes, très connu à Paris et ailleurs.

— Est-il marié?

— Oui, mais depuis longtemps séparé de sa femme.

Ce nom ne m'était pas inconnu. Je me rappelais vaguement avoir rencontré autrefois le marquis chez ma marraine.

Plus tard, comme nous nous promenions sur le terrain des fouilles et que M. de Hauteville nous expliquait les théories de l'école allemande :

— Avez-vous lu l'ouvrage de X.? lui ai-je demandé.

Non, il n'est pas traduit encore, et malheureusement je ne sais pas l'allemand. Je le regrette, car il doit se trouver dans ce livre des indications qui me seraient précieuses.

— Voulez-vous de moi pour traducteur? je tâcherai de m'en tirer le mieux possible.

— Vous feriez cela? cette besogne ardue ne vous rebuterait pas?

— Au contraire, répondis-je.

Je disais vrai : un travail quelconque me paraissait une diversion heureuse. M. de Hauteville a télégraphié pour avoir le livre, et dans quelques jours nous allons commencer à travailler ensemble. Il y a si peu d'affinités entre nous que, tout en ne regrettant pas ma proposition, je redoute cette tâche en commun.

Mme de Faverges est partie. Renée a beaucoup pleuré en la quittant. Je trouve qu'elle devient de plus en plus pâle et languissante. Malgré toutes les apparences du bonheur, ce ménage n'est pas heureux. C'est une de ces unions sans amour, comme on en rencontre tant dans notre pays, qu'aucun souffle de passion n'anime, qu'aucune sympathie commune ne raffermit et ne console. Elle languit dans l'ennui de la vie austère qu'on lui a faite; lui souffre de l'existence bornée à laquelle ses opinions politiques le condamnent. Souffre-t-il aussi de ne pas trouver dans la femme qui porte son nom une compagne véritable, ou sa froideur hautaine le rend-elle inaccessible à tout regret?

Château de Hauteville, 1er mai 1870.

Voici des semaines, presque des mois que je n'ai rien écrit. Renée a été malade, et cela m'a fait prolonger mon séjour ici bien au-delà du temps que je comptais y passer. Nous avons été inquiets quelques jours, et une nuit même, le danger a été imminent. M. de Hauteville avait perdu son calme, il ne pouvait demeurer en place et marchait fiévreusement dans la pièce voisine, puis revenait au chevet de sa femme en murmurant : « Pauvre enfant! pauvre enfant! » Debout de l'autre côté du lit, je me tenais prête à exé-

cuter les ordres du médecin, et à mesure que le péril augmentait, je sentais se poser et grandir dans mon esprit cette redoutable question :

— Pourquoi est-ce elle qui meurt et non pas moi ?

En comparant nos deux existences, il me semblait que c'était une injustice de la destinée, une méprise cruelle du sort. Peu à peu l'amertume fit place à l'attendrissement, et la pensée de révolte contre la Providence se changea en prière. Oui, Renée, c'est sincèrement que cette nuit-là j'ai demandé à Dieu de prendre ma vie et d'épargner la vôtre. Le lendemain, une amélioration se manifesta et toute crainte disparut.

Tant que Mme de Hauteville fut très malade, elle accepta mes soins; mais à peine se trouva-t-elle mieux qu'elle m'éloigna systématiquement, quoique avec douceur, et désira la présence de la sœur Marie-Joseph, religieuse qu'elle affectionne et qui la soigna exclusivement durant les longues semaines de sa convalescence. La méfiance inspirée par Mme de Faverges commençait à porter ses fruits.

Relevée de mes fonctions de garde-malade, je pus reprendre mes traductions commencées. M. de Hauteville les annote et s'intéresse vivement à ces études. Souvent minuit nous a surpris travaillant encore l'un en face de l'autre... Absorbés dans nos recherches, nous ne nous apercevions pas que le temps passait. En général, nous causions peu. Quelquefois cependant il m'est arrivé de lui parler de moi et de la vie que je menais dans la maison de mon père. Il posait alors sa plume et m'écoutait avec une sympathie sérieuse et attentive. Est-ce la maladie de Renée qui l'a attendri? Je ne sais, mais sa rudesse s'est adoucie, et son visage a perdu cette expression de mépris hautain dans lequel il semblait nous envelopper tous.

Aujourd'hui, ma traduction est terminée. Je vais reprendre ma liberté et retourner à mon existence solitaire. Cependant M. de Hauteville a entrepris mon buste, et cela m'obligera encore à de longues séances avec lui.

Pendant ces quelques semaines d'activité continuelle et d'oubli de moi-même en face des préoccupations et des intérêts des autres, j'ai perdu le sentiment de mon individualité propre. Ce genre de vie si nouveau a eu sur mon être moral une influence bizarre. Je ne me reconnais plus... Il me semble que je découvre en moi une autre femme dont je ne soupçonnais pas l'existence et qui m'effraie par la force et la jeunesse que je pressens vaguement en elle. Rien cependant n'est venu modifier ma vie, aucun élément nouveau n'y a pris place ; qu'est-ce donc qui se passe en mon âme et quel est le travail mystérieux qui s'y accomplit? Depuis deux jours le

château a un nouvel hôte dans la personne du marquis de Belmonte, l'ancien condisciple de M. de Hauteville, qui est arrivé pour assister aux fouilles et, dit-on, aussi pour oublier et se faire oublier après certaine aventure dont les journaux ont parlé à mots couverts. C'est un grand séducteur que le marquis. Il a le type de l'emploi, pas cependant le type classique des héros de ce genre, l'espèce en est démodée, et lui veut être très actuel, d'une actualité même qui contraste avec le château et ses habitans. Je devine à l'ennui de bon goût répandu sur toute sa personne et qu'il cherche vainement à dissimuler, que nous lui produisons l'effet de vieux portraits de famille. D'ailleurs, je le vois peu; il n'a pas l'air de se souvenir de m'avoir rencontrée autrefois, et je n'ai nulle envie de le lui rappeler.

Le jour même de l'arrivée de son hôte, Renée a repris sa place à table; plus charmante que jamais dans sa beauté délicate et fragile. Légèrement abattue encore, elle parlait peu et semblait regarder au dedans d'elle-même, oubliant ceux qui l'entouraient. La maladie l'a attristée; elle rit moins, et quelquefois je l'entends qui soupire.

5 mai.

Ce soir, le marquis s'est assis derrière mon fauteuil et m'a demandé, à voix basse, si je me souvenais de lui. J'ai répondu affirmativement. Alors il m'a rappelé les moindres incidens du temps où nous nous étions rencontrés, puis peu à peu il s'est mis à me débiter quelques phrases d'une galanterie banale, rouvrant à mes yeux les horizons d'un monde de pensées et de sentimens qui m'étaient devenus inconnus. Nous avons parlé ainsi longuement; Renée sommeillait à demi sur sa chaise longue; M. de Hauteville, occupé avec son intendant, avait quitté la chambre. Une sorte d'excitation inaccoutumée s'était emparée de moi; il me semblait être retournée de plusieurs années en arrière, je sentais mes joues se colorer et les paroles sortir de ma bouche vives et rapides...

M. de Hauteville rentra et, s'arrêtant sur le seuil de la porte, embrassa d'un coup d'œil le groupe que nous formions; il fit quelques pas en avant et fixa ses yeux sur les miens; j'y vis un étonnement qui se changea vite en une expression de dédain; sous ce regard, toute mon animation tomba, je me levai aussitôt et, quittant le salon, je regagnai ma chambre.

Là, je me mis à pleurer et je pleure encore, agitée par mille sensations confuses. Pourquoi cet homme est-il venu parmi nous me rappeler ma jeunesse passée, me faire entendre un langage que j'avais oublié, plein d'allusions à des sentimens qui ne peuvent

existter pour moi et dont depuis des années j'avais banni la pensée? Il y a donc des êtres qui ne vivent que par l'amour, pour lesquels la passion est le mot suprême de la vie?

— Une femme qui n'aime pas n'est pas une femme, disait-il ce soir. Vivre sans amour, ce n'est pas vivre.

Ces phrases vulgaires, qui traînent dans tous les romans, que j'ai lues et relues cent fois sans l'ombre d'une émotion, sans y fixer une minute mon esprit, pourquoi ce soir, prononcées par cette voix mordante et incisive, ont-elles apporté dans mon cœur un pareil trouble?..

11 mai.

Je ne me reconnais plus, une sorte d'excitation me domine. Parfois, au contraire, il semble que je n'aie goûté quelques momens de sérénité que pour retomber plus profondément dans le sentiment de ma misère morale. Je ne sais plus regarder en face la vie sévère qui m'attend, je me laisse amollir par de vagues rêveries, par d'inutiles regrets des biens que je n'ai jamais possédés.

Aujourd'hui, Renée m'a dit :

— Ne trouvez-vous pas que M. de Belmonte a l'air de moins s'ennuyer?

Ces mots m'ont fait rougir, car il y a dans la contenance du marquis à mon égard un je ne sais quoi qui m'embarrasse. Il ne me parle que rarement, mais il a une certaine façon de me regarder, de baisser la voix quand il m'adresse la parole, qui ne ressemble en rien à sa manière d'être précédente. Il m'entoure de mille soins qui m'étonnent et semble attentif à tous les mouvemens de ma pensée. Hier, comme je traversais le vestibule à la suite de Renée, il a saisi ma main et l'a portée à ses lèvres en murmurant quelques mots que je n'ai pas compris.

— Vous rougissez, Thérèse, a continué Renée. C'est du reste une glorieuse conquête. Il a fait, dit-on, tant de malheureuses!

Je ne sais pourquoi cette innocente plaisanterie m'irrita; je répondis avec sécheresse que je n'aspirais pas à cette gloire, et je sortis brusquement.

J'avais besoin de marcher, je pris le chemin qui conduit à la maison forestière. Je n'y étais pas retournée depuis notre promenade de l'automne, et en redescendant le sentier de la montagne, j'essayais de ressaisir mes impressions d'alors. Les lieux étaient les mêmes, mais l'œil qui les contemplait avait changé. Ce paysage, dont la sauvage et morne tristesse avait si bien répondu à l'état de mon âme, ne me disait plus rien aujourd'hui; au contraire, il

m'oppressait, et j'avais hâte d'en éloigner mes regards. Je marchais très vite. A un tournant de la route, je me trouvai tout à coup en face de M. de Belmonte.

— Je vous attendais, me dit-il.

Je ne lui répondis pas, il se mit à marcher à mes côtés. La nuit tombante enveloppait peu à peu toutes choses autour de nous. Le marquis ne disait rien, mais je sentais ses yeux hardis fixés sur moi, et ce regard oblique, dont je devinais l'expression, me causait un malaise vague... Au bout d'un instant de silence, il commença à parler, il me dit que,.. enfin tout ce que l'on dit à une femme à qui l'on veut persuader qu'elle va être aimée, qu'elle l'est déjà... Il s'animait graduellement et savait mettre dans sa voix, en décrivant le bonheur que donne l'amour, des notes qui me troublaient. Le sentier était étroit; à mesure que nous avancions, il le devenait davantage. La main du marquis frôlait la mienne, ses paroles devenaient de plus en plus hardies... Elles exerçaient sur moi une impression étrange; la tête penchée en avant, je les écoutais sans songer à l'interrompre. Mon pied glissa contre une pierre, il me soutint et, enhardi par mon silence et mon trouble trop visible, je sentis ses lèvres effleurer mon oreille :

— Laissez-vous aimer ! murmura sa voix ardente.

A ce contact, je m'éveillai comme d'un rêve, le charme se rompit. Ce qui m'avait touchée, ce qui m'avait émue, ce n'était pas lui, mais l'amour dont il parlait. Je le repoussai et, tremblante de confusion et de colère, je le dépassai rapidement. Il me rejoignit et, avec une désinvolture parfaite, il essaya de tourner en marivaudage plaisant ce qui venait de se passer.

Il faisait tout à fait nuit quand nous pénétrâmes sous la grande allée du parc. Je fus très embarrassée d'y rencontrer M. de Hauteville et d'être vue par lui, seule, à cette heure tardive, en compagnie de M. de Belmonte. Il me semblait qu'en me regardant, il allait lire sur mon visage la scène qui avait eu lieu. Mais il ne me regarda même pas; il échangea quelques mots avec le marquis et, sans m'adresser la parole, continua son chemin.

17 mai.

Depuis quelques jours, M. de Belmonte et M. de Hauteville ne quittent presque pas le terrain des fouilles, mais nous ne sommes pas invitées à les accompagner. Ce dernier met même une certaine affectation à m'exclure de toute participation à leurs entretiens sur ce sujet. Un jour que j'exprimais quelque curiosité à propos d'une statue récemment découverte que l'un croyait être une Muse et

l'autre une Grâce, il coupa brusquement court à mes questions et sortit de la chambre, entraînant le marquis à sa suite. Tout cela fut fait et dit d'un ton et d'un air qui ne me laissèrent aucun doute sur son intention blessante. Il a repris complètement sa contenance sévère; on dirait qu'il a oublié nos longues heures de travail en commun et l'entente sympathique qui en était résultée. Je suis redevenue pour lui l'étrangère des premiers jours, et ses anciennes préventions contre moi ont reparu avec plus de force. Il s'y joint aujourd'hui le soupçon et la méfiance. Il a surpris les regards et les intentions de M. de Belmonte et il croit sans doute que je suis prête à les accueillir. Je le devine à la façon dont ses yeux se portent alternativement sur lui et sur moi et au sourire de mépris qui plisse ses lèvres quand par hasard il nous surprend l'un près de l'autre.

Les intentions de M. de Belmonte! moi aussi je les ai percées à jour. Je ne suis ni assez jeune, ni assez ignorante de la vie et du monde pour ne pas comprendre maintenant quel est son but et quelles sont ses espérances. Aux yeux de ce viveur qui a fait de l'amour une étude et de la séduction un art, je dois évidemment, libre, isolée, malheureuse comme je le suis, paraître une proie facile à conquérir. Il s'ennuie au château et veut se désennuyer. J'en éprouve plus de tristesse que de ressentiment. Ma colère n'est pas pour lui, elle est pour M. de Hauteville. Que l'un cherche à me séduire, il est dans son rôle; mais que l'autre, mon hôte, cet homme qui prétend être si parfait, si juste, me condamne d'avance, et parce qu'il me voit attaquée me croie accessible et, qui sait? peut-être consentante aux pièges qu'on me tend, c'est ce que je ne puis supporter, c'est ce qui me remplit le cœur d'indignation et d'amertume.

Quand, dernièrement, j'ai cru lui avoir inspiré quelque estime et quelque amitié, je me suis grossièrement trompée; il est aussi incapable d'indulgence que d'affection, et toute sa noblesse d'âme n'est que de l'orgueil déguisé. Si, sur des indices fugitifs et trompeurs, il porte sur moi le jugement que je pressens, que serait-ce si j'étais véritablement coupable?.. Aucune faiblesse ne doit trouver grâce à ses yeux, et la passion et l'amour ne sont pour lui que des mots vides de sens, incompatibles avec cette dignité humaine à laquelle, selon ses principes, il faut tout sacrifier.

Je ne puis éprouver nulle sympathie pour ce caractère, je ne devrais donner nulle importance à l'opinion d'un esprit aussi prévenu et aussi inflexible. Je le sais, je me le répète, et pourtant ce blâme immérité me cause une angoisse insupportable. Ah! pauvre Thérèse, il vaudrait mieux être seule qu'entourée comme tu l'es. L'un te convoite pour ses plaisirs, l'autre te méprise d'avance, et Renée elle-même, instinctivement, se méfie de toi.

20 mai.

Je vais quitter Hauteville. J'y pensais depuis plusieurs jours, mais ce soir ma décision est irrévocablement prise; je l'ai communiquée à Renée en la priant d'en faire part à son mari et en la remerciant de l'hospitalité qu'elle m'a accordée. Elle m'a demandé des explications que j'ai éludées et a fait pour me retenir quelques tentatives qui ne m'ont point ébranlée. Je vois qu'elle attribue mon départ à l'attitude de M. de Belmonte, et je l'ai laissée dans cette erreur.

C'est la conduite de plus en plus blessante de M. de Hauteville qui a provoqué ma détermination. Il ne me croit plus digne, paraît-il, de la pureté de sa femme! Chaque fois qu'il nous trouve causant ensemble, il montre des signes d'impatience et cherche un prétexte pour rompre notre entretien. Aujourd'hui enfin, comme nous étions tous trois, seuls, réunis après le dîner sur la pelouse, Renée, qui par hasard était en belle humeur, s'assit sur l'herbe en riant; puis, tout d'un coup, avec un geste d'enfant câlin, elle s'appuya contre moi et laissa tomber sa tête sur mes genoux. Alors, d'un mouvement rapide, M. de Hauteville la fit brusquement se relever :

— A votre âge, dit-il d'un ton d'âpreté inexprimable, ces poses enfantines sont aussi ridicules qu'absurdes.

Renée le regarda, étonnée, sans comprendre. Moi j'avais compris et je ne le regardai pas.

. . . .

21 mai.

Je ne partirai pas. Comme je traversais ce matin la galerie intérieure, la porte de l'atelier s'est soudainement ouverte devant moi. Sur le seuil, M. de Hauteville était debout, très pâle. Je voulais passer outre, il me retint d'un geste qui contenait à la fois un ordre et une prière :

— Entrez! dit-il en s'écartant pour me livrer passage.

J'obéis instinctivement, il me suivit. Nous nous arrêtâmes au milieu de la pièce, près du socle de marbre d'un esclave endormi. La lumière de midi qui tombait d'en haut se reflétait, éclatante et dure, sur les murs, et nous montrait l'un à l'autre avec une netteté et une précision presque embarrassantes. J'attendais qu'il parlât, mais aucun son ne sortait de ses lèvres. Enfin il me demanda :

— Vous voulez partir, Thérèse?

Je fis un signe affirmatif.

— Vous ne partirez pas, je n'y consentirai jamais.

Je me redressai :

— De quel droit me retiendriez-vous?

Il ne répondit pas, il me regardait.

— Mais si vous vous en allez, où irez-vous, ma pauvre enfant?

Le ton de pitié dont il prononça ces paroles m'irrita davantage encore.

— Où j'irai? que vous importe?

— Où? répéta-t-il. Je veux savoir où.

— Là où je ne serai pas insultée.

— Insultée!.. Qui a osé vous insulter? Belmonte?.. Ce n'est pas vous qui partirez, c'est lui.

La colère bouleversait son visage; il fit un pas vers la porte. Cette erreur me parut bizarre; je souris.

— Lui ne m'a pas insultée, murmurai-je.

Si bas que mes paroles eussent été prononcées, elles lui parvinrent. Il s'arrêta :

— Alors, si vous partez, c'est que vous l'aimez.

Il était devenu affreusement pâle. Je continuai à sourire et me détournai comme pour rompre l'entretien.

Sa main de fer s'abattit sur mon bras.

— C'est donc vrai, vous l'aimez?

— Que vous importe? fis-je de nouveau.

Il m'avait si profondément ulcérée dans mon orgueil que j'éprouvais à le braver une satisfaction qui me vengeait.

— Vous avez raison, Thérèse, que m'importe?.. Misérable que je suis!

Il avait lâché mon bras et marchait fiévreusement dans la chambre, crispant ses mains, prononçant des paroles entrecoupées. Je le regardais, et peu à peu l'agitation qui dominait cet homme s'empara de moi. Un trouble indistinct m'envahissait. Ma colère était tombée. Il se rapprocha.

— Puisque vous l'aimez, Thérèse, partez! oui, partez!

Sa voix était rauque par l'effort qu'il faisait pour la rendre calme, et il tremblait au point qu'il était forcé de s'appuyer au socle de la statue. D'une de ses mains il couvrit son front, où se lisait quelque chose qui ressemblait à du désespoir.

— Partez! répéta-t-il violemment, puisque vous l'aimez; partez!

— Mais je ne l'aime pas ! m'écriai-je presque involontairement.

Un cri lui échappa et une expression de joie indicible éclaira soudain son visage. Sous ce rayonnement je baissai les yeux, éperdue.

— Thérèse, ne partez pas!

Sa voix était devenue suppliante, et les notes en étaient si douces et si brisées, qu'on aurait dit la voix d'une femme.

Était-ce bien lui,.. Robert, qui me parlait ainsi?.. à moi?

J'avais oublié qui j'étais, je ne comprenais rien à ce qui se passait, et ce que je pressentais vaguement à travers l'incohérence de mes pensées me causait une épouvante indéfinissable. Toute énergie m'avait abandonnée, je ne savais plus pourquoi je voulais partir, et dans le grand trouble qui m'avait saisie, je restais là muette et tremblante sous son regard.

— Pardonnez-moi! continua-t-il.

Sa tête orgueilleuse fléchit si bas qu'elle touchait presque ma main.

— Thérèse, dites que vous ne partirez pas.

Ses yeux cherchèrent les miens avec anxiété. Ce qu'il y lut le rassura. Il ne parla plus, ne me remercia même pas... Quelques secondes après, j'avais quitté l'atelier.

Il me semble que je fais un rêve, dont j'espère et dont pourtant je redoute le réveil. Je n'ose interroger mes pensées, j'ose encore moins interroger les siennes. L'idée de le revoir m'épouvante, je voudrais fuir, et je ne le puis...

23 mai.

Je ne l'ai pas revu seule, et aucun mot de sa part n'est venu me rappeler ce qui s'était passé entre nous. Sa contenance est d'une réserve extrême et son visage porte une expression de préoccupation profonde. Quand nos regards se rencontrent, les siens sont empreints d'une telle tristesse, que mon cœur en reçoit une impression douloureuse. Il évite de me parler, et, quand il le fait, c'est d'un ton respectueux, presque humble, comme s'il me demandait pardon de quelque chose. Ce n'est plus le Robert d'autrefois, ce n'est pas le Robert de l'atelier, c'est un Robert qui emploie toutes les forces de son âme et de sa volonté à élever entre nous une barrière qu'il ne puisse franchir. Dans l'égarement où est jeté mon esprit, je ne sais plus discerner ce que je redoute ou ce que j'espère... J'ai perdu tout pouvoir de réflexion, toute faculté d'analyse. Cependant je conserve un calme apparent, et nul ne s'aperçoit de mon trouble. Seul M. de Belmonte me considère d'un œil inquisiteur sous lequel je me sens rougir; il a des sourires qui m'embarrassent et des sous-entendus qui m'inquiètent. Aurait-il deviné ce qui s'agite en moi?

Renée a fait de nouvelles tentatives pour me retenir, auxquelles j'ai répondu par un geste muet d'acquiescement. Elle a

repris toute sa gaieté et s'épanouit dans le mouvement et le bruit qui animent le château. De nombreux hôtes y sont arrivés : le vieux professeur Stecchi, qui vient pour diriger les fouilles; les Sterni, un jeune ménage italien, dont la femme est une amie d'enfance de M. de Hauteville.

Le soir du même jour.

Il y a eu ce soir grand dîner au château. Toutes les femmes étaient en toilettes claires, les épaules nues et des fleurs aux cheveux. Je n'avais pas quitté ma robe noire, et au milieu de ces couleurs éclatantes et de ces apprêts de fête, mon vêtement sombre se détachait tristement. Qu'y avait-il de commun entre moi et ces figures joyeuses?..

Renée, le sourire aux lèvres, des roses au corsage, répandant autour d'elle une atmosphère parfumée, passait gracieusement d'un groupe à l'autre. Je la regardais se mouvoir, et le contraste que nous formions paraissait plus frappant encore que de coutume. Jamais le sentiment de ma solitude ne m'avait pesé aussi lourdement sur le cœur.

Vers la fin de la soirée seulement, M. de Hauteville s'approcha de moi et s'assit en silence derrière ma chaise. La conversation était générale, je n'y prêtais qu'une attention distraite; tout à coup ces mots, prononcés par la voix mordante du marquis, vinrent frapper mes oreilles :

— Il faudrait demander cela à M. de Hauteville, lui qui ne comprend aucune faiblesse, ni aucune folie.

Instinctivement je tournai les yeux vers Robert; il était très ému et ses lèvres tremblaient :

— Je comprends toutes les folies et toutes les faiblesses, murmura-t-il très bas.

Une subite douceur se répandit soudainement en moi; je n'osais plus le regarder. Les autres continuaient à parler, mais je ne les entendais pas. J'écoutais mon cœur qui me répétait une à une les paroles qu'il venait de prononcer.

24 mai.

On avait organisé ce matin une promenade au château de Clermont, d'où on jouit d'une vue étendue sur la vallée et le lac. Nous avons été en voiture jusqu'au bas de la montagne, de là nous sommes montés à pied. Chacun avait l'air de s'amuser beaucoup : le marquis faisait le bel esprit, Renée et Béatrice Sterni riaient aux

éclats. Je cherchai vainement à me mettre à leur diapason, M. de Hauteville n'essaya même pas. Absorbé par le professeur Stecchi, il causait exclusivement avec lui.

Au retour, Renée partit en avant au bras de M. de Belmonte. M. de Hauteville resta en arrière avec le professeur. Je me joignis au groupe principal. La matinée avait été splendide, mais le temps s'était gâté, de gros nuages s'amoncelaient au ciel et tout faisait présager une de ces bourrasques si fréquentes en pays de montagne. Bientôt il commença à pleuvoir et la tempête éclata avec violence. Le vent nous enveloppait de ses tourbillons et entravait notre marche, la pluie nous aveuglait. Mes compagnons me devancèrent. Les plis lourds de ma robe de deuil, que l'humidité collait autour de moi, ne me permettaient plus d'avancer. Je ne connaissais pas la route. Je crois que je me trompai de chemin. Le sentier mauvais et étroit se bifurquait à chaque instant, ma détresse augmentait de minute en minute. Une rafale plus forte que les autres me fit vaciller... A ce moment, j'entendis une voix répéter mon nom. C'était M. de Hauteville. Sans mot dire, il me saisit dans ses bras et, me portant comme un enfant, descendit en courant la colline... Toute crainte m'avait abandonnée, j'éprouvais une impression de sécurité que je n'avais jamais ressentie. De temps en temps, il me pressait plus étroitement contre sa poitrine, et je sentais son visage s'abaisser vers le mien... Mais la bourrasque augmentait, et, malgré la rapidité de sa course, nous étions encore éloignés de toute habitation. Il s'arrêta et regarda autour de lui.

— Quelques pas de plus, dit-il, et nous serons à l'abri.

Bientôt il me déposa à terre et me fit entrer sous une espèce de voûte naturelle formée par des rochers en saillie. Un banc de pierre était placé dans le fond, je m'y assis. Lui resta debout à l'entrée, regardant au dehors, puis il revint près de moi et vit que je tremblais. Il s'agenouilla et, prenant mes mains dans les siennes, essaya de les réchauffer.

— Pauvre Thérèse ! disait-il; pauvre Thérèse!

Il avait l'air de me plaindre d'autre chose encore que du froid. Nous ne nous regardions pas; soudain nos yeux se rencontrèrent et ne se quittèrent plus... La pluie continuait à tomber, et l'on entendait le vent gémir dans les gorges de la montagne. Je ne sais combien de temps nous demeurâmes ainsi...

Je fus la première à baisser les paupières, lui me regardait toujours. Ce silence où nous demeurions me troublait.

— Dites quelque chose, murmurai-je enfin.

Il soupira, me demanda si j'avais moins froid et ramena autour de mes épaules le châle mouillé qui les enveloppait.

Nous nous étions levés et, debout tous deux à l'entrée de la

grotte, nous contemplions l'horizon assombri. Tout à coup il pencha sa tête sur la mienne :

— Thérèse, — que Dieu me pardonne! — je vous aime comme un insensé.

Alors, il me dit tout : son amour, ses luttes; les combats qu'il avait soutenus contre sa conscience, contre lui-même; il dépouilla son masque de dureté et d'orgueil, il me montra son cœur, il me raconta ce qu'il avait souffert, ce qu'il avait tenté pour se dérober à l'entraînement qu'il subissait... La jalousie que lui inspirait M. de Belmonte lui avait démontré l'inutilité de ses efforts...

— Pourtant, je m'étais juré de me taire. Mais vous avez voulu partir, ma tête s'est égarée, et dans la torture que me causait l'idée de votre amour pour un autre, mon secret m'est échappé.

Tandis qu'il parlait ainsi d'une voix brisée par l'émotion puissante qui l'étreignait, je l'écoutais en tremblant. Il m'aimait!.. lui!.. C'était donc vrai? Ce que j'avais pressenti vaguement et avec épouvante, c'était son amour! l'amour de Robert! Pourquoi ces mots me remplissaient-ils l'âme d'une joie soudaine? Est-ce que je l'aimais, moi aussi, et depuis quand? Je n'en savais rien, je ne savais qu'une chose : c'est que son amour m'était déjà plus cher que la vie et que j'avais oublié tout le reste.

Il ne me demanda pas si je l'aimais, il ne me demanda pas de le lui dire, il sentit qu'en me donnant son âme il avait pris possession de la mienne.

Le temps s'était rasséréné. On voyait de loin des personnes qui approchaient.

— Ma bien-aimée! me dit-il simplement.

— Robert! répondis-je.

Les gens étaient arrivés près de nous. C'étaient des domestiques du château qu'on envoyait à notre recherche. Une voiture attendait à quelque distance, nous la rejoignîmes et regagnâmes Hauteville.

27 mai.

M. de Belmonte, j'en suis certaine, a deviné ce qui se passe, du moins il le pressent. Sa galanterie s'est changée en surveillance, ses flatteries en sarcasmes.

Hier, au soir, nous étions réunis sur la terrasse attendant le lever de la lune; l'heure prêtait à la rêverie; chacun était absorbé en soi, nul ne parlait... Mais j'avais besoin d'une tranquillité et d'une solitude plus complètes. Descendant les degrés qui conduisent à l'avenue, je m'enfonçais sous les sombres allées du parc. J'avançais lentement, recueillie en mes pensées; bientôt Robert me rejoi-

gnit, nos cœurs étaient si pleins que nous ne parlions pas... Il me semblait que je l'avais toujours connu, toujours aimé. Il marchait près de moi sans même que sa main effleurât la mienne; l'harmonie de nos âmes était si complète que toute démonstration aurait été superflue...

Quand, un instant plus tard, je revins sur la terrasse, la lune s'était levée.

— Ah! voilà Mlle de Brives! s'écria le marquis. Charmante! me dit-il à demi-voix. Cette mantille blanche vous sied à merveille; mais un conseil d'admirateur et d'ami : trop voyant, chère demoiselle, trop éclatant; une mantille noire serait préférable.

Puis, apercevant Robert qui sortait d'un massif et entrait comme nous dans le rayon lumineux :

— Ah! voilà M. de Hauteville!

Il se retourna vers moi, et très bas :

— Oui, vraiment, une mantille noire serait préférable.

— Vos conseils sont aussi judicieux que bienveillans, monsieur, répondis-je brusquement en rentrant dans la maison, et je remontai dans ma chambre, irritée.

Mais que m'importe M. de Belmonte? en quoi peut-il me nuire ou me chagriner? Cependant, malgré moi, il m'inquiète, et il me semble que par lui quelque malheur me frappera...

28 mai.

C'était aujourd'hui la fête de M. de Hauteville. Toute la journée, il avait été si occupé à recevoir les félicitations de ses tenanciers que nous n'avions pu échanger une parole. Le soir on attendait beaucoup de monde au château et l'on devait dîner fort tard.

Après m'être habillée à mon heure habituelle, je suis montée à l'atelier. Il était vide. J'ai regardé mon buste, que Robert est sur le point de terminer, puis j'ai soulevé la portière qui masque l'entrée d'une seconde pièce, dans laquelle il va lire et se reposer après son travail. Elle est de forme à demi circulaire, tendue d'un vieux damas à fond d'or. Une haute fenêtre à balcon lui verse une clarté qui serait trop intense si elle n'était tempérée par des stores de soie.

Robert ne s'y trouvait pas, mais tout rappelait sa présence. Je fis lentement le tour de la chambre, touchant les objets qui lui appartenaient, feuilletant le livre qu'il avait laissé entr'ouvert... Une grande glace de Venise, allant du plancher au plafond, décorait une des parois. Je m'y arrêtai... Ce visage rempli de passion, ces yeux pleins de flammes, ce sourire heureux étaient-ils à la triste Thérèse? J'avais quitté mes vêtemens de deuil et mis ce jour-là une robe blanche d'un tissu brillant et soyeux, qui laissait à décou-

vert mon cou et mes bras. Le reflet des tentures jetait une teinte plus chaude sur mes joues et en dissimulait la pâleur. Pour la première fois de ma vie, je me suivis des yeux avec un certain intérêt; mais ce que je regardais ainsi, ce n'était pas moi, c'était la femme aimée de Robert...

Une autre image se refléta bientôt à côté de la mienne : celle de M. de Hauteville. Le tapis avait amorti le bruit de ses pas; je ne l'avais pas entendu entrer. Il me regarda avec des yeux charmés; lui aussi ne me reconnaissait plus. Un flot de tendresse me monta aux lèvres :

— O mon amour, lui dis-je, mon cher amour, c'est vous qui m'avez donné la vie!

Nous nous assîmes, lui presque à mes pieds, murmurant des paroles d'amour. Tout d'un coup son front s'obscurcit, il cacha son visage dans ses mains et je l'entendis soupirer profondément.

— Robert! m'écriai-je.

Il releva la tête, son visage était altéré; une pensée douloureuse l'agitait; je le suppliai de me la confier.

— Près de vous, Thérèse, je ne veux penser qu'à vous.

Et m'attirant à lui, il me pressa dans ses bras avec une sorte d'emportement farouche. A travers les nuages qui les voilaient, il lui passait dans les yeux des lueurs étranges, mélange de douleur et de passion, mais où la douleur dominait.

La chambre s'était lentement obscurcie. La cloche du dîner résonna.

— Adieu! murmurai-je.

Mais il ne me laissait pas partir; il lissait doucement les bandeaux de mes cheveux et me regardait comme s'il eût voulu graver à jamais mon image dans son cœur. Puis, s'approchant d'un grand vase rempli de roses-thé et de grappes de lilas blanc, il en prit les fleurs, et, les entrelaçant de branches de myrte, les plaça une à une dans mes cheveux.

Une fois encore, nos deux ombres enlacées se reflétèrent dans le miroir assombri.

— Adieu! répétai-je.

A la porte du salon, je rencontrai le marquis; il poussa une exclamation.

— Tout en blanc, chère mademoiselle! s'écria-t-il en me passant sous l'inspection de ses regards hardis. C'est pur! c'est délicat!.. Une vestale! tout à fait une vestale!

Ses yeux se fixèrent sur ma coiffure. Un sourire sardonique plissa ses lèvres :

— Une vestale couronnée... par l'amour! ajouta-t-il très bas en s'inclinant profondément.

Ces paroles et le ton dont elles furent prononcées renouvelèrent cette vague appréhension déjà ressentie, et ma joie en demeura voilée.

1er juin, dans la nuit.

Le souvenir des heures qui viennent de s'écouler ne s'effacera jamais de mon âme : la trace en demeurera toujours...

Hier matin, Renée avait demandé à M. de Hauteville de l'accompagner aux ruines de l'abbaye de Saint-Sulpice. Il refusa sous le prétexte d'affaires importantes.

— Mais, madame, je suis à vos ordres, dit M. de Belmonte.

— Il y aura un orage ce soir, Renée, interrompit Robert; il ne peut être question pour vous d'aller aux ruines.

Le sujet tomba.

Dans la journée, notre voisine, Mme de Sauves, vint me chercher pour examiner des tableaux qu'elle avait reçus d'Italie. Je partis avec elle sans en avertir Robert. Vers le soir, je fus fort surprise de le voir arriver.

— Un orage se prépare, me dit-il, et je n'ai pas voulu que vous rentriez seule. Venez vite, nous n'avons pas de temps à perdre.

En effet, à peine avions-nous quitté la maison de Mme de Sauves que l'orage éclatait avec violence. Nous regagnâmes le château. Dans le vestibule, un domestique s'approcha de Robert et lui adressa quelques mots, parmi lesquels je saisis les noms de M. de Belmonte, de Mme de Hauteville et des ruines de Saint-Sulpice. Je compris que, par un caprice inexprimable, Renée était partie avec le marquis de Belmonte pour se rendre à ces ruines, où Robert n'avait pas voulu nous laisser aller le matin. Une exclamation de colère et d'inquiétude lui échappa :

— Partie à cette heure, dans les bois, par un temps pareil, seule avec le marquis, qui ne connaît pas le pays!

Il fit quelques pas avec agitation.

— Rien n'est plus dangereux; qu'on attelle la voiture, je vais à sa recherche.

Il parlait d'un ton bref et donnait rapidement des ordres. Un éclair déchira le ciel et le tonnerre fit trembler les fenêtres du château. Un des grands arbres du parc venait d'être frappé par la foudre.

— Robert, je vous en conjure, ne partez pas, m'écriai-je, effrayée, tendant vers lui mes deux mains suppliantes.

Il m'écarta d'un geste presque brutal :

— Laissez-moi passer, Thérèse, répondit-il d'une voix grave

qui n'admettait pas de réplique. Renée est en danger, je dois aller à son secours; c'est mon devoir.

Sur ces mots, il partit.

Oui, il devait aller à son secours; tout son amour pour moi, mon amour pour lui, ne pouvaient l'en empêcher. Je sentis qu'il en était ainsi, et ce sentiment s'empara de moi avec la force d'une vérité indiscutable. Elle était le devoir; mais alors, moi, qu'étais-je donc? Qu'étais-je venue faire dans cette maison, où l'on m'avait offert une hospitalité généreuse? J'étais venue y voler l'époux d'une autre femme, d'une enfant confiante qui m'avait accueillie comme une sœur, et lorsque cet amour coupable m'avait été révélé, je n'avais rien tenté pour le combattre. Aucun remords ne m'avait assaillie, j'avais pris le bonheur sans penser à la honte. Et quand Robert me parlait de ses luttes, de ses combats, cela même ne réveillait pas ma conscience. Dans ses scrupules vaincus je ne voyais qu'une chose : la force de son amour pour moi. Maintenant que la lumière se faisait, je ne comprenais plus mon aveuglement.

Sa femme! elle était sa femme! ce qu'un homme a de plus cher et de plus sacré. Je le savais, mais ces mots, qui quelques heures auparavant me paraissaient ne renfermer qu'une signification banale, maintenant ils me torturaient l'âme. La femme de Robert!.. Moi je ne serais jamais que... Ah! l'amertume de cette pensée, comment la définir et comment l'exprimer?.. Il m'avait quittée pour aller auprès d'elle en me disant : « C'est mon devoir! » Et j'avais dû courber la tête. Si un jour il la quitte pour moi, que pourra-t-il dire et de quel nom me désignera-t-il?

J'errais dans ma chambre, fiévreusement, allant de la porte à la fenêtre, essayant de rassembler mes idées, sentant que je devais me résoudre à quelque chose et ne le pouvant pas.

Mon imagination surexcitée me montrait ma conduite sous un jour de plus en plus odieux, je voyais les malheurs qui nous menaçaient et l'avenir, de honte pour les uns, de douleur pour les autres, qui se préparait fatalement... J'aimais mieux souffrir seule, il en était temps encore, je partirais, j'irais si loin que l'on perdrait jusqu'à mon souvenir...

La tempête s'était un peu calmée, un bruit de grelots frappa mon oreille... Ils rentraient. Bientôt j'entendis la voix de Robert résonner dans le vestibule; alors une réaction se fit. Quoi! ce bonheur à peine entrevu, je devais y renoncer déjà, retourner à mon existence désolée? Non, le sacrifice était trop grand, je ne pouvais pas... Tout mon amour se dressa dans mon cœur avec une force désespérée pour défendre ses droits, et dans la lutte qu'il entama avec ma conscience, ce fut lui qui fut vainqueur.

Me sacrifier? pourquoi et à qui? J'étais seule au monde, seule responsable de mes actes, personne n'aurait à rougir de moi. Serait-ce à Renée, que j'avais si gravement offensée, envers qui j'étais si coupable? Mais méritait-elle un aussi effroyable sacrifice, cette femme qui n'avait pas su l'aimer, qui avait passé à côté de son âme sans la comprendre, qui, près de lui, n'avait pu vivre de sa vie, absorbée qu'elle était par ses rêveries enfantines, ses frivoles désirs, ses fantasques équipées? Pouvait-on mettre dans la même balance la fugitive douleur qu'elle éprouverait peut-être et le désespoir infini qui serait le mien si je devais renoncer à lui? Et puis n'avais-je pas droit enfin à un peu de bonheur? Dès son enfance, elle avait eu autour d'elle toutes les tendresses et toutes les joies,.. moi je n'avais rien eu... Serait-ce à l'honneur, au devoir? Mais ces mots, si grands, si solennels qu'ils soient, en comparaison de Robert, que me sont-ils?

Je ne me suis pas couchée, et la nuit entière s'est écoulée dans les angoisses de cette lutte déchirante. Maintenant les lueurs du matin blanchissent l'horizon. Ma décision est prise. J'ai juré à Robert que je ne le quitterais jamais, je tiendrai mon serment. Je sens toute l'étendue du mal que je fais et que je vais faire, les jours d'aveuglement heureux sont passés pour ne pas revenir, mon âme ne connaîtra plus la paix... Qu'importe! pour lui, je suis prête à tout braver et à tout souffrir, mais je ne veux plus qu'il me quitte pour qui que ce soit. Si coupables que puissent être nos liens, je veux qu'il les avoue hautement et que nous partions ensemble, car je ne puis supporter l'humiliation et la trahison dissimulée de cette existence où je suis l'amour, où elle est le droit.

Je ne lui dirai rien, mais s'il m'aime, dans le dernier regard que nous avons échangé, il aura deviné mes angoisses, il les aura partagées, et son cœur sera arrivé à la même résolution que le mien.

2 juin.

Je n'ai revu Robert qu'au soir. Son visage pâli et fatigué portait les traces d'un combat douloureux. Il avait compris et souffert comme moi. Nous n'étions pas seuls, nous ne pouvions parler, nos yeux même n'osaient se rencontrer. Une timidité nouvelle nous était venue. Chaque insinuation du marquis, chaque parole inconsciente de Renée semblaient préciser la fausseté de notre situation et nous avertir des compromis honteux qu'elle nous imposait. Ce que notre aveuglement momentané nous avait dérobé nous apparaissait aujourd'hui avec une netteté effrayante. Il avait suffi d'une

circonstance, futile en apparence, d'un mot jeté à la hâte, pour bouleverser nos consciences et précipiter la crise de nos destinées.

La soirée s'avançait, Renée se retira; je gagnai ma chambre, d'où je dus épier la sortie du marquis. Quand j'entendis son pas s'éloigner sur les dalles du vestibule, je rentrai dans le salon, où Robert était demeuré. Il était debout, très pâle. — Je vous attendais, me dit-il. — Puis il ne parla plus. Son visage avait revêtu l'expression solennelle des résolutions suprêmes. On aurait dit un juge hésitant à prononcer sa sentence. Qu'allait-il condamner? son passé ou notre amour? Je voulais fixer l'incertitude qui me dévorait.

— Robert! fis-je. — Il leva sur les miens ses yeux assombris. Quelque énergie me revint; ma fierté m'ordonnait de le laisser libre.

— Robert, le rêve est fini; la réalité est implacable et dure. Il faut que je parte, vous le sentez comme moi.

Il fit un signe affirmatif.

— Je vous rends à vous-même, à votre devoir.

Ma voix se brisa dans un sanglot. Il me regarda comme il ne m'avait jamais regardée encore. Dans son cœur aussi l'amour avait vaincu.

— Mon choix est fait, dit-il, j'ai rompu avec le passé. Désormais ma place comme mon devoir seront auprès de vous. Thérèse, nous partirons ensemble.

. . . .

Ainsi nous partirons!.. O ma mère, si jamais je vous ai jugée sévèrement, pardonnez-le-moi!

3 juin.

Nous n'avons pu partir encore.

— Comme je ne reviendrai jamais, m'a dit Robert, j'ai plusieurs dispositions à prendre et je dois régler le sort de chacun.

Non, il ne reviendra jamais, il sera à moi pour toujours!.. Je me le répète sans cesse, et ce n'est que dans le sentiment de l'éternité de notre amour que je trouve quelque apaisement à l'angoisse qui me dévore. Lui, au contraire, semble en avoir fini avec la période du trouble et des luttes. Maintenant que l'avenir est fixé, la voie choisie, il ne comprend plus qu'on n'y marche pas vaillamment et qu'on s'attarde en de vains regrets... Près de lui, en écoutant sa parole à la fois tendre et impérieuse, je ne sens qu'une chose : l'intensité de mon amour; mais lorsqu'il s'éloigne, oh! alors toute l'amertume de cette coupable situation se fait sentir avec une violence qui la rend presque intolérable.

J'ai une hâte fiévreuse de quitter Hauteville. Tout m'y heurte,

m'y blesse, et ce que mon aveuglement momentané m'avait dérobé m'apparaît aujourd'hui avec un éclat redoutable.

Je ne puis supporter la vue de Renée, sa présence m'est une torture, chaque parole qu'elle m'adresse une humiliation. Je me dis : « Ce n'est qu'une enfant, elle n'en souffrira pas. » Mais ce fait qu'elle n'est qu'une enfant rend plus terrible encore ma condamnation et plus juste le mépris dont elle aura le droit de m'accabler. Cette pensée fait saigner tout l'orgueil de mon cœur. A travers les malheurs de ma vie, ma fierté me restait, c'était mon unique consolatrice; je l'ai perdue, et dorénavant quand je souffrirai, ce ne sera plus jamais la tête levée.

Mon bonheur radieux des premiers jours s'est envolé, et pourtant chaque heure qui s'écoule ajoute à mon amour pour Robert, chaque humiliation me le rend plus cher, chaque larme que je répands resserre l'union de nos âmes... Je l'aimais dans la joie, je l'aime bien plus dans la douleur, et malgré les déchiremens de ma conscience, la possibilité de retourner en arrière ne m'effleure même pas... Et quand Robert me dit : « C'est pour la vie! » je lui réponds : « Oui, c'est pour la vie! » sans qu'un seul doute me vienne sur la réalisation de nos paroles.

Une fois loin d'ici, ces tourmens cesseront, nous serons heureux, nous ne mettrons plus sur nos visages ce masque de dissimulation qui brûle et humilie, nous serons uniquement l'un à l'autre... Que nous importera la condamnation du monde! le trésor que nous possédons sera si grand, si précieux, que nous pourrons orgueilleusement la braver. Oui, nous la braverons, la force de notre amour nous élèvera au-dessus de tous les sacrifices; rien ne nous atteindra dans cette atmosphère brûlante et lumineuse, mais pourtant je sens qu'il s'est creusé en moi une source de tristesse que toute cette joie ne tarira jamais.

O mon Dieu, vous qu'à travers les doutes de mon esprit et la froideur de ma foi, j'ai toujours vaguement reconnu comme le créateur de toutes choses, sans cependant vous rendre maître de ma vie, il est donc vrai que vous écrivez dans la conscience des règles immuables que l'être humain ne peut transgresser sans souffrir et que la passion elle-même ne parvient pas à lui faire oublier!

4 juin.

Il y a une heure, comme j'étais assise sur la galerie extérieure, je vis arriver Renée le long de l'avenue. J'aurais voulu l'éviter, car j'ai remarqué hier que ses regards se fixaient parfois sur les miens avec une intensité sous laquelle je me sens pâlir. Mais j'ai craint

de paraître la fuir. Malgré la chaleur d'un jour d'été, elle s'enveloppait frileusement d'un grand châle et marchait à pas lents, la tête baissée. Elle paraissait si frêle, si triste, si incapable de se défendre, que pour un instant j'eus pitié d'elle; un doute soudain traversa mon esprit et des larmes mouillèrent mes yeux. Quand elle s'approcha de moi, voulant les lui dérober, je détournai le visage, mais elle les avait vues.

— Pourquoi pleurez-vous, Thérèse?

Sa voix était inquiète. Je ne répondis pas. Elle répéta sa question avec une impatience qui ne lui était pas habituelle. J'essayai de sourire et lui montrant le titre du roman que je tenais à la main :

— Je pleure sur les malheurs de l'héroïne. C'est un roman que M. de Belmonte admire beaucoup.

A ces mots, son visage changea d'expression, elle sourit. Ma pitié se dissipa. Ah! si elle aimait Robert, pourrait-elle s'abuser ainsi? elle aurait pénétré le mystère de son âme, elle aurait vu dans ses yeux la flamme qui les anime, la passion qui s'en exhale... Moi, si Robert en aimait une autre, je le devinerais avant que lui-même l'eût pressenti et j'en mourrais, je crois, avant qu'il se fût rendu compte de son infidélité.

Et pourtant elle est sa femme! ce bonheur suprême que la vie lui a donné, elle y met si peu de prix qu'elle va le perdre sans s'être doutée de ce qui la menaçait. Chose bizarre, cette indifférence qui fait mon excuse m'irrite, et je ressens une colère mêlée de dédain envers cette femme, qui, possédant un bien pour lequel je donnerais tout le sang de mon cœur, n'a su y mettre ni son orgueil, ni son amour.

5 juin.

Robert part ce soir : une dernière affaire importante à régler, puis tout sera terminé et nous quitterons Hauteville. Je n'aurais pas voulu demeurer ici en son absence; je lui ai dit :

— Laissez-moi partir, vous me rejoindrez plus tard.

Mais il n'a pas consenti, il m'a suppliée de ne pas insister.

— Quand vous n'êtes pas sous mes yeux, je veux au moins que vous soyez sous mon toit; sans cela je ne serais pas en repos.

Je viens de le quitter. D'un commun accord, nous nous voyons moins qu'aux premiers jours de notre amour; l'avenir est à nous, et je ne veux pas d'un bonheur dissimulé et dérobé, c'est ma dernière dignité, je tiens à la garder intacte. Aujourd'hui cependant nous avons passé la journée dans l'atelier, car avant cette séparation momentanée nous éprouvions le besoin de nous fixer dans le souvenir l'un de l'autre.

Il a travaillé à mon buste, qui est presque achevé, la ressemblance est frappante, mais il n'en est pas satisfait encore : il voudrait me donner une physionomie heureuse, et plus il s'y applique, plus elle devient triste et désolée. Je lui ai dit :

— Laissez-moi telle que je suis, Robert; tant que je serai près de vous, que vous importera cette tête de marbre? ce n'est pas elle, c'est moi que vous regarderez. Et lorsque nous serons séparés, oh! alors, ce sera bien cette expression désespérée qui conviendra à mon visage.

Il m'a interrompue vivement et d'un ton irrité :

— Thérèse, comment osez-vous prononcer d'une voix tranquille des mots semblables, quand moi je n'ose même pas penser sans frémir à l'éventualité d'un pareil déchirement? Il n'y a entre nous qu'une séparation possible : la mort.

— C'est bien d'elle que je parlais, ai-je répondu doucement. Si je vous quitte, Robert, ce ne sera que pour mourir.

Il m'a regardée avec un attendrissement douloureux.

— Vous voir mourir serait une peine indicible, mais s'il me fallait vous perdre, Thérèse, Dieu fasse que ce soit morte et non vivante!

Après ces paroles, un long silence se fit entre nous, l'idée de la mort s'était emparée de moi; lui aussi y pensait, car de temps à autre, il serrait ma main avec force, comme pour s'asurer que j'étais là encore... Nous étions debout près de la fenêtre, le soleil qui était caché sortit tout à coup des nuages et vint éclairer l'atelier de ses rayons. Il jeta sur le buste un éclat plus vif et lui donna soudain une apparence de vie. J'appuyai mon visage contre le visage de marbre de la statue et, me penchant, je la baisai sur les lèvres.

— Je viens de lui donner une partie de mon âme, dis-je en souriant, si jamais vous me perdez, promettez-moi, Robert, de venir chaque jour déposer sur ses lèvres ce même baiser; elles vous le rendront.

Le soir du même jour.

Mme de Hauteville n'a pas dîné avec nous; au dernier moment, elle a fait prévenir Robert qu'elle était trop souffrante pour quitter sa chambre. Ce malaise m'inquiète, tellement mon esprit égaré voit partout une menace de malheur.

J'étais seule sur la terrasse avec M. de Belmonte, quand M. de Hauteville vint prendre congé de nous. Il était en costume de voyage, la voiture attelée l'attendait devant le perron. Il salua le

marquis, puis me tendit la main, froidement, comme à une étrangère... A ce moment, je faillis me trahir; il me sembla soudain qu'il me quittait pour toujours, que je ne le reverrais plus;.. mes lèvres s'ouvrirent pour crier : « Emmenez-moi !.. » Mais nous n'étions pas seuls. Par un puissant effort de volonté, je refoulai mon émotion. — La voiture partit. Mes regards la suivirent aussi longtemps qu'elle fut visible, puis à regret, je les ramenai lentement autour de moi. Debout à mes côtés, M. de Belmonte me contemplait avec une expression de curiosité ardente, mélangée de doute et d'indécision. En rencontrant mes yeux, il détourna les siens. Nous fîmes quelques pas, puis nous nous arrêtâmes. La nuit était brillante et sereine; je levai la tête vers le ciel étoilé qui éclairait la route que suivait Robert... Ma main pendait le long de la balustrade; le marquis la souleva légèrement dans une des siennes et en examina la forme et les contours.

— Blanche, froide et cruelle, dit-il en la laissant retomber.

Je me remis à marcher.

— Quelle femme êtes-vous donc? continua-t-il plus bas.

— Une femme qui trouve l'air de la nuit trop frais pour elle et qui va vous souhaiter le bonsoir, répondis-je en riant et ramenant autour de mon cou les plis de ma mantille.

Il se mordit les lèvres, et un mauvais sourire lui passa sur le visage. Nous étions arrivés devant la porte du salon.

— Connaissez-vous la devise des Belmonte? demanda-t-il brusquement comme j'en dépassais le seuil.

— Non.

— *Contra spem spero*, et je suis comme mes pères, mademoiselle, j'espère contre l'espoir.

6 juin.

Renée sait tout!..

J'en ai acquis la conviction dans le premier regard que nous avons échangé ce matin. Le supplice de cette minute, aucune parole ne saurait l'exprimer...

Et je suis restée en face d'elle, droite, impassible, mangeant le pain qu'elle m'offrait et souffrant mille morts sous son œil de tranquille mépris!.. A l'humiliant silence qu'elle gardait j'aurais préféré des reproches, des cris, des larmes... Mais pourquoi aurait-elle eu des cris et des larmes? Elle ne l'aime pas; ce n'est point dans son cœur que je l'ai blessée, ce n'est que dans ses droits. S'il en était autrement, elle n'aurait pu me revoir, elle serait partie,.. ou elle m'aurait chassée.

. . . .

Mais comment est-elle arrivée à la vérité? — C'est hier que Robert nous a quittés. Je me souviens maintenant qu'elle a passé la soirée enfermée chez elle. Ce malaise subit n'était qu'un prétexte, sans doute elle savait déjà... Il a fallu qu'elle nous surprît ensemble! qu'elle entendît nos paroles! Mais où? quand? Depuis le petit salon de la tourelle un escalier extérieur conduit jusqu'à la galerie sur laquelle s'ouvre une des fenêtres de l'atelier. Tous les jours elle passe de longues heures dans ce petit salon arrangé à son usage; elle aura entendu le marteau de Robert frapper sur le marbre, une curiosité l'aura tentée, elle sera montée sans bruit... »

7 juin.

Renée garde toujours le silence; je ne puis deviner jusqu'où va sa certitude, ni à quelle résolution elle se prépare.

Nous ne nous voyons qu'aux heures des repas. Là, elle ne m'épargne aucune amertume et, affirmant ses droits, me fait sentir dans chaque détail que je ne suis ici qu'une étrangère recueillie par pitié.

Aujourd'hui M. de Belmonte, ayant manifesté le désir d'entrer dans l'atelier afin d'y examiner quelques monnaies anciennes, se tourna vers moi pour me demander où se trouvait la clé. Renée l'interrompit brusquement.

— Il me semble, marquis, dit-elle avec hauteur que, si l'on désire des renseignemens sur les appartemens du château, c'est à moi qu'il faut s'adresser et non point à d'autres.

Je me sentis pâlir sous l'affront. M. de Belmonte s'inclina et avec son aisance d'esprit habituelle changea de sujet. Sans lui cette situation serait intenable. Il met une adresse merveilleuse à se trouver toujours entre nous. Malheureusement il en profite pour se rapprocher de moi.

Où que j'aille, je le trouve sur ma route; il ne me cache plus ses insolentes espérances, ravivées par la signification qu'il donne à l'absence de Robert et par l'odieuse comédie que je suis obligée de jouer. J'accepte avec un sourire forcé ses protestations et je réponds à ses paroles ardentes par un rire que je voudrais rendre insouciant, mais dont l'amertume me fait tressaillir moi-même. Je ne parviens pas pourtant à lui dissimuler que je souffre, mais on dirait qu'il y trouve un charme cruel et que, pour cet esprit corrompu, la conscience de mon amour pour un autre est un stimulant de plus.

Ce matin, il m'a demandé soudainement :

— Comptez-vous accepter pendant longtemps encore l'hospitalité de Mme de Hauteville?

Sous l'ironie de ces paroles j'ai rougi.

— Non, ai-je répliqué vivement.

— Où irez-vous alors? a-t-il repris avec une nuance d'inquiétude soupçonneuse.

— Je ne sais, ai-je répondu d'un ton d'insouciance jouée. Quelque part probablement où j'apprendrai à lire à des enfans maussades.

— Vous! ce serait un crime que je ne permettrai jamais. Laissez cela aux pauvres déshéritées de la nature, vous êtes trop jeune et trop belle pour n'avoir pas une autre voie à suivre. Quand on possède ce je ne sais quoi qui grise les plus sages, on ne se fait pas institutrice. Ah! non!..

Puis plus bas et plus doucement :

— Si vous vouliez seulement avoir confiance en moi, il y a de beaux pays que je serais heureux de vous montrer et où vous connaîtriez jusqu'où peut aller votre pouvoir. Réfléchissez-y, car vous n'avez pas de meilleur ami que moi, et je ne vous demanderai jamais que l'heure présente.

J'écoute ces odieux propos avec une irritation qui ressemble à de la haine, et il me vient des rages sourdes contre cet homme. J'arrête à chaque instant sur mes lèvres les paroles de dédain et de colère dont je voudrais punir son audace. Je baisse la tête et, comme une expiation méritée, je supporte l'expression de ces sentimens qui m'offensent et dans mon amour et dans ma dignité de femme. Ah! malheureuse que je suis!

8 juin.

J'ai reçu une lettre de Robert; il revient demain.

— Faites tous vos préparatifs, m'écrit-il; le jour qui suivra mon arrivée, vous quitterez Hauteville, et je vous rejoindrai quelques heures après... Je compte les minutes qui nous séparent de la liberté et du bonheur...

J'ai prévenu Mme de Hauteville de mon départ prochain, et j'ai passé toute la journée chez moi dans l'activité fiévreuse de mes préparatifs de départ, dévorée par une anxiété que je ne parvenais pas à dominer.

Mais Robert revient, ces angoisses vont finir. Nous partirons ensemble, nous oublierons nos peines, nos souffrances et la solitude de cœur où nous avons vécu si longtemps; nous retrouverons ce que nous avons perdu et ce qui nous a manqué; nous réaliserons les espérances infinies de notre jeunesse.

Quelques heures encore et le rêve sera atteint.

. . . .

Dans la nuit.

Mon Dieu, mon Dieu, comment accomplir ce que j'ai promis? comment supporter?

. . . .

Tout dormait au château. Absorbée dans une rêverie accablante, je laissais les heures passer, sans songer même qu'elles s'écoulaient... On frappa à ma porte, le pressentiment d'une nouvelle épreuve me traversa le cœur. J'ouvris, c'était Renée. Nous nous regardâmes un instant, les yeux dans les yeux.

— J'ai à vous parler, dit-elle enfin.

En silence, je m'écartai pour la laisser entrer, elle franchit le seuil de ma chambre, et sa robe m'effleura en passant. Son visage, éclairé par la lumière qu'elle portait à la main, avait pris, sous l'empire de la résolution qui l'animait, une expression de rigidité; les yeux fixes, grands ouverts, elle marchait, la tête haute, d'un pas lent et automatique. Arrivée près de ma table, elle s'assit sur le fauteuil que je venais d'abandonner, et avec un geste hautain, me désigna un siège en face d'elle. Cette femme, était-ce bien Renée? L'étonnement absorbait toutes mes facultés et, muette, j'attendais ce qui allait venir.

— Thérèse! commença-t-elle de cette voix sourde qui m'avait déjà frappée, Thérèse, je sais tout et je viens...

A ces mots, je compris, et me levant toute droite, je l'interrompis brusquement. Un seul instinct me dominait, celui d'arrêter sur ses lèvres les paroles qu'elle allait prononcer.

— Toute explication est inutile; chassez-moi, vous en avez le droit, mais ne me demandez rien.

L'idée de nier ou de feindre ne me traversa même point l'esprit. Elle parut ne pas m'avoir entendue et continua :

— Je viens vous demander compte, non pas de ma confiance trahie, mais de la honte et du trouble que vous nous avez apportés.

Alors elle m'accabla de tout ce qu'une femme outragée dans ses sentimens de vertu et d'honneur peut trouver de méprisant et de sévère pour celle qui les a oubliés.

Je l'écoutais haletante, les bras croisés sur ma poitrine, afin d'en comprimer les battemens, prête à chaque instant à répondre par des défis à ses accusations et pourtant ne l'osant pas.

Tout d'un coup, sa voix s'abaissa :

— Et ce que vous ne saviez peut-être pas, Thérèse, ce qui vous rend encore plus coupable, c'est que je l'aimais ardemment.

J'eus un moment d'égarement. Qui donc osait me faire en face un pareil aveu?.. Robert! c'était mon bien, c'était ma vie, nulle que moi n'avait le droit de l'aimer!

Je sentais un frémissement me parcourir tout entière et le sang battre violemment à mes tempes... Mes lèvres tremblantes ne pouvaient articuler aucun son, mes yeux cherchèrent les siens, j'aurais voulu l'anéantir d'un regard. Mais elle parlait toujours, et chaque mot qu'elle prononçait, révélant l'amour à la fois innocent et passionné qui remplissait son cœur, me causait une souffrance. Elle l'aimait! c'était l'écroulement de tout ce qui faisait à mes yeux mon excuse et ma justification. J'eus honte alors et, courbant la tête, je cachai mon visage dans mes mains.

Je n'avais rien deviné, rien pressenti, mon aveuglement avait été semblable au sien, et dans cette enfant rêveuse et timide je n'avais pas entendu battre le cœur de la femme.

Elle se tut et demeura un instant comme plongée dans une sombre rêverie, on n'entendait aucun son, la nature elle-même était muette. Je ne sais combien de temps nous demeurâmes ainsi. Soudain le soupçon du but de cet aveu traversa mon repentir naissant, je relevai ma tête courbée. La table nous séparait, j'y appuyai mes deux mains et me penchant vers elle :

— Vous venez me le redemander? mais il est trop tard maintenant. N'espérez pas de m'émouvoir, n'espérez pas que je vous le rende, car moi aussi je l'aime et d'un amour!..

— Vous vous trompez, Thérèse, je n'espère rien.

Renée avait tourné son visage vers moi : elle ne rêvait plus, et sa bouche avait pris une expression inflexible. C'était un juge, ce n'était plus la femme attendrie, confessant son amour.

— Non, je ne vous redemande pas son cœur. Longtemps, dans mon adoration aveugle, j'ai attendu humblement et en silence qu'il daignât venir à moi. Il n'est pas venu, et vous savez, Thérèse, jusqu'où il est tombé aujourd'hui... En voyant si bas celui que j'avais placé si haut, le choc a été trop violent, mon âme déçue n'a pu y résister, et mon amour est mort, ne voulant pas descendre aux hontes d'une telle chute.

Il y avait dans son accent un dédain si profond, une fierté si triste qu'involontairement ma tête se courba de nouveau.

— Que voulez-vous alors? murmurai-je.

— Le sauver, répondit-elle simplement. Elle continua : — Dieu m'est témoin que, s'il ne s'agissait que de moi, je me serais tue, probablement toujours ; mais j'ai deviné vos desseins, j'ai compris que, si vous partiez, c'est qu'il devait vous rejoindre. Non contente de la dégradation morale où vous l'avez amené, vous voulez qu'il

rompe publiquement avec son passé d'honneur et qu'il se ferme l'avenir. Lui, Robert de Hauteville, il quittera secrètement, comme un malfaiteur qui s'enfuit, son pays et la maison de son père, il abandonnera ses devoirs, il faillira à ses engagemens, il foulera aux pieds l'orgueil de sa vie entière, il deviendra, pour tous ceux qui l'ont honoré, un objet de mépris, et cela, afin de vous suivre!.. Ah! de quels moyens vous êtes-vous donc servie et quelles ruses avez-vous employées pour séduire et avilir ce noble cœur?

Un objet de mépris! je rendrais Robert un objet de mépris! Je croyais que le mépris n'atteindrait que moi et que lui n'en serait pas effleuré, mais cette femme qui parlait disait le contraire. Je l'écoutais sans penser à m'offenser de ses paroles, sans songer à défendre ce qui me restait de vertu, occupée uniquement à saisir l'idée qu'elle me présentait. Mais quand elle en vint à m'accuser de ruses et à nier la spontanéité de l'amour qu'il m'avait donné, je me redressai sous l'outrage :

— Sachez, criai-je, que c'est de lui-même et librement qu'il m'a aimée, c'est son amour qui a conquis le mien, et cette fuite, cet aveu public de notre passion, c'est lui qui l'exige et y attache son avenir de bonheur.

Elle pâlit, ce fut le seul signe d'émotion qu'elle donna; son regard demeura ferme et sa voix ne s'altéra pas :

— Il s'agit de réparer le mal plus que d'en rechercher les causes. Thérèse, il faut que vous renonciez à Robert et que vous le rendiez, non à moi qui ne vous le réclame pas, mais à l'honneur qu'il offense et au devoir qu'il oublie.

— Jamais! tel fut le cri de mon cœur.

Je marchais fiévreusement dans la chambre, me débattant sous mille impressions contradictoires. Enfin, voyant qu'elle ne bougeait pas et qu'elle semblait attendre mon retour au calme pour recommencer à parler, je me rapprochai d'elle :

— Ce que vous pourriez ajouter est inutile. Je l'aime, entendez-vous, passionnément, follement, comme vous ne savez pas aimer, et mon âme se déchirerait en lambeaux s'il fallait me séparer de lui.

— Vous avez peur de la souffrance?

Il y avait dans sa voix un dédain inexprimable. Elle continua :

— Vous dites que je ne sais pas aimer? Cependant, du temps où je l'aimais, pour lui je n'aurais reculé devant aucune douleur.

— Mais il en souffrirait aussi, autant, plus que moi peut-être.

— Moins qu'il ne souffrira plus tard.

— Taisez-vous, laissez-moi. Qui vous donne le droit de me torturer ainsi?

— La volonté de le sauver, Thérèse.

Elle se leva en prononçant ces mots. Nous étions debout en face l'une de l'autre, à une distance de quelques pas, mais, quoique je sois plus grande qu'elle, elle semblait me dominer de toute la hauteur de sa situation sur l'abaissement de la mienne. Ce n'était plus Renée, c'était une femme inconnue dont la grandeur morale m'écrasait. Mon esprit, sous le coup de cette révélation, flottait indécis; cependant, à travers le travail mystérieux qui s'accomplissait en moi, le sentiment instinctif de la défense de mon amour me possédait encore.

— Thérèse, n'étouffez pas la voix de votre conscience. — Puis elle essaya de faire vibrer les cordes muettes de mon âme, elle me parla de Dieu que j'offensais, de l'honneur que je perdais, elle appela à son aide tout ce qui pouvait réveiller et fortifier mes vagues notions du bien... Je ne voulais pas l'entendre, je cachais ma tête dans mes mains, mais malgré mes efforts, chacune de ses paroles me parvenait distinctement et semblait s'ouvrir forcément une voie jusqu'au plus profond de mon être. Défaillante, sous l'empire de l'angoisse qui me torturait, ne pouvant plus me soutenir, je m'appuyai contre la muraille :

— Je ne puis pas, criai-je. Robert m'est plus cher que tout.

Alors il se passa une chose inouïe : je vis Renée s'agenouiller devant moi.

— Eh bien! dit-elle, que ce soit pour l'amour de lui!

Sa voix avait perdu son ton de sévérité pour prendre l'accent de la prière. Elle me supplia d'avoir pitié de Robert, de lui épargner les humiliations qui l'attendaient, de ne pas flétrir cette vie, jusqu'aujourd'hui sans tâche, de ne pas faire de lui un homme sans foyer, sans patrie...

Ce que je souffris, nulle parole ne saurait l'exprimer, je sentais un écroulement affreux s'accomplir, écrasant sous sa ruine mes espérances, mon bonheur, mon amour... Du milieu de ces ruines un sentiment nouveau surgissait : celui du sacrifice.

Je me redressai et lui montrant du geste, par la fenêtre ouverte, le ciel qu'elle avait invoqué :

— Vous avez vaincu! dis-je. Je partirai seule.

. . . .

Depuis lors, plusieurs heures se sont écoulées dans une agonie dont la mort, hélas! n'a pas été le prix.

Hier, nous disions : — Encore quelques jours et le rêve sera atteint. — Une main implacable, celle de Dieu peut-être, n'a pas permis que nous arrivions jusque-là. Notre amour doit mourir en vue

du rivage, au moment de toucher le but qu'il s'était promis... L'éternité dont nous parlions sera celle du désespoir...

Le matin du 9 juin.

Les rayons du soleil, déjà haut sur l'horizon, sont venus blesser mes yeux et me tirer de l'engourdissement où j'étais tombée, vaincue par la douleur. La bougie brûle encore sur la table, et il flotte dans l'air un vague parfum d'iris laissé par Renée. C'est donc vrai!.. J'ai promis de briser nos deux cœurs de mes propres mains.

Jusqu'ici je n'ai considéré que l'horreur du sacrifice; il faut penser maintenant à son accomplissement. Ma raison vacillante a peine à saisir la portée de ce mot.

Parler à Robert, le convaincre, l'amener à renoncer à moi?.. Aussi bien faire que nous ne nous soyons pas aimés! Hors de moi rien n'existe pour lui. Aucun appel ne pourrait avoir prise sur cette volonté inflexible, et dans le premier regard que nous échangerions ma résolution faiblirait sous la sienne. — M'enfuir, disparaître sans laisser de traces, sans un mot d'adieu?.. Mais il me suivra! Si loin que j'aille, il saura me découvrir, il viendra me reprendre... Je le sens, j'en ai la conviction, et au travers de ma douleur, cette foi profonde dans la force de son amour me donne un orgueil dont je savoure l'âpre volupté.

Mourir?.. C'est l'unique voie qui me reste. Cette pensée, qui ferait reculer une femme meilleure que je ne le suis, ne me cause aucun effroi. Se tuer est un crime, mais partir avec Robert serait un crime aussi, et entre les deux, dans cette impasse terrible, ne vaut-il pas mieux choisir celui qui vous rend seule coupable? Je suis résolue, que m'importe la vie! D'ailleurs, en le perdant, j'ai déjà cessé d'exister. J'échappe ainsi à l'avenir qui m'attend, aux longs jours de solitude désespérée, de regrets intolérables... Et puis mourir pour vous, Robert, ce sera presque une joie...

Mais que dira-t-il en apprenant que j'ai cessé de vivre? Il devinera que je me suis donné la mort, il s'en accusera, là aussi il voudra me suivre, et si par conscience il ne le fait pas, sa vie ne s'en écoulera pas moins, inutile, assombrie et découragée, dans un désespoir sans consolation et sans fin, dans un amour d'outre-tombe plus fort qu'un amour vivant.

Je ne puis donc pas mourir! Ce dernier refuge m'est fermé. Il ne suffit pas que je m'immole, que je disparaisse; il faut que je sauve son avenir, que je le rende à lui-même en arrachant de son cœur l'amour qui le remplit. Oh! ce renoncement suprême, qui m'indiquera le moyen de l'accomplir?

Quelques heures plus tard.

Je n'ai pas quitté ma chambre, j'ai fait dire que j'étais malade. Il m'aurait été impossible de revoir Renée. Cette nuit, nous avons échangé, je le sens, notre dernier regard.

La journée s'avance, Robert doit être arrivé. O mon bien-aimé, quel retour je vous prépare !.. Ma pensée, écrasée par la nécessité qui la brise, essaie vainement de s'éclairer et de s'affermir. Les ténèbres s'épaississent et je sens l'égarement s'emparer de moi...

Mais quel est ce bruit que j'entends? Des pas furtifs résonnent dans le corridor; ils s'arrêtent devant ma chambre, une main se pose sur la clé... La porte est verrouillée et ne s'ouvre pas. Il se fait un moment de silence, puis une voix très basse appelle :

— Thérèse !

Grand Dieu ! c'est Robert !

Je me cramponne des deux mains à la table qui est devant moi, afin de résister à la redoutable tentation qui se présente et à laquelle je ne m'étais pas préparée.

— Thérèse, continue la voix, ouvrez, j'ai à vous parler.

Mais j'enfonce mon mouchoir dans ma bouche, afin d'étouffer le cri d'amour et de douleur qui voudrait s'en échapper ; je cache ma tête entre mes bras pour empêcher les sons d'arriver jusqu'à moi.

— Thérèse, êtes-vous endormie, que vous ne répondez pas?

Je reste muette, un instant se passe. Les pas s'éloignent et peu à peu cessent.

Alors un regret intolérable me prend. Cette voix adorée que j'ai refusé d'écouter ne frappera plus jamais mon oreille, c'est la dernière fois que je l'ai entendue prononcer mon nom !.. Je me traîne jusqu'à la porte, je l'ouvre et, posant ma main où il a posé la sienne, suivant des yeux l'espace qu'il a parcouru, j'essaie de ressaisir quelque chose de lui.

Vers le soir.

Il est tard déjà, les heures s'écoulent, et je n'ai pris aucune résolution, nulle inspiration ne m'est venue... Une seule isssue s'est présentée à mon esprit, mais si horrible, que j'ai reculé et que mon courage a failli devant cette dégradation... Je me débats

contre cette pensée, je la repousse, elle revient toujours et s'impose à moi comme une atroce nécessité.

Pour sauver Robert faut-il donc m'avilir et tomber si bas qu'aucune miséricorde ne m'atteigne jamais?

Il semble que je ne puisse fuir le mal que par le mal et que même, en voulant le réparer, je ne trouve d'autre voie à suivre que celle du péché. Est-ce que mon esprit aveuglé et perverti ne sait plus discerner le droit chemin? ou serait-il vrai que Dieu ferme la porte du repentir et la possibilité du retour à ceux qui l'ont audacieusement bravé?.. Dans cet effarement de mon âme, des lueurs se font, et je comprends que pour accomplir noblement un sacrifice, il faut en être digne et que Dieu vous y aide.

Pour toi, infortunée Thérèse, il n'y a de possible qu'un sacrifice : la honte. M. de Belmonte est là, il t'a offert son amour, il attend; tu n'as qu'à laisser tomber ta main dans la sienne... Et alors, sous le coup d'un pareil outrage, d'une aussi mortelle injure, l'amour succombera dans le cœur de Robert; j'en serai honteusement chassée; cette âme orgueilleuse ne se pardonnera pas de m'avoir aimée, et mon souvenir, proscrit et détesté, ne viendra ni attrister ni affaiblir sa vie. Il ne cherchera point à me poursuivre, à deviner, à comprendre... Mon avilissement le terrassera.

Non cependant! un aussi effroyable sacrifice ne saurait m'être demandé; je ne puis m'y soumettre, toutes mes fiertés, toutes mes pudeurs se révoltent... O mon Dieu, ne m'abandonnez pas dans cette agonie de ma pensée! N'y a-t-il pas quelque torture ignorée, quelque supplice innomé que vous puissiez m'infliger comme expiation? Rien ne me semblerait trop dur, trop cruel, rien, excepté cette honte. Mais c'est en vain que j'interroge le ciel, aucune voix ne me répond, en vain que j'implore sa pitié; il demeure implacable. Quel secours puis-je attendre de ce Dieu que je n'ai pas reconnu? Il a détourné sa face de moi, et il m'a abandonnée dans sa colère...

Cette immolation dépasse les forces humaines. La mienne succombe. Je préfère manquer à ma parole, devenir criminelle et le perdre avec moi... D'ailleurs, rien ne presse: je puis essayer d'abord de convaincre Robert, de fuir seule... Ah! malheureuse! ne sais-tu pas qu'entre toi et lui il faut l'irréparable?.. Eh quoi! je marchande mes douleurs et mes humiliations, comme si après l'indicible souffrance de l'avoir perdu, quelque autre infortune pouvait m'atteindre encore! Je n'existe plus. Le salut de Robert doit être mon dernier orgueil et ma dernière vertu. Quel que soit le prix que j'y mette, il ne sera jamais trop cher pour mon amour.

Et vous, Renée, dont la pureté se voilera blessée en face du

dénoûment qui se prépare, avant de me condamner, arrêtez-vous, réfléchissez et ne le faites que si, dans votre conscience d'honnête femme, vous savez trouver à cette lamentable situation une autre issue que l'horrible expédient qui s'impose à moi. Ah! Renée, si vous pouviez mesurer la profondeur de l'amour qu'il me porte, vous comprendriez que ma dégradation seule peut le sauver.

Et maintenant, mon Dieu, vous que j'ai si peu et si mal prié, anéantissez-moi promptement dans votre miséricorde, mais auparavant laissez-moi la force d'accomplir cette suprême expiation.

Minuit.

La nuit était étouffante et obscure, pas un souffle d'air ne faisait trembler les feuilles, la terrasse était vide. Dans une des allées latérales de la grande avenue, le marquis se promenait lentement et l'on voyait son ombre se montrer par intervalles, pour disparaître de nouveau. C'était le moment ou jamais.

Arrachant une mantille de ma malle ouverte, je m'en couvris hâtivement la tête et les épaules. Une glace me renvoya mon image : mon visage hâve, mes yeux désespérés!.. Quelle figure pour une entrevue d'amour!.. Un éclat de rire strident m'échappa. C'était un rire d'insensée. J'eus peur; il fallait agir avant que ma tête se perdît. Je me précipitai vers la porte et traversai rapidement le corridor sombre. Arrivée à l'escalier, les lampes qui l'éclairaient m'éblouirent; une lueur de raison me revint. Surtout je ne devais être ni vue ni rencontrée. Je me penchai sur la rampe. Personne, il n'y avait personne... Je prêtai l'oreille : aucun son ne se faisait entendre. Alors, ramenant mon voile sur mon visage, je me glissai le long des degrés, dominée d'une seule crainte, celle de devenir folle avant d'avoir assuré le salut de Robert. Évitant le grand vestibule, je tournai à gauche sur la galerie extérieure, au fond de laquelle se trouve une petite porte donnant sur le parc. Je l'ouvris et, me dissimulant derrière les massifs, je parvins jusqu'à l'allée que suivait M. de Belmonte. Une charmille seule nous séparait encore. Avant de franchir ce dernier rempart, je m'arrêtai...

Mon cœur battait à se rompre, je ne voyais plus... Mes yeux se fermèrent, j'eus alors comme une vision de ma vie entière; il me revint des impressions d'enfance, des souvenirs lointains, puis j'entendis la voix de Robert me disant : — Thérèse, je vous aime comme un insensé! Thérèse, jurez-moi que, quoi qu'il arrive, vous ne me quitterez jamais. — Et il me semblait voir son visage fier et tendre se pencher vers le mien... Je voyais, j'entendais toutes ces

choses, et là, derrière ce faible obstacle, il y avait un homme que je haïssais, et à cet homme j'allais remettre plus que ma vie.

Haletante, j'écoutais son pas lent, mesuré, insouciant... Il se mit à fredonner le refrain d'nne opérette en vogue. Je fis un pas et, écartant le feuillage, je me montrai à ses yeux. Il poussa une exclamation de joyeuse surprise et, venant à moi, s'informa de ma santé, m'assurant des inquiétudes qu'elle lui avait causées. Je ne pouvais répondre, je me sentais mourir. L'obscurité était profonde, il marchait près de moi. Tout d'un coup il me dit :

— Quand partez-vous ?

— Cette nuit.

Quelque chose dans ma voix le frappa; il se baissa brusquement pour me regarder, mais le voile qui couvrait mes traits l'empêcha de les discerner.

— Seule? demanda-t-il avec anxiété.

Nous étions arrivés à une éclaircie, et la façade du château nous apparut. Soudain il me sembla voir l'ombre de Robert passer derrière les vitres de l'atelier.

Un banc était près de moi; défaillante, je m'y laissai tomber. Le marquis attendait une réponse. Rejetant en arrière le voile qui cachait mes yeux :

— Cela dépend, murmurai-je.

Ses regards ardens plongèrent dans les miens. — Le dégoût me montait au cœur; je sentais que, si je ne prononçais pas le mot fatal, si je tardais d'un instant, il ne serait jamais prononcé. Je m'étais relevée.

— Où irez-vous? me demanda M. de Belmonte.

Je voulus parler, ma voix se brisa. Il répéta sa question. Alors, appelant à mon aide toutes les forces concentrées de mon amour et de mon désespoir :

— Où vous voudrez, répondis-je, et je m'enfuis après avoir eu cependant la force d'ajouter :

— Dans quelques heures,.. à la petite porte par laquelle je suis sortie.

Je suis rentrée dans ma chambre, j'ai fermé mes malles, brûlé mes papiers et je n'ai gardé que ce cahier où j'ai écrit heure par heure mes angoisses. Peut-être je trouverai un jour quelque amère douceur à le relire. J'attends le lever du jour pour partir.

Plus avant dans la nuit.

Les heures se traînent lourdes et lentes. Cette nuit ne prendra-t-elle jamais fin?

La fenêtre est ouverte; je regarde autour de moi ce parc, ces montagnes que je ne reverrai plus... La violence de ma douleur est comme épuisée, une résignation farouche m'a envahie. Toute révolte a cessé. La fatalité héréditaire qui pèse sur ma vie depuis l'heure de ma naissance a accompli son œuvre : d'échelon en échelon, elle m'a conduite jusqu'aux irréparables paroles que je viens de prononcer. — Demain Robert apprendra mon opprobre et le lamentable sort que j'ai choisi.

Je ne le verrai plus,.. et il y a peu de jours encore, nous faisions des rêves de bonheur;.. il me disait : « Rien ne peut nous séparer que la mort! » Robert, vous n'aviez pas pensé à la honte... — Mais je ne veux pas revenir sur ces scènes passées. Toutefois, avant de quitter cette demeure où je ne reviendrai jamais, je désire revoir ces lieux témoins de tant d'amour : la bibliothèque, où nous avons travaillé ensemble; l'atelier, où il m'a dit qu'il m'aimait...

3 heures du matin, 10 juin.

J'ai poussé la porte de l'atelier et je suis entrée. Le jour naissant éclairait à peine cette vaste salle, qui restait plongée presque tout entière dans une ombre profonde.

C'était là que son amour m'avait été révélé et que cette éclatante lumière avait pénétré mon âme. Maintenant tout était nuit et silence... Un frisson me saisit; je tremblais de froid et mes dents claquaient.

Mon buste était là dans l'embrasure de la fenêtre; combien y restera-t-il encore?

Les portières qui séparaient l'atelier de la seconde pièce étaient baissées. Les soulevant de la main, je plongeais mes yeux à l'intérieur. Une lampe mourante y versait une faible clarté. Près de la table où elle était posée, Robert était assis, il dormait, la tête appuyée contre le dossier du fauteuil. Des lettres cachetées étaient devant lui, des papiers déchirés l'entouraient. Évidemment le sommeil l'avait surpris dans cette veillée de travail trop prolongée.

A cette vue inattendue, tout mon calme m'abandonna; je tombai à genoux sur le seuil de cette porte que je n'osais plus franchir, et je tendis mes bras vers lui.

— Robert!

Son nom passa comme un souffle à travers mes lèvres. Il ne l'entendit point. Un sourire heureux flottait sur sa bouche, il rêvait de moi, de moi malheureuse, dont la main allait lui porter un coup si cruel!..

Ce sourire me fit mal, et la pensée du réveil que je préparais à son amour me remplit soudain le cœur d'une immense pitié. Pour

lui épargner la plus légère douleur j'aurais donné ma vie, et la destinée me forçait à payer sa confiance du plus outrageant abandon...

Il allait me maudire! lui, mon seul bien et mon unique amour! et, inexprimable douleur, il allait douter de moi! Le présent jetterait son ombre sur le passé, et le souvenir de notre bonheur, criminel peut-être, mais cependant pur encore, en demeurerait éternellement souillé.

Et il dormait toujours, sans se douter qu'à deux pas de lui, la femme qu'il aimait sentait son âme se briser dans le suprême adieu qu'elle lui envoyait.

Mes yeux ne le quittaient pas. Ce triste bonheur inespéré, je voulais le savourer dans son intensité. Soudain Robert fit un léger mouvement. S'il allait se réveiller, me voir, me reprendre à lui?.. Devant le délire de joie coupable que me causa cette pensée, je reculai honteuse, effrayée...

Cette tentation fut épargnée à ma faiblesse. Le sommeil de Robert redevint calme et profond. Alors, retenant mon souffle, je me traînai sur mes genoux jusqu'à lui, et mes lèvres, qu'aucune autre bouche que la sienne n'avait jamais touchées, murmurèrent les dernières paroles d'amour qu'elles auront prononcées sur la terre. Puis, concentrant mon âme dans un regard qu'il ne vit pas, je m'éloignai en la lui laissant...

Et maintenant, Robert, je pars. Adieu! pardon! Un jour viendra peut-être, dans cet au-delà mystérieux dont on nous parle, où vous saurez que, si j'ai péché contre vous, c'était par excès d'amour.

La comtesse Renée de Hauteville à Mme de Faverges.

Un an après, 20 juin 1880.

Voici une année tout entière écoulée depuis la fuite déplorable de Thérèse. Vous me demandez dans votre dernière lettre quel changement cette année a apporté dans notre situation. Aucun.

Robert a survécu... Moi je vis! C'est tout ce que je puis vous répondre.

Quelle est donc cette volonté redoutable qui, en rapprochant pour un jour des existences jusque-là étrangères les unes aux autres, a permis que de ce rapprochement naquissent d'irréparables malheurs? Quelle est cette main inflexible qui a frappé indistinctement les innocens et les coupables? Qu'avais-je donc fait à Dieu?

Tandis que je vous écris, mes yeux se sont levés par hasard sur le petit miroir qui est toujours sur ma table et qui me vient de ma mère... Eh quoi! c'est là cette femme qui, il y a un an, redou-

tait dans sa vie le pli d'une feuille de rose !.. Cette femme ressemble à toutes les jeunes femmes, son visage n'a pas encore de rides, sa bouche a toujours une tendance au sourire, et ses yeux ne portent point la trace des larmes de son âme... Mais ses rêves sont finis, et dans cette cruelle réalité qui l'a mortellement blessée, elle a enfin acquis cette résignation des choses humaines qui manquait à l'équilibre de son ignorante jeunesse...

Et Robert lui aussi vit... Enfermé dans son atelier pendant les longues heures des lentes journées, il sort de là muet et sombre, se renfermant dans cette insondable impassibilité qui ne l'abandonne jamais... Le soir, je demeure auprès de lui, nous parlons de choses indifférentes, et tout sujet me semble bon. — Mais lorsque par hasard nos regards se rencontrent, effrayés de leur commune profondeur et de l'intensité des pensées qui s'y reflètent, ils s'abaissent et ne se relèvent plus...

Je rentre alors dans ma chambre, et si quelques heures après j'ouvre ma fenêtre, j'aperçois sur un massif le reflet d'une clarté qui sort de la chambre voisine, et qui ne s'éteindra qu'aux lueurs du matin.

C'est Robert.

Souvent aussi, par ces chaudes nuits d'été, je vois s'élever de la prairie humide une flamme blanche qui, rasant le sol, forme des ronds capricieux. Tantôt elle disparaît derrière les arbres, tantôt elle apparaît plus brillante, revenant sur son chemin par bonds, comme le vol d'un oiseau de nuit... Une bouffée de vent apporte jusqu'à moi l'odeur pénétrante du marais. Sous l'action de la brise, la lueur court plus vite, sans repos et sans but : c'est un feu follet.

Alors je pense à cette âme errante qui se meut, comme cette lueur agitée, dans le triste horizon de sa faute, sans repos et sans trêve, cherchant sa voie perdue et désirant l'oubli... O pauvre âme folle ! ô pauvre cœur aveugle ! quel désordre a fait en vous la passion !

Où est-elle? Nul ne le sait, on a perdu toute trace... — M. de Belmonte vit seul à Paris, et une gravité qui semble mélangée de remords a, paraît-il, remplacé l'insouciance et la légèreté d'autrefois. Comme cette flamme égarée qui va tout à l'heure s'éteindre, consumée par elle-même, sa passion l'a-t-elle brisée? S'est-elle donné la mort?

Le feu follet court, court comme un être en détresse... Mais moi, je veux arriver à cette haute vertu du pardon. Va, que ton âme soit en repos. Moi seule, j'ai compris ton douloureux sacrifice... Tu as su aimer... Je te pardonne, pauvre Thérèse ! . . . .

***

LA

TRILOGIE D'HENRI VI

DANS SHAKSPEARE

New Shakspere Society 1875-76, part. II; Londres, 1877. — *Jahrbuch der deutschen Shakespeare Gesellschaft*, Weimar 1878.

Un passage curieux d'un pamphlet de Greene a servi de point de départ à une polémique qui dure encore entre les commentateurs de Shakspeare. Greene, s'adressant à ses amis, Marlowe, Peele et Lodge, les engage à se mettre en garde contre l'audace et le succès d'un nouveau venu qui menace d'accaparer à son profit toute la gloire et probablement aussi les bénéfices de l'art dramatique. L'allusion est si transparente, Shakspeare est si clairement désigné qu'on l'a reconnu tout de suite. « Il y a là, dit Greene, un parvenu, un corbeau paré de nos plumes, qui, avec son « cœur de tigre, enveloppé dans une peau d'acteur (1), » s'imagine qu'il est aussi capable de gonfler un vers blanc que le meilleur d'entre vous; étant un véritable *Johannes factotum*, il est, dans son opinion, l'unique *shake-scene* (ébranle-scène) du pays. »

Cette attaque directe contre Shakspeare, publiée au mois de septembre 1592, au moment où Shakspeare n'avait encore que vingt-huit ans, révèle la précocité de ses succès et le rang que lui

(1) Parodie d'un vers de la troisième partie d'*Henri VI*. Le duc d'York mourant appelle Marguerite d'Anjou, qui vient de lui présenter un mouchoir teint du sang de son fils, « cœur de tigre enveloppé d'une peau de femme. »

avait assigné tout de suite l'opinion publique parmi les auteurs dramatiques. Une si rapide fortune a pu exciter la jalousie de Greene qui, avant l'arrivée de Shakspeare à Londres, était, avec Marlowe, le dramaturge le plus applaudi. Si l'on ne peut méconnaître ce qu'il y a d'important dans ce témoignage, la preuve qui nous est ainsi donnée avec certitude que le génie de Shakspeare a été reconnu de très bonne heure par ses contemporains, faut-il prendre au sérieux les reproches d'un rival mécontent? Shakspeare s'est-il réellement paré des plumes de Greene ou de Marlowe? La parodie que fait Greene d'un vers de la troisième partie d'*Henri VI* indique-t-elle qu'il accuse Shakspeare de s'être approprié l'œuvre d'un autre, et, si réellement il l'en accuse, cette accusation est-elle fondée?

Aux reproches de Greene il convient d'opposer tout de suite le témoignage de Chettle, son éditeur, qui, après avoir publié *un Sou d'esprit acheté par un million de repentirs*, éprouve le besoin, quelques mois plus tard, de rendre justice à Shakspeare en nous le présentant comme un honnête homme, un parfait *gentleman*, un excellent acteur et un spirituel écrivain. Ces qualités attestées par l'ami et l'exécuteur testamentaire de Greene, semblent exclure toute idée de plagiat. Chettle aurait-il loué particulièrement Shakspeare de « sa loyauté et de sa droiture » (*uprightness of dealing*), s'il l'avait cru capable de s'être approprié l'*Henri VI* de Greene ou de Marlowe?

C'est cependant sur la base fragile des récriminations de Greene qu'on a échafaudé tout un système d'interprétations savantes et d'hypothèses ingénieuses. Je sais bien que dès l'origine la discussion s'est élargie; on a ajouté tout de suite aux argumens suspects tirés d'un pamphlet des considérations littéraires ou philologiques et des comparaisons de textes. Il est seulement permis de se demander si quelqu'un aurait osé, dans le cas où Greene n'aurait rien dit, lui attribuer, à lui ou à Marlowe, une part de collaboration dans les trois parties d'*Henri VI*. Sur quelle autorité se serait-on appuyé pour cela? Y a-t-il un texte du temps de Shakspeare, un témoignage du XVIe ou même du XVIIe siècle qui autorise cette supposition?

Les premiers éditeurs des œuvres de Shakspeare, Heminge et Condell, ses compagnons et ses amis, témoins de sa carrière dramatique, savaient assurément à quoi s'en tenir lorsqu'ils lui attribuaient, huit ans après sa mort, la paternité des trois parties d'*Henri VI*. S'est-il élevé alors une seule réclamation? leur a-t-on reproché de dépouiller d'autres auteurs dramatiques au profit de leur ami? Pourquoi auraient-ils commis un plagiat aussi parfai-

tement inutile à la gloire de Shakspeare? L'auteur de tant de pièces admirables avait-il besoin qu'on ajoutât quelque chose à ses richesses personnelles? Plus on contestera le mérite des trois parties d'*Henri VI*, plus il paraît difficile de les retirer à Shakspeare. Pourquoi les lui aurait-on attribuées s'il n'en était pas le principal auteur? quel surcroît de renommée pouvaient lui apporter trois pièces inférieures à ses autres drames historiques? Si l'on objecte qu'il y avait là peut-être une spéculation de librairie, il faudrait le prouver; car c'est aux adversaires, non aux partisans de la tradition, qu'il appartient de fournir leurs preuves.

Malone qui a contesté le premier, vers la fin du XVIIIe siècle, l'authenticité de la première partie d'*Henri VI*, tire ses principaux argumens de l'imperfection de la pièce. Mais Shakspeare, qui a écrit très jeune pour le théâtre, a-t-il nécessairement commencé par des chefs-d'œuvre? N'a-t-il pas dû avoir une période de tâtonnemens, comme Corneille avant *le Cid*, comme Racine avant *Andromaque?* Avant de se créer un style à lui, lorsqu'il faisait en quelque sorte son apprentissage dramatique, n'a-t-il pas subi la contagion des défauts de Greene et de Marlowe, ses prédécesseurs immédiats dans le drame historique, comme il a subi dans ses premières comédies l'influence de l'*euphuisme* et de Lesly? Malone et ceux qui reprennent après lui ses objections seraient probablement plus près de la vérité s'ils interprétaient dans le sens le plus vraisemblable le témoignage de Greene.

Au fond, que signifie la boutade du pauvre poète qui voit en même temps sa renommée pâlir et sa vie s'éteindre dans la misère? Son chagrin est une des tristesses les plus connues de la vie des poètes dramatiques. Il a eu du succès, il a été comme Marlowe le favori du public; il s'aperçoit qu'il ne l'est plus au même degré. On ne demandait guère de pièces qu'à lui et à Marlowe; on en demande maintenant à un autre. Les directeurs assiégeaient sa porte; il se sent un peu délaissé et surtout dépassé. Un nouveau venu attire l'attention de la foule et reçoit les applaudissemens qui accueillaient autrefois Robert Greene. Une douleur plus poignante encore, c'est de voir les vieux sujets de drame s'animer et se rajeunir sous la main de ce *factotum*, comme il appelle dédaigneusement Shakspeare. Il y a eu peut-être une première partie d'*Henri VI* écrite par Greene, comme on suppose qu'il a écrit une seconde et une troisième partie. Pourquoi cette première partie n'aurait-elle pas été confiée par quelque directeur de théâtre au jeune Shakspeare arrivant à Londres, pour être remaniée et remise à la scène avec plus d'éclat? Le corbeau aurait alors paré les autres de ses propres plumes au lieu de se parer des plumes des autres, comme

le prétend Greene. Dans cette première ivresse de l'art dramatique en Angleterre, la curiosité ardente du public exigeait des directeurs de continuels efforts pour renouveler et pour rajeunir le répertoire. Chaque jour la foule impatiente attendait ou des sujets nouveaux ou des sujets connus présentés sous une forme nouvelle. Dès que Shakspeare mit la main à l'œuvre, on dut s'apercevoir de sa merveilleuse facilité, de cette rapidité d'improvisation qu'attestent de nouveaux témoignages. Il devint alors la ressource des directeurs embarrassés, le véritable *factotum* du théâtre. Fallait-il en quelques jours « gonfler le vers blanc, » jeter l'éclat d'une poésie jeune et brillante sur un beau sujet, médiocrement traité par un poète médiocre, on s'adressait à Shakspeare sans s'occuper en aucune façon d'un droit de propriété que personne ne pouvait réclamer. Le véritable propriétaire, c'était le théâtre qui avait payé la pièce et qui avait peut-être exigé qu'elle ne portât point de nom pour en disposer à son gré. Les auteurs anonymes ne manquaient pas d'ailleurs. Il y avait des débutans qui s'effaçaient jusqu'au jour où un succès leur donnait la tentation de se faire connaître.

C'est ainsi sans doute que fut composée la première partie d'*Henri VI*, sortie peut-être à l'origine de la collaboration de plusieurs écrivains obscurs, écrite peut-être en partie par Greene lui-même, mais qui ne reçut quelques beautés durables que de la main de Shakspeare. Qu'importe à la postérité que des poètes dramatiques connus ou inconnus aient découpé dans les chroniques de Hall et de Holinshed quelques scènes trop rapides ou trop heurtées dont un remaniement hâtif n'a pas réparé les imperfections? La pièce n'en appartient pas moins à Shakspeare, non pour le fond historique, qui n'appartient à personne, mais pour des détails d'exécution tout à fait supérieurs et pour les lignes générales du drame. La célèbre scène où le jeune Talbot lutte avec son père de dévoûment et d'héroïsme n'a pu être écrite que par un maître. Marlowe, qui n'a touché qu'une fois au sublime, dans le monologue de Faust, ne connaît pas cette forme héroïque du dialogue, où les sentimens, condensés en paroles rapides, se croisent comme des épées. Lui, qui n'a jamais su peindre un caractère de femme, aurait-il trouvé, dans le rôle de Jeanne d'Arc, ces traits délicats qui rachètent, par l'intuition des plus nobles qualités du cœur humain, les sacrifices grossiers faits aux préjugés du temps?

Shakspeare fait la part de ce qu'exigeaient de lui les passions de ses compatriotes. Il accorde à l'orgueil anglais que Jeanne d'Arc est une sorcière. Les vainqueurs d'Azincourt n'avaient pu se consoler d'avoir été vaincus par une femme qu'en la faisant condam-

ner et brûler à Rouen comme un émissaire des esprits infernaux, comme une envoyée de Satan sur la terre. Ils n'auraient pas supporté qu'on la représentât devant eux sous d'autres couleurs. Et cependant Shakspeare a laissé voir qu'il ne partageait pas les préjugés qu'il était obligé de ménager. Du caractère défiguré de Jeanne d'Arc il dégage les deux grands traits du patriotisme et de l'inspiration. C'est avec l'accent le plus pathétique que la jeune fille parle au duc de Bourgogne des blessures de la France, du sang français versé par des mains françaises. Elle défend aussi et elle révèle dans un noble langage la pureté de sa mission; ce que le poète ne peut pas dire directement, parce que le public auquel il s'adresse ne le supporterait pas, il le fait dire par son héroïne. L'impartialité philosophique de Shakspeare se déguise ainsi et se fait accepter sous un air de vérité dramatique.

Au lieu de s'étonner, comme le font quelques critiques, qu'il n'ait pas été plus juste pour Jeanne d'Arc, étonnons-nous plutôt qu'il ait osé placer dans sa bouche, devant un public anglais, les paroles suivantes : « Vertueuse et sainte, j'ai été choisie d'en haut par l'inspiration de la grâce céleste pour accomplir sur la terre des miracles étonnans. Je n'eus jamais affaire aux esprits maudits; mais vous, qui êtes souillés par vos débauches, tachés du sang pur des innocens, corrompus et salis de mille vices, parce que vous manquez de la grâce que d'autres ont, vous jugez qu'il est absolument impossible d'accomplir des miracles sans le secours des démons! Non! Jeanne la méconnue a été une vierge dès sa plus tendre enfance, chaste et immaculée dans toutes ses pensées. Son sang virginal, si cruellement versé, criera vengeance aux portes du ciel. »

On reconnaît la main de Shakspeare dans la première partie d'*Henri VI* à un autre signe encore, à une certaine unité de composition ou, si ce mot paraît trop ambitieux, aux efforts que fait le poète pour établir un lien entre la première et la seconde partie, pour constituer le commencement d'une trilogie. Si cette trilogie existe réellement, si la seconde partie prend le sujet exactement au point où l'a laissé la première, si la troisième continue la seconde, à qui faut-il en faire honneur? Est-ce aux poètes qui ont écrit séparément les premiers canevas, qui ont composé des pièces distinctes ou à l'auteur dramatique déjà puissant qui a créé un ensemble avec des élémens disparates? C'est ce qui autorisait Heminge et Condell à considérer Shakspeare comme l'auteur de la trilogie; sans Shakspeare, il n'y aurait eu que des fragmens dont seul il a pu faire un tout.

On lui retirera ensuite ce qu'on voudra dans le détail. J'accor-

derai, si l'on veut, que le comique de la première partie d'*Henri VI* ne paraît guère lui appartenir. Il y a un abîme entre ces plats essais de gaîté et les amusantes bouffonneries des premières comédies de Shakspeare. Dès que Shakspeare est gai, il ne l'est pas à demi; sa plaisanterie coule de source avec une abondance et une bonne humeur auxquelles ne résiste ni le spectateur ni même le lecteur. J'ai souvent lu en public, texte en main, des passages comiques de Shakspeare; dès les premiers mots, le rire gagne toute la salle. La première scène de la comédie des *Méprises*, que tout le monde rapporte à la jeunesse du poète, est un chef-d'œuvre de gaîté.

Peut-être aussi était-il gêné dans ses premiers essais de tragédie; quoiqu'il acceptât franchement le mélange du comique et du tragique, il n'osait peut-être pas s'abandonner à sa verve naturelle en abordant le drame historique. Si *Titus Andronicus* est de lui, comme il y a bien des raisons de le penser, on y remarquera le même embarras et la même maladresse dans la plaisanterie. La première partie d'*Henri VI* contient aussi de plus grossiers anachronismes qu'aucune des pièces historiques de Shakspeare. La bataille de Patay est placée avant la délivrance d'Orléans; Talbot meurt avant Jeanne d'Arc, à laquelle il survécût en réalité plus de vingt ans. Ces fautes ont pu être commises par le premier auteur de la pièce sans que Shakspeare y ait pris garde ou se soit donné plus tard la peine de les corriger.

Depuis Malone, la critique anglaise s'est divisée. De bons esprits considèrent comme des œuvres tout à fait distinctes la première partie d'*Henri VI* et les deux tragédies suivantes. On brise ainsi à dessein l'unité de la trilogie. La deuxième et la troisième parties d'*Henri VI* sont étudiées à part, comme si elles n'avaient rien de commun avec la première. C'est ainsi que procèdent, par exemple, M. Furnivall et miss Lee, deux des critiques de Shakspeare les plus récens. D'autres, comme M. Charles Knight, et avec lui les principaux critiques allemands, notamment M. Ulrici et M. Delius, maintiennent, au contraire, l'unité de la trilogie, telle que l'ont publiée les premiers éditeurs de Shakspeare, qui la présentent évidemment comme une œuvre d'ensemble (1). Il nous est impossible de ne pas donner raison dans ce débat aux partisans de la tradition. Quelles que soient les imperfections de détail qui font

(1) *Transactions of the new Shakspere Society*, 1875-76. M. Ulrici a traité à fond la question en 1865 dans le *Jahrbuch der deutschen Shakespeare Gesellschaft*. Dans le même recueil, M. Delius a combattu en 1878 l'opinion de M. Furnivall et de miss Lee.

tache dans la première partie et qui peuvent s'expliquer par l'extrême jeunesse de l'auteur, on y reconnaît la même main que dans la seconde et la troisième parties. Non-seulement la seconde partie reprend la première au point où celle-ci a laissé les événemens, mais tous les caractères qui passent de la première à la seconde partie conservent dans ce passage leurs traits essentiels. Le duc de Glocester, l'évêque de Winchester, Henri VI, Marguerite d'Anjou, le duc d'York nous sont montrés, dès le début, tels que nous les verrons plus tard. Leurs caractères se développent dans le sens des premières indications du poète. L'unité de composition peut-elle être mieux attestée que par cette suite dans les idées et par cette fidélité des personnages à eux-mêmes?

Qu'on les étudie les uns après les autres, on ne trouvera rien ni dans leur langage ni dans leurs actions qui ne soit absolument conforme à ce que nous attendions d'eux après les premières paroles qu'ils ont prononcées. Les deux traits distinctifs du caractère de Glocester, la loyauté dans le dévoûment au roi et au pays, la volonté de ne pas être dupe des gens d'église et de résister à l'influence politique qu'ils s'attribuent, sous le couvert de la religion, se révèlent dès la première scène de la première partie d'*Henri VI*. Pendant que les grands seigneurs anglais, réunis dans l'abbaye de Westminster, pleurent sur le corps d'Henri V, l'évêque de Winchester, plus ambitieux que patriote, songe tout de suite à faire profiter l'église de cette mort : « Il a combattu, dit-il, les batailles du Dieu des armées; ce sont les prières de l'église qui l'ont fait si prospère. — L'église! répond le duc de Glocester, où est-elle? Si les gens d'église n'avaient pas prié, la trame de sa vie ne se serait pas usée si vite. Vous tous, vous n'aimez qu'un prince efféminé que vous pouvez dominer comme un écolier. » Le politique qui parle ainsi, dès la première scène, est bien celui qui, dans la deuxième partie d'*Henri VI*, donnera une leçon de clairvoyance à un roi dévot et retirera aux gens d'église le bénéfice d'un faux miracle. Il soutient le caractère que le poète lui a attribué lorsqu'en présence de la cour et de la foule ébahies, il fait toucher du doigt l'imposture de Simpcox. Winchester annonce avec fracas l'arrivée d'un aveugle-né qui vient de recouvrer la vue devant la châsse de saint Albans; le peuple crie au miracle, et le roi bénit Dieu. Glocester seul devine la supercherie, montre à tous que le prétendu aveugle, auquel il tend un piège, a toujours vu clair et opère lui-même un miracle plus sérieux en lui faisant retrouver, à coups de fouet, l'usage de ses jambes qu'il prétend avoir perdu.

Le contraste de la loyauté de Glocester et de l'ambition sans scrupules de Winchester s'accuse également dans la première par-

tie d'*Henri VI*. Le premier est dévoué au bien du royaume et à la gloire du roi, tandis que le second ne songe qu'à s'emparer du pouvoir pour en jouir. Après les plus violentes querelles, sur un seul mot du roi, Glocester tend loyalement la main à son ennemi, tout prêt à pardonner et à oublier, si on lui demande de le faire au nom de la paix publique; son désir de réconciliation est sincère et absolu; l'évêque de Winchester n'accepte, au contraire, la main qu'on lui tend que la rage dans le cœur et avec l'espérance de se venger un jour.

Tels nous les avons vus tous deux dans la première partie, tels nous les retrouvons dans la seconde, avec l'opposition de leurs sentimens et de leurs caractères. Le mariage du roi et la paix onéreuse conclue avec la France inspirent au duc de Glocester une douleur patriotique qui s'exprime dans le plus noble langage : « Braves pairs d'Angleterre, s'écrie-t-il, le duc Humphroy doit vous découvrir sa douleur, une douleur qui est vôtre, qui est la douleur commune du pays tout entier. Quoi! est-ce donc pour cela que mon frère Henri aura dépensé sa jeunesse, sa valeur, son argent, son peuple dans la guerre ? » Tout ce qui lui est personnel s'efface devant la considération du malheur public; il ne songe pas un moment à lui; il ne songe qu'à l'Angleterre amoindrie et déshonorée. Winchester n'a pas une parole de sympathie pour s'associer à cette tristesse générale, il s'étonne du langage de Glocester et, après que celui-ci a quitté la salle, il le dénonce comme un ennemi public. Tous deux restent jusqu'au bout fidèles à eux-mêmes : Glocester dans l'accomplissement d'un devoir patriotique, dont la condamnation et l'exil de sa femme ne peuvent le distraire, Winchester dans la poursuite de projets ambitieux qui aboutissent au crime et à l'assassinat.

Le faible Henri VI de la seconde et de la troisième partie n'est-il pas celui qui nous a révélé sa faiblesse dans la première partie, aux premiers mots qu'il prononce, lorsqu'au lieu d'ordonner et de parler en roi, il supplie ses oncles de se réconcilier pour le bien du pays? Sa bonté n'est-elle pas déjà une bonté de dupe, lorsqu'il rétablit l'ambitieux qui doit le détrôner, Richard Plantagenet, dans la dignité et dans les biens de la maison d'York? Il ne sait pas étouffer à sa naissance la querelle des deux Roses; il proteste de son égale amitié pour York et pour Somerset, de même qu'il protestera plus tard de son attachement pour le duc de Glocester et de sa confiance en lui, au moment où il le laisse arrêter et assassiner par des traîtres. Dans la trilogie tout entière, c'est bien le même homme qui, suivant l'énergique expression de Shakspeare, abandonne ses amis, comme on livre « le veau aux mains du boucher. » Comme le pays

« va mal penser du roi ! » dit-il justement à la bataille de Towton, en voyant les malheurs causés par sa faiblesse.

Marguerite d'Anjou personnifie le mauvais génie de l'Angleterre. Les légendes nationales, dont s'inspire Shakspeare, la représentent comme la cause principale des désastres du pays où elle est appelée à régner. Son mariage qui fait perdre aux Anglais l'Anjou et le Maine entraîne bientôt la ruine de la domination anglaise en France. Les traits de son caractère sont certainement exagérés par le poète; il la fait plus coupable et plus odieuse qu'elle ne fut en réalité; mais du moins ne nous la représente-t-il jamais différente d'elle-même et annonce-t-il déjà dans la première partie d'*Henri VI* ce qu'elle deviendra dans la seconde et dans la troisième. « C'était une femme de grand esprit, de plus grand orgueil, » dit un chroniqueur anglais. L'orgueil est bien la première qualité que lui attribue Shakspeare. Faite prisonnière en France par Suffolk, elle ne songe pas un instant à implorer son vainqueur. « Marguerite est mon nom, dit-elle fièrement, et je suis la fille d'un roi... Quelle rançon dois-je payer avant de partir ? » L'offre d'une couronne n'a même pas de quoi l'émouvoir. « Être reine dans l'esclavage est plus vil que d'être esclave dans une basse servitude; car les princes doivent être libres. »

Nous étonnerons-nous après cela qu'une fois reine d'Angleterre, elle ne puisse se résigner au rôle effacé que joue le roi Henri VI sous le protectorat du duc de Glocester ? Elle veut la réalité avec les apparences du pouvoir; elle s'indigne qu'on ose présenter des pétitions au protecteur au lieu de s'adresser au roi et, dans un mouvement de colère, elle déchire les suppliques qui se trompent ainsi d'adresse. « Est-ce donc là, dit-elle, la mode de la cour d'Angleterre ? Est-ce là le gouvernement de l'île de Bretagne ? Est-ce là la royauté d'un roi d'Albion ? Quoi ! le roi Henri sera-t-il toujours en pupille sous la tutelle du morose Glocester ? Et moi, reine seulement de titre et d'étiquette, dois-je devenir la sujette d'un duc ? » Il n'est pas jusqu'à l'amour que Shakspeare attribue gratuitement à Marguerite d'Anjou pour le duc de Suffolk, plus âgé qu'elle de quarante ans, dont on ne puisse surprendre le germe dans la première partie d'*Henri VI*.

L'unité du caractère de Richard Plantagenet, duc d'York, se soutient sans défaillance à travers la trilogie tout entière. Il en est le personnage le moins expansif, le plus replié sur lui-même; dévoré d'ambition, mais, poursuivant un but encore éloigné, il s'avance pas à pas avec la prudence d'un politique capable de hardiesse, mais obligé de se contenir et d'attendre avec patience le moment de lever le masque. Il commence d'abord par se bien

instruire de ses droits, par établir la généalogie qui le fait descendre du troisième fils d'Édouard III, tandis que les Lancastre ne descendent que du quatrième. Quand les confidences de son oncle Mortimer, qui le considère comme l'héritier légitime de la couronne, l'ont convaincu de la légitimité de ses titres, il se fait rendre son rang, l'héritage de la maison d'York; puis, lentement, mystérieusement, il cherche à faire pénétrer dans quelques esprits sa propre conviction. Les injustices de ses adversaires et sa propre habileté lui ont concilié la bonne volonté des Nevil, du vieux Salisbury et du puissant comte de Warwick, qui se fait son avocat auprès du roi; quand il les a préparés à tout entendre et à tout croire de sa bouche, il aborde avec eux la question délicate de la succession au trône, et il les laisse convaincus de la solidité de ses droits.

Il n'est point encore temps néanmoins de se prononcer publiquement. Mortimer lui a conseillé la prudence; il reste assez maître de lui pour se répéter chaque jour ce conseil. Un armurier étant accusé d'avoir dit que Henri VI était un usurpateur et Richard, duc d'York, le véritable héritier de la couronne, York a peur qu'on ne devine trop tôt ses secrètes pensées et réclame le premier toute la rigueur des lois contre l'imprudent qui a parlé avant l'heure. La force lui manque encore; il la trouvera lorsqu'on commettra la faute de lui confier une armée pour soumettre l'Irlande. « C'était d'hommes que je manquais, dit-il alors ironiquement; vous voulez bien me les donner, je les prends avec reconnaissance. » Richard d'York est le premier de cette lignée de politiques ou de scélérats dont la poésie dramatique ne peut nous révéler les pensées cachées que dans une série de monologues. L'ambition de Shakspeare est de nous faire pénétrer jusqu'au plus profond de leur âme ténébreuse; mais, avec une intuition admirable de ce que la scène exige de vraisemblance dans le dessin des caractères, il sait qu'il ne peut leur donner de confidens sans affaiblir l'idée que nous devons avoir de leur astuce ou de leur dissimulation. En se parlant à eux-mêmes, ces artificieux personnages ne livrent leurs secrets à aucun de ceux qui pourraient s'en servir contre eux, et ils nous font connaître cependant ce que nous avons besoin de savoir pour les bien juger. C'est ainsi que s'ouvrent à nous les âmes fermées d'Henri VI, de Richard III, d'Iago. Une confidence qui trahirait leurs pensées pourrait les perdre; un monologue nous les livre tout entiers sans les trahir.

La révolte de Jack Cade, encouragée sous main par York, a le double avantage de détourner l'attention d'un danger lointain pour la porter vers un danger présent et de répandre des doutes sur la

légitimité des droits d'Henri VI (1). En prenant le nom de Mortimer, Jack Cade oppose d'avance les descendans du troisième fils d'Édouard III à l'héritier du quatrième fils, la branche aînée à la branche cadette. Après lui, le duc d'York peut venir pour « récolter la moisson qu'un autre aura semée. » Lorsqu'il réclamera, à la tête d'une armée, les droits de sa maison, la moitié de l'Angleterre se sera déjà habituée à considérer Henri VI comme un usurpateur. La patience qui convenait à des desseins préparés de très loin fait place maintenant à l'énergie de l'homme assuré de sa force et décidé à brusquer la fortune après l'avoir longtemps ménagée. La prudence calculée de Richard Plantagenet contenait en germe l'audace du vainqueur de Saint-Albans. C'est bien le même caractère qui, dans sa complexité puissante, se développe logiquement de la première à la troisième partie de la trilogie.

L'étude attentive des personnages nous conduit donc à retrouver dans les trois parties d'*Henri VI* l'unité de composition qui semble révéler partout le travail d'une seule main ou tout au moins la révision attentive d'une seule personne. On ne possède aucun texte de la première partie de la trilogie qui soit antérieur à l'édition de 1623; mais un canevas de la seconde et de la troisième partie, qui avait déjà paru en 1594 et en 1595, a été publié de nouveau et mis à la portée de tout le monde par M. Halliwell. On s'est beaucoup demandé en Angleterre et en Allemagne si ces deux vieilles pièces, sensiblement inférieures au texte de 1623, étaient ou non de la main de Shakspeare. On a fait à ce propos de très savantes études de style en comparant le langage et la versification des drames primitifs au langage et à la versification des prédécesseurs de Shakspeare. Miss Lee, qui a étudié la question de très près, croit y reconnaître la main de Marlowe, de Greene et peut-être même de Peele. Voilà bien des collaborateurs pour des pièces publiées sans un seul nom d'auteur. Une fois sur la piste de la collaboration, miss Lee ne veut pas s'arrêter en si beau chemin et, tout en reconnaissant que le texte définitif de la seconde et de la troisième partie d'*Henri VI* appartient surtout à Shakspeare, elle lui donne Marlowe pour collaborateur.

Ce sont là d'innocentes hypothèses qu'il faudrait appuyer sur d'autres fondemens que des ressemblances de rythme et de style pour les faire passer dans le domaine des faits. Shakspeare, nous l'avons déjà dit, a pu s'inspirer de Marlowe et de Greene, ses prédécesseurs au théâtre, sans qu'il soit permis de conclure de ces imi-

(1) L'épisode de Jack Cade est d'une grande beauté, même dans la vieille édition de 1594. Shakspeare seul a pu l'écrire.

tations ou de ces réminiscences fort naturelles à une collaboration dont aucun des contemporains ou des successeurs immédiats de Shakspeare n'a parlé. Avons-nous le droit aujourd'hui, après tant d'années écoulées, de partager entre deux écrivains des œuvres qui ont été si longtemps attribuées à un seul? La hardiesse de miss Lee n'a point cependant paru suffisante au savant M. Furnivall, qui, tout en applaudissant au mérite de son travail, lui a demandé d'aller plus loin encore et de déterminer la part de chaque poète dans la seconde et dans la troisième partie d'*Henri VI*. Son rêve serait de pouvoir dire scène par scène ou plutôt vers par vers : Ceci est du Greene retouché par Shakspeare ; ceci est du Greene retouché par Marlowe ; ceci est du Marlowe retouché par Shakspeare. Si la curiosité de M. Furnivall est satisfaite par le nouveau travail qu'il propose à la bonne volonté de miss Lee, le public s'étonnera un peu de la témérité d'une telle entreprise. La critique conjecturale a du bon, mais à la condition qu'elle ne se surfasse pas elle-même et qu'elle ne prétende point à la certitude. Son excuse, c'est sa modestie. Elle friserait le ridicule si elle voulait apporter une précision rigoureuse dans le développement d'hypothèses qui manquent de bases précises ; elle ne peut guère obtenir un peu de créance que si elle commence elle-même par reconnaître tout ce qui lui manque, bien loin de vouloir déguiser la pauvreté réelle de ses argumens sous le luxe apparent de ses découvertes. Si elle était absolument sincère, elle serait obligée de convenir qu'elle travaille dans le vide, qu'elle ne peut rien garantir de ce qu'elle avance et qu'il n'y a peut-être aucune part de vérité dans les conjectures qu'elle hasarde.

Le seul service réel que puissent nous rendre des études de textes aussi approfondies que celles de miss Lee, — et cela seul suffit pour les justifier, — c'est de nous faire mieux connaître les affinités de Shakspeare avec ses prédécesseurs immédiats et de nous aider à mieux comprendre en quoi il leur est supérieur dès le début. Nous le savions déjà, mais nous le savons encore mieux aujourd'hui, Shakspeare leur doit quelque chose pour la versification et pour la formation de son style ; il ne leur doit presque rien pour le dessin des caractères, encore moins pour l'art de grouper les personnages et de maintenir, à travers la variété et le mouvement rapide des incidens, l'unité dramatique de la composition.

A. Mézières.

JEANNE D'ARC

ET

LES ORDRES MENDIANS

Jeanne d'Arc n'est pas seulement le type le plus achevé du patriotisme, elle est encore l'incarnation de notre pays dans ce qu'il a de meilleur. Il y a dans la physionomie de l'héroïne du xv[e] siècle des traits qui la rattachent à la France de tous les temps, l'entrain belliqueux, la grâce légère, la gaîté primesautière, l'esprit mordant, l'ironie méprisante en face de la force, la pitié pour les petits, les faibles, les malheureux, la tendresse pour les vaincus. De tels dons appartiennent pour ainsi dire à notre tradition nationale, et la libératrice d'Orléans les a possédés à un si haut degré que cette face de son génie a frappé la plupart de ses historiens.

Mais il y a d'autres traits de la physionomie de Jeanne d'Arc, — non moins touchans, quoiqu'ils nous semblent aujourd'hui un peu étranges, — qui portent l'empreinte particulière et comme la marque, non-seulement de la France du xv[e] siècle, mais même des quatre ou cinq années, d'un caractère très original, qui ont précédé sa mission. Et ce que l'on remarque au premier abord, lorsqu'on l'étudie de ce point de vue, c'est l'influence prépondérante que les moines les plus populaires de la fin du moyen âge, les religieux mendians, paraissent avoir exercée sur la nature de sa dévotion et aussi, dans une certaine mesure, sur l'éveil de sa vocation patriotique. Nous croyons avoir comblé une lacune en recherchant curieusement les traces de cette influence, et nous offrons ici au public le résultat de nos recherches. Toutefois, le lecteur voudra bien ne pas se

méprendre sur le but que nous avons poursuivi. Montrer en effet que la Pucelle a trouvé dans le milieu où elle a vécu quelques-uns des élémens de son inspiration, ce n'est diminuer, à le bien prendre, ni son mérite, ni sa grandeur.

I.

L'histoire des ordres mendians au moyen âge est un drame dont la rivalité entre les dominicains ou frères prêcheurs et les franciscains ou frères mineurs forme l'intrigue. Les prêcheurs, dits en France jacobins à cause de leur couvent de la rue Saint-Jacques, l'emportaient généralement par la science sur les religieux des autres ordres. Fiers d'avoir compté dans leurs rangs saint Thomas d'Aquin, ils s'attribuaient au sein de l'église une sorte de suprématie théologique. Aussi, dans les conciles comme à la barre des tribunaux ecclésiastiques, à la cour des princes comme dans les chaires des universités, brillaient-ils partout au premier rang. Moins savans et moins familiers avec les grands de la terre, les franciscains étaient en revanche beaucoup plus mêlés à la vie de tous que les dominicains. Laissant à ceux-ci la primauté dans le domaine du haut enseignement, ils s'adonnaient surtout à la prédication populaire, où ils n'avaient pas de rivaux. Animés d'un zèle vraiment apostolique, ils se tournaient aussi avec ardeur vers ce que nous appelons aujourd'hui les missions étrangères, et les noms des religieux de cet ordre sont en majorité sur la liste des évêques *in partibus infidelium* aux XIVe et XVe siècles. Ce rôle d'apôtres des gentils, entouré de cet attrait de l'inconnu qui frappe toujours l'imagination de la foule, ne contribua pas peu à accroître leur popularité. Gardiens du tombeau du Christ, il n'y avait pas de pays barbare où ils n'eussent pénétré. Une terre nouvelle n'était pas plus tôt découverte que la milice franciscaine, vaillante troupe d'avant-garde, s'empressait d'y porter la parole de Dieu. C'est ainsi que des cordeliers, ayant à leur tête Jean de Baeza, vicaire apostolique, avaient fait partie de l'expédition du Normand Jean de Béthencourt aux îles Canaries, en 1417; ils avaient même fondé dans la plus importante de ces îles, à Forteventura, une église que le pape Martin V érigea en évêché, le 20 novembre 1424, au profit de frère Martin de Las Casas.

Tandis que les frères mineurs se couvraient de gloire dans ces missions lointaines, les frères prêcheurs au contraire compromettaient leur crédit dans de vaines et imprudentes discussions théologiques. Dès la fin du XIVe siècle, en 1387, le célèbre procès de Jean de Montson, où les jacobins renouvelèrent d'un commun accord leurs déclarations antérieures contre l'immaculée concep-

tion, le dogme favori des franciscains, ce procès, disons-nous, leur avait attiré une condamnation solennelle et les avait fait exclure pendant seize ans des cours de l'Université de Paris. Ils avaient été en outre, à l'occasion de ce scandale, expulsés de la cour par Charles VI et Louis, duc d'Orléans, frère du roi, qui jusqu'alors avaient eu l'habitude de choisir leurs confesseurs dans les rangs de la grande famille dominicaine. Seuls entre tous les princes du sang, les ducs de Bourgogne avaient continué de vivre dans l'intimité des frères prêcheurs et de leur témoigner une faveur inaltérable. Quatre religieux de cet ordre, Guillaume de Valan, évêque de Bethléem; Martin Porée, évêque d'Arras; Jean Marchand et Laurent Pignon ou Pinon, évêques de Bethléem, furent successivement les confesseurs de Philippe le Hardi, de Jean sans Peur et de Philippe le Bon. Il ne faut donc pas s'étonner si le fameux docteur Jean Petit, l'apologiste effronté de l'attentat commis par Jean sans Peur sur le duc d'Orléans, appartenait à l'ordre de Saint-Dominique : on saisit maintenant le curieux concours de circonstances qui amena les jacobins à se faire les soutiens et les fauteurs de la cause bourguignonne.

L'effet naturel de cette alliance fut de resserrer les liens qui unissaient déjà les frères mineurs aux chefs du parti armagnac. Le prince qui prit la plus grande part à l'organisation de ce parti, Jean, duc de Berry, avait alors pour confesseur Jean Arnaud, franciscain de la province de Touraine et du couvent de Niort. Après la mort du vieux duc, Yolande d'Aragon, reine de Sicile, duchesse d'Anjou, belle-mère du dauphin Charles, depuis Charles VII, exerça sur ce jeune prince une véritable tutelle et fut l'âme du parti qui soutenait son gendre. Dans ce XVe siècle grossier et bas, la reine Yolande paraît avoir été une personne d'une distinction exquise. Fille de Jean Ier, roi d'Aragon, et d'Yolande de Bar, petite-fille du côté maternel de Robert, duc de Bar, et de Marie, la plus lettrée des sœurs de Charles le Sage, Yolande joignait à la solidité barroise, à la vivacité et à l'énergie catalanes la courtoisie gracieuse de la maison de France. Elle était renommée pour la ferveur de sa piété non moins que pour la finesse de son intelligence et devait prouver une fois de plus qu'une dévote qui a de l'esprit est le plus consommé des diplomates. Avant comme après le décès de Louis II, son mari, qu'elle perdit le 29 avril 1417, la reine de Sicile vécut dans un étroit commerce avec les cordeliers du couvent d'Angers et se plut à montrer une préférence marquée pour les religieux de l'ordre de Saint-François. Pendant sa régence surtout, elle ne cessa de combler cet ordre des plus insignes faveurs. On vit alors les merveilles d'Assise se renouveler jusqu'à un certain point dans la capitale de l'Anjou. Le couvent des franciscains de cette ville devint

le centre d'une propagande pieuse. Yolande elle-même et les plus grandes dames de sa cour venaient s'y exercer à la mortification et à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. C'est là qu'après avoir donné ses biens aux pauvres, la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé, franciscaine du tiers ordre, commença à édifier le monde par ses austérités et à l'étonner par ses miracles. Grâce à la protection d'Yolande, grâce à l'exemple donné par Marie de Maillé et par la célèbre Colette, abbesse du couvent de Besançon et réformatrice des clarisses ou religieuses franciscaines, le mysticisme exalté de saint François eut une renaissance et se mit à refleurir dans des milliers d'âmes qui exhalèrent les plus doux parfums.

Il ne faudrait pas croire que le goût personnel de la reine Yolande fût l'unique cause de sa prédilection pour les cordeliers. Le dévoûment aux intérêts de l'ordre de Saint-François était de vieille date une des traditions les plus chères à la dynastie angevine. En souvenir de saint Louis de Marseille, de la maison royale de Sicile, mort en 1297 sous l'habit des frères mineurs et canonisé en 1317 par le pape Jean XXII, en souvenir de ce saint et vénéré personnage, les rejetons des deux maisons d'Anjou-Sicile et d'Aragon, qui se disputèrent avec acharnement, de 1419 à 1443, la succession de la reine Jeanne de Naples, avaient la prétention les uns et les autres d'appartenir en quelque sorte par droit de naissance à la famille franciscaine. De là vient que plusieurs princes et princesses de ces deux maisons, dont les mausolées subsistent encore, ont tenu à honneur de s'y faire représenter sous le costume de l'ordre de Saint-François. Il y eut même des infans et des infantes d'Aragon qui prononcèrent des vœux et embrassèrent la règle franciscaine. Au commencement du xve siècle, une cousine de la duchesse d'Anjou, nommée aussi Yolande, était abbesse du couvent des clarisses de Valence. La reine de Sicile resta toute sa vie fidèle à ces traditions et les transmit à ses enfans. En 1423, on trouve à la cour de Marie d'Anjou, en qualité de confesseur, un cordelier appelé frère Jean Raphaël, qui fut alors chargé de négociations importantes auprès du pape Martin V. De 1407 à 1435, on constate sans peine dans le recrutement de l'épiscopat le contre-coup de ces préférences princières pour l'un ou l'autre des deux ordres mendians entre lesquels se partageait surtout la faveur publique. Pendant cette période, plusieurs frères prêcheurs attachés à la maison des ducs de Bourgogne obtiennent d'importantes prélatures, tandis que des frères mineurs occupent un certain nombre de sièges épiscopaux, grâce à la protection des chefs du parti armagnac. Ce double courant d'influence paraît s'être fait sentir jusque dans le choix des inquisiteurs de la foi, quoique cet

office purement ecclésiastique fût exclusivement à la nomination du saint-siège. Il est du moins remarquable que, dans le même temps où le dominicain Jean Graverent se voyait attribuer la répression de l'hérésie dans la France anglo-bourguignonne, c'était au contraire à des franciscains, à Antoine Ailland, à Pons Feugeyron, à Pierre Fabre, que les papes Benoît XIII et Martin V déléguaient successivement leurs pouvoirs en matière de foi dans le Lyonnais, le Dauphiné et la Provence, pays soumis à l'autorité de Charles VII ou de sa belle-mère Yolande.

La reine de Sicile et le roi de France son gendre accordèrent une protection toute spéciale aux franciscains dits de l'observance. Les observans étaient ainsi appelés parce qu'ils faisaient profession d'observer plus strictement que les autres franciscains, connus sous la dénomination de conventuels, la règle de Saint-François. Née en Italie, où Paulet de Foligno en avait semé les premiers germes dès 1368, fécondée et propagée dans les premières années du xve siècle par les prédications enthousiastes de Bernardin de Sienne, l'observance n'avait pas tardé à se répandre dans les diverses parties de la chrétienté. En France notamment, cette réforme avait fait les progrès les plus rapides, surtout dans les provinces centrales, où la reine Yolande, pour des motifs politiques que nous indiquerons tout à l'heure, en avait favorisé le développement de tout son pouvoir. A l'époque de Jeanne d'Arc, le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Touraine ne possédaient pas moins de six couvens d'observans, ceux de Laval, de Bressuire, de Cholet, d'Amboise, de Fontenay-le-Comte et un sixième dont nous ne connaissons que le nom latin et qui était situé à huit lieues de Poitiers. La fondation de la plupart de ces couvens remontait à quelques années seulement, et la duchesse d'Anjou ou les dames de sa cour y avaient présidé. La maison de Cholet, fondée en 1406 par Marie de Montalais, était considérée comme la maison mère de tous les observans de France, et un chapitre général de l'ordre s'y était tenu le 29 janvier 1419. Quelques années auparavant, en 1414, un autre couvent d'observans avait été établi à Varennes, au diocèse de Reims, par le cardinal Louis de Bar, oncle maternel de la reine Yolande. C'est également pendant les années qui précédèrent ou suivirent immédiatement l'apparition de la Pucelle que Moulins, Aigueperse, Castres, le Puy virent s'élever, avec le concours des princes de la maison de Bourbon et sous les auspices de Colette de Corbie, des couvens de religieuses franciscaines de l'observance, dites en France colettines, du nom de la grande réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire. Les clarisses réformées eurent aussi leur part des faveurs des princes angevins, car nous savons que l'observance fut introduite dès 1431 dans le monastère fondé, en 1420, à

Pont-à-Mousson, par René d'Anjou, duc de Bar, fils cadet de la reine de Sicile.

Si l'on considère tout cet ensemble de faits, on sera tenté de croire qu'il y eut comme un pacte d'alliance tacite, mais intime, entre la maison d'Anjou et par suite celle de France, d'une part, les religieux franciscains et particulièrement les cordeliers de l'observance, de l'autre, pendant la première moitié du XVe siècle. Sans méconnaître ici l'influence de la rivalité séculaire entre les deux principaux ordres mendians, c'est surtout dans les intérêts des princes angevins en Italie qu'il faut chercher la véritable explication de cette alliance. En 1420, Louis III d'Anjou, fils aîné de la reine Yolande, cédant à l'invitation du pape Martin V, s'était décidé à passer en Italie pour y faire valoir ses prétentions sur le royaume de Naples. Le souverain pontife, qui était un Colonna, appartenait à une famille attachée par tradition au parti des princes français dans la péninsule. D'ailleurs, il ne voyait dans Alphonse V, compétiteur de Louis d'Anjou, que le partisan obstiné de Pierre de Luna, auquel le roi d'Aragon avait donné asile dans ses états après les deux dépositions prononcées contre Benoît XIII par les conciles de Pise et de Constance. En outre, il ne pouvait pardonner à ce prétendant d'avoir entièrement dépouillé le saint-siège de la collation des bénéfices dans les Deux-Siciles. Aussi Louis III, battu dans plusieurs rencontres par son rival, avait trouvé asile à Rome, et bientôt même, sur les pressantes instances du pape, avait été adopté, le 21 juin 1423, par la reine Jeanne de Naples. L'anti-pape Benoît XIII étant venu à mourir l'année suivante, Alphonse V avait reconnu son successeur, Gilles de Mugnos, élu par les deux cardinaux de l'obédience de Pierre de Luna. C'était une déclaration de guerre au pontife romain, et Martin V avait répondu à cet acte d'hostilité en redoublant d'efforts pour ruiner de fond en comble l'influence du roi d'Aragon dans les Deux-Siciles. Non content de mettre au service de Louis d'Anjou la redoutable épée de François Sforza, le pape avait servi non moins utilement les intérêts du prince français en déchaînant contre l'Aragonais la fougueuse et triviale éloquence des religieux de l'ordre de Saint-François. Cet ordre jouissait alors en Italie, principalement dans le sud de la péninsule, d'une popularité sans égale. Quelques années auparavant, un de ses membres, le Candiote Pierre Philarge, avait ceint la tiare sous le nom d'Alexandre V. Au moment où éclata la lutte entre Louis d'Anjou et Alphonse d'Aragon, trois religieux remplissaient l'Italie du bruit de leurs prédications et de la renommée de leurs vertus, et ces trois religieux, Bernardin de Sienne, Jean Capistran et Mathieu Cimarra, étaient des franciscains de l'observance. Deux d'entre eux, Capistran et Cimarra, tiraient leur origine, le premier d'Aquila, dans les

Abruzzes, le second de la Sicile. Cette circonstance dut ajouter encore à l'effet produit par l'ardente parole de ces saints personnages lorsqu'on les vit entreprendre une sorte de croisade en faveur du prince angevin contre son impie rival resté l'unique défenseur du schisme qui déchirait l'église depuis un demi-siècle.

L'effet de cette propagande fut d'autant plus profond que, grâce à la connivence du pape Martin V, la politique angevine en Italie exploita à son profit, depuis 1420 jusqu'au 26 juillet 1429, date de la renonciation d'Alphonse V au schisme, l'un des mouvemens religieux les plus originaux et les plus puissans de la fin du moyen âge. Comme, en 1428 et 1429, l'agitation patriotique contre les Anglais mit à profit ce même mouvement dans notre pays, aussitôt que les cordeliers de l'observance l'y eurent propagé, il importe de l'étudier au-delà des monts, où l'on en trouve le point de départ, si l'on veut bien saisir l'étrange physionomie de frère Richard et remonter à la source de l'un des courans dont s'est alimenté le génie de Jeanne d'Arc.

II.

Dès les premières années du xve siècle, un dominicain catalan, le fameux Vincent Ferrier, avait remué l'église et agité les imaginations d'une indicible terreur. Il annonçait dans le style et avec le geste des anciens prophètes d'Israël la prochaine venue de l'Antéchrist. Les prédictions du saint homme avaient eu d'autant plus de retentissement dans les âmes que la chrétienté, déchirée au dedans par le schisme, menacée au dehors par les armes victorieuses des Turcs, saignait alors des plus mortelles blessures. Aussi, sous les foudres d'éloquence de ce sombre Espagnol, les angoisses de l'an mille avaient jusqu'à un certain point ressaisi le monde.

Après la mort de Vincent Ferrier, la doctrine qu'il avait prêchée avait retrouvé un interprète non moins puissant dans la personne d'un autre dominicain, nommé Mainfroi de Verceil. Vers 1420, ce dernier parcourait l'Italie septentrionale d'où il était originaire; il se faisait suivre d'une foule en haillons que sa parole avait pour ainsi dire affolée. Tel était l'effet produit par ses prédications que les enfans abandonnaient leurs parens, les femmes leurs maris, pour s'attacher à ses pas. Il se présenta un jour à Florence, avec cette escorte, devant le pape Martin V, qui en fut effrayé et se hâta de prendre les mesures les plus sévères pour calmer cette effervescence.

Comme Vincent Ferrier avait dit que l'Antéchrist était né en 1403, les années qui se succédaient ne faisaient qu'accroître la terreur des populations. Cette terreur était arrivée à son comble en

1425, principalement dans cette partie de l'Italie qui avait retenti des sinistres prédictions de Mainfroi de Verceil. Ce fut alors qu'un franciscain de l'observance, le célèbre Bernardin de Sienne, eut l'idée de recommander aux fidèles un procédé facile et en quelque sorte matériel de dévotion propre à calmer leur épouvante. Ce procédé consistait à rendre un culte extérieur au nom de Jésus, à tous les signes visibles, à toutes les représentations matérielles de ce nom. Bernardin portait partout avec lui une image où le mot Jésus se détachait en lettres d'or au milieu d'une gloire; et quand il avait fini de prêcher, il présentait cette image aux fidèles en les invitant à se mettre à genoux et à l'adorer. Quiconque avait soin de se munir d'une image de ce genre et d'en orner sa demeure pouvait défier toutes les puissances du mal. Peu importait la venue imminente de cet Antéchrist dont on parlait tant : l'adorateur du nom de Jésus n'avait rien à craindre de lui.

Bernardin eut un succès immense et fut bientôt le prédicateur le plus populaire de toute l'Italie. Les franciscains ou cordeliers, rivaux naturels des frères prêcheurs, mirent d'autant plus de zèle à répandre ce nouveau mode de dévotion que le saint religieux qui l'avait introduit était une des gloires de leur ordre et qu'ils réduisaient ainsi presque à rien le prestige de la doctrine dominicaine de l'Antéchrist. Deux des principaux disciples de Bernardin de Sienne, le Napolitain Jean Capistran et le Sicilien Mathieu Cimarra, contribuèrent surtout à propager, chacun dans le pays d'où il tirait son origine, la doctrine du maître. Ils y apportèrent même une modification importante en faisant prévaloir l'usage de joindre dans une adoration commune les deux noms de Jésus et de Marie. Sous l'influence de leurs prédications, la coutume s'établit dans l'Italie méridionale de décorer du nom de Jésus la façade des habitations, et de nombreux couvens s'élevèrent, en Sicile surtout, sous le vocable de Sainte-Marie de Jésus.

Faut-il compter parmi les ancêtres de Bernardin de Sienne ces pauvres du Christ, vulgairement appelés jésuates, que l'on vit apparaître au-delà des monts dès la seconde moitié du XIVe siècle et qui reconnaissent pour fondateur Jean Colombin, originaire de Sienne comme Bernardin? Nous n'oserions l'affirmer, bien que le nom des adeptes de ce petit ordre religieux semble indiquer une dévotion particulière au nom de Jésus et qu'une bulle du pape Martin V en leur faveur, datée du 21 octobre 1428, ait suivi presque immédiatement l'approbation, en cour de Rome, des pratiques pieuses recommandées par le prédicateur franciscain. Les jésuates avaient pour armes un nom de Jésus avec des rayons d'or en champ d'azur et au-dessous une colombe blanche, par allusion à leur fondateur saint Jean Colombin. Jeanne d'Arc, qui subit profondément, comme

nous le montrerons tout à l'heure, l'influence de la dévotion au nom de Jésus propagée par Bernardin de Sienne, eut des armoiries personnelles, dont un chroniqueur de la première moitié du xve siècle nous a donné la description. « Elle fit faire, dit le greffier de l'hôtel de ville de La Rochelle, au lieu de Poitiers, son étendard, où il y avait un écu d'azur, et un coulon (pigeon) blanc était dans cet écu, lequel coulon tenait un rôle en son bec où il y avait écrit : « De par le roi du ciel. » Il résulte avec évidence de ce curieux rapprochement que la Pucelle adopta pour ses armes personnelles les armes mêmes des jésuates ou colombins. On en peut conclure aussi, non-seulement qu'il y avait une parenté étroite entre les dévots de l'école de Bernardin de Sienne et leurs prédécesseurs les jésuates, mais encore que, de l'Italie, son berceau, la nouvelle dévotion se répandit en quelques années dans les autres contrées de l'Europe.

Il était impossible que des succès aussi prompts, aussi éclatans, n'éveillassent point la jalousie des autres ordres mendians et surtout de l'ordre des dominicains. Une lutte ardente s'engagea entre Mainfroi de Verceil et Bernardin de Sienne, entre l'antéchristisme et son antidote, la dévotion au nom de Jésus. Au commencement de 1427, Bernardin prêchait le carême à Viterbe, lorsqu'il fut invité par le saint-père à se rendre immédiatement à Rome pour y répondre à une accusation d'hérésie. On avait dénoncé au pape Martin V, comme entachée d'idolâtrie, cette dévotion aux images ou représentations matérielles du nom de Jésus que le pieux cordelier s'efforçait d'introduire. Les principaux auteurs de ces dénonciations étaient des frères prêcheurs et des ermites de Saint-Augustin, qui avaient compulsé avec le plus grand soin tous les écrits de Bernardin de Sienne afin d'y trouver des chefs d'accusation contre lui. Les cordeliers, comprenant qu'on les voulait frapper dans la personne du plus illustre d'entre eux, se levèrent tous comme un seul homme pour détourner le coup qui les menaçait. Jean Capistran et Mathieu Cimarra accoururent à Rome, où ils avaient à cœur de concourir à la défense de leur maître.

Capistran, dont la foi enthousiaste devait, trente ans plus tard, faire reculer devant Belgrade les hordes de Mahomet II, Capistran se trouvait alors à Aquila, sa patrie. Aussitôt qu'il apprend l'accusation qui pèse sur Bernardin de Sienne, il arbore une bannière où resplendit le nom de Jésus et décide sans peine un certain nombre d'habitans de sa ville natale à le suivre. En chemin, son escorte se grossit peu à peu de tous les fidèles zélés qu'il rencontre et qu'il entraîne sur ses pas. Lorsqu'il fait son entrée dans Rome, cette escorte est devenue une armée. Capistran, qui porte la sainte bannière, s'avance le premier, et ses prosélytes le suivent en chantant

un cantique composé en l'honneur du nom de Jésus. Une multitude exaltée exerce presque toujours sur une autre foule qui la contemple une attraction plus ou moins communicative. Électrisés par ce spectacle, les Romains eux-mêmes s'empressent de se joindre à la manifestation et la rendent ainsi plus imposante.

De tels détails ont leur prix et méritaient peut-être une mention parce qu'ils donnent la mesure de la popularité dont jouissait déjà la dévotion mise en cause. Du reste, l'issue du procès de 1427 fut entièrement favorable à Bernardin de Sienne. A la suite d'un débat contradictoire, la cour de Rome reconnut solennellement l'orthodoxie des pratiques recommandées par le prédicateur de Viterbe, et le culte extérieur rendu au nom de Jésus, soit seul, soit associé au nom de Marie, fit dès lors partie intégrante de la liturgie catholique.

La victoire remportée par Bernardin de Sienne sur ses adversaires fut considérée par les frères mineurs comme un triomphe de l'ordre tout entier. Le 8 juin 1427, un chapitre général se tint à Verceil, au diocèse de Casal, où l'on proclama solennellement ce triomphe. Les vicaires provinciaux, les prieurs de couvens, les simples religieux qui assistèrent au chapitre de Verceil, furent invités à user de toute leur influence afin de propager dans les diverses parties de la chrétienté la dévotion au nom de Jésus. Entraînés par l'exemple de leurs frères d'Italie, les observans cismontains se mirent aussitôt à l'œuvre pour répandre autour d'eux cette dévotion nouvelle; et l'on s'expliquera la digression, trop longue peut-être, où nous nous sommes laissé entraîner dans les pages qui précèdent, si nous ajoutons que l'un des missionnaires qui se dévouèrent en France à la propagande franciscaine, le seul dont l'histoire ait conservé le souvenir, fut le célèbre frère Richard.

III.

C'est au moment où, grâce aux actives démarches de Jean l'Aiguisé, évêque de Troyes, les prélats de la province de Sens venaient de se réunir en synode à Paris pour s'opposer à la levée d'un double décime mis par Bedford sur le clergé de France, que l'on entend parler pour la première fois de ce personnage dont les sermons ne tardèrent pas à inspirer de l'ombrage à l'administration anglaise, parce qu'on y trouvait comme un écho des sentimens qui animaient alors le haut clergé contre les envahisseurs. Prononcés du 16 avril au 10 mai 1429, ces sermons ne se rapportent pas directement à notre sujet. La libératrice d'Orléans a complètement échappé à leur influence, puisque le premier acte de sa glorieuse mission était dès lors sur le point de s'accomplir. Cependant l'épisode parisien pro-

jette une si vive lumière sur la mission champenoise qui l'a précédé qu'on nous pardonnera d'en dire quelques mots.

Avant de se faire entendre dans la capitale du royaume où sans doute Jean l'Aiguisé l'avait appelé, frère Richard avait pris les diocèses de Troyes et de Châlons pour théâtre de ses prédications. Grâce à la connivence des évêques de ces deux diocèses, dont le dévoûment à la cause française n'attendait pour éclater qu'une occasion favorable, le missionnaire franciscain avait provoqué dès la fin de 1428, dans toute la Champagne méridionale et orientale, une sorte d'agitation où le sentiment patriotique se couvrit peut-être, comme il est arrivé souvent, du masque de l'exaltation religieuse. Entrepris pour ainsi dire à la veille du départ pour Chinon et dans un pays voisin de la vallée de la Meuse, ce premier apostolat n'a pu manquer, selon nous, d'exercer une influence au moins indirecte sur la mission de Jeanne d'Arc.

Frère Richard semble avoir réalisé l'idéal du prédicateur populaire. Il était doué au plus haut degré de cette verve entraînante qui maîtrise les multitudes. Servi par une voix puissante, il pouvait parler en plein air pendant toute une matinée sans ressentir aucune fatigue. Tour à tour sombre et jovial, impétueux et tendre, ce cordelier savait à merveille comment on captive et comment on retient l'attention de la foule. Pendant les trois semaines qu'il passa à Paris, frère Richard fit une dizaine de sermons, soit du haut de la chaire des églises, soit sur une estrade élevée au cimetière des Innocens; et ces sermons, qui duraient depuis cinq heures du matin jusqu'à dix ou onze heures, n'eurent jamais moins de cinq ou six mille auditeurs. Apprenant un jour que le saint homme devait prêcher le dimanche suivant à Saint-Denis, ses admirateurs, au nombre de six mille, allèrent camper dès la veille près de cette ville à la belle étoile pour être plus sûrs de pouvoir assister à son sermon et pour ne rien perdre de ses paroles. Après l'avoir entendu tonner contre le jeu et le luxe, on vit les bourgeois de Paris et leurs femmes allumer à l'envi dans les rues plus de cent brasiers pour y jeter pêle-mêle, ceux-là leurs damiers, cartes, dés, billes et billards, celles-ci leurs atours de tête, bourrelets, crêpés, baleines, cornes et queues. Amener des Parisiennes à faire ainsi le sacrifice de leurs colifichets, y eut-il jamais plus beau triomphe oratoire et qui témoigne mieux combien l'éloquence du prédicateur était irrésistible? Aussi, le mardi 10 mai, lorsqu'après la clôture des séances du concile le fougueux franciscain ne se crut plus en sûreté dans la capitale et prit le parti de s'en éloigner, chacun pleura, dit l'auteur du *Journal d'un bourgeois de Paris,* comme s'il avait vu porter en terre son meilleur ami.

Frère Richard disait qu'il arrivait de Jérusalem, où des religieux

de son ordre étaient dès lors et sont encore aujourd'hui, comme chacun sait, les gardiens du tombeau du Christ. Il y avait rencontré, ajoutait-il, des bandes de Juifs allant visiter à Babylone l'Antéchrist, né dans cette ville depuis nombre d'années et qui leur devait rendre bientôt l'héritage d'Israël. Brodant sur ce thème avec la fantaisie la plus audacieuse, il faisait retentir aux oreilles des Parisiens épouvantés la trompette du jugement dernier. Il parlait de l'année 1430 comme devant amener les plus merveilleuses choses que l'on eût jamais vues. En prévision de ces éventualités aussi prochaines que redoutables, il recommandait comme un infaillible moyen de salut la dévotion au nom de Jésus. Sur ses exhortations, les habitans de Paris avaient fait fabriquer et portaient partout avec eux des médailles de plomb où était gravé le monogramme du nom de Jésus. Quatre mois plus tard, ils mirent ces médailles en pièces ou les jetèrent dans la Seine lorsqu'ils apprirent que leur prédicateur de prédilection s'était ouvertement déclaré pour les Armagnacs et les venait assiéger en compagnie de la Pucelle.

Après ce que nous avons dit plus haut du mouvement religieux pendant le premier quart du XVe siècle, il est facile de reconnaître, tant dans les doctrines que dans les pratiques dont nous venons de donner le résumé, la double influence de Vincent Ferrier et de Bernardin de Sienne. La doctrine de l'Antéchrist était empruntée au premier, la dévotion du nom de Jésus au second. Du reste, frère Richard reconnaissait hautement pour maîtres ces deux hommes de Dieu et se proclamait avec fierté leur disciple. Il considérait Bernardin de Sienne notamment comme ayant plus fait à lui seul pour la conversion et l'édification des âmes que tous les prédicateurs des deux siècles précédens mis ensemble.

La mission prêchée dès la fin de 1428 dans les diocèses de Troyes et de Châlons nous est malheureusement moins bien connue que celle qui eut tant de succès à Paris aux mois d'avril et de mai de l'année suivante. Toutefois, comme il ne s'est écoulé entre la première et la seconde qu'un intervalle très court, il n'est pas douteux que frère Richard dut se montrer aux Champenois tel qu'il allait bientôt apparaître aux Parisiens. Vers l'Avent de Noël, c'est-à-dire pendant la seconde quinzaine de décembre, il réunit les fidèles autour de sa chaire à Troyes, puis à Châlons, et certaine recommandation relative à l'ensemencement des fèves, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, donne même lieu de croire qu'il se fit entendre aussi dans beaucoup d'églises rurales de la région comprise entre ces deux villes.

Le but principal et le résultat le plus important de cette mission fut certainement de répandre dans cette partie de la Champagne

la dévotion au nom de Jésus que Bernardin de Sienne venait de mettre à la mode en Italie. Quoiqu'il ne nous reste aucun témoignage sur cette propagande, elle n'en est pas moins certaine. Nous savons que frère Richard s'y livra avec ardeur dans tous les pays qui furent le théâtre de ses prédications. Ce n'est pas seulement à Paris qu'il persuada à ses auditeurs, ainsi qu'on l'a vu de porter en guise d'amulettes des médailles frappées à l'empreinte du nom de Jésus. A Orléans, où il se trouvait avec le titre de « prêcheur de la ville » pendant le carême de 1431, nous lisons dans les comptes municipaux qu'un graveur, nommé Philippe ou Philippot d'Orléans, exécuta moyennant six saluts un « Jésus en cuivre » qui lui avait été commandé par frère Richard.

Dans ses pérégrinations à travers la Champagne, il avait soin de dire partout où il passait, comme il le répéta plus tard à Paris, qu'il arrivait de Jérusalem, et cette qualité de pèlerin des lieux saints ne devait pas peu contribuer à accroître encore le prestige de sa parole. Il en rejaillissait surtout une singulière autorité sur ses prédictions relatives à la prochaine venue de l'Antéchrist. Ces prédictions étaient l'un des thèmes favoris de son éloquence. Frère Richard y trouvait le levier dont il avait besoin pour pousser les fidèles à embrasser les pratiques de dévotion qu'il recommandait. Il y trouvait aussi l'occasion de réveiller par d'adroites allusions dans l'âme de ses auditeurs des sentimens de patriotisme que la conquête anglaise n'avait pu éteindre. L'ordre auquel il appartenait avait été amené, par un concours de circonstances rappelé plus haut, à prendre parti en Italie aussi bien qu'en France pour la maison d'Anjou et par suite pour Charles VII, gendre de la reine de Sicile. Il prêchait en un moment où les projets financiers de Bedford venaient de soulever dans le clergé et surtout dans l'épiscopat une réprobation unanime. Les diocèses de Troyes et de Châlons, où il exerçait son apostolat, avaient pour chefs des prélats que leurs traditions de famille rattachaient étroitement à la cause française. L'évêque de Châlons notamment, Jean de Saarbruck, était l'oncle de ce damoiseau de Commercy, l'un des partisans les plus dévoués de Charles VII dans la vallée de la Meuse. Il ne faut donc pas s'étonner si frère Richard mit à profit le thème commode de la venue de l'Antéchrist pour lancer des citations à double entente et faire de la propagande en faveur du roi légitime. Il ne craignait pas d'annoncer à mots couverts aux fidèles qui se pressaient pour l'entendre la prochaine arrivée d'un libérateur. « Semez, leur disait-il, semez, bonnes gens, semez foison de fèves, car celui qui doit venir viendra bien bref. » De tels sous-entendus étaient facilement devinés par ses auditeurs, et l'on comprend l'action puissante que devait avoir sur des populations impatientes du joug anglais cette triviale

et familière éloquence. On suivit de point en point les conseils du prédicateur, et nous savons par le témoignage d'un contemporain que les fèves, semées suivant les recommandations du cordelier, contribuèrent beaucoup à nourrir l'armée royale, lorsqu'elle fit le trajet de Troyes à Châlons dans la campagne du sacre. « L'armée du roi se tint là (devant Troyes) ainsi comme à siège par l'espace de cinq jours. Durant lesquels souffrirent ceux de l'ost (armée) plusieurs malaises de faim, car il y en avait de cinq à six mille qui furent près de huit jours sans manger pain. Et de fait beaucoup seraient morts de famine, n'eût été l'abondance des fèves qu'on avait semées cette année de l'avis d'un cordelier nommé frère Richard qui, dès l'Avent de Noël et auparavant, avait prêché par le pays de France en divers lieux. » Il résulte de ce passage que frère Richard, avant de se rendre à Paris, où il prêcha du 16 avril au 10 mai 1429, avait fait retentir toute la Champagne, et notamment le diocèse de Troyes, des éclats de sa parole profondément populaire, entraînante et patriotique. Aussi les habitans de Châlons, dans une lettre qu'ils adressèrent aux bourgeois de Reims le 5 juillet, quelques jours avant le sacre de Charles VII, parlent-ils de ce prédicateur comme d'une ancienne connaissance. « Les habitans de Châlons, ayant été avisés par les bourgeois de Troyes de l'arrivée du dauphin et ayant appris que les lettres de Jeanne la Pucelle avaient été portées dans la dite ville de Troyes par un nommé frère Richard le prêcheur, en informèrent à leur tour les habitans de Reims, leur mandant qu'ils avaient été fort ébahis du dit frère Richard d'autant qu'ils l'avaient considéré jusqu'alors comme un très bon prud'homme, mais qu'il était devenu sorcier. » Non content d'annoncer l'arrivée de ce libérateur en termes vagues, frère Richard, précisant davantage ses prophéties, ajoutait que Dieu l'avait chargé d'apporter aux populations une autre grande nouvelle. Cette nouvelle, c'était que l'année 1429 amènerait les plus merveilleuses choses que l'on eût jamais vues, et il citait des versets de l'Apocalypse à l'appui de ses prédictions.

Jeanne d'Arc est-elle entrée en relations avec frère Richard dès cette époque où il mettait en émoi les populations de la Champagne orientale ? Elle l'a nié trop formellement devant ses juges, deux ans plus tard, pour qu'on puisse mettre en doute la sincérité de son témoignage : « Interrogée si elle connut onques frère Richard, elle a répondu : — Je ne l'avais onques vu, quand je vins devant Troyes. » Mais de ce que la Pucelle n'a pas connu personnellement frère Richard à la fin de 1428, on aurait tort de conclure que le retentissement des prédications de ce cordelier n'a pu arriver jusqu'à elle.

Domremy, son village natal, alors compris dans le diocèse de

Toul, n'en était pas moins situé presque sur les confins de l'évêché de Châlons; et en supposant que le franciscain Henri de Vaucouleurs, évêque de Christopolis, suffragant de l'évêque de Toul, n'ait point tenu à faire entendre aux fidèles de ce dernier diocèse un prédicateur de son ordre aussi éloquent que frère Richard, les deux vallées contiguës de la Marne et de la Meuse entretenaient l'une avec l'autre un commerce trop intime pour qu'une parole dont les éclats agitaient la première n'eût pas aussitôt un écho dans la seconde.

Couverte alors plus encore qu'aujourd'hui d'épaissses forêts de chênes, la région de la Meuse supérieure engraissait une énorme quantité de porcs, nourris à la glandée, qu'on exportait jusqu'à Paris. Le résultat de ce commerce était un va-et-vient continuel entre les pays de « paisson, » tels que Greux, Domremy, Darney-aux-Chênes, — pour ne citer que ces trois villages entre beaucoup d'autres, — et les marchés de Châlons ou de Troyes. Une autre source, et non la moins active, de communications incessantes entre les deux vallées, c'était l'importante corporation de chaudronniers que posséda pendant tout le moyen âge le village d'Urville-en-Bassigny, situé à quelques lieues seulement de Domremy. Ces chaudronniers semblent avoir joui, au XVe siècle du moins, d'une vogue plus grande encore que les fameux poêliers de Villedieu, en Basse-Normandie. Les rétameurs, les fondeurs d'Urville n'exerçaient pas seulement leur industrie en Champagne, en Barrois et en Lorraine; ils rayonnaient au loin et, vers l'époque de la mission de la Pucelle, on en compte jusqu'à cinq dans la seule ville de Rouen, où ils semblent avoir formé une petite colonie. Ces chaudronniers étaient toujours sur les routes. Deux d'entre eux, Nicolas Saussart et Jean Chando, se trouvaient dans leur pays, au moment où Jeanne le quitta, vers la fin de février 1429; ils allaient eux-mêmes partir pour Rouen. Dès qu'ils furent arrivés dans cette ville, ils racontèrent ce qu'ils avaient vu à un troisième chaudronnier, leur compatriote, arrivé avant eux dans la capitale de la Normandie. Ce dernier, nommé Jean Moreau, habitait encore Rouen en 1456 et fut entendu comme témoin dans le procès de réhabilitation. Un quatrième chaudronnier, Husson Lemaistre, originaire d'Urville et établi à Rouen comme les trois premiers, assistait à Reims le 17 juillet 1429 au sacre de Charles VII; il y rencontra le père et l'un des frères de la Pucelle, qui n'appelaient sa femme que « ma payse. » Sans parler de ces deux industries spéciales qui appartenaient plus en propre à Domremy et aux villages avoisinans, les célèbres foires de Troyes avaient établi depuis des siècles des relations périodiques entre le pays que Jacques d'Arc, père de Jeanne, était venu habiter et la province de Champagne où il avait vu le jour. Les

rapports résultant du négoce se trouvaient ainsi resserrés encore par les liens de parenté et peut-être même d'intérêt qui rattachaient la famille d'Arc au berceau de son chef.

Nous n'avons pas encore parlé d'une troisième classe de voyageurs par l'entremise desquels les nouvelles religieuses devaient se transmettre rapidement entre les trois diocèses de Toul, de Châlons et de Troyes; nous voulons parler des pèlerins. De même que les Champenois se laissaient volontiers attirer en Lorraine par la vogue de tel pèlerinage renommé, Saint-Nicolas près Nancy, par exemple, les Lorrains et les Barrois, de leur côté, montraient une prédilection particulière pour certains sanctuaires de la Champagne, notamment pour Notre-Dame de l'Épine, près Châlons. Précisément à l'époque où frère Richard prêchait dans cette dernière région, on y célébra une solennité qui dut attirer un grand concours de pèlerins. L'église abbatiale de Bassefontaine, au diocèse de Troyes, prétendait être en possession, de temps immémorial, d'un de ces nombreux doigts de saint Jean-Baptiste que la complaisance du clergé avait multipliés avec une profusion vraiment excessive sur tous les points de la France. Le 24 novembre 1428, Jean l'Aiguisé accorda quarante jours d'indulgence aux fidèles qui viendraient prier dans cette église. Comme la dévotion à saint Jean n'était pas moins populaire dans la vallée de la Meuse que dans celle de la Marne, il ne serait pas impossible que l'appel de l'évêque de Troyes eût été entendu bien au-delà des limites de son diocèse.

Si l'on n'admet pas avec nous que Jeanne d'Arc subit, au moins indirectement, l'influence de la mission prêchée en Champagne dès la fin de 1428, il est difficile d'expliquer non-seulement certaines pratiques de dévotion très caractéristiques dont nous parlerons tout à l'heure et qui sont antérieures à la première entrevue de la Pucelle avec ce cordelier, mais encore le fait le plus saillant de cette entrevue, telle qu'elle est racontée par l'anonyme de la Rochelle. Or le récit de cet anonyme, rédigé par un contemporain et, selon toute vraisemblance, sur le rapport d'un témoin oculaire, nous paraît d'autant plus précieux que, loin d'être en contradiction avec la déposition de Jeanne devant ses juges de Rouen, comme on pourrait le croire au premier abord, il en fournit au contraire, quand on le comprend bien, la seule explication plausible.

Selon ce curieux récit, frère Richard se trouvait à Troyes au moment où la Pucelle arriva sous les murs de cette ville dans sa marche sur Reims. Traqué sournoisement à Paris deux mois auparavant par l'administration anglaise, il avait sans doute regagné la Champagne, premier théâtre de sa propagande, en

même temps que l'évêque Jean l'Aiguisé et immédiatement après la clôture de la session du concile provincial, dont les dernières séances avaient coïncidé avec ses tumultueuses prédications. Aussitôt qu'il apprit l'arrivée de la libératrice d'Orléans, il se rendit au camp français pour lui offrir ses hommages, et, du plus loin qu'il l'aperçut, s'agenouilla devant elle. Jeanne, imitant alors son exemple, s'agenouilla aussi devant le saint homme. Ces génuflexions furent suivies d'un long entretien où les deux interlocuteurs se comblèrent réciproquement de marques de déférence. Rentré dans Troyes, frère Richard ne cessa de faire des sermons par les rues et sur les places publiques jusqu'à ce qu'il eut amené les habitans à ouvrir leurs portes au roi légitime. Afin de prévenir toute pensée de résistance, il appela la terreur et la superstition à son aide. Il disait, entre autres choses, que la Pucelle avait pénétré aussi avant dans les secrets de Dieu que les plus grands saints du paradis, si l'on excepte saint Jean-Baptiste, et qu'elle était capable, si elle le voulait, de s'élever dans les airs avec l'armée de Charles VII pour s'introduire chez eux par-dessus leurs remparts. Il comptait bien que ses auditeurs, impatiens du joug anglais, ne demanderaient pas mieux que de se laisser convaincre, et il ne se trompait pas. Le cri de « Vive le roi ! » s'échappant de toutes les poitrines, répondit comme par enchantement aux exhortations du prédicateur, et bientôt une députation de notables, qu'accompagnait sans doute l'ardent cordelier, alla porter au roi de France l'expression du dévoûment, et à Jeanne d'Arc, le témoignage de la reconnaissante admiration des habitans de Troyes.

Quand on rapproche ce récit de la déposition consignée dans un des interrogatoires de Rouen, on demeure convaincu que l'anecdote racontée par Jeanne à ses juges ne se peut rapporter qu'à une seconde entrevue, postérieure d'un jour ou deux à celle dont on vient de lire le résumé. Dans l'intervalle écoulé entre ces deux entrevues, la Pucelle entendit sans doute parler des bruits ridicules que le prédicateur favori des Troyens avait répandus sur son compte. Tout en applaudissant au but patriotique poursuivi par ce religieux, elle avait trop de droiture, elle détestait trop le charlatanisme pour ne pas se trouver blessée de l'étrange abus qu'on avait fait de son nom. Elle était dans ces dispositions lorsque frère Richard revint au camp à la tête d'une députation de notables chargés de prêter serment de fidélité à Charles VII au nom des habitans de Troyes. Aussi la seconde entrevue contrasta par sa froideur avec l'enthousiasme de la première et fut même marquée par un incident tout à fait comique. Les bourgeois qui faisaient partie de la députation avaient eu soin, en se rendant à cette entrevue, de

laisser Richard s'avancer le premier et ne le suivaient qu'à une assez grande distance. Ils n'osaient s'approcher de la jeune héroïne, terrifiés qu'ils étaient en pensant à cette puissance surhumaine dont on leur avait dit des choses si surprenantes. Le frère multipliait, mais en vain, les signes de croix et les aspersions d'eau bénite pour conjurer ces frayeurs. Témoin de son embarras, Jeanne s'empressa de profiter de cette occasion pour démentir sous une forme railleuse les propos inconsidérés qu'il avait tenus : « Approchez hardiment, lui dit-elle avec malice, approchez : je ne m'envolerai pas. »

On voit que les deux récits présentent trop de divergences pour qu'il soit possible de les rapporter à une seule et même entrevue. On y trouve pourtant un trait commun, la puissance de s'élever dans les airs attribuée à Jeanne d'Arc par frère Richard, et l'on peut dire qu'à ce point de vue le texte de l'anonyme de la Rochelle éclaire d'un jour nouveau la déposition de l'accusée de Rouen. De ce que la lecture du premier de ces récits est une préparation presque indispensable pour bien comprendre le second, nous concluons qu'il les faut rapporter à deux entrevues distinctes, séparées l'une de l'autre par un ou deux jours d'intervalle, et cette conclusion n'a rien d'ailleurs que de conforme à la vraisemblance. L'anonyme de la Rochelle nous a raconté la première de ces entrevues, et nous connaissons par une réponse de la Pucelle à ses juges l'incident le plus piquant de la seconde. L'exactitude des deux témoignages une fois admise, le fait capital qu'il faut retenir du récit de l'anonyme de la Rochelle, c'est que le prédicateur de la mission de Champagne en 1428 et la libératrice d'Orléans se donnèrent réciproquement, la première fois qu'ils se virent, des marques de la vénération la plus profonde.

Adepte fervente de la dévotion au nom de Jésus, Jeanne se trouvait en présence du missionnaire enthousiaste qui, le premier peut-être en France, avait propagé cette dévotion. Comment n'aurait-elle pas éprouvé une émotion profonde? Comment ne se serait-elle pas associée de tout cœur au mouvement qui porta frère Richard à fléchir le genou dès qu'il l'aperçut, sans doute pour rendre grâces à Dieu de tant d'événemens merveilleux récemment accomplis pour ainsi dire sous la livrée de la piété franciscaine?

Depuis la réduction de Troyes, il est certain que l'éloquent cordelier fit partie du cortège de la Pucelle et l'accompagna dans ses expéditions. Il paraît avoir été l'un de ceux qui tinrent l'étendard de la libératrice d'Orléans à la cérémonie du sacre de Charles VII. Il était l'un des confesseurs de Jeanne et lui administrait souvent la communion. Par toutes les villes où elle passait, il prêchait le peuple et disait que Dieu l'avait envoyée pour expulser les Anglais

et remettre le royaume en l'obéissance de Charles VII. L'entente cessa entre la jeune héroïne et son prédicateur ordinaire, lorsqu'à la fin de décembre 1429, frère Richard usa de toute son influence pour que l'on employât une illuminée qui s'appelait Catherine de la Rochelle. Jeanne, plus défiante, après avoir mis à l'épreuve la prétendue inspiration de cette illuminée, écrivit au roi que le fait de Catherine n'était que néant et folie. Cet incident prouve qu'elle ne se laissa jamais dominer par qui que ce fût. Dans le cas dont il s'agit, elle n'obéissait à aucun sentiment de jalousie; mais on comprend qu'elle n'ait pu voir sans un certain dégoût, comme tous les génies créateurs, les vulgaires plagiats que suscitaient déjà les prodiges opérés par son initiative. A partir de ce moment, frère Richard cesse d'être mentionné parmi les personnes qui composent son entourage. La célèbre lettre qu'elle fit écrire aux hussites le 23 mars 1430, lors de son passage à Sully-sur-Loire, porte la signature de son aumônier frère Jean Pasquerel. Vers cette époque, frère Richard prêchait avec un grand succès le carême aux habitans d'Orléans, et le souvenir de Jeanne n'était sans doute pas étranger au bon accueil qu'il trouvait dans cette ville. Ce prédicateur populaire semble être rentré dès lors dans l'obscurité d'où ses relations avec la Pucelle l'avaient un moment fait sortir.

Du reste, la libératrice d'Orléans n'avait pas attendu sa rencontre avec le missionnaire franciscain pour adopter les pratiques religieuses que Bernardin de Sienne venait de mettre à la mode et que les cordeliers de l'observance travaillaient alors à répandre dans toutes les parties de la chrétienté. Par son ordre exprès, les mots Jhesus Maria avaient été inscrits sur l'étendard qu'elle s'était fait faire avant de marcher au secours d'Orléans. Lorsque la Pucelle tomba devant Compiègne entre les mains des Bourguignons, on lui ôta du doigt une bague dont ses parens lui avaient fait cadeau probablement avant qu'elle les quittât, et cette bague portait aussi l'inscription Jhesus Maria. Les lettres de Jeanne, celles du moins que nous possédons en original ou d'après une copie authentique et qui ont une véritable portée politique, donnent lieu à une observation analogue. Les sommations aux Anglais datées des 22 mars et 5 mai 1429, le billet envoyé de Gien le 25 juin suivant aux habitans de Tournay, le message transmis de Reims le 17 juillet à Philippe, duc de Bourgogne, la réponse au comte d'Armagnac, dictée à Compiègne le 22 août de la même année, la lettre comminatoire adressée aux hussites le 3 mars 1430, tous ces documens sont précédés de la suscription ou suivis de la souscription Jhesus Maria. Interrogée à Rouen sur le motif qui l'avait poussée à faire précéder ainsi ses lettres des mots Jhesus Maria, Jeanne répondit qu'elle s'était conformée en cela au conseil des gens

de son parti et que d'ailleurs ses clercs ou secrétaires avaient pris l'habitude de mettre cette suscription pour ainsi dire d'eux-mêmes. Cette réponse, où perce surtout le désir d'éluder le fond même de la question, est à la fois vague et insuffisante. Elle est vague, parce que l'accusée se garde bien de dire pourquoi les gens de son parti lui ont donné ce conseil. Elle est insuffisante, parce que la part d'initiative attribuée aux secrétaires ne peut s'appliquer qu'aux lettres; il n'en reste pas moins à expliquer l'inscription Jhesus Maria trouvée sur l'anneau enlevé par les Bourguignons aussi bien que celle qui fut mise sur l'étendard. Le simple rapprochement d'un si grand nombre de faits caractéristiques nous paraît prouver jusqu'à l'évidence que Jeanne attachait à l'emploi de ces mots une vertu particulière, une signification mystérieuse. Cette vertu et cette signification, l'accusée ne crut pas devoir les révéler à ses juges; mais les développemens où nous entrerons bientôt nous aideront peut-être à les deviner dans une certaine mesure. Quoi qu'il en soit, le fait sur lequel il importe d'insister dès maintenant, c'est que l'emploi de la suscription Jhesus Maria dans une correspondance laïque et profane était alors considéré comme une innovation suspecte et presque sacrilège, puisque ce fut un des douze chefs d'accusation mis en avant par le tribunal de Rouen pour condamner la Pucelle.

Nous avons dit : dans une correspondance laïque et profane, car plusieurs années avant la mission de Jeanne d'Arc, une des femmes les plus extraordinaires de cette époque, Colette de Corbie, la célèbre réformatrice des couvens franciscains de France, avait adopté le mot Jhesus comme signe distinctif et en quelque sorte comme devise de la réforme à laquelle elle a attaché son nom. Cette sainte entretenait une correspondance très active, soit avec les religieux et les religieuses des couvens qu'elle avait fondés ou réformés, soit avec des personnes séculières, affiliées au tiers ordre de Saint-François, qui avaient embrassé sa réforme. Quelques rares monumens de cette correspondance sont parvenus jusqu'à nous. On n'est pas peu surpris d'y retrouver précisément la particularité qui nous frappait tout à l'heure dans les documens émanés de la Pucelle. En tête de chacune de ces lettres figure la suscription Jhesus ou Jhesus Maria, parfois avec l'addition Franciscus et Clara. L'adresse même est le plus souvent précédée du mot Jhesus. L'emploi habituel de cette suscription est-il le seul trait commun entre Colette et Jeanne? Le réveil éclatant du patriotisme, qui s'est personnifié dans la vierge de Domremy, ne se rattache-t-il pas par un lien plus ou moins étroit au mouvement d'exaltation mystique provoqué sur certains points de notre pays par la réforme colettine? Avant de répondre à ces questions, essayons de retracer dans ses

lignes principales la physionomie d'une sainte qui fut certainement la plus grande extatique de la fin du moyen âge.

Née à Corbie le 13 janvier 1381 et fille d'un charpentier nommé Robert Boylet, instituée par Benoît XIII, en 1406, réformatrice générale des filles de Sainte-Claire, abbesse du couvent de Besançon en 1410, sainte Colette, de 1412 à 1447, date de sa mort, ne fonda pas moins de dix-huit couvens nouveaux, sans compter ceux où elle introduisit sa réforme, et fit bâtir, au rapport d'Olivier de la Marche, trois cent quatre-vingts églises. Dès 1406, la recluse de Corbie était déjà l'objet d'une telle vénération que le pape Benoît XIII, lui donnant audience à Nice, se levait de son trône en sa présence et allait même, s'il faut en croire quelques hagiographes, jusqu'à se prosterner devant elle. Colette entreprit la réforme des couvens d'hommes aussi bien que celle des couvens de femmes. Pendant plus de quarante ans, elle exerça sans relâche un véritable apostolat monastique, et ce fut surtout grâce à ses efforts que l'on vit refleurir par toute la France dans sa pureté primitive la règle de Saint-François. Tandis que Bernardin de Sienne et Jean Capistran se dévouaient en Italie au rétablissement de l'observance, une simple femme assuma la même tâche de ce côté des Alpes et, à force de persévérance ou plutôt, ce n'est pas trop dire, à force de génie, réussit à l'accomplir.

Nous avons peine aujourd'hui à nous faire une idée de l'enthousiasme que cette extatique sut inspirer à ses contemporains. C'est que nulle religieuse franciscaine, pas même sainte Claire, ne ressembla davantage au fondateur presque divin de l'ordre séraphique et moralement ne l'approcha de plus près. Pour Colette comme pour François d'Assise, la pauvreté volontaire était l'idéal de la vie chrétienne, le fondement même de la perfection morale et, comme elle se plaisait à le répéter, une vertu toute divine. Elle ne se lassait pas de recommander cette vertu à ses filles, ainsi qu'aux religieux qui avaient adhéré à sa réforme; et dès qu'elle en parlait, elle semblait pour ainsi dire transfigurée par une illumination intérieure. Une flamme céleste brillait dans ses yeux et le souffle irrésistible de l'inspiration, rompant le sceau du silence monastique, faisait frémir ses lèvres. Malheureusement la lame avait usé le fourreau, et à peine avait-elle prononcé quelques mots que l'émotion étouffait sa voix. Elle tombait alors dans une sorte d'extase, mais les larmes qui coulaient en abondance sur ses joues amaigries étaient plus éloquentes que toutes les paroles.

Colette imitait le saint qu'elle avait pris pour modèle non-seulement dans ses austérités effrayantes, dans ses jeûnes surhumains, mais encore dans son infinie douceur et sa tendresse fraternelle pour certains animaux. A l'exemple du grand ascète de l'Ombrie,

elle avait pour les agneaux, les tourterelles, les colombes l'affection d'une sœur. Elle se faisait suivre partout d'un agneau qui l'accompagnait même à la messe et qu'elle avait dressé à s'agenouiller au moment de la consécration. Les beautés de la nature, où elle voyait un reflet de la splendeur divine, la touchaient profondément, et il lui suffisait d'entendre l'alouette, un de ses oiseaux de prédilection, chanter en montant dans les airs l'alleluia du printemps, pour qu'aussitôt son âme, comme fascinée par le lointain superbe de ce chant, s'envolât à tire-d'aile au plus haut des cieux. Lorsqu'elle voyageait soit à cheval, soit en chariot, le pas saccadé de sa monture, le ballottement du chariot, la plongeaient dans des extases ineffables, et il semblait alors à ses compagnes qu'elle planait dans les airs et que de sa bouche jaillissaient, ainsi que d'un soleil, des rayons de flamme. Elle parlait toutes les langues, elle lisait dans l'avenir, elle mettait en fuite les démons, elle rendait la santé aux malades, elle ressuscitait les morts. Au nom du Seigneur Jésus, saint Jean-Baptiste était venu l'épouser pendant qu'elle priait et lui avait passé au doigt un anneau d'or, gage matériel de cette union mystique. Dans une autre circonstance, il lui était tombé du ciel un crucifix enrichi de pierreries et contenant une portion de la vraie croix que l'on montre encore aux curieux dans le trésor des clarisses de Poligny. Un jour que Pierre de Reims, son confesseur, avait oublié de la faire communier, le Christ lui-même avait daigné réparer cet oubli en administrant de ses propres mains le sacrement de l'eucharistie à sa fidèle servante.

Une sainte qui recevait du ciel des faveurs aussi extraordinaires ne pouvait manquer de jouir d'un merveilleux crédit auprès des puissans de la terre. Marchant sur les traces de Catherine de Sienne, la sainte dominicaine du pape de Rome, Colette Boylet, la sainte franciscaine du pontife d'Avignon, se vit bientôt consultée comme un oracle, et les plus fiers potentats durent compter avec elle. Lorsque le fameux prédicateur catalan Vincent Ferrier vint en France à deux reprises, non content de rendre visite chaque fois à l'abbesse de Besançon, il ne voulut point laisser ignorer que cette visite était le but principal de son voyage. Cheminant sans cesse de couvent en couvent à travers des pays infestés par les gens d'armes, jamais Colette ne rencontra un partisan assez hardi pour oser mettre la main sur elle. Au contraire, elle jouissait d'un tel prestige dans chacun des camps opposés qui se disputaient alors la France qu'il lui arriva de délivrer des sauf-conduits et d'assurer ainsi une protection efficace à certains voyageurs. Quoique la réformatrice des clarisses fût couverte de haillons et marchât toujours pieds nus, des princesses du plus haut rang se faisaient un titre de gloire d'être appelées ses filles. La femme de Jean sans Peur, la

mère de Philippe le Bon, Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne, n'était jamais plus heureuse que les jours où elle recevait en son château de Rouvres la supérieure générale des couvens d'Auxonne et de Poligny, dont elle fit sa conseillère préférée pendant les années qui précédèrent ou suivirent immédiatement le meurtre de son mari sur le pont de Montereau. D'un autre côté, si Marie de Berry, duchesse de Bourbon, fonda en 1422 et 1423 deux monastères de pauvres clarisses, l'un à Moulins, l'autre à Aigueperse, petite ville voisine du château ducal de Montpensier, ce fut surtout afin de pouvoir jouir fréquemment de la société de Colette, qui vint passer plusieurs années en Bourbonnais et en Auvergne pour y installer ces deux nouvelles colonies monastiques. Les plus éminens parmi les princes de l'église lui prodiguaient les marques de déférence, et les pères du concile de Bâle inauguraient leurs délibérations en se recommandant à ses prières. Enfin, en 1435, alors qu'elle avait encore douze ans à vivre, la fille du charpentier de Corbie était déjà en telle odeur de sainteté qu'un prince du sang de France, qui avait gouverné deux puissans royaumes, Jacques de Bourbon, roi de Hongrie, de Naples, de Sicile et de Jérusalem, déclarait par une clause spéciale de son testament tenir à honneur d'être enterré aux pieds de la réformatrice de l'ordre de Saint-François.

Un fait à noter, c'est que Colette, malgré son zèle de propagande, ne fonda jamais aucun couvent dans la partie de la France occupée par les Anglais; et quoiqu'elle ait eu bien soin de se tenir à l'écart de la mêlée des partis, dans la crainte de compromettre le succès de l'apostolat essentiellement religieux qu'elle avait entrepris, ce seul fait suffirait pour trahir ses véritables tendances politiques. Pendant les douze premières années de cet apostolat, de 1408 à 1420, soutenue par la protection de Marguerite de Bavière, femme de Jean sans Peur, elle n'exerce guère son action au-delà des limites de la comté ou du duché de Bourgogne et du Nivernais; elle fonde successivement dans ces trois pays les couvens de Besançon en 1408, d'Auxonne en 1412, de Poligny en 1415, de Decize en 1419, de Seurre en 1422. La fondation du couvent de Moulins, en 1421, inaugure une nouvelle période où Colette fait pour ainsi dire la conquête des provinces restées soumises à Charles VII, surtout du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Velay et du comté de Castres. C'est alors que, sans rien perdre de son crédit auprès de la duchesse de Bourgogne, elle devient en quelque sorte la directrice spirituelle de plusieurs princes et princesses de la maison de France, notamment de Jacques de Bourbon, comte de Castres, de ses deux filles, Jeanne et Marie de Bourbon, qui se firent bientôt religieuses colettines, de Marie de Berry, duchesse de

Bourbon, de Bonne de Berry, sœur aînée de Marie, veuve en premières noces d'Amédée VII, comte de Savoie, et en secondes noces du connétable Bernard d'Armagnac, enfin de Marie d'Armagnac, petite-fille de Bonne de Berry du côté paternel, morte avant 1418 abbesse du couvent de Castres. C'est alors que des maisons religieuses, vouées à la réforme colettine, s'ouvrent successivement à Aigueperse en 1423, au Puy en 1425, à Castres en 1429, à Lézignan en 1431. Ces créations obligent la supérieure générale des monastères nouvellement fondés à faire pendant cette période sa résidence habituelle dans les pays de l'obédience de Charles VII; elle n'en entreprend pas moins chaque année de lointains voyages, soit en Bourgogne, où elle voit poser, le 24 octobre 1422, la première pierre du couvent de Seurre, soit en Savoie, où les maisons de Vevay et d'Orbe s'élèvent en 1425 et 1426.

Au premier abord, les détails où nous venons d'entrer ne semblent intéressans qu'au point de vue de l'histoire des institutions monastiques; mais dès qu'on les étudie d'un peu près, on en reconnaît aussitôt l'importance et la portée politique. Au commencement de 1421, lorsqu'il fut question d'établir à Moulins un couvent de clarisses réformées, Colette, que Marguerite de Bavière venait de combler de bienfaits, ne voulut point faire la moindre démarche auprès de la duchesse de Bourbon, dont le mari était l'un des partisans les plus dévoués du dauphin, avant d'avoir obtenu l'assentiment de la veuve de Jean sans Peur. Touchée à juste titre de cette attention délicate, la duchesse de Bourgogne, loin d'empêcher la réformatrice des clarisses d'accepter les faveurs d'une princesse hostile au parti anglo-bourguignon, l'engagea vivement à aller trouver Marie de Berry. Deux ans à peine après le meurtre de Montereau, les deux duchesses de Bourgogne et de Bourbon furent ainsi mises indirectement en relations. Colette fit un assez long séjour à Moulins, où elle retrouva dans Marie de Berry une fille spirituelle non moins respectueuse et non moins dévouée que Marguerite de Bavière. Exerçant un égal ascendant sur ces deux princesses et les visitant tour à tour, il ne lui fut pas difficile de leur inspirer des sentimens d'estime et d'affection mutuelles. Par ce rôle d'intermédiaire qu'elle a joué entre la cour de Bourgogne et les diverses branches de la maison de France pendant la période la plus critique du règne de Charles VII, Colette de Corbie mérite au plus haut degré d'attirer l'attention des historiens, et l'on peut dire qu'elle n'a pas été sans influence sur les destinées de notre pays. Dès le milieu de 1418, un projet de mariage avait été arrêté entre Charles de Bourbon, fils aîné du duc Jean Ier, et Agnès de Bourgogne, fille cadette de Jean sans Peur; mais avant le 29 novembre de cette année, le duc de Bourgogne s'était saisi violemment de la

personne de la duchesse de Bourbon et de son fils, et le 10 septembre de l'année suivante, l'assassinat du pont de Montereau avait fait rompre toutes relations amicales et par suite tout projet matrimonial entre les deux maisons de Bourgogne et de Bourbon. Cinq jours après cet assassinat, le dauphin allouait à Charles de Bourbon une pension mensuelle de 600 livres tournois, et le 21 août suivant il le nommait son lieutenant-général dans les pays de Languedoc et de Guyenne. Comment un prince ainsi comblé des faveurs du chef du parti armagnac aurait-il pu prétendre à la main d'une des filles de Jean sans Peur? Cependant, les négociations matrimoniales ne tardèrent pas à être renouées, et il est remarquable que la reprise de ces négociations coïncida avec le séjour de Colette à Moulins. Nous sommes donc autorisés à croire que la mère spirituelle de Marguerite de Bavière et de Marie de Berry a contribué plus que personne peut-être à préparer les voies, à lever les obstacles d'ordre moral au mariage qui fut célébré à Autun, le 17 septembre 1425, entre l'héritier présomptif du duc de Bourbon et la fille cadette de la duchesse douairière de Bourgogne. Or, d'une part, la nomination d'Arthur de Richemont, beau-frère de Philippe le Bon, au poste de connétable de France, due à la prévoyante initiative de la reine de Sicile; d'autre part, le mariage du comte de Clermont avec Agnès, mené à bonne fin sous l'influence des bonnes relations ménagées par Colette entre Marie de Berry et la veuve de Jean sans Peur, cette nomination et ce mariage, disons-nous, sont incontestablement les deux faits qui ont servi d'acheminement au célèbre traité du 21 septembre 1435. En réalité, ces deux faits consacraient déjà la réconciliation domestique des deux maisons de France et de Bourgogne, dont la paix, négociée dix ans plus tard à Arras entre Philippe le Bon et Charles, duc de Bourbon, son beau-frère, consomma la réconciliation politique.

Colette Boylet et Jeanne d'Arc ont dû se rencontrer, et voici dans quelles circonstances. Au commencement de novembre 1429, la Pucelle vint faire le siège d'un certain nombre de places que les Bourguignons occupaient dans le Nivernais ou sur les confins de cette province, notamment de Saint-Pierre-le-Moutier et de la Charité-sur-Loire. Après la prise de Saint-Pierre-le-Moutier, elle se rendit à Moulins, d'où elle adressa, le 9 novembre, une lettre aux habitans de Riom pour les inviter à lui envoyer de la poudre, du salpêtre, du soufre, des arcs, des arbalètes et autres engins de guerre en vue du siège de la Charité. Cette place avait alors pour capitaine un aventurier nommé Perrinet Gressart, qui, de simple ouvrier boulanger, était devenu l'un des capitaines de partisans les plus redoutables de cette époque et prenait, dès 1428, le titre de panetier du duc de Bourgogne. Les deux grands seigneurs qui

secondèrent surtout Jeanne dans cette campagne sur la Loire furent Louis de Bourbon, comte de Montpensier, et le sire d'Albret. Le comte de Montpensier était le fils cadet de Marie de Berry, duchesse de Bourbon, et Charles II, sire d'Albret, avait épousé Anne d'Armagnac, fille du connétable Bernard VII et de Bonne de Berry. Nous savons, d'un autre côté, qu'au moment du passage de Jeanne à Moulins, la réformatrice des clarisses habitait le couvent qu'elle venait de fonder dans cette ville. Comment supposer que la pieuse héroïne n'ait pas profité de cette occasion pour se recommander aux prières de la sainte, alors surtout que Colette et Jeanne avaient dans la duchesse de Bourbon une amie commune, qui dut mettre le plus grand empressement à faciliter leur entrevue? Quoi qu'il en soit, lorsque la petite armée rassemblée dans la capitale du Bourbonnais, s'ébranla pour aller sous la conduite de la Pucelle, mettre le siège devant la Charité, Colette accourut à Decize, petite place forte, située un peu au nord de Moulins, dans une île de la Loire, où elle avait établi un monastère de clarisses dix ans auparavant. La coïncidence de son arrivée avec les mouvemens des troupes françaises, le pays d'où elle venait, que l'on savait être le quartier-général des gens d'armes levés pour le siège de la Charité, l'inquiétude même des religieuses ses filles, isolées et comme perdues au milieu d'un pays infesté par des bandes de partisans et livré aux horreurs de la guerre, tout cela finit par éveiller les soupçons des bourgeois de Decize, qui étaient attachés au parti anglo-bourguignon. Une nuit donc qu'ils avaient entendu la cloche du couvent sonner matines entre neuf et dix heures du soir, c'est-à-dire trois heures trop tôt, croyant reconnaître dans ce coup de cloche prématuré un signal convenu avec l'ennemi, ils se mettaient en mesure de faire un mauvais parti aux religieuses si Colette n'avait opéré, au rapport de ses biographes, un miracle pour sauver ses filles en avançant de trois heures toutes les horloges de la ville et même le lever du soleil. Quant à Jeanne, autant elle avait été heureuse devant Saint-Pierre-le-Moutier, autant elle échoua misérablement devant la Charité. Interrogée à Rouen sur le siège de cette dernière place, elle répondit qu'elle l'avait entrepris sans le conseil de ses voix. Serait-ce pour cette raison que, demandant de l'aide aux habitans de Riom dans une affaire où elle agissait de son autorité privée, elle n'a point voulu faire précéder sa lettre de la suscription consacrée JHESUS?

La comparaison entre Colette Boylet et Jeanne d'Arc a cela de particulièrement intéressant qu'elle permet de saisir sur le vif les traits communs et aussi les contrastes entre la plus touchante héroïne de tous les temps et de tous les pays et l'une des plus grandes saintes du moyen âge. Sans aucun doute, la réformatrice

des clarisses et la libératrice d'Orléans ont poursuivi un but fort différent; et pourtant lorsqu'à l'occasion de l'emploi qu'elles ont fait toutes les deux de la suscription Jhesus Maria, l'idée nous est venue de les rapprocher, nous avons été bientôt frappé des nombreux traits de ressemblance qui les rattachent l'une à l'autre. Douées de l'extérieur le plus séduisant, Colette et Jeanne avaient cela de commun que leur beauté, loin de faire appel aux sens, éloignait jusqu'à la pensée d'un mauvais désir. Tel était le prestige qui les entourait, si pénétrant était le parfum qui s'exhalait de leur personne qu'elles semblaient échapper à ce qu'il peut y avoir de grossier et d'impérieux dans la satisfaction des besoins de la nature. On les voyait toutes les deux, l'héroïne aussi bien que la sainte, fondre en larmes chaque fois qu'elles se confessaient ou qu'elles recevaient la communion, mais cette ferveur de dévotion n'enlevait rien à la netteté de leur sens pratique, à la féconde activité de leur esprit organisateur. Il suffit d'un an à Jeanne pour faire ce que l'épée de vingt capitaines avait été impuissante à accomplir; et lorsque Colette mourut à Gand le 6 mars 1447, elle avait fondé dix-huit couvens nouveaux et imprimé par toute la France à la dévotion féminine une impulsion nouvelle. La sainte abbesse et la pieuse héroïne avaient les mêmes fêtes de prédilection, la Passion, l'Annonciation et la Toussaint. A l'imitation de François d'Assise, Colette laissait voir une préférence marquée pour certains animaux qu'elle considérait comme purs. Les oiseaux qu'elle préférait étaient les colombes; or nous avons vu plus haut que l'image de cet oiseau, l'un des emblèmes favoris de la dévotion franciscaine, figurait dans les armes personnelles de Jeanne d'Arc. Colette et Jeanne ne se ressemblaient pas moins par leur tendresse singulière pour l'enfance. Si la première prenait volontiers part aux amusemens des fillettes qu'elle rencontrait, le plus grand bonheur de la seconde, d'après la déposition de son aumônier, était de recevoir le sacrement de l'eucharistie, en compagnie de jeunes garçons voués dès l'âge le plus tendre à quelque ordre religieux et que l'on appelait pour cette raison « les petits enfans des religieux mendians. » Mais le trait qui les rapproche peut-être le plus, c'est la vertu particulière qu'elles paraissent avoir attachée l'une et l'autre au nom de Jésus. Les hagiographes racontent que Colette guérit plus d'une fois, par la seule invocation de ce nom, des possédés, des aliénés, ou des malheureux atteints de la rage. Quant à Jeanne, le nom de Jésus ne figure pas seulement en tête de ses lettres, dans les plis de son étendard et jusque sur l'anneau mystique qu'elle porte au doigt; il est surtout au plus profond de son cœur. Elle ne se borne pas à adorer Jésus comme son Dieu, elle reconnaît encore en lui le véritable roi de France, un roi dont

Charles VII est le seul légitime lieutenant. Elle déclare formellement, dans sa lettre au duc de Bourgogne, que guerroyer contre la France, c'est guerroyer contre Jésus. Dès le début, elle montre par des signes non équivoques qu'elle entend donner à l'expédition dont elle prend l'initiative le caractère d'une guerre sainte. Voilà pourquoi la première sommation qu'elle adresse aux Anglais campés devant Orléans est datée du mardi de la semaine sainte. Voilà pourquoi elle impose à ses compagnons d'armes l'obligation de se confesser et de se corriger de leurs mauvaises habitudes avant d'entrer en campagne. Voilà pourquoi enfin elle se fait précéder par des prêtres chantant des hymnes et marchant sous la bannière de Jésus crucifié. La même pensée lui a dicté certains actes qui ont fourni matière aux accusations de ses ennemis, par exemple, l'assaut donné à Paris le 8 septembre 1429, malgré la double solennité du dimanche et de la fête de la Nativité de la Vierge. Quand on est fermement convaincu, comme l'était Jeanne, que l'on combat pour Jésus le bon combat, le plus saint jour est le meilleur.

En dépit des traits de ressemblance que nous venons d'indiquer, nous touchons ici le point essentiel par où Jeanne d'Arc, inférieure à Colette Boylet sous le rapport de l'orthodoxie, la dépasse de cent coudées si l'on compare ces deux femmes extraordinaires au point de vue de ce qui fait la véritable grandeur, c'est-à-dire la passion de la justice, le dévoûment à sa patrie, l'amour de l'humanité. Assurément, la réformatrice des clarisses aurait frémi d'horreur à la seule pensée de violer le repos dominical, de profaner par un assaut sanglant une fête aussi vénérée et aussi populaire que celle de la Nativité de la Vierge. C'est que pour elle on approchait d'autant plus de la perfection que l'on évitait avec plus de soin ce que l'église appelle le péché et que l'on adorait plus assidûment le Créateur. Dieu nous garde, surtout en un temps comme le nôtre où le culte de la matière tend à remplacer toutes les anciennes croyances, Dieu nous garde de méconnaître ce qu'il y a de sublime en même temps que d'étroit dans la vie mystique, cette poésie en action! Il n'en est pas moins vrai qu'à force de contempler le ciel, à force de s'isoler dans la prière et de se laisser bercer dans l'extase, Colette avait fini par perdre de vue les misères de ce bas monde et par ne plus apercevoir qu'un petit coin de la terre. On éprouve un véritable étonnement, quand on parcourt sa correspondance, en voyant combien est borné le cercle où se renferment ses préoccupations. L'amour de Dieu, la prière, la pauvreté, l'humilité, la patience, le silence, l'observation stricte des règles monastiques, voilà ce qu'elle ne cesse de recommander à ses religieuses comme les seuls moyens infaillibles de gagner le paradis. On dirait que l'enceinte des couvens qu'elle a fondés ferme

pour ainsi dire son horizon. Tout en rendant hommage à ce qu'il y a de chaste, de désintéressé et d'élevé dans l'idéal de la vie religieuse, on ne saurait disconvenir qu'un détachement aussi complet des intérêts de nos semblables ne va peut-être pas sans quelque égoïsme.

Non moins pure, non moins foncièrement pieuse que cette émule de sainte Claire, combien Jeanne est plus vivante, plus humaine et, disons-le franchement, plus grande! Elle aussi, elle est une bonne chrétienne; elle aussi, elle se pique d'observer docilement les prescriptions de l'autorité spirituelle; mais elle sait à l'occasion s'en écarter pour rester fidèle à une loi plus haute et elle aime tellement son pays que cet amour se confond pour elle avec l'amour même de Dieu. Si cette confusion hétérodoxe doit être comptée parmi les causes qui ont poussé l'église à refuser jusqu'à présent à la Pucelle les hommages publics qu'elle permet de rendre depuis longtemps à la réformatrice des clarisses, elle constitue en revanche le plus beau titre de la martyre de Rouen à notre reconnaissance et à notre admiration. Du reste, il faut bien reconnaître que la gloire de l'héroïne éclipse de jour en jour davantage le prestige de la sainte. Que sont les monumens de pierre, de marbre ou de bois placés sous l'invocation de Colette en comparaison de ce vivant autel que chacun de nous élève à Jeanne sur les hauteurs de l'idéal, et que pourrait envier même à l'une des plus illustres thaumaturges du moyen âge celle que la piété nationale révère à juste titre comme la sainte de la France!

Ces réserves faites, Colette de Corbie a apporté à l'œuvre de restauration patriotique qui s'est personnifiée dans Jeanne d'Arc un concours indirect que nous nous estimons heureux d'avoir mis pour la première fois en lumière. Et nous n'entendons pas parler ici de ce rôle de médiatrice, dans l'ordre des sentimens intimes, que la mère spirituelle de tant d'illustres princesses a été amenée par les circonstances à jouer entre les maisons de Bourgogne et de France. Nous ne faisons pas seulement allusion à cette dévotion au nom de Jésus que la réformatrice des clarisses s'était en quelque sorte appropriée et dont la libératrice d'Orléans a été l'une des adeptes les plus ferventes. Nous avons surtout en vue le culte tout particulier que Colette rendait à la fête de l'Annonciation de la Vierge, fête qui prit, comme on va le voir, en 1429, l'importance d'un événement national.

IV.

Le pèlerinage à la cathédrale du Puy, dédiée à l'Annonciation de la Vierge, ne jouit jamais d'une plus grande vogue que pendant

la première moitié du xve siècle. Cette vogue provenait de plusieurs causes dont la principale était le développement que prit à cette époque dans toutes les classes de la société le tiers ordre de Saint-François. Dès le XIIIe siècle, Pierre des Vignes, effrayé de l'influence croissante des ordres mendians, écrivait : « C'est à peine s'il y a un homme ou une femme dont on ne trouve le nom sur la liste des membres des tiers ordres fondés tant par les frères mineurs que par les frères prêcheurs. » Ce mot du célèbre chancelier de Frédéric II peut être pris presque à la lettre si on l'applique aux fidèles de certaines régions de la France sous le règne de Charles VII. Ces régions étaient celles où les franciscains exerçaient une influence dominante. Ils devaient cette influence, tantôt à la popularité résultant du rapprochement de plusieurs de leurs couvens, et c'était le cas pour la vallée de la Meuse supérieure où la seule ville de Neufchâteau possédait deux monastères, l'un de cordeliers, l'autre de clarisses, tantôt à quelque protection princière comme en Savoie, en Bourgogne et en Bourbonnais, tantôt à la propagande incessante d'un évêque titulaire ou suffragant pris dans leurs rangs, tel que fut Henri de Vaucouleurs dans le diocèse de Toul, tantôt enfin à ces trois causes réunies, ainsi que cela arriva pour une partie du Barrois et de l'Anjou au temps de la mission de Jeanne d'Arc.

Si grand était dans ces pays le prestige dont étaient entourés les frères mineurs qu'on y voyait des fidèles de tout âge, de tout sexe, de toute condition embrasser à l'envi le tiers ordre de Saint-François. Pour entrer dans cet ordre et participer à ses avantages spirituels et temporels, la seule condition exigée était une profession de foi catholique et d'obéissance à l'église. Le lien conjugal n'était pas un obstacle, et toute femme mariée y pouvait être admise dès qu'elle avait la permission expresse ou tacite de son mari. D'ailleurs, aucune des prescriptions de la règle du tiers ordre n'obligeait le membre qui avait fait vœu d'y obéir, sous peine de péché mortel. Les parens y pouvaient vouer leurs enfans dès l'âge le plus tendre. Un certain nombre de petits enfans des deux sexes, ainsi affiliés, étaient élevés aux frais des couvens, les garçons jusqu'à quatorze ou quinze ans, les fillettes jusqu'à douze ou treize; si leur vocation monastique se décidait à ce moment, ils restaient dans le cloître; sinon, ils rentraient dans le monde avec une dot. L'usage était de désigner ces pupilles des monastères sous le nom de petits enfans des mendians, et c'est en leur compagnie que Jeanne aimait à recevoir le sacrement eucharistique.

Le port des emblèmes représentant le monogramme du nom de Jésus, la récitation habituelle de la prière appelée la Salutation angélique, une dévotion toute spéciale pour les deux fêtes de la

Passion et de l'Annonciation de la Vierge, tels étaient les signes pour ainsi dire caractéristiques auxquels on pouvait reconnaître les adeptes laïques du tiers ordre franciscain pendant les premières années du règne de Charles VII. Quant au costume, les tierçaires non cloîtrés devaient être vêtus de noir ou de gris, et l'on imposait aux femmes l'obligation de se faire couper les cheveux en rond jusqu'à la hauteur des tempes. On sait que le culte rendu aux emblèmes représentant le nom de Jésus était une innovation dont les frères mineurs de l'observance avaient donné les premiers l'exemple; nous avons montré l'origine de cette innovation en Italie dans les prédications de Bernardin de Sienne et de Jean Capistran, en France, dans les missions de frère Richard et la propagande monastique de Colette de Corbie. Si la Salutation angélique était la prière que les personnes affiliées à l'ordre séraphique affectionnaient le plus, cela tient à ce que les plus grands saints et saintes de cet ordre avaient montré une préférence marquée pour cette prière; et nous rappellerons qu'une des plus illustres tierçaires françaises du commencement du xve siècle, la bienheureuse Marie de Maillé, passait ses journées à la réciter. La Passion était devenue la fête franciscaine par excellence depuis le jour où saint François avait reçu dans sa chair et dans ses membres les stigmates des tortures endurées par Jésus sur le Calvaire. Les cordeliers ou observantins avaient aussi une vénération particulière pour la solennité de l'Annonciation de la Vierge. Dès 1368, Paulet de Foligno, leur fondateur, avait inauguré sa réforme en bâtissant sur le Mont Cesi une petite église en l'honneur de l'Annonciation. Il subsiste encore aujourd'hui un curieux vestige de la vogue insigne de cette fête à l'époque de Jeanne d'Arc, et ce vestige, c'est l'ordre italien de l'Annonciade fondé le 7 novembre 1434 par Amédée VIII, duc de Savoie, l'un des fils spirituels de Colette de Corbie.

Ces détails, empruntés à l'histoire liturgique et monastique, étaient nécessaires pour faire comprendre l'importance de plus en plus grande que les fidèles furent amenés à attacher, notamment dans les pays où dominait l'influence de l'ordre séraphique, à la coïncidence du vendredi saint, anniversaire du supplice de Jésus, avec l'Annonciation. « Le même jour, écrivait naguère à ce sujet un savant ecclésiastique, l'église avait à célébrer dans ces deux grands souvenirs le commencement de l'œuvre de la rédemption dans le sein virginal de Marie et la consommation de cette œuvre de salut pour le monde sur la croix du Calvaire. C'est sous l'empire de cette religieuse pensée que les papes, à une époque très reculée, immémoriale même, accordèrent à l'église Notre-Dame du Puy en Velay un grand jubilé chaque fois que le vendredi saint tomberait le

25 mars, jour de l'Annonciation, qui est la fête patronale de la cathédrale et du diocèse du Puy. L'institution subsiste toujours, comme le prouve le grand jubilé célébré en 1864. »

Le jour marqué par cette coïncidence, le grand vendredi de l'Annonciation, comme on avait coutume de le désigner au moyen âge, devint ainsi véritablement, pendant la première moitié du XVe siècle, un jour fatidique, objet de l'attente anxieuse des fidèles, point de mire préféré des espérances comme des terreurs de l'imagination populaire. Cette croyance s'enracina d'autant plus facilement et d'autant plus vite dans notre pays que l'on y vénérait depuis des siècles, au Puy, le plus célèbre des sanctuaires placés sous le vocable de l'Annonciation. De 1400 à 1420, le vendredi saint tomba deux fois le 25 mars; cette coïncidence eut lieu en 1407 et en 1418. Aussi, dans ces deux années, l'on vit accourir dans la capitale du Velay, pendant la semaine sainte, une affluence de pèlerins tout à fait extraordinaire. « En ce carême, lit-on dans la chronique de Jouvenel à la date de 1407, en ce carême, l'Annonciation Notre-Dame fut le vendredi saint. Et l'on dit, quand elle échoit le jour dudit vendredi, qu'il y a pardon général de peine et de coulpe (péché) au Puy. Il y fut tant de monde et de peuple que merveille. Et y eut bien deux cents personnes mortes et *esteintes.* » Ainsi, la poussée de la foule fut telle que plusieurs centaines d'individus furent étouffés dans la presse. Un chiffre de victimes aussi considérable montre mieux encore que l'affirmation du chroniqueur combien fut énorme le concours des pèlerins attirés au Puy par le grand vendredi de l'année 1407. La même affluence se reproduisit en 1418. Le vendredi saint 25 mars de cette année, jour de la fête de l'Annonciation, malgré les mesures de précaution prises à l'avance par Hélie de l'Estrange, évêque du Puy, malgré une prorogation d'indulgences jusqu'au troisième jour après Pâques, octroyée dans un intérêt d'humanité par le pape Martin V, trente-trois personnes furent encore écrasées. Selon toute apparence, la reproduction pour ainsi dire périodique de ces horribles accidens ne tenait pas seulement à la trop grande affluence des pèlerins; il faut aussi faire entrer en ligne de compte l'ardeur désordonnée que ces mêmes pèlerins mettaient à pénétrer dans le sanctuaire le jour du grand vendredi, ardeur qui allait parfois jusqu'à une sorte de frénésie pieuse.

Il se passa au Puy, en 1420, une cérémonie qui eut pour effet de rattacher par un lien étroit la patronne de cette ville aux destinées de la royauté française. Vers le milieu du mois de mai de cette année, au moment même où Henri V et Isabeau de Bavière mettaient la dernière main au fameux traité de Troyes, le dauphin Charles revenait d'une heureuse expédition dans le Midi, où il avait fait

rentrer plusieurs villes sous son autorité, et traversait les montagnes de Velay. Du mardi 14 au jeudi 16 de ce mois, il s'arrêta au Puy, et ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il apprit la conclusion définitive d'un traité qui, tout en le frappant personnellement du coup le plus terrible, consommait la ruine de la France. On sait qu'en vertu de ce traité, œuvre d'un pauvre roi fou et d'une mère dénaturée, l'héritier légitime était déclaré déchu de ses droits à la couronne au profit du plus mortel ennemi du royaume, de Henri V, récemment marié à Catherine, l'une des sœurs du dauphin. Soumis à une si cruelle épreuve, ce jeune prince demanda des consolations à la religion. Il vit quelque chose de providentiel dans la coïncidence de cette mauvaise nouvelle avec son séjour dans la capitale du Velay et pensa que la main de la patronne du Puy, cette Notre-Dame des Victoires du midi de la France, était seule assez puissante pour déchirer le traité de Troyes. Il voulut mettre par une démonstration publique, non-seulement sa personne, mais encore sa cause sous la protection de la miraculeuse Vierge noire, objet de l'adoration séculaire de ces populations de l'Auvergne et du Languedoc dont la fidélité lui était si précieuse. C'est pourquoi, après avoir fait son entrée au Puy en grande pompe, il tint à honneur d'être reçu chanoine de la cathédrale de cette ville. On le vit assister aux premières vêpres, revêtu de l'aumusse et du surplis. Le jeudi 16 mai, à la grand'messe qui fut dite pontificalement par un cadet de la famille de Polignac, Guillaume de Chalançon, évêque du Puy, le dauphin, en costume de chanoine, reçut la communion. A l'issue de l'office et pour marquer avec éclat le caractère officiel, en même temps que religieux, qu'il voulait donner à cette cérémonie, le nouveau chanoine conféra de sa main l'ordre de chevalerie à plusieurs seigneurs parmi lesquels on cite les barons d'Apcher, de Latour-Maubourg, de la Roche et Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac. A partir de ce jour, toutes les fois qu'un pèlerin visitait la vieille basilique, on ne manquait jamais de lui montrer la stalle qu'avait occupée le royal chanoine, et l'opinion populaire fut ainsi amenée à considérer Charles VII comme ayant des droits privilégiés aux faveurs de la Vierge du Puy.

Le foyer de dévotion et de mysticisme allumé de longue date au Puy par l'allée et venue continuelle d'une foule de pèlerins qui y accouraient de tous les points de l'Europe, ce foyer devint encore plus actif vers la fin de 1425, lorsque Colette de Corbie se mit en mesure d'y fonder, de concert avec Claude de Roussillon, vicomtesse de Polignac, un couvent de clarisses réformées. Dès le 8 septembre de cette année, le pape Martin V accorda l'autorisation qu'il fallait obtenir en pareil cas de la cour de Rome, et l'évêque Guil-

laume de Chalançon, délégué comme commissaire apostolique, fut mis à la tête de cette entreprise. Le nouveau couvent ne tarda pas à s'élever en un lieu dit le Poserot, et l'on prétend que plusieurs princes de la maison de France contribuèrent par le don de sommes importantes à sa construction. D'après les traditions locales, la fondation de ce couvent aurait été entourée de circonstances vraiment merveilleuses. Le procès intenté aux fondateurs dura plusieurs années pendant lesquelles Colette, qui se trouvait alors en Bourbonnais, fit selon toute apparence de nombreux voyages au chef-lieu du Velay, où elle installa définitivement seize de ses religieuses le 2 juillet 1432. Nos lecteurs connaissent la prédilection tout à fait insigne de la réformatrice des clarisses pour les deux fêtes de la Passion et de l'Annonciation. La présence de Colette sur les lieux mêmes où la conjonction de ces deux fêtes attirait les pèlerins de temps immémorial contribua, sans nul doute, à redoubler encore l'exaltation mystique qui s'empara plus que jamais des âmes à l'approche du grand vendredi de l'année 1429.

L'idée d'établir un rapport de cause à effet entre ce grand vendredi et la mission de Jeanne d'Arc ne nous appartient pas; nous l'avons empruntée à un contemporain de la libératrice d'Orléans. Un célèbre avocat qui vivait à l'époque du meurtre commis par Jean sans Peur, Nicole de Savigny, avait consigné sur un de ses livres la coïncidence de ce meurtre avec la rencontre de l'Annonciation et du vendredi saint. Vingt-cinq ou trente ans plus tard, un commentateur inconnu, qui nous a conservé en marge d'un missel du diocèse de Châlons la note de cet avocat, reproduisait la même remarque, en l'appliquant à l'Annonciation du vendredi saint qu'avaient suivie les exploits de la Pucelle. Nicole de Savigny avait dit : « Toutes les fois que le vendredi saint tombe le jour de la fête de l'Annonciation, il arrive des choses merveilleuses et des événemens extraordinaires. » L'annotateur de Châlons ajoute : « Il en fut ainsi l'an 1429 où, presque aussitôt après Pâques, la Pucelle prit les armes, leva bannière contre les Anglais, les chassa d'Orléans, de Jargeau, de Meung-sur-Loire, de Beaugency, et leur infligea bientôt une défaite en Beauce. Pendant l'été de cette même année, Charles, roi de France, accompagné de ladite Pucelle, s'étant mis à la tête de ses troupes, passa la Seine et fit reconnaître son autorité dans les cités de Troyes, de Châlons, de Reims, de Soissons, de Senlis et de Beauvais, qui tenaient auparavant le parti des Anglais. Il fut sacré à Reims par Regnault de Chartres, archevêque de cette ville, et par Jean de Saarbruck, évêque et comte de Châlons, pair de France, assistés de Jean de Tournebu, évêque de Séez, et de l'évêque d'Orléans, qui était d'origine écossaise. » L'auteur de ces remarques faisait probablement partie du clergé

de Châlons ; la correction relative de la latinité, le choix des expressions, le tour cicéronien de la période, trahissent même un haut gradué universitaire. Il est d'autant plus intéressant de voir un homme d'une culture aussi supérieure rattacher, comme un effet à sa cause, les succès de Jeanne d'Arc dans le cours de l'année 1429 à la coïncidence du vendredi saint et de l'Annonciation qui avait signalé cette même année.

On remarque toujours une recrudescence de mysticisme chez les peuples que vient de frapper un grand désastre. Si les sociétés les plus sceptiques subissent jusqu'à un certain point cette influence au jour des tragiques épreuves, à plus forte raison une nation foncièrement croyante ne saurait y échapper; on la voit d'ordinaire se rejeter dans la dévotion et parfois dans la superstition d'un élan d'autant plus éperdu qu'elle a été plus profondément précipitée dans l'abîme de la mauvaise fortune. Il n'y a pas dans l'histoire de notre pays de période plus néfaste que celle qui s'étend entre le traité de Troyes et le siège d'Orléans. La défaite de Verneuil essuyée vers le milieu de 1424 marque l'un des momens les plus critiques de cette période, et la cause nationale reçut là un coup si terrible que l'on put croire qu'elle ne s'en relèverait pas. Voyant ainsi leurs chances de succès purement humaines diminuer de jour en jour, comment Charles VII et ses partisans n'auraient-ils pas fondé leur suprême espoir sur la protection d'en haut? Or, dans la croyance populaire, il y avait alors deux personnages surnaturels en qui s'incarnait surtout cette protection : ces deux personnages étaient l'archange du Mont-Saint-Michel et la Vierge du Puy. A la fin de juin 1425, l'archange avait manifesté sa protection en écrasant les Anglais qui assiégeaient son sanctuaire, et Jeanne avait peut-être conçu la première idée de sa mission à la nouvelle de cette victoire. Sitôt que l'on vit approcher le vendredi de l'Annonciation de l'année 1429, on se persuada que la Vierge du Puy avait choisi cette conjoncture solennelle pour faire sentir à l'envahisseur, par une démonstration éclatante, la force de son bras. Aussi, dès la fin de 1428, les habitans des régions de la France où l'on reconnaissait l'autorité du dauphin vécurent pour ainsi dire dans l'attente de ce grand événement. Il était facile de prévoir qu'en de telles conditions, le pèlerinage au Puy prendrait encore plus de développement qu'en 1407 et en 1418. Pour prévenir les affreux accidens qui s'étaient produits dans ces deux occasions, Charles VII obtint du pape Martin V que les indulgences extraordinaires attachées à la visite du sanctuaire de la Vierge pendant la semaine sainte auraient cours jusqu'au dimanche 3 avril. En 1429, le carême commença le mercredi 9 février. A cette date, les Anglais

campés devant Orléans avaient déjà remporté des avantages notables. Jamais le danger n'avait été plus pressant. Au milieu de l'anxiété générale, avec quel bonheur une foule de personnes dévotes du parti de Charles VII saluèrent l'approche de la double solennité d'où elles attendaient depuis si longtemps le salut de la France!

La femme de Jacques d'Arc, Isabelle Romée de Vouthon, et sa fille Jeannette étaient trop pieuses, elles aimaient trop le dauphin pour ne pas partager ces sentimens. A peine sortie de l'enfance, Jeannette s'était fait remarquer par la ferveur de sa dévotion envers la Vierge. Tous les samedis, au retour de la belle saison, elle n'avait pas de divertissement plus doux que d'aller, en compagnie de sa sœur Catherine, parer de guirlandes l'autel de la petite chapelle de Notre-Dame de Bermont. A ce point de vue, on pourrait s'étonner que le culte de Marie, qui avait tenu une si grande place dans sa chaste adolescence, ne dût point être compté parmi les facteurs principaux de sa mission; mais l'étude attentive des faits prouve qu'il n'en a pas été ainsi. A Rouen, elle désigna nommément la Vierge parmi les personnages surnaturels qui l'avaient députée vers le roi de France : « Répond qu'elle est venue au roi de France de par Dieu, de par la vierge Marie et tous les bienheureux saints et saintes du paradis. » Pendant les trois semaines qu'elle passa à Vaucouleurs avant de partir pour Chinon, un témoin oculaire, entendu au procès de réhabilitation, raconta qu'il l'avait vue passer des journées entières dans la chapelle souterraine du château (1), prosternée devant l'image de la Vierge. Un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, écrivant à l'un de ses amis peu après l'arrivée de la Pucelle à la cour de Charles VII, disait que c'était Dieu lui-même, touché des prières de la vierge Marie, qui l'avait envoyée.

Au moyen âge, le carême, surtout lorsqu'il précédait un jubilé aussi solennel que celui du grand vendredi de l'Annonciation, était une époque de prières incessantes, de pénitence insigne et de mortification universelle. La papauté avait attaché depuis longtemps à la célébration de ce jubilé des indulgences exceptionnelles qui redoublaient encore le zèle des âmes pieuses. Les fidèles que des devoirs de famille, l'âge, l'éloignement ou leur état de santé empêchaient de se rendre au Puy, pouvaient néanmoins gagner ces indulgences; pour y avoir part, il leur suffisait de réciter les prières prescrites,

(1) La chapelle du château de Vaucouleurs où Jeanne allait prier subsiste encore, et le patriotisme éclairé d'une élite de Lorrains vient de la dégager de l'entourage d'une construction moderne où elle avait été englobée. Cette chapelle est aujourd'hui, avec une porte d'entrée, dite la porte de France, le seul vestige authentique d'une forteresse qui fut l'un des boulevards de la défense nationale au XVe siècle.

de s'imposer certaines austérités, de se livrer à des pratiques de dévotion déterminées. Le carême de 1429 eut ainsi, notamment dans la France centrale et les provinces restées fidèles au dauphin, un caractère particulier de recueillement et de ferveur. Huit mois auparavant, Jeanne avait désigné cette époque comme celle où Dieu devait opérer le salut de la France. Le passage auquel nous faisons allusion est tellement curieux qu'on nous saura gré de le citer textuellement. « Vers la fête de l'Ascension (jeudi 13 mai 1428), elle disait, rapporte un témoin oculaire, Bertrand de Poulangy, elle disait qu'elle était venue vers Robert de Baudricourt, de la part de son Seigneur, afin qu'il mandât au dauphin de se bien tenir et de ne point livrer bataille à ses ennemis, parce que le Seigneur lui donnerait secours avant la mi-carême. »

Comme le secours indiqué ici n'était autre que la mission dont la Pucelle se croyait chargée depuis 1425, il faut sans doute voir dans ces paroles moins une prophétie qu'une résolution arrêtée à l'avance. Qui pourrait s'étonner qu'une chrétienne aussi fervente, attendant tout de l'appui céleste dans l'œuvre de l'affranchissement de son pays, eût choisi pour entreprendre cette œuvre le moment où des mortifications générales, des pratiques de dévotion extraordinaires, les indulgences plénières attachées au jubilé devaient valoir à ses concitoyens opprimés les effets de la miséricorde divine? Quoi qu'il en soit, il paraît certain que cette considération fut mise en avant par les conseillers de Charles VII pour décider ce prince à ne pas repousser de prime abord les ouvertures de Jeanne : » Le roi, firent remarquer ces conseillers, en considération de sa propre détresse et de celle de son royaume et ayant égard à la pénitence assidue et aux prières de son peuple à Dieu, ne doit pas renvoyer ni rebuter cette jeune fille. »

Après ces explications, on comprendra mieux l'impatience de la Pucelle lorsque, dans les premiers jours de février 1429, pendant son séjour de trois semaines à Vaucouleurs chez Henri le Royer, elle vit arriver la date qu'elle s'était fixée dès le milieu de l'année précédente pour inaugurer sa mission, c'est-à-dire le commencement du carême, avant qu'elle eût réussi à arracher à Baudricourt la promesse d'être menée devant le dauphin. L'impatience qu'elle ressentait lui inspira alors une de ses paroles les plus mémorables. On y trouve ce je ne sais quoi de simple et de fort qui permet de reconnaître entre mille les mots qu'elle a réellement prononcés; c'est perçant comme la pointe d'un glaive, et cela se grave ineffaçable dans le souvenir : « Le temps, dit-elle à Catherine son hôtesse, le temps me pèse comme à une femme qui va être mère. » C'est que, depuis la fameuse journée de l'été de 1425, où le pre-

mier germe en avait été déposé au fond de son âme, cet instinct sublime et presque divin qu'elle nommait sa mission se sentant désormais, après quatre années de gestation féconde, en possession de tous les organes de la vie, tendait alors, avec une force irrésistible, à apparaître en pleine lumière et à se faire jour au dehors. Une fois ce moment venu, deux influences, l'une militaire, l'autre religieuse, vinrent puissamment en aide à ce qu'on pourrait appeler la délivrance de Jeanne. L'influence militaire, la seule que l'on ait aperçue jusqu'à ce jour, fut l'imminence du danger créé par le siège d'Orléans. L'influence religieuse, que nous signalons ici pour la première fois, fut la foi de la pieuse jeune fille aux grâces spéciales attirées sur la France par le jubilé du grand vendredi de l'année 1429.

Ce fut le vendredi 25 février au soir, un mois juste avant l'ouverture du jubilé, que Jeanne quitta Vaucouleurs pour se rendre à la cour de Charles VII. Après onze jours de trajet, elle arriva à Chinon le 6 mars, le jour même où tomba, en 1429, ce fameux dimanche de Lætare ou des Fontaines, dont une tradition plusieurs fois séculaire avait fait la fête par excellence de la jeunesse des bords de la Meuse. Tout entière à sa mission et les yeux fixés sur Orléans que les Anglais étreignaient dans un cercle de plus en plus étroit, elle ne pouvait songer alors à se rendre au Puy; mais nous savons qu'elle y envoya en pèlerinage quelques-uns des hommes d'armes qui avaient composé son escorte dans le trajet de Vaucouleurs à Chinon. Ce fait, le plus important sans contredit et le plus nouveau de tous ceux qu'il nous a été donné d'établir, ressort avec évidence d'un passage, mal compris par nos devanciers, de la déposition de l'aumônier de la Pucelle. Voici la traduction littérale de ce passage. Frère Jean Pasquerel, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, « dit et dépose sous la foi du serment que, la première fois qu'il entendit parler de Jeanne et de sa venue à la cour, il était au Puy, où se trouvaient également la mère de Jeanne et quelques-uns de ceux qui avaient amené la Pucelle vers le roi. On lia connaissance, et la mère, ainsi que les compagnons de Jeanne, dirent au déposant qu'il était convenable qu'il se rendît avec eux auprès de la Pucelle et qu'ils ne le quitteraient pas avant de l'avoir conduit vers elle. Et ainsi il vint avec eux jusqu'à Chinon et de là jusqu'à Tours, où il était alors lecteur du couvent que son ordre possédait dans cette ville. »

Assurément, aucun de nos lecteurs ne s'étonnera de trouver la femme de Jacques d'Arc dans la foule des pèlerins accourus au Puy de tous les points de la France. Il en faut conclure que la mère de la Pucelle peut être rangée avec certitude parmi les dévotes que

préoccupait le plus l'approche du jubilé. Et Jeanne, de son côté, partageait sans aucun doute la préoccupation maternelle, puisque, dès le lendemain de son arrivée à la cour où le souci de sa mission la retenait, elle n'eut rien de plus pressé que d'envoyer quelques-uns de ceux qui lui avaient fait escorte accomplir en son lieu et place le pèlerinage au chef-lieu du Velay, comme pour mettre l'œuvre patriotique qu'elle allait entreprendre sous les auspices de la solennité doublement sacrée où reposait alors l'espoir national. C'est pour ce motif que le premier acte de sa mission, le message où elle somme les Anglais, au nom « du roi du ciel, fils de sainte Marie, » de vider le royaume, est daté du 22 mars ou du mardi de la semaine sainte.

Au milieu de cette foule pieuse entassée dans le sanctuaire, aux offices de ce grand vendredi saint de l'Annonciation, où les pèlerins de Notre-Dame du Puy, prosternés la face contre terre et pour ainsi dire haletans dans l'attente de quelque soudain miracle, sentaient courir en leurs veines un frisson de religieuse terreur, il faut se représenter la mère de la Pucelle agenouillée aux pieds de la fameuse Vierge noire et récitant dévotement son chapelet les yeux baignés de larmes. Le cœur encore tout meurtri du coup qu'elle avait reçu le mois précédent, la femme de Jacques d'Arc pleurait et n'avait confiance qu'en la miséricorde divine pour être consolée. Elle pleurait en pensant à sa bonne Jeannette, l'espoir de sa vieillesse, qui venait de s'échapper en quelque sorte par surprise de la maison paternelle et que peut-être elle ne reverrait plus. Si seulement elle avait pu l'embrasser et lui dire adieu! Mais non, il n'est pas jusqu'à cet amer plaisir qui n'eût été refusé à sa tendresse. Hélas! lorsque la pauvre paysanne fondait ainsi en sanglots devant ces autels où, depuis les temps les plus reculés de la superstition gauloise, des milliers de générations humaines sont venues tour à tour prier et gémir, elle ne se doutait certainement pas que, dans la fête qui l'avait attirée au Puy, il y avait comme un emblème de cette mission sublime, dont le premier acte lui coûtait déjà tant de pleurs. Elle ne se doutait pas que la petite Jeannette, l'humble enfant d'Isabelle Romée, avait eu, elle aussi, son Annonciation. Un ange du ciel lui était apparu qui l'avait saluée, qui l'avait élue, qui l'avait bénie entre toutes les jeunes filles; et ce que l'héroïne inspirée avait senti depuis lors palpiter dans son sein virginal, en vérité c'était presque un dieu, puisque c'était le génie même de la France.

SIMÉON LUCE.

LE SALON

ET SES VICISSITUDES

C'est en 1699 que l'Académie royale des peintres et sculpteurs exposa, pour la première fois, ses ouvrages dans le Louvre. Depuis ce temps, les expositions d'art, patronnées ou dirigées par l'état, se sont succédé à courts intervalles, le plus souvent d'année en année, avec une régularité qui fait honneur à la puissance productive des artistes français. Mais il en est du Salon comme de toutes les institutions, qui ne durent qu'à la condition de se transformer sous l'action des transformations sociales. Depuis deux siècles, son organisation s'est constamment modifiée avec une mobilité d'autant plus grande que l'esprit des artistes dont les intérêts sont en jeu est un esprit plus libre et plus éveillé, plus prompt à s'éprendre des idées nouvelles, plus ardent à poursuivre la perfection insaisissable. Les changemens, presque toujours progressifs, que cette agitation perpétuelle a apportés dans le régime des expositions, seront sans doute suivis encore de bien d'autres. L'importance chaque jour plus grande que prennent les beaux-arts et les artistes dans la vie intellectuelle et commerciale des peuples modernes, changent forcément les conditions dans lesquelles s'exerçait, jusqu'à présent, la protection mal définie du gouvernement. Les devoirs de l'état n'ont rien d'immuable, non plus que ses droits; l'intérêt seul de la chose publique les resserre ou les étend, et l'utilité de son intervention ne

peut être mesurée qu'aux circonstances. Le gouvernement a jugé que le moment était venu de rendre aux artistes, dans leur intérêt comme dans le sien, une indépendance qu'ils avaient laissé perdre. L'expérience montrera s'il s'est trompé d'heure. En tout cas, le mouvement naturel des choses devait infailliblement amener, tôt ou tard, une solution de ce genre. Un coup d'œil jeté sur les vicissitudes antérieures de l'exposition suffira à montrer les difficultés du problème que, d'un commun accord, l'état et les artistes s'efforcent aujourd'hui de résoudre par la liberté.

I.

Lorsqu'une douzaine de peintres et sculpteurs se réunirent, en 1648, à Paris, pour établir une Académie, c'étaient des révoltés. Ils organisaient l'insurrection des vrais artistes contre la corporation des gens de métier, peintres à la toise, tapissiers, doreurs, selliers, etc., qui voulaient à toute force, en vertu de privilèges séculaires, les emprisonner dans leur règlement suranné, les condamner à tenir boutique, les garder sous son contrôle. La maîtrise avait la loi pour elle; comme tous les révoltés contre les institutions féodales, les artistes firent appel au roi. Que demandaient-ils? Peu de chose, suivant les mœurs d'aujourd'hui; beaucoup, suivant les usages d'alors : le droit de poser un modèle, celui d'assembler quelques élèves autour de ce modèle, celui de vendre ou d'échanger librement leurs ouvrages, celui enfin d'exercer leur art sans avoir à prouver cinq années d'apprentissage et quatre années de compagnonnage. Tous ces droits leur étaient interdits par les règlemens de la maîtrise, datés de 1391, renouvelés en 1582, homologués à nouveau en 1620 par le Châtelet, ayant force de loi.

La tentative d'émancipation remontait à quelques années. « Un bourgeois de Paris, dit Sauval, logé près de Saint-Eustache, prêta sa salle à quelques amis, au nombre de sept ou huit, tous jeunes gens qui savoient un peu dessiner, mais dans la résolution de se perfectionner d'après le naturel. Pour cela, ils choisirent un petit homme, faible, appelé Vandeschoux, qui leur servit de modèle près de six mois, et alors se rendoient à la rue du Coq, *dans la cave de l'un d'entre eux, qui leur fut fort commode parce que c'étoit en hiver*. Après Vandeschoux ils prirent un certain ivrogne de savetier nommé Marin, mais bel homme et bien formé. Cette manière de trafic à montrer son corps simplement et à gagner sa vie à son aise fut cause que, depuis, Dubois, Braulan et Girard, tous bien faits, s'offrirent pour modèle à tous venans et prenoient de l'argent. » Parmi les dangereux conspirateurs qui se cachaient dans une cave pour admirer les torses de Vandeschoux et de Marin, se trouvaient

Eustache Lesueur, Sébastien Bourdon, Charles Lebrun, L. de la Hire, Michel Corneille, François Perrier. La maîtrise poursuivit ces audacieux par toutes voies légales. En 1646, portée par le vent de fronde qui soufflait sur Paris, elle introduisit requête tendant à interdire au roi lui-même le droit d'entretenir à la cour des peintres exerçans à l'abri de son contrôle. Pour appuyer la requête, elle fit saisie chez deux peintres de sa majesté, Levêque et Bulot, et confisqua leurs tableaux. Le Châtelet déclara la saisie valable, enjoignant aux peintres du roi « lorsqu'ils ne seroient point employés pour le service de leurs majestés, de travailler en chambre pour la communauté, avec défense d'exécuter aucun ouvrage pour destinations non consenties par les dits maîtres, à peine de confiscations des dits ouvrages, de 500 livres d'amende et même de punition exemplaire. » Les mêmes conclusions contenaient, entre autres défenses exorbitantes, celle « d'exposer en vente aucun tableau. »

Cet effroyable despotisme eut pour effet naturel d'unir plus étroitement le groupe de résistance et d'exciter son courage en le rapprochant de la cour, non moins blessée que les artistes par le rigoureux arrêt du parlement. Les maîtres-jurés, en faisant saisie chez tous les peintres royaux, n'avaient respecté qu'une seule porte, celle de Lebrun, récemment arrivé d'Italie. Lebrun repoussa cette exception comme un outrage et ne voulut point séparer sa cause de celle de ses amis. Avec la décision et l'activité qu'il montrait déjà en tout, il se mit résolûment à leur tête, les engagea à faire face à l'ennemi et à se constituer en académie sur le modèle des académies italiennes, dont quelques-unes avaient dû soutenir des luttes pareilles pour se soustraire à la tyrannie des corporations d'arts et métiers. Dès lors, les affaires des artistes prirent une face nouvelle. Lebrun leur trouva d'abord un protecteur dévoué dans M. de Charmois, qui se chargea de présenter leur requête à la reine mère outragée. Le 20 janvier 1648, le conseil d'état, par un arrêt rendu en présence du roi, reconnut l'académie de peinture et de sculpture et interdit aux maîtres-jurés de lui « donner aucun trouble et empeschement. » La lutte toutefois n'était pas terminée. L'académie était pauvre, la maîtrise était riche. Cette dernière entama procès sur procès, ouvrit école contre école, restaura à grand bruit l'académie de Saint-Luc en lui donnant pour « prince » Mignard, déjà piqué contre Lebrun d'une incurable jalousie, et obtint même un moment, en 1651, de l'Académie aux abois un traité de jonction. Lebrun, seul, ne souscrivit pas à cette paix fourrée et se tint sur la réserve ; il n'attendit pas longtemps. En 1654, l'académie dut l'appeler de nouveau à son secours, il la plaça sous la protection du cardinal Mazarin, mais elle faillit encore périr par suite des difficultés d'argent, des tiraillemens d'amour-propre,

de l'inertie du plus grand nombre. Lebrun la sauva une dernière fois à la mort du cardinal, en s'adressant à Colbert, dont il pressentait la grandeur. Il avait enfin trouvé son homme. Les statuts furent renouvelés en 1663. Personne n'osa plus inquiéter l'Académie, désormais pensionnée par le roi (1).

De cette époque datent les premières expositions publiques. L'article 25 des statuts renouvelés prescrivait que tous les ans, lors de l'assemblée générale, en juillet, « chacun des officiers et académiciens seroient obligés d'apporter quelque morceau de leur ouvrage pour servir à décorer le lieu de l'Académie ; auquel jour se fera le changement ou élections desdits officiers, dont seront exclus ceux qui ne présenteront point de leurs ouvrages. » Les procès-verbaux de l'Académie, en cours de publication (2), prouvent qu'on eut bonne volonté d'exécuter le règlement. En 1667, on y voit 60 livres données au sieur Péron, concierge, « pour son soin et sa peine durant quinze jours qu'a duré l'exposition publique, » et 15 livres « au modèle » qui a aussi été employé plusieurs journées. En 1669, on expose les envois des pensionnaires de Rome « avecq liberté aux estudians de donner leur advis par escrit ou de vive voix, lesquels seront examinés par l'Académie. » Cet encouragement à l'exercice de la libre critique chez les jeunes artistes n'a rien qui doive surprendre ; c'était la conséquence de l'obligation imposée par les statuts à tout académicien de faire à son tour des conférences sur quelques points de son art. L'Académie occupait alors un appartement dans le palais Brion, dépendance du Palais-Royal, construit par Lemercier sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le Théâtre-Français. Elle s'y trouva vite à l'étroit. Dès 1671, les salons intérieurs ne suffisent plus au placement des œuvres présentées ; on descend en plein air et on « entoure de tableaux » la cour de l'hôtel de Richelieu. Le jour de la distribution des prix, Lebrun fait une conférence sur « la physionomie humaine. » En 1673, l'exposition, plus nombreuse, se renouvelle dans les mêmes conditions. C'est *sub jove crudo* que se déroulent, entre autres toiles célèbres, suspendues aux murailles, les quatre épopées de Lebrun : la *Défaite de Porus*, le *Passage du Granique*, la *Bataille d'Arbèles*, le *Triomphe d'Alexandre*. Ces immenses compositions, d'une ordonnance si décorative, d'une allure si triomphale, dans

(1) On peut suivre les curieuses péripéties de cette lutte acharnée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, probablement dus à Henri Testelin, l'un de ses premiers secrétaires, publiés par M. A. de Montaiglon, et dans le beau livre de Vitet, *l'Académie royale de peinture et de sculpture.*

(2) *Procès verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture publiés pour la Société de l'Histoire de l'art français d'après les registres originaux conservés à l'École des beaux-arts*, par M. Anatole de Montaiglon.

toute la fraîcheur et l'éclat d'un coloris alors vif et frais, n'eurent point à se plaindre, paraît-il, d'avoir affronté la pleine lumière. Les idées des artistes sur l'éclairage de leurs œuvres n'étaient point alors si compliquées qu'aujourd'hui. Quelques années plus tard, quand le Salon se fait déjà au Louvre, nous verrons Jouvenet se contenter d'une place au dehors. Durant un siècle encore l'Académie de Saint-Luc, rivale intermittente de l'Académie royale, accroche tous les ans, le jour de la Fête-Dieu, les chefs-d'œuvre de ses membres sur les murs de la place Dauphine, devant les tapisseries suspendues pour le passage de la procession. L'exposition de 1673 ouvre la série des expositions de l'Académie dont les livrets nous ont été conservés (1).

Le zèle des académiciens, qui languissait volontiers quand Lebrun négligeait de l'entretenir, paraît s'être assez vite refroidi au sujet des expositions comme au sujet des conférences. Les tiraillemens qui eurent lieu en 1675 à propos du placement des tableaux dont quelques-uns « estoient eslevés excessivement en des lieux où ils ne peuvent pas estre vus » et l'impossibilité de trouver un meilleur local contribuèrent sans nul doute à faire mettre en oubli les statuts. Malgré la subvention royale de 2,000 livres, la pénurie de la société restait d'ailleurs inquiétante. En 1677 et en 1679, on ne fit pas d'exposition, parce qu'on ne trouva pas en caisse de quoi payer les frais. Les dépenses devaient pourtant être fort modestes, si l'on en juge par ce que coûtait encore le Salon dans le siècle suivant. Nous avons les notes détaillées de 1759 et de 1783; la première s'élève à 222 livres, la seconde à 758 livres, et l'année 1783 passe pour une année de folles innovations : on y fournit jusqu'à des gants aux ouvriers « pour manier les bordures. » Malheureusement, le bilan de l'Académie se soldait toujours en déficit; en 1679, les dépenses excédèrent de 705 livres les recettes, qui avaient atteint 4,563 livres 13 sols. L'indifférence s'en mêla aussi : en 1681 et en 1683, on réunit à grand'peine un nombre suffisant de peintures. De guerre lasse, on renonça aux expositions.

Il fallut un changement de régime et l'avénement d'un nouveau surintendant pour rendre à l'Académie son activité. Mansart, successeur de Colbert, en prenant le protectorat, invita les académiciens à tenir leurs engagemens et, pour leur en faciliter l'exécution, leur concéda la grande galerie du Louvre. Une estampe de l'*Almanach royal* nous a conservé l'aspect de cette exposition. Les murailles

(1) La collection des livrets de l'exposition de 1673 à 1800, devenue très rare, a été réimprimée. C'est dans le très intéressant volume de *Notes et Documens*, joint par M. J.-J. Guiffrey à cette réimpression, que nous puisons en grande partie les détails qui vont suivre.

sont tendues de magnifiques tapisseries, parmi lesquelles celles des *Actes des apôtres*, d'après les cartons de Raphaël. Comme celles-là, dit le livret, « sont d'une beauté extraordinaire, il n'y a aucun tableau dessus, mais seulement des ouvrages de sculpture. » Les tableaux sont placés sur trois et quatre rangs en hauteur, assez près du sol, espacés entre eux. Le fond de la galerie est formé par un dais sous lequel se place le trône royal. C'est vraiment le *Salon* des arts, et le nom en restera. Non-seulement le décor était magnifique, mais les objets exposés étaient dignes du décor. Trois cents tableaux ou statues y représentaient le talent des académiciens. On y voyait seize toiles de Noël Coypel, douze de Bon Boullogne, huit de Jouvenet, sept de La Fosse; François de Troy, à lui seul, avait apporté vingt-quatre portraits et Largillière onze, avec deux grandes compositions. Coysevox, Girardon, Renaudin y avaient posé sur des socles décoratifs de leur invention les modèles de leurs derniers groupes ou statues commandés pour Versailles. L'exposition de 1704, organisée dans les mêmes conditions, ne fut pas moins brillante. « La partie de la galerie employée a 110 toises de long, et de chaque côté, entre les croisées, dix-sept trumeaux ornés de tapisseries où sont rangés les ouvrages de peinture et au milieu de la galerie, devant les trumeaux et dans les embrasures des croisées, les ouvrages de sculpture. » Noël Coypel y reparaît avec vingt-sept tableaux, de Troy avec vingt-cinq, Antoine Coypel avec dix-sept, Jouvenet avec seize, Largillière avec vingt-deux, Rigaud avec vingt-cinq. C'est alors que les trois grands tableaux de Jouvenet, aujourd'hui au Louvre, la *Résurrection de Lazare*, les *Vendeurs chassés du temple*, le *Repas chez Simon*, descendirent « dans la cour, au pied de l'escalier qui sert de sortie. » La France fut trop triste durant la vieillesse de Louis XIV et trop légère durant la régence pour qu'on s'occupât de l'Académie et de ses Salons. Il faut attendre jusqu'à l'année 1725 pour retrouver le règlement mis en vigueur. Le duc d'Antin eut alors la pensée de faire du Salon un concours extraordinaire. Un prix de 5,000 livres devait être donné aux deux meilleurs tableaux. Les dimensions étaient seules fixées, le sujet restait au choix des concurrens. Le jugement « avec avis motivés » fut prononcé par les académiciens non exposans. On partagea le prix entre de Troy le fils pour son *Retour de chasse de Diane* et Lemoine pour sa *Continence de Scipion*. L'opinion publique protesta contre le jugement de l'Académie et désigna à la faveur du roi le tableau de Charles-Antoine Coypel. A la suite de ce concours, qui troubla l'Académie, neuf ans de silence s'écoulent de nouveau; mais en 1737 l'exposition prend définitivement possession du grand Salon carré du Louvre, où elle s'ouvrira désormais tous les deux ans, sinon tous les ans, pendant plus d'un siècle.

On essaya d'abord de la périodicité annuelle. De 1737 à 1747, les salons se succèdent sans interruption, mais, en 1747, le public se plaignit du nombre des ouvrages et de leur médiocrité. De la médiocrité, passe encore, nous n'en savons rien, mais du nombre, cela nous semble un peu fort, à nous qui affrontons au minimum des étalages de deux mille et parfois de quatre mille tableaux. Le salon en comptait alors, bon an mal an, deux cents en moyenne. Le directeur des bâtimens, M. Lenormand de Tournehem, soumit l'affaire au roi : « Il suffiroit, dit-il, que le salon se réduisît tous les ans à cent cinquante tableaux exquis. » Quelques jours après, il envoyait ses instructions à Coypel. « Le 17 du mois d'aoust, tous les tableaux que les membres de l'Académie voudront exposer seront transportés dans la galerie d'Apollon. Ils seront rangés de manière qu'on soit à portée de les bien voir. On convoquera pour le lendemain une assemblée particulière composée premièrement du directeur, des quatre recteurs et des deux adjoints à recteurs. L'assemblée nommera encore à la pluralité des voix un ancien professeur, six professeurs, trois adjoints à professeur, et deux conseillers. Ces officiers réunis examineront scrupuleusement et sans passion les tableaux présentés et, par la voie du scrutin, supprimeront ceux qui ne leur paraîtront pas dignes d'être mis sous les yeux du public. » Telle fut l'origine de l'institution du jury, qui devait fonctionner jusqu'à la révolution. M. Guiffrey remarque justement qu'on avait, du premier coup, imaginé, pour sa formation, partie par des membres de droit, partie par des membres élus, la combinaison à laquelle on devait revenir cent ans plus tard, après mille tâtonnemens, chaque fois qu'il s'agirait d'une exposition universelle ou de tout autre grand concours solennel. Malgré le fonctionnement de ce jury, les expositions parurent si faibles qu'on décida en 1751 de les rendre biennales; elles n'eurent plus lieu, en effet, que tous les deux ans jusqu'en 1791.

Les procès-verbaux de l'Académie, la correspondance des bâtimens du roi, les livrets publiés depuis 1737, laissent deviner à quelles sortes de difficultés intérieures on se heurtait fréquemment. La plus grande de toutes avait été, nous l'avons vu, celle d'obtenir un local convenable. Le séjour même du Louvre ne fut pas, en tout temps, un séjour tranquille. Suivant les circonstances, on errait de la grande galerie dans la galerie d'Apollon et de la galerie d'Apollon dans le salon carré. Le salon carré ne tarda pas à devenir aussi un séjour insuffisant. Il n'est sorte de plaisanterie qu'on ne trouve dans les feuilles du temps sur cette déplorable installation.

Il est au Louvre un galetas,
Où dans un calme solitaire,
Les chauves-souris et les rats
Viennent tenir leur cour plénière.

C'est là qu'Apollon sur leurs pas,
Des beaux-arts ouvrant la barrière,
Tous les deux ans tient ses états,
Et vient placer son sanctuaire.

« On ne peut mieux définir, » ajoute le voyageur anglais qui cite ces vers du marquis de Villette insérés dans le *Courrier de l'Europe* en 1777, voyageur qu'on croit être sir Joshua Reynolds, « on ne peut mieux définir le lieu où se fait l'exposition. Il faut ajouter seulement qu'on débouche, par une sorte de trappe, d'un escalier, quoique assez vaste, presque toujours engorgé : sorti de cette lutte pénible, on n'y respire qu'en se trouvant plongé dans un gouffre de chaleur, dans un tourbillon de poussière, dans un air infect, qui, imprégné d'atmosphères différentes d'individus d'espèce souvent très malsaine, devait à la longue produire la foudre ou engendrer la peste, qu'étourdi enfin par un bourdonnement continuel, semblable au mugissement des vagues d'une mer en courroux. Au reste, ce mélange de tous les ordres de l'état, de tous les rangs, de tous les sexes, de tous les âges, dont se plaint le petit-maître dédaigneux ou la femme vaporeuse, est pour un Anglais un coup d'œil ravissant. C'est peut-être le seul lieu public où il puisse retrouver en France l'image de cette liberté précieuse dont tout offre le spectacle à Londres... Là, le savoyard coudoie impunément le cordon bleu; la poissarde, en échange du parfum dont l'embaume la femme de qualité, lui fait fréquemment plisser le nez pour se dérober à l'odeur forte du brandevin qu'elle lui envoie. Là, les écoliers donnent des leçons à leurs maîtres... Mais aussi que de cabales se forment dans cette obscure enceinte! que de complots s'y forgent! Que de méchancetés! que de noirceurs! La fureur y aiguise ses traits! L'envie y prépare ses poisons! » Une petite gravure du temps, attribuée à Saint-Aubin, montre, en effet, l'escalier à rampe de fer, dont parle l'écrivain anglais, débouchant sur le salon carré à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui la *Belle Jardinière*. Le concierge de l'Académie, en costume de suisse, assis devant une table, vend les livrets, sa hallebarde au poing. Deux célèbres gravures de Martigny nous ont conservé aussi l'aspect des salons de 1785 et de 1787. On doit avouer qu'en fait de places, les académiciens n'étaient pas difficiles. Les tableaux superposés jusqu'aux frises occupent cinq étages; ceux du roi donnent l'exemple de l'humilité. C'est au quatrième rang, à cinq mètres au-dessus du sol, que les *Horaces* de David prononcent leur serment héroïque. Ils ont, au-dessous, *le Dauphin et Madame, fille du roi*, par Mme Lebrun, au-dessous encore *la Reine, le Dauphin et Madame se promenant dans le jardin anglais du petit Trianon*, tous portraits en pied de

grandeur naturelle; en revanche, ils supportent, dans les combles, un *Énée emportant son père Anchise*, par Suvée, alors adjoint à professeur et bientôt directeur de l'école de Rome. Cinq petits cadres sont juchés au-dessus de la grande porte; nous tremblons d'y reconnaître *Cinq Têtes ajustées dans le genre historique*, par le savant Taillasson, appartenant à M. de Nicolaï, premier président du grand conseil. Au salon de 1787, on s'échelonne plus haut encore. Le *Priam demandant à Achille le corps d'Hector* par Doyen, professeur et peintre de Monsieur, surmonte le *Portrait de Madame Adélaïde*, par Mme Guyard, premier peintre de Mesdames, lequel a 8 pieds 6 pouces et surmonte le *Socrate* de David, qui en a 6. *Priam* se console en sentant piétiner au-dessus de son cadre de 10 pieds *Alexandre domptant Bucéphale* par Monsiau. Ce dernier est à 8 mètres au-dessus du sol. C'était à regretter les murs, en plein air, qui suffisaient à Lebrun et à Jouvenet!

Il ne semble pas, cependant, que ces installations étranges aient excité des lamentations et des désespoirs comparables à ceux qui suivent aujourd'hui le combat autour de la cymaise, combat plus acharné que celui des Grecs et des Troyens autour du corps de Patrocle. Il est vrai que la *cymaise* n'était alors qu'une moulure architecturale, généralement placée haut, dans les corniches des frises, et l'on ne se bat jamais bien que lorsqu'on se bat avec des mots justes ou non, mais nouveaux et sonores. Le choix de l'entourage pouvait aussi faire passer sur les désagrémens de la situation. Tel qui se tiendra poliment collé contre un mur, une soirée durant, sans gémir ni souffler, dans un salon étroit de bonne compagnie, ne se met-il pas à crier comme un diable, pour peu qu'on le coudoie ou que son siège soit dur dans une réunion publique? La fonction de l'artiste chargé par ses confrères de placer les ouvrages ne fut pas cependant, malgré la courtoisie réglementaire, toujours exempte de petits ennuis. En 1699 et en 1704, c'est le paysagiste Hérault, beau-frère de Coypel, qui est chargé de ce soin en même temps que de la décoration du local; il s'en tire à merveille, nous l'avons vu. Après lui Stiémart, puis Portail, tous deux conservateurs des tableaux du roi, semblent être, de droit, en cette qualité, les tapissiers de l'exposition; mais à la mort du bonhomme Portail, en 1763, l'Académie réclama le droit de choisir son placeur. M. de Marigny s'empressa de souscrire à la demande. Chardin, déjà trésorier de la compagnie, Chardin que son infatigable obligeance et sa solide affabilité désignaient pour toutes les fonctions délicates, fut chargé de la besogne. Le directeur Cochin avait expliqué à M. de Marigny qu'ainsi « le Salon pourrait être mieux arrangé à la satisfaction de l'Académie, » que d'ailleurs M. Chardin, habitant Paris, pourrait donner plus de temps que feu

Portail, résidant à Versailles, et, par son rang dans l'Académie, « concilier les esprits, en leur conservant le droit d'ancienneté dont les artistes sont jaloux, sans préjudicier à l'agrément du coup d'œil. » L'excellent Chardin fit de son mieux, et l'Académie fut, l'année suivante, si touchée de son zèle qu'elle sollicita, par une démarche des plus honorables, pour lui et « à son insçu, » une pension de 1,000 livres. Cette fois, Cochin, retournant l'argument dont il s'était servi, insista près de M. de Marigny sur tout le désavantage qu'il y avait pour Chardin à habiter Paris, « car M. Portail, écrit-il, après avoir employé quelques jours nécessaires pour l'arrangement général, était à l'abri de toute persécution en se réfugiant à Versailles, au lieu que M. Chardin est obligé d'être continuellement occupé de cette affaire pendant tout le temps du Salon. » Le directeur des bâtimens fit observer que le Salon n'avait lieu que tous les deux ans; il ajouta cependant 250 livres à la pension du peintre. Malgré la reconnaissance de l'Académie, Chardin renonça vite à la corvée. En 1775, on dut décider qu'elle serait obligatoire et que tous les académiciens, à tour de rôle, installeraient le Salon. En 1785, Pierre, le directeur, est désespéré; tous ses confrères lui échappent : « Le Salon, écrit-il à M. d'Angiviller, donne beaucoup de désagrément à l'artiste qui est chargé de l'arranger. La plupart refusent de s'en charger. Ceux qui se laissent persuader s'en dégoûtent. M. Amédée Van Loo ne vouloit pas suivre; enfin je l'ai fait consentir. » Van Loo, dont le tour venait, était en effet assailli d'injures et de lettres anonymes avant de s'être mis à l'œuvre, mais dès qu'il eut reçu l'ordre d'agir, il le fit avec intelligence et fermeté. Il proposa des modifications heureuses dans les dispositions de la salle, établit, pour les petits tableaux, des cloisons mobiles, « en attendant qu'on puisse faire un établissement qui auroit été pour toujours la première dépense fournie. » Hélas! ce simple désir de Van Loo n'est pas réalisé à l'heure qu'il est, et nous ne sommes guère plus avancés en 1881 qu'on ne l'était en 1785. Les beaux-arts, campés dans le Palais de l'Industrie, disputant chaque année, à grands frais, des galeries toujours refaites et toujours défaites, aux animaux gras, aux chevaux, aux fromages, aux machines, attendent encore « qu'on puisse faire un grand établissement qui serait pour toujours, la première dépense fournie. » Quoi qu'il en soit, les innovations intelligentes de Van Loo n'eurent pas plus de succès que ses désirs. On dut, sur les plaintes des exposés, ordonner un déplacement général, faire descendre en bas, durant une semaine, les tableaux qu'il avait mis en haut. Ce déplacement fut sa vengeance. « Chaque tableau descendu, dit le directeur Pierre dans son rapport, joue le même rôle qu'il jouait plus

élevé. Les seuls mauvais tableaux deviennent plus épouvantables. » Les sculpteurs surtout donnaient un mal terrible. Après avoir choisi leurs places, ils les voulaient toujours changer. En 1787, l'Académie est obligée de prendre une mesure rigoureuse; elle décide qu'on fera choisir « d'abord les plus anciens et de suite les cadets. » Peu de temps auparavant, profitant de l'absence des officiers de l'Académie, Caffieri avait, de sa propre autorité, transporté sa grande figure de *Molière* de la place qui lui était assignée et « l'avoit campée tout au travers du chemin et d'une croisee du cabinet de M. Amelot. » Ce M. Amelot était le commis de M. d'Angiviller, le directeur des bâtimens du roi. On juge de sa surprise quand, entrant chez lui, il n'y vit plus clair. Il fallut de force réintégrer *Molière* à sa première place.

Plus que ces petites querelles d'amour-propre, plus que tous ces mesquines tracasseries inséparables de toute organisation, ce qui semble alors exaspérer les académiciens et les dégoûter des expositions, toujours reprises par l'ordre exprès du roi, c'est l'impertinence des écrivains qui se permettent de juger leurs œuvres. Chaque Salon faisait déjà éclore une multitude de brochures, de pamphlets, de journaux qu'on vendait aux portes du Louvre; cette licence les mettait hors d'eux-mêmes. Si l'on n'avait sous les yeux la correspondance de l'Académie avec la direction des bâtimens, on aurait peine à croire que des hommes de grand talent, mûrs et réfléchis, connaissant leur valeur, rompus aux difficultés de la vie, comme étaient la plupart d'entre eux, aient pu être aussi chatouilleux à des piqûres de plume, aussi incapables de supporter la discussion, aussi prompts à réclamer, pour des vivacités ou des légèretés qui leur semblent des crimes, les répressions les plus violentes. Le correspondant anglais de 1777, que nous avons déjà cité, en homme aguerri à la liberté de la presse, s'étonne fort de cette sensibilité des artistes français : « Ils ont aujourd'hui un chef, dit-il, qui, jaloux de ménager leur faiblesse, leur épargne, autant qu'il peut, ces mortifications. Autre abus sans doute, puisque la critique n'est pas moins utile au talent que la louange : l'une l'aiguillonne et l'éclaire, l'autre l'encourage quelquefois, mais le plus souvent l'engourdit. » Leur chef, M. d'Angiviller, prenait en effet la peine de lire, avant de les autoriser, toutes les brochures qu'on imprimait sur le Salon, mais il se lassa vite de cette inutile besogne. Ses lettres nous le montrent décidé à tout laisser passer et renvoyant tout au lieutenant de police : « Je me suis fait la loi de n'approuver ni désapprouver aucun des petits ouvrages de ce genre. Persuadé que toutes ces mauvaises plaisanteries affecteront peu les artistes et les gens sensés, je laisse à votre jugement et à celui du censeur le soin de voir ce qui peut être passé. » Plus tard, il écrit encore à

M. Lenoir : « Je sens que c'est en vain qu'on entreprendrait de s'opposer à ce torrent de brochures méchantes ou insipides ; il faut donc le laisser s'écouler en se bornant à l'épurer... Au reste, et fort heureusement, dans un mois d'ici, il subsistera à peine trace de ce débordement. » Les prédécesseurs de M. d'Angiviller, M. Lenormand de Tournehem et M. de Marigny avaient, à plusieurs reprises été suppliés par l'Académie d'intervenir. « Je suis bien fâché, répond M. de Tournehem en 1748, que des sottises pareilles puissent chagriner nos peintres, mais la meilleure réponse qu'il y aurait à faire serait de les mépriser. » M. de Marigny leur avait mieux prêté l'oreille. Sur une lettre de Cochin, le 17 septembre 1765, qui lui demande d'exiger la signature de tous les auteurs de critiques sur le Salon, il écrit en marge : « J'attends la critique et j'écrirai ce qu'il faut à M. de Sartiges. » Ses ordres ne furent pas bien rigoureux pourtant, car on a, de cette année même, plusieurs libelles anonymes. Quelques années après, Cochin, directeur de l'Académie, déjà aguerri ou mieux avisé, prenait enfin le bon parti. Comme il avait bec et ongles, il rendit aux mauvais plaisans la monnaie de leur pièce et mit les rieurs de son côté en répliquant par la *Réponse de M. Jérôme, râpeur de tabac et riboteur*, à la brochure de Daudé de Jossan, *Lettre de M. Raphaël, peintre de l'Académie de Saint-Luc, entrepreneur général des enseignes de la ville, faubourgs et banlieues de Paris, sur les peintures, gravures et sculptures qui ont été exposées cette année au Louvre.* La plupart des brochures écrites alors sur le Salon brillaient plus, il faut le dire, par la gaîté que par le respect des convenances. La bizarrerie du titre, la verdeur du langage, la vivacité des plaisanteries étaient les appâts ordinaires que tendaient les folliculaires à la curiosité publique. On ne distinguait pas bien encore, dans ce premier exercice de la liberté d'écrire, ce qui est permis à la critique de ce qui lui est interdit, et des grossièretés ordurières ou calomnieuses y compromettent volontiers les observations justes ou spirituelles même chez les moins légers. Toutefois il serait fâcheux pour nous que Cochin et ses confrères eussent fait mettre au pilon tout ce papier noirci ; car de ce fatras confus jaillissent souvent des lueurs inattendues qui éclairent vivement les mœurs du siècle, et nous y suivons, sous des formes vivantes, l'agitation qui accompagnait déjà, dans la société française, la renommée des artistes.

Ces brochures, jointes aux documens déjà cités, fourniraient à foison de singuliers détails et des anecdotes piquantes sur le monde des arts au XVIIIe siècle. Il ne convient pas de s'y arrêter ici. Un fait, bien plus important, qui ressort avec éclat de la lecture de toutes ces pièces au grand honneur de la vieille Académie, c'est la continuité pendant deux siècles de son action consciencieuse et

énergique sur la marche de l'école française, malgré les difficultés de toute sorte qu'elle eut à surmonter. Corporation indépendante, fondée par l'initiative de quelques nobles esprits plus avides de gloire que d'argent, qui s'indignaient de voir l'art confondu avec le commerce, elle avait, pour se bien distinguer du corps industriel des maîtres peintres, dans les premiers articles de ses statuts dédié « à la vertu » le local de ses réunions, déclaré qu'elle ne se réunirait jamais pour faire « aucuns festins ni banquets, » et que « l'envie, la médisance, la discorde » entraîneraient l'exclusion des membres, chacun ayant d'ailleurs le devoir de « dire librement ses sentimens » sur les ouvrages de ses confrères. L'Académie, sauf quelques faiblesses assez rares dans le cours d'une si longue carrière, resta, on peut le dire, fidèle à cette fière déclaration. La discipline la plus rigoureuse ne cessa d'y régner; les plus illustres artistes, peintres privilégiés de tous les souverains d'Europe, se faisaient honneur d'obéir, avec une soumission touchante, aux décisions de leurs officiers. Ce n'était point une sinécure d'être académicien; les engagemens qu'on prenait en prêtant serment étaient nombreux et lourds à tenir. D'abord on devait, avant d'être définitivement élu, présenter, dans un délai fixé, un tableau ou une statue sur un sujet donné par l'Académie. Ce tableau ou cette statue devenait le bien de l'association et allait grossir un admirable musée d'études, malheureusement dispersé aujourd'hui, dont les plus beaux restes forment le fonds de la galerie française au Louvre. Dès que l'artiste était académicien en titre, il se trouvait soumis à toutes les charges que l'élection de ses confrères lui pouvait conférer et d'abord à celle du professorat. Chaque académicien, à son tour, pendant un mois de l'année, posait le modèle tous les jours. Non-seulement il était tenu de corriger et de tenir assidus les élèves pendant les séances, mais il devait encore travailler devant eux, « dessiner ou modeler le modèle afin qu'il serve d'exemple, » car ces dessins et maquettes formaient une seconde collection publique destinée à l'enseignement. Il était exposé, en outre, suivant un roulement déterminé, à remplir les fonctions de recteur de l'école, chargé de l'administration durant trois mois, à faire la lecture d'une conférence dans l'une des assemblées de quinzaine, à diriger l'installation du Salon, comme nous l'avons vu. Nul ne pouvait, nul ne songeait à décliner ces honorables obligations. Si l'on se montrait susceptible à l'excès pour les discussions venant du dehors, on acceptait, en revanche, dans l'intérieur de l'Académie, dont faisaient partie tous les amateurs et théoriciens éclairés du temps, les plus libres discussions. Les élèves, on le sait, étaient admis à discuter publiquement les ouvrages de leurs maîtres, et tous les votes sur les concours étaient motivés. L'Académie était donc

comme une grande famille ouverte et active où, maîtres et élèves, vieillards et adolescens, travaillaient en commun, discutaient en commun, vivaient en commun. La féconde pensée, sans cesse échauffée par des rapports intimes et quotidiens, qui animait tout ce monde, était celle de maintenir par une émulation constante la supériorité de l'Académie. On sait quelle habileté technique, quelle liberté d'action, quelle unité d'esprit cette sérieuse éducation assura pendant cent cinquante ans à l'école française.

L'une des grandes forces de l'Académie était la constitution d'une hiérarchie ingénieusement graduée qui offrait à tous, depuis les débuts jusqu'à la fin de la carrière, un aliment constant pour leur ambition. D'abord simple agréé, puis académicien en titre, ensuite adjoint à professeur, professeur, adjoint à recteur, recteur, tout peintre ou sculpteur pouvait espérer devenir encore, par l'élection ou l'ancienneté, trésorier, secrétaire, chancelier, directeur. Sur le déclin de sa vie, il prenait place parmi les conseillers et anciens. Le nombre des académiciens étant illimité, l'entrée du corps était ouverte à tous les artistes de talent, sans distinction de genre, d'âge, de sexe ni même de nationalité. Antoine Coypel est élu à vingt ans; trois ans après, il est déjà adjoint à professeur. Mme Girardon (Catherine Duchemin) est la première femme admise en 1663. Mlle Boullongue et Mlle Chéron le suivent de près. L'Italienne Rosalba Carriera était de l'Académie. La Hollandaise Marguerite Havermann, « peinteresse de fleurs, » y fut reçue en 1722, mais, comme elle chercha à éluder les obligations des statuts, elle en fut impitoyablement exclue en 1723, malgré sa jeunesse, malgré son titre d'étrangère, « malgré de fortes recommandations, » dit le secrétaire Hulst. Sur ce point seul, l'Académie finit par craindre l'envahissement. En 1770, on fixa à quatre le nombre des académiciennes; c'étaient, au moment de la révolution, Mmes Coster-Valayer, Roslin-Giroust, Vigée-Lebrun, Labille-Guyard.

Le désintéressement des académiciens n'est pas, en général, moins remarquable que leur dévoûment à l'œuvre commune. La plupart étaient pauvres, résignés à l'être, et l'Académie, qui leur prenait leur temps, leur prenait encore leur argent. La gêne y fut continue. La subvention royale, les droits d'entrée imposés aux nouveaux élus proportionnellement à leurs ressources, les cotisations annuelles des titulaires, la modeste rétribution demandée aux élèves tant qu'on ne put les accueillir gratis, ainsi que le voulaient les statuts, tout passait aux modèles, huissiers et concierges, à l'entretien des salles, à l'éclairage, au chauffage, à la distribution de grands prix et de petits prix. Quand la caisse était vide, on faisait appel à la générosité des plus riches. Dès qu'elle se remplit un peu mieux, on donna des pensions aux élèves indigens. Jamais pourtant ces naïfs artistes,

dans le grave amour qu'ils portaient à la jeunesse et dans le respect simple qu'ils éprouvaient pour leur art, n'osèrent penser qu'on pût tirer profit de la curiosité publique. Les expositions furent toujours gratuites. Le produit du livret, qui devint assez vite une rentrée importante, fut longtemps abandonné au concierge qui le rédigeait. Le personnel subalterne était alors choisi avec le plus grand soin, car le règlement prévoit le cas où les huissiers exerceraient eux-mêmes quelque art et leur donne le droit d'assister à certaines leçons. Ce n'est que sur le tard, en 1755, que Cochin, alors secrétaire, chargé de la révision du catalogue, demanda que le bénéfice lui en revînt. Cochin était, par malheur, l'un des plus riches académiciens. M. de Marigny décida que le produit du livret n'appartenait ni au secrétaire, ni au concierge, mais bien à l'Académie. A cette époque, c'était déjà un revenu de 10,000 livres en moyenne. L'Académie encaissa désormais la recette, mais en attribuant 600 livres au rédacteur, 2 sous sur chaque exemplaire au concierge vendeur, et 2 sous aux modèles servant de gardiens.

Malheureusement l'Académie, si dévouée à son œuvre, si digne dans tous ses actes, ne sut pas, à certains momens, résister plus qu'aucune autre association, aux entraînemens de l'esprit de corps. D'opprimée qu'elle avait été d'abord, elle n'avait pas tardé, suivant la fatalité commune, à devenir elle-même oppressive. Le gouvernement autoritaire de Lebrun lui donna, sur ce point, des traditions regrettables que les directeurs suivans, lorsqu'ils se trouvèrent avoir même tempérament, ne manquèrent pas de reprendre. La faveur de la cour lui servit souvent à s'attribuer des privilèges presque aussi étendus que les privilèges tyranniques de l'ancienne maîtrise, et l'administration royale eut même à lui résister, en diverses occasions, plus qu'à la soutenir. Si le but qu'elle poursuivait, celui de maintenir à un niveau supérieur l'enseignement des arts, était un but estimable, les moyens qu'elle employa parfois étaient de ceux que le souvenir de son passé aurait dû lui faire répudier. Dès 1676, l'Académie fait fermer de force, dans Paris, les ateliers où des étudians, demeurant trop loin du Palais-Royal, avaient installé des modèles. L'antique académie de Saint-Luc, sa rivale obstinée, fut poursuivie par elle avec une ténacité sans exemple, obligée de chercher sans cesse, pour ses expositions, dans l'hôtel inviolable de quelque grand seigneur, un local provisoire dont elle était bien vite chassée. Enfin, après plus d'un siècle de luttes, sa suppression définitive fut obtenue en 1776, l'Académie insulta à sa chute en inscrivant sur son sceau cette devise ironique : *Libertas artibus restituta.* D'autres sociétés plus jeunes eurent naturellement le même sort. Des expositions ouvertes au Colisée furent interdites, celles de la place Dauphine tolérées seulement pendant quelques

heures. Malgré ces abus intolérables de pouvoir , les services rendus par l'Académie étaient si considérables, sa situation était encore si respectée, sa constitution intérieure dont elle-même proposait la réforme relativement si libérale, que Mirabeau put la défendre, que l'assemblée constituante n'y voulut point toucher et qu'il fallut, pour l'emporter, l'irrésistible ouragan de 1793.

II.

Tout en laissant vivre de nom l'Académie, la constituante lui avait, de fait, enlevé les expositions en décidant que tous les artistes, français ou étrangers, membres ou non de l'Académie, y seraient admis sous la seule surveillance du ministre de l'intérieur. La mesure était commandée par le mouvement impétueux de l'opinion publique, qui, dans son enthousiasme ardent pour toutes les libertés, s'impatientait de tout reste d'autorité, apparent ou réel. « L'empire de la liberté s'étend enfin sur les arts, s'écrie le rédacteur du livret de 1791; elle brise leurs chaînes, le génie n'est plus condamné à l'obscurité. » Le fait est qu'entraînée, là comme partout, par l'impérieuse nécessité d'unifier et de centraliser, la grande assemblée, rompant avec tout le passé, substituait, avec une généreuse imprévoyance, au nom des principes absolus d'égalité parfaite, l'autorité unique de l'état dominateur à l'activité multiple des groupes indépendans. Ce n'était pas seulement l'Académie royale discréditée par ses accès d'intolérance qui devait sombrer dans la tempête, avec son fort système d'enseignement et sa féconde solidarité; la destruction allait atteindre toutes les académies provinciales, ses correspondantes, qui maintenaient à Marseille, à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse, l'activité des écoles locales, formant, par leurs leçons, en même temps que des artistes admirables pour les grands travaux, d'excellens ouvriers pour l'industrie. Les sociétés libres elles-mêmes, qui s'étaient péniblement fondées depuis quelques années, les rivales courageuses de l'Académie, l'*Académie des arts et métiers*, la *Société des amis des arts*, qui avaient ouvert des expositions libres, allaient être frappées par l'horreur implacable et irraisonnée qui s'attachait au mot honni de corporation. Nos écoles provinciales ne se sont jamais relevées de ce coup, et il a fallu un demi-siècle d'abaissement dans notre industrie avant que la France s'aperçût, par les expositions universelles, de l'insuffisance technique de nos ouvriers, pour qui rien n'a, pendant longtemps, remplacé l'éducation méthodique autrefois donnée par les corporations spéciales. On ne saurait, à vrai dire, faire un crime aux réformateurs convaincus de 1790 de n'avoir pas prévu les conséquences d'une situation absolument nouvelle, non plus qu'aux

anciens membres de l'Académie d'avoir parfois cédé aux entraînemens de leur situation privilégiée. Il est certains courans de mœurs ou d'idées contre lesquels les individus isolés et clairvoyans protesteraient vainement et qui emportent fatalement les décisions de toute assemblée. L'Académie, à qui on laissait une ombre d'existence, ne se fit d'ailleurs pas illusion. On l'avait chargée d'examiner les ouvrages présentés; sur sept cent quatre-vingt-quatorze, elle n'en écarta que *deux!* En 1789, l'exposition, faite par les seuls membres de l'Académie, avait été de trois cent cinquante objets; elle fut doublée par cette libre admission. C'est la proportion qui se retrouvera, presque toujours, entre les expositions triées et les expositions en bloc; en 1847, deux mille sept cent trente objets avaient été acceptés par l'Académie; en 1848, tout jury ayant été supprimé, on en aura cinq mille cent quatre-vingt-un. Il faut arriver à l'étonnante production de ces dernières années pour voir le jury forcé d'écarter les deux tiers des ouvrages présentés. Le Salon de 1791 parut, cela va sans dire, un peu mêlé, mais donna l'état exact de la valeur de l'art français. « J'y vis du sublime, du beau et du bon, du médiocre, du mauvais et de la croûterie, dit Wille le graveur; enfin le concours est prodigieux, et chacun promulgue son sentiment. » Les événemens de 1792 empêchèrent l'ouverture du Salon, qui avait lieu alors en août et septembre (sous l'ancien régime, il s'ouvrait d'ordinaire le 25 août, jour de la Saint-Louis, et durait jusqu'au 1er octobre). Le 18 juillet 1793, la convention décréta décidément l'abolition de l'Académie de peinture et de sculpture comme de toutes les autres académies. A sa place, on constituait une *Commune générale des arts* ouverte indistinctement à tous les artistes. Pendant qu'on se battait à la frontière, la *Commune générale* ouvrit courageusement le Salon, qui contenait six cent vingt-huit tableaux, cent quatre-vingt-deux sculptures, vingt-quatre dessins d'architecture. « Il semblera peut-être étrange à d'austères républicains de nous occuper des arts quand l'Europe coalisée assiège le territoire de la liberté. Nous n'adoptons point cet adage connu : *Inter arma silent artes.* Nous rappellerons plus volontiers Protogène traçant un chef-d'œuvre au milieu de Rhodes assiégée, ou bien Archimède méditant sur un problème pendant le sac de Syracuse. De pareils traits portent avec eux un caractère sublime qui convient au génie, et le génie doit à jamais planer sur la France et s'élever au niveau de la liberté. » L'aspect de l'exposition ne contredisait pas ces hautaines déclarations. Tous les artistes, les ci-devant académiciens en tête, avaient voulu y paraître. Les tableaux patriotiques ou d'actualité y tenaient d'ailleurs petite place. Plus la crise révolutionnaire et patriotique devient âpre et douloureuse, plus l'imagination des artistes, par une ten-

sion énergique vers un idéal lointain, se réfugie, soit pour se fortifier, soit pour se distraire, vers l'antiquité classique. C'est là qu'ils cherchent, comme le faisaient, à côté d'eux, les orateurs et les littérateurs, soit des exemples héroïques dans les traditions historiques du monde grec et romain, soit des consolations attrayantes dans ses légendes mythologiques. Les sujets « commandés pour la nation » étaient une *Hélène poursuivie par Énée*, de Vien; une *Mort de Sénèque*, de Robert Lefebvre; une *Mort de Pauline, femme de Sénèque*, de Taillasson. Vien et Taillasson avaient tous deux fait partie de l'Académie; Lefebvre était élève de l'Académie. C'était, en réalité, par le talent de ses membres, l'Académie qui gouvernait encore la *Commune des arts*. Aussi la nouvelle association ne tarda-t-elle pas à être suspecte, et, sur la dénonciation de quelques membres déjà formés d'avance en *Société républicaine et populaire des arts*, elle fut bientôt dissoute par la convention qui venait de l'instituer.

Nous possédons les procès-verbaux de la *Société républicaine et populaire des arts* du 1er ventôse au 1er prairial de l'an II dans le journal *Aux armes et aux arts!* que publiait l'un de ses secrétaires, l'architecte Détournelle. La politique y tient, on ne peut s'en étonner, autant de place que les arts. Dès la première séance, on remarque « qu'il manquoit une infinité de membres et que c'étoient précisément les sournois agitateurs (les académiciens). Alors on proposa de s'épurer : un noyau de patriotes connus fut formé ; un creuset préparatoire fut chauffé, le feu ardent dont on l'entretient sans cesse écarte les faux patriotes. » Tout en protestant, à chaque séance, de son horreur pour les corporations, la société, qui se recrutait par l'élection, en constituait une à son tour; on exigeait, pour chaque candidat, la présentation par quatre membres et un certain nombre de garanties assez difficiles à préciser, entre autres celle de ne pas faire partie d'un club *proscrit par l'opinion publique*. Certains épisodes, comme celui de la dénonciation de leurs maîtres et de leurs camarades par Wicar, Dandrillon, Sablet, Debures, Moinet, Gois, Gérard, revenant d'Italie, sont douloureux à rencontrer; certains autres prêteraient au sourire, si le temps n'était si sombre et si les acteurs n'étaient si graves. La société, par exemple, à la suite de cette dénonciation, discute, à plusieurs reprises, si les ouvrages des traîtres doivent être anéantis, et l'on vote la « brûlure pour leurs tableaux, » On peut croire ce qu'assure Détournelle que « les débats furent vifs dans cette séance où déjà la discorde souriait de voir des artistes divisés ; » d'ailleurs Détournelle, esprit tempéré, n'est point pour les moyens violens, il estime qu'on ne peut être accusé de modérantisme « parce qu'on veut conserver le tableau qui n'a rien fait et guillotiner l'auteur qui

s'est rendu coupable d'ingratitude. » C'est là qu'on agite également la réforme du costume national, qui doit être à la fois plus commode et plus beau que le costume en usage, mais unique cependant, pour toutes les classes de citoyens; on hésite longtemps avant de savoir si l'on prendra pour modèle les habillemens grecs, étrusques, romains ou arabes. On finit par mettre la question au concours et par décider qu'on ne se présentera devant la convention qu'avec un costume fait et composé. Rien ne donne comme ces discussions étranges à propos des arts, discussions toujours animées, quelquefois éloquentes et lumineuses, une idée saisissante de l'exaltation des esprits dans cette extraordinaire période. Des élans admirables d'imagination s'entremêlent aux arguties les plus subtiles; des idées simples, vives et sensées se heurtent, dans le fracas d'un langage toujours déclamatoire, aux rêveries les plus naïves, avec un accent de sincérité et de bonne foi qui, en somme, ébranle et émeut. Dans ces têtes agitées par l'angoisse universelle, soit que la passion patriotique ou révolutionnaire les brûle d'une flamme héroïque, soit qu'une terreur concentrée les trouble et les affole, bouillonne une prodigieux afflux de sensations et de pensées qui s'échappe, au moindre choc, en paroles retentissantes. Il n'est projet si gigantesque, ni théorie si imprévue que ces âmes surexcitées et presque toutes enivrées d'une imperturbable confiance dans l'avenir n'accueillent avec enthousiasme. Ces hommes, nourris de l'antique, trouvent souvent des mots antiques. Quelqu'un ayant proposé un jour de demander à la convention 60,000 livres pour acheter des moulages d'après les statues du Vatican, un autre membre déclare qu'il est inutile d'imposer à la patrie une si lourde dépense : « Nous serons maîtres de Rome à la campagne prochaine, et nos victoires nous assureront la jouissance de tous ces chefs-d'œuvre ! »

La *Société républicaine et populaire,* malgré son patriotisme violent, ne fut pas appelée à prendre une part directe dans l'organisation des expositions. Pour le concours même des élèves qu'on eut alors à juger, la convention nomma elle-même le jury ; elle ne prit dans la société que vingt-cinq artistes et leur adjoignit, en nombre égal, des littérateurs, des savans, des acteurs, un cultivateur, un cordonnier. Afin de rappeler aux artistes les principes qui devaient les diriger, Ronsin, commandant-général de l'armée révolutionnaire, Hébert, substitut du procureur de la commune, Fleuriot, substitut de l'accusateur public, en firent aussi partie. Les interminables discussions auxquelles donna lieu ce concours sont la partie la plus curieuse du journal de Détournelle. « Les artistes vont être aujourd'hui jugés autrement que par l'Académie, leur avait dit le président Dufourny ; il s'agit de savoir si la révolution

leur a donné un caractère qui les distingue, s'ils sont vraiment révolutionnaires. » Quelques-uns des jurés portent la logique du principe jusqu'à déclarer que les récompenses doivent être surtout données à ceux des concurrens qui sont sortis du programme, comme ayant, plus que les autres, l'esprit révolutionnaire. Fleuriot va jusqu'à s'indigner que les concurrens « aient, avec une lâche complaisance, suivi l'esclavage du programme. »

Quant au jury appelé à décerner, pour la première fois, des récompenses à la suite du Salon de 1793 (il n'y a pas trace de récompenses aux anciennes expositions de l'Académie), il fut élu par les artistes exposans avec un mandat illimité. Nous voyons les mêmes membres fonctionner pendant quatre ans sur l'invitation du ministre de l'intérieur. C'étaient Vien, David, Gérard, Bienaimé, Thibault, Meynier, Allais, Vernet, Vincent, Naigeon, Fragonard, Giraud, Berthellemy, Redouté, Morel-Darleu. Ils se plaignent immédiatement du petit nombre de médailles mis à leurs disposition, quoique le ministre en accordât trente pour la seule section de peinture. Ces médailles étant de sept classes, leur distribution devait donner lieu à des difficultés de toute sorte. Ce fut ce jury, composé, comme on le voit, des chefs de l'école, que François de Neufchâteau consulta lorsqu'il entreprit la réorganisation administrative du service des lettres, sciences et arts. Il leur demanda entre autres leur avis sur la formation du conseil chargé de fixer les sujets pour les commandes de l'état et d'en surveiller l'exécution. Le jury répondit nettement qu'il ne fallait point de contrôle et crut « devoir représenter au ministre que forcer un artiste de se soumettre à une direction étrangère, ce serait paralyser les élans du génie. » F. de Neufchâteau répliqua sur-le-champ que, puisqu'il en était ainsi, « il croyait devoir décider lui-même la question. » — « Ce n'est pas un problème difficile à résoudre, ajoute-t-il dans une lettre assez verte, que de savoir si les arts doivent être dirigés de manière à répandre les principes et les institutions du gouvernement qui les salarie et les honore. Tout gouvernement a la faculté, en proposant des prix, de mettre des conditions à ses bienfaits et de fixer les dispositions relatives à son sujet, à son exécution... Les artistes, depuis la révolution, qui a tout fait pour eux, n'ont presque rien fait pour elle... » A la suite de cette correspondance, le jury disparut, et le ministre seul se chargea du Salon.

On voit, par cette première rupture, quelles seront les causes fatales des difficultés sans cesse renaissantes, sous tous les régimes, entre les artistes et l'état. D'une part, la masse croissante des artistes, n'ayant plus de points d'appui fixes au dehors, s'accoutumera de plus en plus à considérer l'état comme le gérant responsable et obligatoire de ses intérêts, et le fatiguera par instans de

ses plaintes, de ses exigences, de ses prétentions. D'autre part, l'état, préoccupé comme il doit l'être des seuls intérêts publics, mais imprudemment engagé dans la vague responsabilité d'une protection générale dont les limites reculent chaque jour, s'efforcera, par soubresauts, de ressaisir l'autorité qu'il a laissé perdre, de résister au débordement des médiocrités qui l'exploitent, de rendre à son patronage sa dignité, sa valeur et son utilité. Le malaise qui résulte de cette situation fausse va se traduire en traits de plus en plus nets dans les oscillations périodiques que subira le règlement du Salon, à partir de la révolution, tantôt dans le sens de l'état, tantôt dans le sens des artistes, suivant le courant des mœurs, de la politique ou de la mode.

Le gouvernement républicain s'était efforcé d'abord de sauver le principe de la liberté absolue en laissant le Salon ouvert à tous venans. « Les concours vraiment utiles, dit l'avant-propos de 1795, sont les expositions publiques et sans exception. Si elles ont l'inconvénient d'entendre quelquefois se mêler dans ce concert quelques voix faibles et discordantes avec d'excellens chanteurs, il est léger pour le bien qui en résulte. C'est aux ordonnateurs de ces sortes d'expositions à jeter ces faibles voix dans les chœurs et à faire jouer des *solo* aux grands *virtuoses*. » Les principes inflexibles du législateur ne résistent pas, on le voit, à la force des choses; sa logique, sans qu'il s'en doute, cède vite à sa raison. Faire jouer des solo par les grands virtuoses, n'est-ce pas faire le choix qu'on s'était interdit, n'est-ce pas présenter au public dans de meilleures conditions les ouvrages les meilleurs, n'est-ce pas, en un mot, faire acte de préférence? Que cette préférence s'exerce par l'intermédiaire d'un jury administratif ou d'un jury électif, ce n'en est pas moins un acte d'autorité. Cet acte d'autorité est-il légitime et nécessaire? Ainsi l'ont dû penser tour à tour, éclairés par l'invincible nécessité, tous les gouvernemens qui se sont succédé dans notre pays; ainsi l'ont dû penser les artistes eux-mêmes chaque fois qu'ils ont organisé eux-mêmes le Salon. Les reproches de partialité, d'arbitraire, d'exclusivisme n'ont guère été moins vifs, lorsqu'ils s'adressaient à un jury exclusivement composé d'artistes élus que lorsqu'ils s'adressaient à un jury administratif. Ce dernier, dont la compétence, s'il est mal choisi, peut être mise en doute, reste, en tout cas plus désintéressé dans les questions d'écoles et de personnes. L'année suivante, en 1796, le ministre Benézech est tellement assailli de plaintes sur la médiocrité du Salon qu'il pense à rendre les expositions biennales comme sous l'ancien régime. En 1798, François de Neufchâteau, qui organisait alors notre première exposition nationale d'industrie, rétablit un jury d'admission. En 1799, il se voit forcé de revenir sur cette mesure; mais il en avertit le public et

s'efforce, en même temps, de parer aux inconvéniens connus d'un déballage général en s'adressant à la conscience même des exposans. Il les invite, durant le Salon, à faire porter dans une salle spéciale « celles-là seules de leurs productions *qu'ils jugeront les plus dignes de concourir*. » L'histoire ne dit pas si la salle spéciale suffit à contenir les concurrens. Toujours est-il qu'on voit le jury revenir l'année suivante, jury indulgent, car le nombre des ouvrages catalogués s'abaisse à peine. En 1803, tout rentre sous une discipline militaire; il n'est plus question, l'on s'en doute, de rien débattre avec les artistes. Le premier consul donne à l'Institut, nouvellement reconstitué, la consigne de diriger les expositions. Désormais, l'autorité de David, l'ancien destructeur de l'Académie royale, mène, tambour battant, durant tout l'empire, les arts et les artistes. La restauration veut équilibrer plus justement les influences dans le jury en adjoignant à des membres choisis dans l'Institut quelques administrateurs et quelques amateurs. Les Salons deviennent alors intermittens. Il y en a cinq sous Louis XVIII, en 1814, 1817, 1819, 1822, 1824, un seul sous Charles X, en 1827. Une des premières ordonnances du roi Louis-Philippe décida enfin que les expositions seraient annuelles. En effet, durant tout son règne, sauf l'interruption de 1832, pendant le choléra, elles se succèdent régulièrement, de 1831 à 1847. Le jury était composé des quatre premières sections de l'Académie des beaux-arts (peinture, sculpture, architecture, gravure), fonctionnant ensemble.

Alors ne cessèrent d'éclater les récriminations les plus violentes et parfois les mieux justifiées. Les reproches autrefois adressés à l'Académie royale, association libre de travail et d'enseignement, largement ouverte, n'étaient que des tendresses si on les compare aux torrens d'injures dont fut abreuvé l'Institut, corps honorifique, officiel, strictement limité, se renouvelant peu. M. Vitet, avec sa largeur accoutumée de vues et sa haute indépendance de jugement, a fait ressortir la différence des deux institutions et l'impossibilité fondamentale pour l'Académie actuelle d'apporter, dans ses rapports avec les artistes, las ouplesse nécessaire : « En restaurant l'édifice, on n'en a conservé que la partie supérieure. L'Académie nouvelle n'est pas directement en contact avec les artistes. Elle n'a aucun moyen de grouper autour d'elle et de s'attacher par les liens de l'adoption tous les jeunes talens qui naissent et grandissent chaque jour et à qui l'avenir appartient... Autrefois les académiciens n'étaient pas tous égaux et ne jouissaient pas tous des mêmes droits, des mêmes prérogatives. Il y avait entre eux des degrés, degrés qui étaient franchis tantôt par l'élection, tantôt par l'ancienneté; leur nombre, limité seulement dans les rangs supérieurs et illimité dans les autres, pouvait, par une élasticité souvent heureuse, s'étendre ou se res-

treindre au besoin, de telle sorte qu'il y avait toujours place pour un talent vraiment digne d'être admis. Ce sont là de sérieuses différences, des différences de principe qui modifient profondément le caractère, les devoirs et l'influence de semblables institutions (1). »

Les inconvéniens que présentait la concession exclusive du droit de juger et de récompenser à un corps permanent et restreint furent multipliés par le mode adopté pour les opérations. C'était, nous l'avons vu, le mode collectif. Les œuvres de tout genre, tableaux, statues, gravures, dessins d'architecture, étaient donc jugées indifféremment par les membres présens, quelle que fût leur spécialité. La présence de neuf membres seulement étant nécessaire, il arrivait fréquemment qu'un tableau ou une statue fussent jugés par une majorité considérable d'architectes, ces derniers se montrant, paraît-il, aussi exacts aux séances que les peintres et sculpteurs l'étaient peu. On colportait mille anecdotes scandaleuses sur cette prépondérance des architectes. La férocité de Fontaine surtout était proverbiale; on lui attribuait ce mot : « Je suis peu aimé des peintres, mais je le leur rends bien, et toutes les fois que je peux refuser de la peinture, c'est de grand cœur. » La bataille romantique était dans son plein. Certaines exclusions retentissantes donnaient beau jeu aux commérages et aux lamentations. Le jury apportait évidemment dans son examen un parti-pris fondé sur des convictions respectables, mais qui jetaient le désespoir parmi les jeunes gens. A partir de 1840, la crise devient aiguë. Les novateurs les plus justement aimés, Jules Dupré, Théodore Rousseau, Meissonier, renoncent au Salon. Ingres lui-même, que ces mesquines querelles fatiguent et dégoûtent, n'y veut plus paraître. Comme ses confrères de l'Académie les plus populaires, Paul Delaroche, Vernet, Schnetz, il a d'ailleurs dégagé depuis longtemps sa responsabilité en n'assistant pas aux séances du jury. En 1847, l'exaspération dans les ateliers atteint son paroxysme; on cite parmi les refusés les peintres Hesse, Hédouin, Chassériau, Corot, Desgoffe, Daubigny, J. Gigoux, Guignet, parmi les sculpteurs Ottin, Mène, Dantan, Maindron et bien d'autres.

C'est à ce moment que parut, comme un programme d'insurrection, une brochure, *de l'Oppression dans les arts*, qui fit grand bruit. On y rappelait l'histoire des arts en France, on y posait pour la première fois des conclusions facilement réalisables. On y prouvait qu'il suffisait de s'entendre pour être libres, on y montrait l'association de secours, récemment fondée par les artistes, comme pouvant servir de noyau à une corporation active qui défendrait tous leurs intérêts matériels et moraux. En attendant, on y deman-

(1) L. Vitet, *l'Académie royale de peinture et de sculpture*, p. 4, 5, 6.

dait modestement une part dans la formation du jury pour les artistes élus par leurs pairs. La demande n'ayant point été accueillie et l'agitation grossissant, un travail plus complet sur l'*Exposition et le Jury* fut préparé pour l'année suivante dans le même groupe. Les rédacteurs étaient, on l'a su depuis, MM. Frédéric Villot, Clément de Ris, Boissard. La distribution, commencée le 10 février 1848, n'était pas terminée quand éclata la révolution; les circonstances lui donnèrent une force inattendue. Le projet de règlement qui formait la conclusion du livre était conçu avec une clarté et un sens pratique qui devaient en faire bientôt le manuel des organisateurs d'expositions. Les artistes y reconnaissaient la nécessité d'un jury d'admission, mais demandaient que ce jury fût nommé par eux. Ce jury, afin d'éviter les entraînemens de coterie, se divisait en deux sections, dont la seconde révisait les ouvrages refusés par la première. Chaque genre n'était justiciable que de ceux qui le pratiquaient. L'exemption était créée au profit des artistes récompensés afin de les mettre à l'abri des reviremens du goût ou de l'indifférence des générations suivantes. On désirait enfin que les Salons ne fussent plus faits au Louvre, où l'on perdait pendant plusieurs mois la vue des chefs-d'œuvre anciens, mais dans un local spécial. Presque toutes les réformes demandées ont été appliqués depuis, et l'expérience a prouvé le bon sens de ceux qui les avaient étudiées.

Dans le premier moment de la révolution, l'effervescence était pourtant trop grande pour qu'on s'en tînt à des changemens si modérés. Le gouvernement provisoire s'installait à peine qu'une pétition lui fut portée, au nom d'un groupe d'artistes, par Barye, Diaz et Couture. On y réclamait non-seulement des réformes au Salon, on y demandait aussi « que les fonctionnaires qui, par la nature de leur emploi, exercent une action immédiate et directe sur les beaux-arts, fussent élus par la corporation des artistes en assemblée générale. » C'était, cette fois, la substitution pure et simple d'une corporation, non encore constituée, au pouvoir exécutif. Lamartine, avec sa noble bienveillance, accueillit les pétitionnaires et les engagea à former cette assemblée. La réunion eut lieu à la salle Valentino. Comme il s'agissait d'une organisation universelle des arts, peintres, architectes, sculpteurs, graveurs, journalistes, acteurs, musiciens, chanteurs, danseurs, tout le monde entra. Ce fut un pêle-mêle sans nom, un tumulte affreux. « Les personnes qui avaient provoqué la réunion voulaient, on le suppose du moins, proposer la création d'un ministère spécial des beaux-arts. » Ainsi s'exprime *la République des arts*, rédigée par MM. Pelletan, Thoré, Paul Mantz, A. Esquiros. Les gens sensés comprirent qu'on avait voulu trop embrasser. On décida des réunions par groupes. Les

peintres seuls, toujours plus intéressés que leurs confrères dans la question du Salon, paraissent avoir poursuivi leur projet. Après dix mois de discussions, ils parvinrent à rédiger leurs statuts le 4 janvier 1849. La corporation des peintres, fidèle à ses traditions d'empiétement, y déclare résolûment que les encouragemens de l'état lui sont dus. « Art. 2. La section de peinture est juge et doit être consultée en tout ce qui concerne l'art de la peinture, aussi bien dans l'appréciation des questions d'art que dans ce qui touche à la dignité des artistes. — Art. 4. Nul ne doit participer aux encouragemens de l'état qu'en vertu de droits acquis déterminés par la section de peinture. » Il va sans dire que la corporation seule avait le droit de décider les acquisitions de l'état et de désigner les artistes méritant la croix d'honneur. Tous les artistes non admis au Salon par son jury n'avaient plus le droit d'exister aux yeux de l'administration. La vieille Académie royale était dépassée, et, dans la naïveté de son inexpérience, l'assemblée des peintres s'arrogeait sans hésitation, d'un seul coup, au nom de la démocratie et de la liberté, plus de privilèges que n'en avaient rêvé Lebrun et David pour les corps où ils régnaient. Le comité qui avait signé ces statuts avait pour présidens Decamps et Eugène Delacroix; pour vice-présidens Léon Cogniet, Corot, Drolling, Armand Leleux, Célestin Nanteuil; pour secrétaires Boissard, Dauzats, Gérôme, Jollivet, Lazerges, Henri Lehmann, Ch. Lefebvre, Justin Ouvrié, Pérignon, Riesener.

Le gouvernement cependant n'avait pu attendre pour ouvrir le Salon. Les objets d'art, au 24 février, étaient déjà déposés au Louvre. Le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, décida que tous les ouvrages, sans exception, seraient exposés; il y en avait cinq mille cent quatre-vingt-un. La commission de placement fut élue en assemblée générale. Avec une droiture qui honore les artistes français et qu'on retrouve chez eux chaque fois qu'il s'agit d'une mesure sérieuse à prendre en dehors des discussions stériles où triomphent trop souvent les médiocrités turbulentes, ils firent ce qu'avaient fait leurs ancêtres de 1791 : ils élurent en tête ceux de leurs maîtres dont ils admiraient le talent, respectaient le caractère et connaissaient l'équité, quelle que fût, d'ailleurs, leur école, qu'ils fussent ou non de l'Institut. Léon Cogniet passe le premier et, l'élévation méritée de Couture et de Théodore Rousseau n'entraîne pas même la chute d'Abel de Pujol et de Brascassat, deux des académiciens les moins populaires. Cette commission empila, aussi bien qu'elle put, dans le Louvre, la masse confuse d'objets qui lui fut livrée : « Le Salon, dit Thoré, l'un des plus ardens propagateurs du mouvement, offre un spectacle excessivement curieux. Il y a là des tableaux comme on n'en a jamais vu chez les vitriers de campagne,

comme on en voyait cependant quelques-uns à chaque Salon, admis par le jury. Il n'y a de changé que le nombre prodigieux de ces images excentriques. Ce qui est singulier et triste, c'est qu'il n'y a pas un talent nouveau dans ce pêle-mêle d'œuvres étranges. » Malgré son dégoût, Thoré persiste à demander encore, pour l'année suivante « l'essai de la liberté définitive à la condition qu'un comité intelligent sépare les œuvres d'art de toutes ces ordures inqualifiables. » Il espère d'ailleurs que le changement de régime politique va rapidement faire éclore un art véritablement poétique et civilisateur et que l'accueil qui leur est fait décidera « les barbouilleurs » à embrasser une autre profession. « Après l'avertissement du ridicule, pourquoi d'estimables citoyens persisteraient-ils à forcer l'entrée du monde poétique quand la société républicaine leur offre la truelle au lieu du pinceau ? »

Cette offre de truelle ne parut à personne une garantie suffisante contre les erreurs de vocation et les illusions d'amour-propre : les artistes eux-mêmes réclamèrent un jury. Le règlement de 1849 donna la consécration officielle à presque tous les articles du projet élaboré par MM. Villot, Clément de Ris et Boissard. Il sembla un moment qu'on avait trouvé un régime durable dans lequel les artistes, suffisamment libres, et l'état, suffisamment responsable, pourraient vivre sans trop de bruit. Cependant il n'en fut rien. Soit que l'administration ait été trop autoritaire, soit que les artistes deviennent trop exigeans, plus nous approchons de l'époque actuelle, plus on voit le règlement, sans cesse remanié, se modifier irrégulièrement, sans direction suivie, avec une mobilité qui implique, de la part du gouvernement, une singulière indécision dans la conscience de ses droits ou de ses devoirs. En 1850, l'état affirme ses droits en composant différemment le jury d'admission et le jury de récompenses. En 1852 et en 1853, il équilibre les deux influences en réservant moitié des voix aux artistes et moitié à l'administration. Cette solution, fondée sur les règles correctes de toute opération collective, parut encore insuffisante. En 1857, on reprend le régime autoritaire de 1831 ; c'est l'Institut qui, de nouveau, devient l'unique juge. De nouveau aussi, les clameurs s'élèvent, si menaçantes pour la popularité de l'administration que, cette fois, le ministre cède au torrent ; en 1864, il évince l'Institut du Salon en même temps que de l'École des beaux-arts, cède les trois quarts du jury aux exposans, ne se réserve plus qu'un quart de voix, décrète l'égalité des récompenses et l'unité de médaille. Les inconvéniens de ce régime mixte, d'ailleurs si bienveillant, ne tardèrent pas à se faire sentir. Les artistes, aux trois quarts maîtres dans le palais, tendirent insensiblement à

s'y rendre les maîtres tout à fait, et supportèrent avec peine la minorité, pourtant impuissante, de membres nommés qui lui était adjointe ; l'administration débonnaire, réduite à une action illusoire, s'impatienta de conserver aux yeux du pays une responsabilité qui n'avait, pour ainsi dire, plus d'objet. Ce régime incertain auquel on était revenu, par lassitude, en ces temps derniers, n'a jamais donné une satisfaction franche ni aux intérêts des artistes, ni aux intérêts de l'art. On s'y est toujours agité mal à l'aise, comme dans un lit mal fait.

On traîna ainsi jusqu'en 1870. A cette époque, la création d'un ministère des beaux-arts réveilla les espérances des mécontens et les aspirations des réformateurs. La France commençait à renaître aux désirs de liberté. Le bruit courut vite dans les ateliers et les écoles que le nouveau ministre offrait aux artistes l'indépendance. Il ne s'agissait que de s'entendre pour en user. On s'agita, on se réunit, on discuta, on pétitionna ; quelques-uns exhumèrent les vieux plans de réforme de 1793 et de 1848, lesquels impliquaient, en général, la soumission absolue de l'état, dont les caisses seraient toujours ouvertes, à la volonté absolue des artistes, dont les mains seraient toujours remplies. Parmi tant d'élucubrations excentriques, un projet sérieux et pratique, soigneusement élaboré par un homme d'expérience spéciale, joignant à la connaissance profonde du passé l'amour éclairé du présent, obtint l'adhésion du plus grand nombre. Le projet d'une *Académie nationale des artistes français*, plus largement ouverte encore que l'ancienne Académie royale, n'ayant d'autres privilèges que la concession d'un local pour ses expositions, mais formant une association active en mesure de gérer les affaires de la communauté, se couvrit avec rapidité de quatre cents signatures. Les noms des plus illustres membres de l'Institut y figurent en tête à côté des noms des réformateurs les plus bouillans. Malheureusement, le projet resta sur le papier, et, comme le temps pressait, le ministre, ne trouvant personne à qui remettre cette liberté qu'il offrait de grand cœur, dut prendre, comme toujours, des mesures pour ouvrir le Salon. Toutes barrières d'ailleurs furent renversées. Le jury, composé exclusivement d'artistes élus par tous les anciens exposans, admit, presque en bloc, tout ce qu'on lui offrit. L'exposition de 1870, par ses discordances fatigantes, rappela, à quelques drôleries près, le bazar incohérent de 1848. Personne ne douta à ce moment que l'expérience ne fût concluante et que l'état ne dût, s'il était obligé de garder la responsabilité du Salon, afin de lui rendre son ancienne splendeur, apporter dans l'organisation des changemens sérieux.

Les événemens de 1870-1871 retardèrent d'un an l'ouverture

d'une nouvelle exposition, mais le souvenir de ce qui s'était passé était encore trop présent aux esprits pour qu'on voulût y revenir. La révolution de septembre avait d'ailleurs réuni l'administration des beaux-arts à celle de l'instruction publique; le devoir du ministre se trouvait désormais tracé. Les beaux-arts redevenaient ce qu'ils peuvent être au point de vue de l'état, un moyen puissant d'élever l'esprit public et d'ennoblir les imaginations populaires par l'attrait instructif des images expressives, et l'état devait ne plus songer qu'à relever le niveau de la production par l'encouragement raisonné des artistes sérieux et des œuvres méritoires. L'élection du jury resta confiée aux artistes, mais le droit de suffrage fut restreint aux exposans récompensés et le nombre des ouvrages à recevoir expressément limité. Les numéros du catalogue tombèrent de 5,434 à 2,067. Grâce à ce triage, les Salons de 1872 et de 1873, où les bonnes œuvres, moins compromises par un entourage de hasard, se soutenaient les unes les autres, ont laissé une trace profonde dans l'esprit public et exercé une influence décisive sur l'école, sans que les chefs-d'œuvre y fussent plus nombreux qu'aux Salons précédens et suivans. Les exclus, cela va sans dire, crièrent à la tyrannie; nul ne voulut se dire que Paris est grand, que les salles, ateliers, cercles, boutiques n'y manquent jamais, où chaque peintre est libre de soumettre ses travaux au jugement public, nul ne voulut penser qu'après tout la république, pas plus que la monarchie, n'a d'intérêt sérieux à prendre à sa charge tous les gens qui s'avisent de manier un pinceau, non plus qu'à entretenir indistinctement tous les forgeurs de drames, tous les faiseurs de sonnets, tous les fredonneurs d'opérettes, tous les roucouleurs de romance qui pullulent sur son territoire indulgent. Soit irréflexion, soit apathie, soit timidité, personne ne chercha encore le remède là où il peut être, dans l'exercice de la liberté, tant l'habitude de se fier à l'état pour tous ses succès et d'accuser l'état de tous ses échecs avait rendu chez tous l'activité débile et la volonté languissante !

Sur ces entrefaites, par un contre-coup politique, l'administration des beaux-arts fut confiée, en 1873, à l'auteur du fameux projet d'*Académie nationale des beaux-arts*, signé avec enthousiasme, en 1870, par quatre cents artistes en belle humeur d'indépendance. La loyauté et la logique obligeaient le nouveau directeur des beaux-arts à ne point oublier les paroles libérales de l'ancien conservateur des musées. Un pressant appel fut donc adresssé aux signataires de cette constitution pour qu'ils la missent régulièrement en pratique avec l'autorisation pleine et entière du gouvernement. Cette fois encore la liberté, vue de près, épouvanta ceux qui l'avaient appelée. Quelques groupes se formèrent, il est vrai, pour jeter les bases d'une association; mais le mouvement resta limité; ces groupes

de bon vouloir finirent par se disperser faute d'adhérens. « Malgré mon insistance obstinée, dit un rapport administratif, les artistes, frappés d'une injustifiable défiance envers eux-mêmes, ont renoncé à la liberté et à l'initiative qui leur étaient offertes et les mettaient dans les mêmes conditions indépendantes que les artistes de toutes les autres nations de l'Europe. Ils ont préféré depuis lors, tout en maugréant chaque année et contre les règlemens et contre les jurés élus par eux-mêmes, demeurer soumis à la coutume administrative qui depuis trente ans régit leurs expositions. Cependant les vices de cette coutume vont chaque année s'aggravant davantage. »

On voit que, si les artistes n'ont pas pris plus tôt leurs affaires en mains, ce n'est point faute d'invitations réitérées. Malgré les nombreux changemens de personnes, l'administration n'a point varié de principes, à cet égard, depuis 1870. Tous les conseils, toutes les commissions, quelle que fût leur origine, tour à tour consultés à ce sujet, ont invariablement émis le vœu que les intérêts des artistes et que les intérêts de l'art fussent, dans l'avenir, nettement séparés. « L'état, ont-ils dit, doit s'occuper des œuvres, non des individus. Son patronage doit être réservé aux travaux d'intérêt public, aux efforts désintéressés, aux manifestations élevées de l'intelligence; il n'a point à s'étendre jusqu'à la production courante de tous les ouvrages peints et sculptés dont l'écoulement naturel se fait par les voies commerciales. S'il couvre de sa garantie une exposition, cette exposition ne peut être qu'une exposition de choix. Il faut que la nation y trouve un enseignement et que les artistes y cherchent des exemples. S'il y a des récompenses officielles, ces récompenses doivent être assez précieuses pour qu'on les estime, assez rares pour qu'on s'en honore. Rien de plus légitime, sans doute, que le sentiment qui pousse tous les artistes, même les débutans, même les amateurs, à se soumettre au jugement public; mais qui donc mieux qu'eux-mêmes réglera les conditions dans lesquelles ils le veulent faire? Il n'est point juste que l'état compromette sa responsabilité là où il a abandonné son autorité. Les expositions annuelles, dans leur désordre actuel, n'ont plus d'officiel que le nom. Qu'on les laisse donc gérer par les intéressés avec toutes charges et tous profits. Quand l'état croira devoir, dans un but d'éducation publique ou de gloire nationale, exposer la situation de l'école française, il n'en sera que plus libre pour réunir, sans limiter la place aux maîtres, tous les vrais chefs-d'œuvre qui honorent le pays. » Cette pensée dicta d'abord le décret du mois de décembre 1878, qui instituait les expositions triennales et récapitulatives, en abandonnant progressivement les expositions annuelles à la gestion directe des artistes. La même pensée dicta le règlement de 1880, qui essaya de substituer un classement méthodique au pêle-mêle alphabé-

tique, dont l'égalité apparente ne profite qu'à un petit nombre; mais la façon dont le jury accueillit cette tentative et la faillit rendre impossible par l'admission en bloc des œuvres les plus médiocres prouva que l'administration ne rendrait aux expositions un caractère impartial d'enseignement élevé qu'à la condition d'y reprendre la haute main. Au mois de décembre 1880, le nouveau conseil supérieur des beaux-arts, appelé à donner son avis, se prononça, comme les précédens conseils, pour que la question des expositions annuelles fût remise aux artistes, l'état ne faisant plus, sous sa responsabilité, que des expositions solennelles et rétrospectives aux époques qu'il lui conviendrait de fixer. L'*Association des artistes*, connue sous le nom de *Société Taylor*, fonctionnant honorablement depuis longtemps, paraissait présenter toutes les garanties désirables pour se charger de cette gestion, mais, devant les interprétations malveillantes données à son initiative, cette association dut se retirer. A moins de considérer le vœu du conseil comme non avenu, à moins de faire supposer, de sa part, une arrière-pensée dans l'offre d'indépendance qu'elle venait de faire, l'administration n'avait plus qu'à mettre en demeure les artistes de s'organiser. C'est ce qui fut fait d'abord par un arrêté convoquant tous les artistes en assemblée générale pour l'élection d'un comité chargé de leurs intérêts, ensuite par la communication du sous-secrétaire d'état, qui décida la formation de la société par les soins de laquelle s'ouvre en ce moment le Salon. La commission du budget, à ce que nous croyons, a approuvé cette résolution en proposant de limiter dorénavant le crédit des expositions à la somme nécessaire pour les acquisitions.

III.

Quelles conclusions tirer de ce résumé rapide? Nous n'avons à étudier ici, ni en théorie, ni dans l'histoire, d'autres questions se rattachant au Salon. Nous n'avons pas à nous demander si l'influence d'expositions aussi rapprochées est plus nuisible qu'utile à l'éducation des artistes et au développement de leur originalité, si le système de récompenses adopté n'a pas pour effet certain d'enlever trop tôt les débutans à l'apprentissage, d'encourager des vocations mal assurées, de détourner des ateliers industriels un grand nombre d'excellens travailleurs qui deviennent des artistes déclassés. Ces questions sont trop graves pour être traitées en passant. Des documens que nous avons analysés sur un seul point, celui de l'organisation, résultent, si nous ne nous trompons, trois conséquences frappantes; la première, c'est que l'exposition annuelle est désormais une habitude intelligente dont on ne saurait, sans conséquences fâcheuses, enlever le plaisir aux Parisiens et la gloire

aux artistes français; la seconde, c'est que cette exposition a besoin, pour retrouver son éclat et remplir un but utile, d'une réforme décisive; la troisième, c'est que cette réforme décisive ne peut être opérée que par une autorité responsable et unique, soit par l'association des artistes, si elle se trouve assez mûre pour établir son indépendance sur des bases durables, soit, à son défaut, mais à son défaut seulement, par l'état reprenant avec franchise et fermeté sa liberté d'action.

Les agitations dont nous avons suivi les traces dans les secousses imprimées sans trêve à la direction du Salon n'ont pas, après tout, été stériles. Les institutions vivantes et faites pour vivre excitent seules à ce point l'ardente émulation des esprits à les corriger et les améliorer. S'il est nécessaire de faire la part des imperfections humaines dans les dissentimens plus vifs que profonds, plus subtils qu'amers, dont le retour semble régulier dans les rapports des artistes avec l'état, on doit reconnaître que ces dissentimens ont eu presque toujours pour motifs honorables, d'une part, le légitime désir de donner à l'art qu'on exerce une plus grande liberté d'expansion, d'autre part, la louable intention de donner à l'art qu'on encourage une plus haute utilité sociale. Chez les artistes, l'égoïsme professionnel, naturel à toutes les corporations, oubliant de tenir compte de l'entourage social et des nécessités générales chez les dépositaires du pouvoir; l'égoïsme gouvernemental, presque fatalement développé par l'exercice de l'autorité, oubliant de tenir compte des libertés particulières, ne s'y manifestent, en réalité, que par accès rapides et bien vite oubliés. Le bon vouloir est, en général, non douteux de part et d'autre. L'état a besoin des grands artistes autant que les grands artistes ont besoin de l'état, et les séparations ne pourraient jamais être bien longues entre eux. L'art n'est pas seulement l'honneur d'un pays, il en est aussi la force. Nos statues, nos tableaux, nos gravures portent la gloire et la pensée de la France à toutes les extrémités du monde, là où ne flotte même pas son drapeau. Aucun gouvernement ne saurait les oublier sans manquer à sa mission et sans compromettre, non-seulement les intérêts intellectuels, mais encore les intérêts matériels de la nation.

S'ensuit-il que la protection due aux arts soit également et indistinctement due à tous ceux qui les exercent? La question n'en est pas une. Une société ne doit son concours qu'à ceux qui lui sont utiles, dans la sphère intellectuelle comme dans le domaine matériel, à ceux qui ne peuvent vivre et travailler sans ce concours. Il est naturel, il est légitime, il est nécessaire qu'une société emploie les moyens qu'elle trouve à sa disposition pour susciter les productions sérieuses, nobles, désintéressées, dans les lettres, les

sciences et les arts; il ne l'est point qu'elle prenne indifféremment à sa charge tous ceux qui s'exercent aux lettres, aux sciences, aux arts. La pratique des arts du dessin, peinture, sculpture, gravure, autrefois renfermée dans un groupe extrêmement restreint d'hommes obscurs et pauvres poussés par une vocation déterminée, s'est étendue et s'étendra, avec une rapidité toujours croissante, du haut en bas du corps social. Pour les fortunés, c'est désormais une intelligente distraction, un luxe de bon goût, un complément agréable d'éducation; pour les déshérités, c'est un moyen aléatoire, mais facile et tentant, d'arriver rapidement, par un chemin qu'on croit libre et joyeux, à la réputation et à la fortune. L'amour du beau et du vrai tient, en somme, une place très secondaire dans les préoccupations de ces deux catégories d'artistes, dont l'une, en exposant, vise aux joies d'amour-propre et l'autre aux satisfactions d'argent. Ce sont pourtant ces deux classes, soit d'amateurs, soit d'industriels, qui font d'ordinaire le plus de bruit autour du Salon. L'état n'a-t-il pas le droit strict de les renvoyer à leurs petites affaires? La mission qu'il doit remplir, en ne s'occupant que des artistes sérieux, est assez considérable pour qu'il n'en veuille point d'autre. Le terrain est bien préparé, à la suite de tous ces tâtonnemens, pour que chacun, se contentant de son rôle et reprenant sa place, contribue utilement à l'œuvre commune.

Soit donc que les artistes se forment en groupes indépendans, comme quelques-uns tentent de le faire, soit qu'ils se réunissent en une association générale, c'est à eux qu'il appartient désormais, dans leur propre intérêt, de trouver les moyens les plus favorables pour soumettre au jugement public leur production courante, déjà si considérable qu'aucun édifice public ne sera bientôt assez vaste pour la contenir. Le succès de toutes les expositions libres ouvertes en ces derniers temps est bien fait pour les encourager. Le succès probable du Salon qu'ils ont eux-mêmes organisé les déterminera mieux encore à persister dans une détermination qui leur assure l'indépendance et la dignité. Le jour où la situation libre des artistes sera définitivement établie, leurs rapports avec l'état seront singulièrement simplifiés, car l'état n'aura plus à vis-à-vis de lui, au lieu d'une foule indéterminée fort difficile à satisfaire, que les hautes individualités désignées à son choix par leur talent pour la décoration des édifices nationaux ou l'enrichissement des musées français. Là où les situations s'éclaircissent, les difficultés cessent, et ce sont les comptes nets qui font les bons amis.

GEORGE LAFENESTRE.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

ALFRED DE MUSSET

PREMIÈRE PARTIE.

Certes c'est là un sujet sur lequel nous avons un droit légitime, étant de l'une des trois ou quatre générations dont le poète a été l'idole et l'ayant admiré plus que personne ; toutefois ce n'est pas sans quelque hésitation et quelque défiance de nous-même que nous prenons la plume. Goethe le judicieux, causant avec Eckermann sur ses vieux jours de certains sujets dramatiques qui avaient vivement préoccupé sa pensée, lui déclarait qu'il n'essaierait cependant jamais plus de les traiter. « Il est maintenant trop tard, lui disait-il, non que le temps et le désir me manquent, mais il faut, pour exécuter de tels sujets, une chaleur de tempérament que l'âge me refuse aujourd'hui. Il y a tel ordre de sentimens où l'intelligence ne nous est que d'un secours secondaire et que nous ne pouvons sérieusement exprimer que par l'aide de cette âme physique qui va s'affaiblissant en nous toujours davantage à mesure que s'écoulent les années. » Je crains fort que l'observation de Goethe ne soit vraie pour d'autres sujets que des sujets dramatiques et qu'elle ne s'applique à toute matière où sont intéressées ces facultés mixtes qui font si voisines

l'une de l'autre les deux existences qui sont en nous et dont Goethe déplorait en lui la diminution. Ces facultés, nombre de philosophes les ont connues et décrites: Platon en fait la seconde des trois âmes qu'il loge dans l'homme; Descartes les nomme esprits animaux et les représente toujours en mouvement entre l'âme et le corps; Cudworth, qui leur permet plus de repos en leur accordant de transmettre leurs communications sans faire office de courrier, les désigne sous le nom de médiateur plastique; mais ils se trompent les uns et les autres en ce qu'ils accordent à ces facultés une vie de durée aussi longue que l'union de l'âme et du corps, tandis qu'en réalité elles cessent leurs bons offices dès que la jeunesse est passée. C'est à l'âge heureux où les esprits animaux portent leurs messages avec une activité joyeuse et sans repos, où le timbre du médiateur plastique résonne au plus léger choc, où l'âme, indulgente pour la chair, s'attendrit à ses faiblesses, où la chair, déférente aux remontrances de l'âme, se fortifie de sa noblesse, qu'il faudrait écrire sur Alfred de Musset, car alors nous n'avons pas d'autre cœur que celui du poète, et ses sentimens sont les nôtres propres; mais lorsque le temps, en passant sur nous, a depuis longues années déjà détruit cette consanguinité morale, y a-t-il chance encore de retrouver avec l'aide seule du souvenir ces sentimens qui nous rapprochaient si étroitement du poète qu'ils en faisaient un véritable double de nous-mêmes? Si nous voulons parler de lui, notre admiration sera-t-elle toujours aussi fervente que par le passé et ne manquera-t-il pas à notre sympathie quelque chose de son ancienne chaleur?

L'âge a d'autres inconvéniens plus grands encore pour traiter un tel sujet que cette diminution de notre âme physique. En nous tournant de plus en plus vers les pensées sévères, il a détruit l'importance que nous attachions dans la jeunesse aux objets de notre culte. Les années en s'écoulant ont châtié nos sentimens de toute imprudence d'orgueil et de toute sottise de crédulité; elles ont déchiré un à un ces voiles d'illusions à travers lesquels nous contemplions la nature et la vie et nous ont mis face à face avec la vérité toute nue. De ce douloureux, mais salutaire désenchantement est sortie une nouvelle existence d'où l'âme contemple, sans les indulgences d'autrefois, les actes et les sentimens propres à sa vie première. Ces erreurs, où elle ne voulait voir naguère que générosité, elle découvre qu'elles étaient le produit d'un égoïsme que la spontanéité de ses mouvemens avait empêché de reconnaître; ces écarts ou ces excès de conduite, que dans ses momens de plus extrême sévérité elle avait appelés des folies, elle n'hésite plus aujourd'hui à les appeler fautes et péchés, ou même à l'occasion à

les qualifier de crimes. La morale, qui ne tient dans les préoccupations de la jeunesse qu'une place secondaire et qui ne parvient à s'en faire écouter qu'en se dénaturant d'enthousiasme et en se masquant de tendresse, a révélé enfin qu'elle était la souveraine légitime de la vie et que tous les entraînemens factieux de l'imagination et des sens ne pouvaient prévaloir contre son autorité. Voilà ce que l'âge enseigne, et ces leçons sont celles de la sagesse même. Est-ce cependant avec ces dispositions-là qu'il est possible et même qu'il est permis de parler d'un poète comme Alfred de Musset? Certes, si nous voulons prendre ainsi notre sujet, la thèse est toute trouvée et d'exécution facile; vous en voyez d'ici les développemens et les conclusions : regrets qu'une âme aussi bien douée se soit obstinée, sans en vouloir sortir jamais, dans l'expression de sentimens qui ne sont pas ceux des vies bien réglées, condamnation sévère de fantaisies sceptiques qui sont pour les âmes pieuses paroles de scandale, reproches d'indifférentisme politique, bref, comme dit notre poète, toute une admirable matière à mettre en vers latins. Une étude critique ainsi conçue serait à coup sûr fort honnête; elle n'aurait qu'un défaut, — capital, il est vrai, — celui de n'entrer en aucune façon dans le vif du sujet et même d'en rester hors absolument. Non, quel que soit l'âge, quelles que soient les doctrines du critique, la seule méthode pour juger avec justice un poète comme Alfred de Musset est de le juger avec les idées et les sentimens propres à cette période de la vie humaine dont il a été un chantre si inspiré; toute autre serait l'iniquité même. En thèse générale d'ailleurs, il serait facile d'établir que la critique n'a aucune autorité pour reprocher aux poètes les sentimens qu'ils ont choisis; elle n'a autorité que pour prononcer sur l'expression de ces sentimens, et les droits de la morale, soyez-en sûrs, n'en seront pas moins bien sauvegardés. Il se peut, en effet, que la nature des sentimens choisis par le poète soit condamnable. S'il en est ainsi, laissez le poète lui-même prononcer la condamnation; et il la prononcera, qu'il y pense ou non, qu'il le veuille ou non, car tout vrai poète est forcément, fatalement sincère, et la vengeance de la morale sortira infailliblement de la vérité et de la force de ses peintures. Peut-être allons-nous voir dans le cours de cette étude que c'est le cas précisément pour Alfred de Musset, et que la critique la plus sévère ne saurait jamais l'être autant qu'il l'a été maintes fois lui-même pour les passions et les sentimens qu'il a chantés. Pourquoi donc nous charger prosaïquement d'un soin dont il s'est acquitté lui-même, dans un langage plus digne encore des dieux qu'il regrettait d'avoir offensés que celui de la péri regrettant ses erreurs à la porte du paradis dans le joli poème de Moore?

Les poètes peuvent être coupables souvent, mais par la raison que nous avons sommairement exprimée, on peut soutenir que la poésie ne l'est jamais. C'est ce que le plus noble et le plus sévère des hommes, Dante, a si profondément senti et ce qu'il a merveilleusement réussi à nous faire sentir tout le long de son poème. Que de talens illustres et de beaux noms de poètes et d'artistes il rencontre non-seulement dans les régions du purgatoire, mais dans les sombres campagnes de l'enfer, et cependant comme il leur parle avec déférence et respect, comme il oublie en eux les pécheurs punis pour ne se rappeler que ce qu'il doit à leur génie! Lorsqu'il rencontre Brunetto Latini sous la pluie de feu, lui vient-il pédantesquement la pensée d'ajouter sa sévérité à la sévérité de la justice divine? Non certes, mais la tête inclinée, et sans aucune allusion au châtiment que subit son vieux maître, il lui donne l'assurance que son âme garde de lui une image ineffaçable. Cet impérissable souvenir est tout ce qu'il peut pour le condamné sans appel, mais lorsqu'il rencontre Guido Guinicelli dans ces régions du purgatoire où il peut davantage, avec quel empressement affectueux il offre ses services à celui que, dans sa modestie, il ne craint pas d'appeler son père et le père de tous ceux qui ont tenté en Italie la poésie amoureuse et légère! Et tout aussitôt, apprenant que le troubadour périgourdin Arnaud Daniel traverse les mêmes flammes que Guido, il s'approche et lui dit que le désir qu'il a de le connaître promet à son nom une place gracieuse. Nous ne voulons pas pour Alfred de Musset d'autre sévérité que celle de Dante pour des poètes coupables d'erreurs autrement graves que toutes celles qu'on a pu lui reprocher; c'est une place gracieuse que réclame son nom, et si nous ne réussissons pas à la lui donner, ce ne sera pas la faute de notre désir.

Dans un charmant volume de Souvenirs que vient de publier une femme d'esprit, bien connue du monde parisien, Mme C. Jaubert, nous rencontrons cette définition de notre poète par le peintre Paul Chenavard : « A tout jamais, madame, disait-il à l'auteur de ces Souvenirs, Alfred de Musset sera la personnification de la jeunesse et de l'amour. » A coup sûr, Chenavard a trouvé dans sa vie de causeur des choses autrement imprévues que cette définition, qui est tellement vraie qu'elle ressemble à ce que les Anglais appellent un *truism*, et que chacun peut s'en emparer sans crainte d'être accusé de plagiat. Réfléchissez un peu cependant, et vous reconnaîtrez que cette définition, outre son exactitude qui s'impose d'emblée, a ce mérite qu'elle ne pourrait être remplacée par aucune autre. Non-seulement elle est vraie, mais elle est la *seule vraie*, et l'esprit le plus subtil perdrait ses peines à en chercher une

qui fasse mieux apparaître la grandeur propre à notre poète et qui marque avec plus de netteté la place qui convient à son nom. La grandeur, voilà certes un gros mot, mais nous le maintenons en dépit des esprits retardataires, — on en trouve encore quelques-uns pour de Musset, — à qui les mots de charme ou de grâce auraient suffi. La grandeur accompagne toute conquête ou toute prise de possession, et par conséquent tout poète y atteint lorsqu'il a su faire sienne si complètement quelque province de l'âme humaine que la propriété lui en reste inséparable et qu'elle le suit à travers les siècles comme la terre féodale suivait son seigneur. Or, c'est là la fortune qui est échue à Alfred de Musset; il lui a été donné d'incarner pour toujours toute une période de la vie humaine : son lot n'est pas moindre que celui-là. D'autres poètes, et ils sont en nombre infini, ont exprimé des sentimens de jeunesse et d'amour, ont eu des inspirations pleines de fraîcheur et de grâce, mais à titre accidentel seulement, par occasion, par heureuse rencontre, épisodiquement en quelque sorte, mais cherchez bien, et dans l'histoire entière de la littérature de tous les temps et de tous les pays, vous n'en trouverez aucun qui ait été et surtout qui ait voulu être aussi exclusivement le poète de la jeunesse, qui se soit aussi obstinément refusé à chercher ses inspirations ailleurs qu'en elle, qui l'ait aimée au point d'en prendre peur des autres âges de la vie comme on a peur de la maladie, de la servitude ou de la souillure, qui l'ait embrassée enfin aussi complètement dans ses peintures, et qui nous l'ait rendue dans son intégrité avec une hardiesse aussi naïve. Ce n'est pas, en effet, la jeunesse prise dans ce qu'elle a de proverbialement aimable, la jeunesse corrigée par un scrupuleux éclectisme poétique dont il nous présente l'image, c'est la jeunesse elle-même, telle qu'elle est, en bien et en mal, avec ses vertus et ses vices, ses tendresses et ses duretés, ses témérités et ses découragemens, son abnégation et son égoïsme, son amour effréné de la liberté et sa terreur de la responsabilité, ses timidités rougissantes et ses insolences libertines, sa candeur et son cynisme, ses aspirations d'Icare au beau et au bien et ses chutes dans les fanges de la débauche. Il a tout dit, il a tout montré, et avec une franchise d'autant plus entière, qu'amoureux de son modèle il en chérit les imperfections à l'égal des charmes, et que tout lui en semble adorable jusqu'aux verrues même. D'autres poètes pourront venir et tenter de nouvelles peintures de cette heureuse saison de la vie, je doute qu'ils en produisent jamais d'aussi sincère et de plus naïve. L'œuvre d'Alfred de Musset, c'est le miroir de la jeunesse; elle peut, selon les jours, s'y sourire et s'y voir belle, ou s'y trouver laide et s'y prendre en pitié. Vous voyez par là de quelle impor-

tance est cette œuvre et que c'est bien parmi les vraiment grands poètes qu'il faut ranger Alfred de Musset.

Ce n'est que tout récemment que le vaste public, le public mêlé, de tout âge et de toute condition, est arrivé à comprendre cette signification du nom d'Alfred de Musset; mais dès la première heure, les jeunes gens ne s'y trompèrent pas, ils reconnurent d'emblée leur poète et le sacrèrent comme tel. La carrière d'Alfred de Musset présente un phénomène d'ordre fort rare en tous temps, et unique du nôtre, c'est qu'il était depuis longues années en possession du public le plus vibrant et le mieux fait pour pousser la gloire alors qu'on ignorait réellement s'il était connu seulement d'un petit nombre et qu'on lui marchandait une célébrité qu'il avait déjà conquise et dont il ne soupçonnait lui-même ni l'importance ni l'étendue. Lorsqu'au retour de Russie de Mme Allan, la Comédie-Française représenta *le Caprice*, ce fut comme une révélation pour le gros public de ce distrait Paris, mais il y avait plus de quinze ans que celui des jeunes gens, non-seulement à Paris mais dans la France entière, allait répétant qu'Alfred de Musset était le poète vivant par excellence et se compromettait même bravement à l'occasion pour vaincre les résistances des intelligences récalcitrantes. La renommée d'Alfred de Musset fut donc en toute réalité une création de la jeunesse; ni l'opinion des mandarins qui distribuent la gloire, ni la presse, ni même les querelles d'école n'y furent pour rien; elle s'est faite en toute exactitude comme se faisaient les renommées avant l'invention de l'art de Gutenberg, par la propagande orale. Bien des années se sont écoulées depuis lors, plus de deux fois ce que Tacite appelle un long espace de la vie humaine, et il devient déjà difficile à qui n'en a pas été témoin de comprendre la spontanéité et la ferveur de ce culte. Trois générations se succédèrent qui se communiquèrent l'une à l'autre la contagion de leur enthousiasme. Les aînés l'inoculèrent aux plus jeunes qui, devenus aînés à leur tour, la transmirent à ceux qui suivaient. C'était comme une sorte de religion qu'on allait prêchant avec un zèle qui bravait même parfois la discrétion et la prudence; nous pourrions entrer à cet égard dans d'assez curieux détails. Les plus sages n'étaient pas eux-mêmes exempts de ce fanatisme qui faisait de nous autant de séides de ce Mahomet poétique. Et cette propagande était toujours sûre du succès, ce qui veut dire que tout lecteur nouveau qu'on créait à Musset parmi les jeunes gens était infailliblement un admirateur de plus et devenait à son tour un des porte-voix de sa célébrité. Pendant ce temps-là, les vieux classiques qui l'ignoraient ne voyaient en lui que l'auteur de quelques petits vers légers; les romantiques, que sa semi-défection

avait mécontentés, gardaient volontiers le silence ou le dénigraient à petit bruit, et les journaux daignaient le juger de loin en loin digne d'encouragement, de quoi le pauvre poète se dépitait souvent, nous apprend son frère. Il aurait pris plus gaîment ces injustices s'il eût su qu'au moment même où il se croyait pauvre en célébrité, il était en possession de milliers de cœurs dont il était l'ami, le maître, et l'idole.

A quel point Alfred de Musset crut exclusivement en la jeunesse et vécut exclusivement pour elle, deux faits vont nous le dire. Le premier, c'est qu'il n'a pas à proprement parler de biographie et qu'il ne peut en avoir. Il y a quelques années, son frère Paul eut l'idée de raconter au public la vie du poète, et il fit un livre qui pour plus d'un détail sera d'une réelle utilité aux futurs historiens de la littérature; cependant, malgré son habileté bien connue de conteur, il ne put tirer une biographie véritable des élémens qu'il possédait, et l'on reste étonné du petit nombre de faits que son livre contient. Ce n'est pas seulement parce qu'Alfred de Musset vécut à l'écart autant qu'il le put des querelles de partis et d'écoles, c'est qu'il n'y a dans sa vie d'autres événemens que ceux qui sont ordinaires à la vie de tout jeune homme, et qu'il pouvait dire en toute vérité, comme son héros Franck de *la Coupe et les Lèvres :*

> L'histoire de ma vie est celle de mon cœur,
> C'est un pays étrange où je fus voyageur.

Les incidens inséparables de la vie de la jeunesse ont souvent une importance considérable par l'influence qu'ils exercent sur le développement de l'être moral, mais cette importance ne peut être mesurée que par la personne même qui en a ressenti les effets. La jeunesse de Jean-Jacques Rousseau est certes bien romanesque; supposez cependant les incidens qui la remplissent racontés par une autre plume que la sienne, et il devient fort douteux qu'ils eussent acquis l'intérêt qu'ils présentent dans les premiers livres des *Confessions*. La vie d'Alfred de Musset était donc pour cette raison de celles qui appellent naturellement la forme de l'autobiographie et qui ne peuvent avoir d'intérêt véritable que sous cette forme. Il est à jamais regrettable que l'idée de cette autobiographie ne se soit pas présentée à la pensée d'Alfred de Musset, car les confidences de *la Confession d'un enfant du siècle,* tout altérées qu'elles sont de mensonge romanesque, nous disent qu'il avait précisément toutes les qualités requises pour une telle œuvre : une psychologie violente qui n'hésitait pas à traîner à la lumière les secrets les mieux cachés du

cœur, une sincérité capable d'aller au besoin jusqu'au cynisme et de se montrer inexorable contre lui-même, une mémoire armée contre l'oubli par une sensibilité exceptionnellement vive qui lui rendait éternellement présentes les joies et les douleurs du passé.

Il me semble que l'œuvre est faite, que je l'ai lue et que je pourrais au besoin en tracer une esquisse sommaire. Toutes les petites anecdotes d'enfance en particulier ne sont que charmantes sous la plume de Paul, mais comme sous celle d'Alfred elles auraient pris une autre importance, comme elles lui auraient servi à montrer l'unité de sa nature, à mettre en saillie la persistance de sa faiblesse dominante, à relier entre elles les diverses parties de sa vie! Supposons-le narrant lui-même ces souvenirs, et dites si ce n'est pas à peu près ainsi qu'il va parler. « Quand, au bout de longues années de repentance, un pécheur converti fait par malheur une rechute, les pédans et les commères ne manquent pas de s'écrier qu'on ne change jamais et qu'on est toujours ce qu'on a été; je suis obligé d'avouer par la lumière de mon propre exemple que cette gent odieuse pourrait bien avoir raison. Du plus loin qu'il me souvienne, je découvre que je n'ai jamais pu me passer d'être aimé. Non-seulement j'en avais le besoin, mais j'en avais la volonté, et pour ainsi dire l'orgueil, un orgueil impatient, exigeant. Je ne pouvais supporter de ne pas être traité avec adoration, et quand je croyais apercevoir quelques marques de froideur et d'inattention, mon désespoir, — ou, selon les personnes et les circonstances, — mon indignation était sans bornes. Ces impérieuses inclinations de l'enfance me suivirent dans la jeunesse. Dès que je me trouvai en face du monde, je réclamai de lui d'être traité en enfant gâté, ce à quoi il parut consentir d'assez bonne grâce, mais toutes les fois que je l'ai trouvé menteur à ses promesses, je ne me suis pas conduit autrement que dans mon enfance, et j'ai pleuré avec l'abondance et la naïveté du premier âge. » Ainsi présentées et commentées, ces anecdotes d'enfance auraient mieux fait qu'indiquer les inclinations exigeantes de la nature, elles auraient apparu comme de véritables *figures* anticipées de ces aventures dont les légendes sont venues jusqu'à nous, mais dont nous n'aurons jamais l'histoire, le héros ne l'ayant pas écrite (1). Alfred de Musset n'a donc

(1) Voici un curieux exemple de ces *figures*. Condamné un jour au cabinet noir pour quelque peccadille d'enfance, il y était à peine enfermé qu'il se mit à s'accuser à haute voix en déplorant la peine que sa méchanceté causait à la meilleure des mamans. Touchée de ce repentir apparent, sa mère ouvre la porte, et aussitôt délivré il la remercie par ces mots : *Va, tu n'es guère attendrissante*. Eh bien! c'est le ton même de sa célèbre *Nuit de décembre*, écrite sous le coup d'une rupture amoureuse qui lui avait

pas de biographie véritable, et il n'en a pas parce qu'il n'a pas voulu d'autre existence que l'existence ordinaire des jeunes gens, et que des bals, des soupers, des parties de plaisir, ou des bonnes fortunes d'amour seront toujours de médiocres élémens biographiques à moins que le héros lui-même ne nous en rende les émotions, l'entrain et les passions, comme il est arrivé à Alfred de Musset de le faire une fois dans cette page charmante tirée de ses papiers posthumes, *un Souper chez Mlle Rachel*. La vie de don Juan même nous paraîtrait d'une insignifiance peu commune, si nous n'avions pour tout document que la liste toute sèche des *tre mille e tre* de Leporello.

Le second fait que nous voulons signaler est bien plus significatif encore. On sait la jolie petite préface en vers qu'il écrivit pour le recueil de ses poésies, lorsque ce recueil parut pour la première fois sous le format Charpentier.

> Mes premiers vers sont d'un enfant,
> Les seconds d'un adolescent,
> Les derniers à peine d'un homme.

Ces vers racontent exactement sa carrière poétique tout entière. On dirait qu'à force d'entendre de Musset répéter avec une ferveur passionnée que la jeunesse était la seule saison enviable de la vie et qu'avec elle finissait tout ce qu'il y a de noblesse, de bonheur et de liberté, sa muse l'a pris au mot. N'est-il pas bien remarquable en effet que son inspiration commence et finisse exactement avec la première jeunesse? Consultez par curiosité la table de cette *Revue* entre 1833 et 1840 et voyez comme les productions se succèdent avec rapidité : proverbes, comédies, contes, poèmes lyriques; encore la liste des œuvres écrites dans ce court espace de temps n'est-elle pas complète, ne comprenant ni *Lorenzaccio*, ni *la Confession d'un enfant du siècle*. Arrive 1840, et cette source tout à l'heure si abondante devient tout à coup singulièrement intermittente. Désormais

été signifiée par une belle dame, avec une rigueur, paraît-il, excessive. Rappelez-vous ces strophes :

> Ah! pauvre enfant qui voulez être belle
> Et ne savez pas pardonner...
> Allez, allez, suivez la destinée,
> Qui vous perd n'a pas tout perdu, etc.

Le *Tu n'es guère attendrissante* est dit ici avec plus d'éloquence, mais le sentiment et la rouerie de la douleur sont exactement les mêmes. *La Nuit de décembre* n'est pas d'ailleurs la seule de ces œuvres où se montre cette rouerie si particulière; on la retrouve dans *On ne badine pas avec l'amour*, et surtout dans *la Confession d'un enfant du siècle*, dont on peut dire qu'elle fait presque le fond.

le nom de Musset n'apparaît plus que de loin en loin. C'est qu'il vient de se passer dans sa vie un événement irrémédiable, tout ce qu'il a aimé étant donné : le 11 décembre 1840, il a entendu sonner sa trentième année à l'horloge du temps et il a eu un accès de ce recueillement solennel qui précède les résolutions désespérées ou suit les malheurs irréparables, une mort prévue, une ruine certaine, un suicide projeté. Le soir de ce jour, il veilla plus longtemps que de coutume pour coucher sur le papier les pensées que cette date lui suggérait. Son frère nous a conservé cette page ; on y voit qu'il accepte de vivre, mais sans rien attendre désormais de la vie, et que, pour lui, passer de la jeunesse à l'âge viril, c'était passer, comme le dormeur du conte arabe, de la condition de sultan à celle de misérable journalier qui ne possède plus rien des biens dont il s'était cru le propriétaire éternel. La misère de cette existence qui allait durer jusqu'à la tombe étant certaine, restait seulement le choix de l'attitude à prendre pour soutenir le fardeau, et il énumérait les attitudes entre lesquelles on pouvait hésiter et celles qu'on devait absolument rejeter. « Il est certain, disait-il, à la fin de cette page en manière de consolation, qu'à cet âge le cœur des uns tombe en poussière, tandis que celui des autres persiste. Posez les mains sur votre poitrine. Le moment est venu. A-t-il cessé de battre? Devenez ambitieux ou avare, ou mourez tout de suite, autant vaut. Bat-il encore? Laissez faire les dieux, rien n'est perdu. » Eh oui, le cœur battait encore, et si à partir de ce moment la fécondité va se ralentissant toujours davantage, ce n'est pas que le génie soit épuisé, c'est qu'il se refuse obstinément à changer d'objet. Là est la raison de ces intermittences que nous signalions tout à l'heure. Lorsque par occasion sa verve se réveille, c'est pour le reporter vers l'heureuse saison qu'il a maintenant dépassée et dont il est encore trop près pour s'en croire à jamais séparé. La jeunesse est partie, mais son regard peut la suivre s'éloignant pendant quelques heures, et lorsqu'enfin il a cessé de l'apercevoir, il la prolonge encore par la mémoire, préférant l'existence d'ombres et de mânes qu'il se crée ainsi à la morose réalité de l'âge où il est entré. Telle est la nature des inspirations rares et exquises qui suivent 1840 ; la satire *Sur la paresse, Souvenir, Après une lecture, A mon frère revenant d'Italie,* etc. Quelques années passent, et cette période de mélancoliques réminiscences doit elle-même prendre fin ; le silence s'établit alors à peu près complet, et Alfred de Musset termine sa carrière de poète à l'âge ou La Fontaine n'avait pas encore commencé la sienne et où tant d'autres en sont encore à la période d'essais, triste singularité qui justifiait la malicieuse antithèse de ce mot de Henri Heine : « C'est un jeune homme

d'un bien beau passé. » Ce silence prématuré nous a privés sans doute de bien des pages charmantes; fut-il cependant aussi regrettable qu'on l'a mainte fois prétendu? Nous dirons plus loin ce qu'il en faut penser, mais disons tout de suite qu'il a eu ce bon résultat de laisser à son œuvre un caractère d'unité qu'elle n'aurait sans cela jamais eu aussi complet.

Quand on lit attentivement cette œuvre, on est étonné de voir à quel point l'inspiration du poète a suivi logiquement la marche de la jeunesse, sans la devancer ni s'attarder. Chacune de ses productions correspond directement à la période où elle fut conçue et exécutée, à celle-là et à nulle autre. C'est que, le poète n'ayant jamais chanté que les sentimens qu'il éprouvait réellement, ces sentimens se sont trouvés toujours d'accord avec les dispositions propres à l'âge où il les exprimait. Pendant qu'il écrivait, la vie marquait telle heure, et ce qu'il écrivait alors se ressentait du caractère lumineux ou sombre, orageux ou apaisé de cette heure, aussi naturellement que les plantes ressentent les doses diverses de chaleur ou de fraîcheur qui leur sont distribuées par les diverses heures de la journée. Ce n'est donc que sa personnalité que de Musset a mise dans son œuvre, et pour cette raison, on peut la considérer comme une véritable autobiographie pouvant tenir lieu de celle dont nous regrettions il y a un instant la non-existence; mais comme la nature ne se comportait pas en lui autrement qu'elle ne se comporte dans le cœur de tout jeune homme, les confessions poétiques de son *moi* se trouvent marquées par là d'un signe d'universalité qui les purge de tout égoïsme et leur donne un intérêt général qu'aucune autobiographie ne saurait avoir. Ces deux caractères de personnalité et d'impersonnalité sont donc à la fois dans son œuvre, si bien mêlés, confondus et comme tissés ensemble qu'il est souvent fort difficile de leur faire leur part, et de décider si tel détail peint le poète plus que la jeunesse, mais tout critique qui l'étudie, pour peu qu'il soit sagace, s'apercevra aisément de la coexistence de ces deux caractères et devra s'efforcer de ne pas plus les séparer dans ses analyses qu'ils ne sont séparés chez le poète; tâche difficile que nous allons cependant essayer de remplir.

Toute jeunesse doit d'abord jeter sa gourme; Alfred de Musset jeta la sienne dans les *Contes d'Espagne et d'Italie*, qui parurent à la fin de 1829. Le poète avait juste dix-neuf ans, et tous ceux qui l'ont connu alors ont témoigné qu'il était bien à ce moment l'homme de ces poèmes d'allure si tapageuse et si cavalière. C'était à peu près l'époque où quelqu'un qui l'a beaucoup admiré me racontait l'avoir, un soir de première représentation, rencontré au foyer de l'Odéon assis sur un fauteuil et crachant en l'air devant

lui sans souci de savoir si le flot de salive retomberait à terre ou irait honorer le dos de quelque passant plus ou moins vulgaire. Le livre portait à toutes ses pages ce cachet de dandysme impertinent. Cela bravait le qu'en-dira-t-on, comme le don Raphaël des *Marrons du feu* assomme son hôtelier, avec une aisance exempte de tout scrupule. Il sollicitait l'attention du public avec l'imperturbable cynisme de Mardoche bernant de ses paradoxes le bedeau dont il veut faire son complice. Il n'y avait pas là cependant la moindre préméditation charlatanesque, c'était en toute naïveté que s'étalaient ces bouffonneries et ces extravagances, qui paraîtront presque admirables si l'on veut bien les regarder sous la lumière qui leur convient et les rapporter à cette période de gourme qu'elles expriment si bien. En dépit de toutes ses folies, en effet, ou plutôt à cause de ses folies même, il n'est pas de livre qui ait jamais peint avec une plus fougueuse franchise ce moment de fermentation à la fois généreuse et impure, où la nature impatiente de se montrer agite l'être entier du jeune homme et bouillonne pour rejeter au dehors l'excédent malsain de vie qui est en lui. Avez-vous jamais vu quelque noble cheval de race aux débuts de sa vie d'étalon, lorsque l'amour des belles cavales n'a pas encore amorti son ardeur et que l'art de l'écuyer n'a pas encore lassé son indépendance? Quelle impatience sauvage se trahit dans ces bonds superbes! quelle fierté menaçante entr'ouvre et referme ces naseaux fumans! quelle irascible susceptibilité aiguillonne ces mouvemens d'une élégante brusquerie! quelle ardeur d'amour et de liberté dans les longs frissonnemens qui parcourent son corps entier et font palpiter ses flancs lustrés! et comme ils sont impérieux les hennissemens de cette sensualité qui s'éveille! Est-il méchant, vicieux, rebelle à tout frein? Nullement; mais n'approchez pas cependant, ou ses ruades, qui ne sont que des jeux, pourraient bien vous étendre sur la poussière; n'essayez pas de le monter, ou cette pétulance, qui n'est que joie de vivre, va vous secouer à terre en un instant; que votre main s'abstienne de flatter imprudemment sa noble tête, ou un lambeau de votre chair risquera de rester entre ses dents. Voilà l'image des héros des *Contes d'Espagne* et, d'une manière plus générale, voilà l'image du jeune homme au début de la vie, avec la sincérité meurtrière de ses tendresses, ses cruautés inconscientes, la dangereuse spontanéité de ses sentimens, la redoutable franchise de ses actes, surtout son orgueil, le plus implacable qu'il y ait sous le soleil. Avez-vous jamais bien observé cet orgueil de la jeunesse, et n'avez-vous pas compris combien tous les autres orgueils, y compris celui qu'on a toujours reproché aux aristocraties, étaient faibles en comparaison? Qui que vous soyez, quels que soient votre condition, vos

titres, votre renommée, si vous avez dépassé les années heureuses, comme vous vous trouverez faibles et désarmés s'il vous arrive de le rencontrer sur votre chemin! Comme le jeune homme vous fera sentir naïvement, par le seul fait de sa présence, que vous avez cessé d'être son égal! Comme s'il lui plaît d'être vicieux, il vous fera comprendre qu'il a un droit à l'être qui le met à l'abri de vos mépris! Comme au contraire s'il lui plaît d'être vertueux, vous trouverez sa vertu sans pitié pour vos faiblesses! Et ce qu'il y a de terrible, c'est que cet orgueil est après tout légitime, car il serait vain de nier que des yeux limpides, un crâne sans calvitie, une taille droite et des membres agiles sont des avantages qui assurent à celui qui en est doué une supériorité à l'abri de toute attaque. Cet orgueil du jeune homme sera brisé cependant, mais ce ne sera jamais par le fait d'adversaires d'un autre âge que le sien : ce sera lorsque le heurt d'orgueils pareils au sien l'aura forcé à répéter le duel enragé de don Paez et de don Etur, ou que sa présomption sans défiance l'aura fait tomber dans le guet-apens où Rafaël expire sous les coups de l'abbé Annibal.

Ce petit livre arrivait bien à son heure, il en faut convenir. Par son ton de superbe et sa verve endiablée il est bien une production naturelle de l'époque qui inaugura la mode des moustaches et le règne du cigare, et la génération qui va tout à l'heure exécuter l'incroyable charivari intellectuel des premières années de Louis-Philippe est là déjà qui prélude avec les bouffonneries insoucieuses de toute morale de don Rafaël et les impiétés drôlatiques de Mardoche. Cependant, en dépit de cet accord avec l'esprit du temps, ou plutôt à cause de cet accord même, — toute époque réagissant toujours contre ses propres tendances, — ce fut un scandale plutôt qu'un succès. Rien n'indique aussi bien que l'accueil ironique que la critique fit à ces poèmes combien il y a peu d'esprits qui soient sûrs de leurs premiers jugemens et spontanément sensibles à la poésie. Le génie poétique était là écrit en caractères tellement lisibles qu'il semblait qu'on ne pût s'y méprendre; la critique trouva moyen cependant de s'y tromper lourdement, y compris même cette célèbre *Ballade à la lune*, qu'elle prit pour point de mire de ses plaisanteries, et dont elle ne sut pas découvrir les parties délicieusement poétiques. La complexité de cette forme où, sous la verve romantique, se laissait apercevoir l'assimilation la plus heureuse des modèles classiques, échappa entièrement à sa clairvoyance. Elle ne remarqua ni la beauté de ces comparaisons à la façon des anciens que le poète prodigue à chaque page pour éclairer l'action de ses personnages :

Comme on voit dans l'été sur les herbes fauchées,
Deux louves remuant les feuilles desséchées, etc.

ni la richesse imagée de ces tirades dont quelques-unes sont, pour le luxe métaphorique, dignes de Shakspeare, celle de l'abbé Annibal après le meurtre de Rafaël, par exemple :

Va, ta mort est ma vie, insensé !

Il lui échappa que ce passage de *Don Paez* aujourd'hui célèbre :

Amour, fléau du monde, exécrable folie, etc.

n'était qu'une traduction admirablement modernisée de ce passage d'Euripide : « Amour, tyran des hommes et des dieux, » qui transporta un jour d'enthousiasme tout un public de la Grèce. Et ce n'est pas à ces heureuses assimilations que se bornait le mérite littéraire des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Le poète a trouvé par la suite des inspirations plus hautes, plus nobles; à proprement parler, il n'a jamais su mieux composer que dans ce premier volume. Les fables de ces poèmes sont clairement conçues, les plans nettement suivis, les personnages vigoureusement campés. Ajoutons que la substance du livre était en merveilleux accord avec son titre. Ce sont bien de vrais contes d'Espagne et d'Italie que ces poèmes que l'on dirait tirés d'un Bandello du XVIIIe siècle et traduits en style romantique. *Don Paez* est plein de chaude et franche couleur espagnole. Ce taudis infâme, si bien décrit, où le héros à la fin du poème va chercher le philtre vengeur, ne vous rappelle-t-il pas celui où le chien Berganza de Cervantès logea chez la Canizarès, ou celui où l'académie des thons tient ses grouillantes assises dans *Rinconete et Cortadillo?* Et cet intérieur de la Bélisa, ce mouvement machinal de la vieille courtisane se soulevant de son grabat pour accueillir le jeune officier, et tous les détails équivoques de l'entrevue, n'avez-vous pas vu tout cela dans les *Caprices* de Francisco Goya? Quant au duel de don Paez et de don Etur, je ne vois rien qui puisse en donner une idée si ce n'est une certaine description que nous a laissée le marquis de Mirabeau d'une bataille entre montagnards pyrénéens aux approches de la révolution ; toute la cruelle énergie espagnole est dans cette page superbe. *Les Marrons du feu* ne sont autre chose, — vous en étiez-vous aperçu ? — qu'une transformation de l'histoire de Mme de la Pommeraye et du marquis des Arcis, mais que cette transformation est franchement italienne ! Quelle véhémence et quelle spontanéité toutes romaines dans les colères et les résolutions de la Camargo ! Ce n'est pas elle qui s'attardera patiemment et froidement aux tortueux stratagèmes de l'hé-

roïne française. Et les pantalonnades de don Rafaël, comme elles portent bien le caractère de cet *aristocratisme* italien qui, au lieu de s'exprimer comme l'*aristocratisme* des nations du Nord par la morgue et la hauteur, s'exprime par la bouffonnerie et la familiarité, et n'en est par là que plus méprisant! *Portia* est un poème de Byron construit sur une aventuré à la Casanova. C'est certes un grand nom que celui de Byron, et cependant si l'on cherche à quoi comparer la nature des émotions que *Portia* fait ressentir, le souvenir n'hésite pas et nomme aussitôt *Parisina*.

Après les *Contes d'Espagne et d'Italie*, Alfred de Musset traversa une période de transition qui ne dura pas moins de trois années. La plupart des morceaux qu'il écrivit durant cette période sont marqués d'un caractère d'obscurité dans la conception et d'hésitation dans la forme qui est d'autant plus fait pour étonner que les *Contes d'Espagne* ne contiennent aucun défaut pareil. C'est que le style des *Contes d'Espagne*, en partie emprunté, ne lui suffit plus, et qu'il en veut un qui soit entièrement à lui; de même les sujets de ces premiers poèmes, tout siens qu'il les ait faits, lui paraissent trop étrangers encore, et il en cherche qui soient plus rapprochés de sa personnalité. Le tâtonnement est sensible, surtout dans les plus longs poèmes de cette pé iode. Il y a complète absence de clarté dans une certaine laide histoire d'abbés romains magnétiseurs, intitulée *Suzon*, histoire dont on n'ose trop sonder pourtant les ténèbres par crainte du reptile sadique que l'on entrevoit tout au fond, une vilaine chose dans toute la force du mot, la seule sérieusement vilaine qu'il ait jamais écrite. *Le Saule*, très supérieur, fourmille de vers admirables et contient des beautés de premier ordre; mais cela est mal conçu et confusément venu. La fable de ce poème, qui répète celle de *Portia*, l'amour criminel d'une fille noble pour un aventurier, n'en a ni le relief, ni l'intérêt; les personnages mal posés, mal dessinés se dégagent difficilement de la masse des digressions poétiques qui, dès qu'on commence à les entrevoir, se hâte de les masquer et les enveloppe comme d'un flot de brouillard; les sentimens, qui n'ont pas plus d'innocence que ceux des *Contes d'Espagne*, sont insuffisamment expliqués et ne parviennent à exciter ni aversion ni sympathie décidées. Dans *le Saule*, le poète pèche par trop de développemens, dans le fragment intitulé *Octave*, il pèche par trop de brièveté. Il tenait là un superbe sujet de poème à la manière de *Don Paez* et de *Portia*, mieux que cela, la matière d'un de ces drames à travestissemens où Shakspeare a excellé à voiler le sexe de ses héroïnes, la matière d'un *Soir des rois* ou d'un *Comme il vous plaira* tragique; il s'est contenté du germe sans soupçonner la floraison qu'il contenait. Alfred de Musset partageait lui-même

l'opinion que nous exprimons sur les poèmes de cette époque, sur *le Saule* en particulier. Ce poème en effet ne parut pas dans la première édition de ses poésies complètes; ce n'est que longues années après qu'on eut l'idée, peu heureuse à notre avis, de le tirer des limbes où son auteur l'avait plongé, et d'où il n'y avait vraiment aucune bonne raison de le faire sortir, puisque cet auteur en avait pris les plus beaux passages pour en composer l'élégie de *Lucie* et en avait transporté dans *Frédéric et Bernerette* le fameux fragment qui forme un si musical paysage de crépuscule :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine, etc.....

De ces poèmes de transition, deux ont une importance exceptionnelle, parce qu'ils nous font assister au travail moral qui remplit les trois années qui vont de la fin de 1829 à la fin de 1832, *les Vœux stériles* et *les Secrètes pensées de Raphaël, gentilhomme français.* Le de Musset définitif y est mieux qu'en préparation, il y est déjà tel qu'il restera jusqu'à la fin de sa carrière. De l'homme des *Contes d'Espagne* il n'a gardé que les allures d'un dandysme invétéré et un goût invincible pour tout ce qui est élégant et jeune : *les Secrètes pensées de Raphaël* expriment à merveille cette disposition de sa nature amendée par la réflexion. En même temps apparaît une faiblesse qui va désormais faire partie intégrante de son génie et devenir une de ses sources d'inspiration, c'est-à-dire une promptitude au découragement, une facilité de lassitude qu'aucun poète n'a, je crois, possédée au même degré. *Les Vœux stériles* sont la première expression de cette incurable faiblesse. Expliquons plus amplement l'état moral que révèlent ces deux pièces; l'acte le plus important de sa vie littéraire, le seul même qui ait une importance, s'y rapporte directement.

Admis dès ses premiers pas dans le sanctuaire du cénacle romantique, Alfred de Musset se rattachait par ses débuts à l'école de Victor Hugo, et à l'ardeur tapageuse de ces débuts on pouvait croire qu'il allait être un des champions les plus résolus et les moins transigeans de cette école alors dans toute sa période militante, quelque chose comme un Ney ou un Murat romantique; mais il n'y a pas de caractères qui soient plus prompts à se démentir que les caractères de cette trempe lorsque le feu de l'action ne les soutient plus, témoin les deux héros dont nous venons de citer les noms. Le scandale des *Contes d'Espagne* n'était pas encore apaisé que déjà de Musset réfléchissait que la position qu'il avait prise par ce coup d'audace ne serait durable qu'au grand péril de

son talent, que pour s'y maintenir il lui faudrait nécessairement aller d'exagération en exagération, et que, les plus courtes folies étant les meilleures, ce qu'il avait de plus sensé à faire était d'abandonner la place. Sans rompre sérieusement avec l'école romantique, il s'en éloigna donc quelque peu et se résolut à marcher désormais sans lisières. Était-ce une défection, comme on l'en a accusé fort injustement? Non, car il ne faisait aucun retour vers ses adversaires de la veille; après comme avant cette semi-séparation, de Musset restait romantique, et quelque tempérament qu'il ait apporté par la suite à ses opinions premières, il le resta jusqu'à la fin. Ce n'était pas davantage ambition présomptueuse ou jalousie du maître, car il n'élevait pas école contre école, et le résultat le plus certain de la position qu'il se préparait à prendre allait être de le condamner à un isolement certain, isolement qui ne manqua pas de se produire et qui a été pendant de longues années le fléau de sa renommée. Dans cette délicate affaire, il agit, à notre avis, avec franchise et perspicacité. Après tout, pensait-il, le point important dans les querelles d'écoles alors engagées n'était-il pas de se délivrer de règles surannées et pédantesquement tyranniques, d'assurer à l'imagination sa pleine liberté, et ce point n'était-il pas amplement gagné? Qu'y avait-il donc de plus logique que d'user maintenant de cette liberté qu'il avait pour sa part vaillamment contribué à conquérir? Il sentit aussi très finement que dans toute école, tout système, tout parti, le profit de la gloire véritable n'est que pour le maître, et que le seul avantage du disciple est celui qu'il tire de l'initiation. Or, il était en possession de ce bénéfice de l'initiation; en persistant quand même dans la voie où il était entré, il comprit qu'il courait risque de se perdre et de se condamner à l'esclavage de l'imitation, et il nous a dit mainte fois en vers admirables à quel point cet esclavage-là lui faisait horreur.

Il avait reconnu avec une lucidité parfaite qu'on n'est un poète digne de passer à la postérité qu'à la condition de n'exprimer que des sentimens originaux, et que le seul moyen d'en exprimer de tels était de se protéger contre toutes les influences qui nous empêchent de les découvrir en nous tirant à elles plutôt qu'en nous permettant de descendre en nous. Mais une fois cela bien établi, son tourment d'esprit et son découragement furent des plus vifs: la pièce *les Vœux stériles* nous le dit avec certitude. Il se prit à douter sérieusement et de son siècle et de lui-même. Puisqu'il était décidé à ne relever que de lui-même, il fallait savoir quel *stock* de matière poétique il avait à sa disposition. Il s'était donc sérieusement interrogé, il avait sondé sa nature, calculé ses forces et il

avait reconnu avec une certaine terreur que, l'impersonnalité lui manquant, il en serait toujours réduit aux sentimens de son propre cœur. C'était bien peu, pensait-il, pour intéresser une foule si affairée et si distraite. Dans combien de cœurs des pensées et des caprices absolument individuels avaient-ils chance de trouver un écho? Et puis le siècle était pour l'heure au tumulte, et le vacarme de la révolution de juillet, dont Alfred de Musset avait les oreilles pleines, allait se prolongeant. Dans de telles conditions, la parole n'était guère aux rêveurs; elle était plutôt aux hommes d'action. Dès lors, n'était-ce pas perdre sa vie que de la consacrer à la poésie et n'était-il pas plus sage d'y renoncer? Ainsi assailli de doutes, alarmé de cette quasi-stérilité dont il se croyait atteint, il n'est pas étonnant qu'il ait eu, en ces années-là, à plusieurs reprises la pensée d'échanger la poésie contre l'action. « Je tenterai un nouvel essai en écrivant un second volume de vers meilleur que le premier, dit-il un jour à son frère avant d'entreprendre *le Spectacle dans un fauteuil*. Si la publication de cet ouvrage ne me procure pas les moyens d'existence que j'en attends, je m'engagerai dans les hussards de Chartres ou dans le régiment de lanciers où est mon ami le prince d'Eckmühl. L'uniforme m'ira bien. Je suis jeune et de bonne santé. J'aime l'exercice du cheval, et, avec des protections, ce sera bien le diable si je ne deviens pas officier. » Comme bien l'on pense, ces velléités ne duraient pas, et il en revenait bien vite à ses entretiens avec la muse. Enfin, dans les derniers mois de 1832, ces entretiens prolongés aboutirent au résultat éblouissant du *Spectacle dans un fauteuil*. Le poète s'était tenu parole; il n'avait bu que dans son propre verre, mais ce verre n'était pas aussi petit qu'il le disait, ou même peut-être le croyait, et quoiqu'il ne fût pas aussi large qu'un cratère antique ni aussi profond qu'un hanap de dieu norse, il était encore assez vaste pour qu'on ne pût épuiser sans ivresse la liqueur poétique qu'il contenait.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

RÉGION DU BAS-RHONE

III[1].

LA BARRE ET LES EMBOUCHURES DU FLEUVE.

Lorsque l'impératrice Fausta, femme de Constantin le Grand, fut sur le point de donner un héritier à l'empire, elle reçut de son époux et maître l'ordre de se rendre à Arles. La « petite Rome gauloise, » *Gallula Roma Arelas,* comme elle s'appelait alors orgueilleusement, jouissait depuis près d'un siècle de toutes les faveurs impériales. La Narbonnaise, qui comprenait toute la partie méridionale de la Gaule baignée par la mer Méditerranée depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, n'était plus cette région à demi barbare dont la conquête avait coûté si cher aux armées de la république et aux légions de César. Auguste avait planté en face de la mer, sur l'une des crêtes des Alpes, un magnifique trophée, — la Turbie, — qui consacrait la victoire définitive de Rome, et dont les ruines imposantes dominent encore la ville et le port de Monaco, *portus Herculis Monœci,* qui ont conservé à la fois le nom et le souvenir d'Hercule, leur légendaire fondateur. Pline nous a laissé le texte de l'inscription gravée à la base du monument et qui donne la liste des quarante-cinq peuplades gauloises asservies dans la région des Alpes. Tout le pays compris entre le Rhône, la Durance

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 15 mai 1880.

et la mer était pacifié et enrichi. Des routes s'ouvraient à l'intérieur et venaient se relier à la grande voie Aurélienne qui longeait le littoral. Les colonies grecques échelonnées sur la côte, depuis l'Espagne jusqu'à l'Italie, reconnaissaient toutes l'autorité romaine; quelques-unes même recevaient le titre d'alliées, *fœderatæ*. La flotte impériale avait son port d'attache à Fréjus, qui était, avec Misène et Ravenne, l'un des trois grands ports militaires de l'empire dans la Méditerranée.

Tacite raconte que toute la zone littorale était habitée par des familles patriciennes qui ne le cédaient en rien aux plus opulentes de Rome; on y retrouvait les mêmes mœurs, les mêmes cultures, les mêmes raffinemens de luxe que dans la Campanie et sur les côtes fortunées de Sorrente et de Baïa. Au dire de Pline, c'était plutôt une seconde Italie qu'un pays de conquête. On l'appelait la Province par excellence, *Provincia;* et depuis dix-huit siècles elle a conservé ce nom de choix. C'est la Provence moderne.

Après Narbonne, dont l'influence commerciale commençait à décliner, Arles tenait le premier rang. Les débris grandioses de ses monumens attestent son opulence passée. Son amphithéâtre, qui était, après le Colisée, l'un des plus vastes du monde, est encore dans un tel état de conservation, qu'on l'utilise fréquemment, comme celui de Nîmes, pour des représentations publiques. Son théâtre, dont il reste des débris d'une extrême élégance permettant de reconstituer avec la plus grande précision toutes les parties de l'édifice, avait été construit par des artistes grecs. Détruit à la suite des émeutes populaires qui accompagnèrent l'introduction officielle du christianisme dans les Gaules, il a gardé presque intacts sous ses décombres des marbres précieux que le Louvre et le musée d'Arles ont recueillis et que l'on place au premier rang parmi les chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Sur les côtés de la place centrale de la ville, qui était le forum de l'ancienne cité et que l'on appelle encore aujourd'hui la « place des hommes, » on voit se profiler quelques colonnes corinthiennes; elles ont appartenu aux péristyles de ces anciennes galeries du forum qui servaient de lieu de réunion presque permanente et de promenoirs aux colons, aux hommes publics et surtout aux rhéteurs et aux oisifs. Au centre de la place de l'Hôtel-de-Ville et vis-à-vis la merveilleuse église de Saint-Trophime, dont le portail et le cloître sont un des joyaux de l'art roman dans le midi de la France, se dresse un obélisque, assez ridiculement couronné par le soleil de Louis XIV; cet obélisque avait été apporté d'Égypte comme tous ceux de Rome et ornait la *spina* du cirque où l'on faisait courir les chars et les chevaux et qui avait été construit, sur les bords du Rhône, à l'endroit où se trouve la prise d'eau du canal de navigation d'Arles à Bouc, à côté

de la promenade moderne à laquelle on a donné le nom de Lices, en souvenir peut-être des anciens jeux de l'hippodrome disparu.

Auprès du forum, on voit encore les ruines d'une naumachie, de thermes, d'une basilique argentaire, de plusieurs temples. Dans la campagne, deux aqueducs, dont on peut suivre les traces sur près de 70 kilomètres, allaient chercher de l'eau vive et pure, le premier dans la plaine des Baux, le second au nord de la chaîne des Alpines, dans les graviers de la Durance. Sur la rive droite du Rhône s'étendait la ville plébéienne et maritime. C'était de ce côté que se trouvaient les anciens chantiers de construction de navires, assez importans pour que César ait pu y faire construire en quelques jours onze vaisseaux pour sa flotte. Un pont, dont on voit encore les amorces des culées dans les maçonneries des digues défensives de la ville, reliait la cité patricienne située sur la rive gauche avec le grand faubourg de Trinquetaille. Des tuyaux de canalisation en plomb que l'on a retirés du Rhône, portent encore en relief les noms des fondeurs romains, aussi intacts que si le métal sortait de l'atelier; dans la campagne, aujourd'hui bien appauvrie, des fouilles à fleur de sol ont mis dernièrement à jour des pierres tumulaires, des substructions, des soubassemens de maisons régulièrement alignées, de véritables rues, et un nombre tellement considérable de débris de poteries usuelles, que les remblais du chemin de fer qui traverse la pointe nord de la Camargue en sont presque entièrement formés sur près de 2 kilomètres de longueur.

Le palais dans lequel l'impératrice Fausta vint faire ses couches solennelles était dans la ville patricienne, sur le bord même du fleuve. On l'appelait la Trouille, *Trollia* ou *Trullum*, comme celui des empereurs à Constantinople. Les ruines qui nous en restent sont encore très apparentes et dénotent une architecture plus byzantine que romaine; on n'y voit pas, comme à l'amphithéâtre, au forum, au théâtre, des pleins-cintres aux bandeaux rigides, des plates-bandes et des assises vigoureuses en pierres de taille; les voûtes sont en briques, très surbaissées; les murs sont construits en petits matériaux agglutinés par un ciment d'une extrême dureté; ils portent partout des traces de revêtemens, et tout semble indiquer que cette princière demeure était décorée entièrement de marbres et de peintures et présentait, à défaut de belles lignes architecturales, un très grand luxe d'ornementation. On n'était plus au siècle d'Auguste. La corruption du goût et la décadence de l'art se faisaient sentir dans tout l'empire; et les Constantins, Grecs dégénérés, *Græculi*, plutôt que Latins, laissaient dans toutes leurs œuvres l'empreinte de leurs mœurs efféminées et de leur mollesse orientale.

A droite et à gauche du palais de l'empereur s'élevaient des

palais particuliers dont on ne pourrait faire aujourd'hui que des essais de restauration tout à fait hypothétiques. Tout ce que l'on peut constater, c'est que, dans les caves de la plupart des maisons situées aux abords, on trouve des soubassemens de provenance romaine; ces maisons elles-mêmes, qui datent de plusieurs siècles et dont les façades pittoresques rappellent l'élégance décorative de la Renaissance, sont elles-mêmes dans le plus complet dénûment. Le quartier aristocratique de l'ancienne ville constantinienne est aujourd'hui habité par une population sordide. Les vieux hôtels du XVIe siècle, entés sur les substructions de l'empire, moisissent sur place; et la grande digue du Rhône, sous prétexte de les défendre contre les inondations, les a pour toujours séparés du fleuve et leur a enlevé du même coup l'air, la lumière et la vie.

Cette partie de la ville a été pendant longtemps sur la berge même du Rhône. Palais et maisons des mariniers descendaient jusqu'au niveau de l'eau; les péristyles et les terrasses s'alignaient le long du rivage, et la vue pouvait s'étendre à la fois sur le port, dont la grande courbure embrassait l'île de la Camargue et le faubourg populeux de Trinquetaille. Les tartanes génoises et catalanes venaient, il y a à peine quarante ans, comme les galères romaines aux premiers siècles de notre ère, aborder au pied des constructions riveraines, ce qui a été rendu désormais impossible depuis que les ingénieurs modernes ont si bien défendu la malheureuse ville par une digue formidable, insubmersible à la vérité, mais inaccessible aux navires et en tout semblable à une muraille de forteresse ou au chemin de ronde d'une prison.

I.

La navigation du Rhône a fait la fortune d'Arles dans les temps anciens; la ruine de cette navigation est l'unique cause de sa décadence actuelle. Le fleuve d'ailleurs ne présente plus les mêmes conditions nautiques qu'au commencement de notre ère, alors que la ville impériale, véritable port de mer en rivière, s'intitulait pompeusement la sœur de Rome et était le lieu de réunion de l'assemblée générale des sept provinces des Gaules. Il a modifié son cours, la longueur de ses bras, le nombre et la direction de ses embouchures; et toute la région maritime a subi une transformation complète, qui n'est pas, on doit le reconnaître, à l'avantage des temps modernes.

Le Rhône n'est en définitive qu'un immense torrent des Alpes; et, comme tous les torrens, il se divise, depuis sa source jusqu'à la mer, en trois parties qui présentent des formes tout à fait distinctes et très nettement caractérisées.

Dans la région montagneuse, les eaux provenant des pluies et de la fonte des neiges s'amassent et s'infiltrent dans le sol, qu'elles affouillent; des torrens élémentaires prennent naissance, sillonnent et corrodent toutes les gorges qui leur servent de lit et précipitent avec fracas des fragmens de rochers et des éboulis de toute nature qui vont aboutir au thalweg de la vallée. D'énormes masses minérales s'effondrent ainsi après chaque pluie, après chaque orage ou chaque avalanche, descendent d'étage en étage et sont jetées dans le cours d'eau principal. Celui-ci les met à son tour en mouvement, les charrie en les brisant, et, après un parcours de quelques kilomètres, les transforme en galets et en graviers. Cette première partie de la vallée du fleuve est ce qu'on appelle la zone d'érosion.

Dans la région maritime, au contraire, les eaux déposent les matières provenant de l'affouillement de la zone supérieure. La vallée s'ouvre et se transforme en plaine; le lit devient plat, très large, et le fleuve n'en occupe souvent qu'une partie; ce n'est pas seulement la forme de la section fluide qui se modifie, c'est la masse tout entière des eaux qui abandonne son lit, le laisse tout à coup à sec, se transporte dans un lit nouveau à une distance souvent très grande du premier et divague sans règle sur un terrain presque horizontal, où elle perd sa vitesse, laissant sur son passage des couches superposées de sables et d'alluvions qui exhaussent le sol d'une manière continue. On est dans la zone de dépôt.

Entre ces deux zones si différentes il en existe une intermédiaire, où se fait le passage du déblai au remblai, de l'affouillement à l'exhaussement. Il y a, en effet, nécessairement une limite où la première action finit et où commence la seconde. Dans cette région moyenne, sur un parcours plus ou moins étendu, les eaux s'écoulent sans affouiller le sol et sans l'exhausser; et les matières charriées sont à chaque instant remplacées par de nouveaux dépôts provenant de la zone supérieure, sans quoi le fleuve s'approfondirait indéfiniment. C'est ce tronc intermédiaire, ce canal d'écoulement continu, très court dans les torrens proprement dits, qui constitue la majeure partie du cours des fleuves; et l'équilibre qui existe entre les matières apportées et celles qui sont entraînées lui a fait donner le nom très juste de zone de compensation.

Cette division est invariablement la même pour tous les cours d'eau; et on la retrouve partout avec la plus grande netteté, depuis le plus modeste ruisseau et le torrent le plus élémentaire jusqu'au plus grand fleuve du monde. Ces phénomènes s'expliquent d'ailleurs tout naturellement par la forme même du lit dans lequel le fleuve s'écoule depuis la montagne jusqu'à la mer. Ce lit présente une courbe concave; et sa pente longitudinale, presque nulle à l'embouchure, augmente progressivement à mesure qu'on remonte

vers la région montagneuse, en tournant toujours sa concavité vers le ciel. Les matériaux entraînés descendent ainsi de moins en moins vite et cheminent sur une série de plans inclinés de plus en plus adoucis; ils subissent dans ce trajet un broyage mécanique qui les transforme, les arrondit et finit par les réduire en poussière. Ainsi, dans la partie supérieure du fleuve que l'on pourrait appeler le torrent proprement dit, ce sont des blocs de rocher; dans la zone intermédiaire, qui est le canal d'écoulement flottable ou navigable, ce sont des galets; dans la région maritime, le broyage est terminé; on n'a plus que du sable et du limon.

Arles se trouve à peu près à l'entrée de la région maritime du Rhône. Le fond du fleuve y est en effet formé de sable et de vase seulement; on n'y trouve plus ni galets ni gravier. Ceux-ci s'arrêtent brusquement vis-à-vis du mas des Tours, à 10 kilomètres après Beaucaire, à 6 kilomètres en amont d'Arles. De ce point jusqu'à la mer, le fleuve glisse lentement dans un véritable lit de boue.

Il est ordinairement assez difficile de fixer d'une manière précise quel est le point d'un fleuve où commence cette région maritime. Cette désignation est même par sa nature assez vague. Dans les rivières à fort courant, l'influence de la mer ne se fait sentir qu'à une faible distance au-dessus de l'embouchure. D'autre part, lorsqu'il n'existe pas de barrage qui détermine une barrière infranchissable entre les eaux douces et les eaux salées, celles-ci remontent quelquefois à une très grande distance dans l'intérieur des terres. On sait par exemple que le mouvement de la marée a pour résultat de faire gonfler les eaux de la Gironde à plusieurs kilomètres en amont de Bordeaux.

Il en est autrement pour le Rhône, dont le courant est assez rapide et qui débouche dans une mer inerte. Les eaux salées ne pénètrent pour ainsi dire pas dans le fleuve, c'est plutôt celui-ci qui pénètre dans la mer; il s'y enfonce d'abord, puis s'y étale à une distance souvent très grande du rivage, et, pendant les temps calmes, dessine une immense traînée laiteuse qui tranche d'une manière fort nette sur le bleu profond de la Méditerranée.

Géologiquement, la région maritime d'un fleuve commence à l'origine même de son delta. Pour le Rhône, ce point est à la hauteur de Beaucaire et de Tarascon. C'est un peu en aval de ces deux villes, qui se font vis-à-vis, que les eaux de la Durance, réunies à celles du Rhône, se jetaient autrefois à la mer dans l'enfoncement d'un golfe comblé, depuis l'origine de notre période quaternaire, par les dépôts diluviens et recouvert postérieurement par les alluvions des deux fleuves.

Des cartes relativement récentes et ne remontant guère qu'au

xvie siècle montrent encore un ancien bras du Rhône qui se détache à Beaucaire sur la rive droite, se dirige vers les étangs d'Aigues-Mortes, de Mauguio et de Montpellier et se prolonge par voie de suite jusqu'à la montagne de Cette. Ce bras passe à Saint-Gilles; et cette ville, qui est maintenant dans l'intérieur des terres et qu'avive à peine le canal de navigation de Beaucaire à Aigues-Mortes, était au moyen âge un port de mer très fréquenté dans la lagune de Rhône.

Le Rhône moderne coule dans un bras unique jusqu'à Arles ou plus exactement jusqu'au petit village de Fourques (*furca*, fourche, bifurcation). Fourques n'est pour ainsi dire qu'une annexe d'Arles; c'est à la fois l'extrémité occidentale de son grand faubourg de Trinquetaille et la pointe septentrionale de l'île de la Camargue, et tout porte à croire que ce point de diramation des eaux du fleuve n'a pas sensiblement varié depuis l'époque romaine. Arles, Trinquetaille et Fourques, considérées dans leur ensemble, sont, depuis près de vingt siècles, le point de séparation des deux bras principaux du Rhône, comme la ville d'Héliopolis, à quelques lieues du Caire, marque, depuis l'origine des temps historiques, le sommet du delta du Nil.

Ce n'est pas que la navigation maritime n'ait remonté plus haut jusque dans ces derniers temps. Il y a à peine trente ans, lorsque la foire de Beaucaire était, avec celle de Leipsick, l'un des plus grands marchés de l'Europe, les tartanes et même les petits bricks de la Méditerranée venaient mouiller le long des quais de l'antique *Ugernum*. On voyait alors débarquer en masse au pied de la colline du Château tous les trafiquans de la région méditerranéenne: l'Espagnol avec ses oranges, le Marocain avec ses cuirs, l'Africain avec son tabac et ses dattes, le Turc et l'Égyptien avec leurs parfums, leurs tentures et leurs tapis. On y vendait en gros les huiles de Provence et de Gênes, les produits manufacturés de la France et de l'Angleterre, les draps et les peaux du Nord, les vins du Midi et les salaisons de l'Ouest, les aromates et les épices de l'Orient. C'était pendant six semaines le plus grand, presque l'unique marché d'approvisionnement de l'Europe méridionale, — immense bazar en plein soleil, où toutes les langues se mêlaient dans un indéfinissable jargon qui tenait à la fois du provençal, du catalan, de l'italien, du grec et de l'arabe, singulier amalgame de mots sonores et bariolés, agglutinés ensemble comme des coquillages ramassés au hasard sur tous les rivages de la grande mer latine.

Aujourd'hui la place est déserte. Les chemins de fer qui ont ruiné la batellerie du Rhône ont tué la plupart des marchés secondaires. La foire de Beaucaire, dont l'époque était la grande échéance commerciale du midi de la France, n'existe plus que de

nom; et c'est à peine si quelques saltimbanques viennent, pendant une quinzaine de jours, amuser un public de plus en plus rare sur le magnifique cours ombragé de platanes séculaires où venaient jadis s'étaler les produits du monde entier.

Il y a vingt ans encore, un ou deux bateaux de mer de très petit tonnage remontaient de temps à autre jusqu'à Beaucaire à l'époque de la foire; mais ce mouvement se ralentissait tous les jours; pendant certaines années, aucun navire ne dépassait le pont d'Arles. En fait, la navigation à voiles n'existait plus en amont de cette ville. L'administration de la marine cependant, jalouse de tous ses privilèges, tenait à conserver jusqu'à Beaucaire la libre navigation du fleuve. Lorsqu'en 1864, on étudia le pont du chemin de fer d'Arles à Lunel, qui devait traverser le Rhône, elle demanda énergiquement qu'on y ménageât une arche marinière et une travée mobile, de manière à permettre aux navires de mer de remonter avec leurs mâtures jusque dans les eaux de Beaucaire. Cette prétention ne pouvait être sérieusement justifiée. Il était inutile d'imposer aux compagnies de chemin de fer des sujétions aussi coûteuses pour favoriser une navigation absente. Le viaduc du railway, et plus récemment celui de la route qui réunit la ville d'Arles à Trinquetaille, ont définitivement barré le fleuve, et les ponts d'Arles sont la limite désormais infranchissable où s'arrête la navigation maritime.

Il est certain qu'à l'époque impériale cette navigation était beaucoup plus prospère que de nos jours. Le port d'Arles n'était pas réduit comme aujourd'hui à un simple quai de débarquement sur le bord d'une rivière enserrée entre deux lignes de quai. Le fleuve n'avait pas de digues, et la majeure partie de la plaine était toujours submersible, souvent submergée. La nature avait placé la ville dans une situation toute particulière. Bâtie sur une petite colline calcaire dont la plate-forme dominait le Rhône d'une vingtaine de mètres, elle était entourée d'un côté par les eaux du fleuve, de l'autre par celles des étangs. Ces étangs eux-mêmes, qui sont aujourd'hui en grande partie desséchés, étaient avivés par les inondations et les crues; ils présentaient en général assez de fond pour permettre l'accès de tous les navires de l'époque; ils étaient, dans tous les cas, toujours flottables; et l'on sait que, dans les parties les moins profondes, la navigation se faisait alors au moyen d'un outillage spécial; c'étaient des bateaux plats ou même de simples radeaux supportés par un nombre considérable d'outres, comme on en voit encore dans les plaines basses inondées par les grandes eaux du Tigre, de l'Euphrate et de la plupart des fleuves de l'Asie. Mais il y a plus, et la mer était alors beaucoup plus rap-

prochée d'Arles que de nos jours. D'une part, les *graus* qui faisaient communiquer les étangs avec le golfe de Fos étaient très largement ouverts; et l'alimentation en eau salée de ces bassins extérieurs avait lieu d'une manière assez régulière pour que les navires de mer pussent pénétrer dans une sorte de lagune vive, analogue à celle de Venise, et remonter jusque sous les murs de la ville. D'autre part, si l'on tient compte de la progression constante des embouchures depuis près de dix-huit siècles, on est conduit à rapprocher d'une manière considérable la ligne du rivage maritime. Il est bien difficile de préciser quelle était exactement cette distance dans les temps anciens. Le taux d'avancement des embouchures du fleuve est actuellement de près de 40 mètres par an, et il est fort probable qu'il était un peu moindre il y a quinze ou vingt siècles. Les défrichemens, dont on a tant abusé depuis le moyen âge, ont eu pour résultat d'aggraver le régime torrentiel du Rhône et d'augmenter la masse des matières qu'il charrie annuellement à la mer; les digues entre lesquelles il est enserré, en empêchant les eaux de s'étendre sur les terres riveraines et d'y déposer leurs sédimens, ont eu aussi le même résultat; mais il est cependant impossible que les atterrissemens observés de nos jours ne se soient pas produits, sinon avec la même intensité, du moins suivant les mêmes lois, depuis l'origine de notre dernière période géologique. « Le Rhône fougueux, écrivait Ammien Marcellin vers le milieu du IVe siècle, se jette dans la mer des Gaules par une large embouchure dans le fond d'un golfe à 18 milles de distance d'Arles. » Ce serait donc à peine 27 kilomètres; il y en a aujourd'hui plus de 50.

L'empereur Honorius, en désignant, en 418, la ville d'Arles comme le lieu de réunion des sept provinces de la Gaule, motivait son choix par l'excellence de sa position maritime. « C'est là, peut-on lire dans le texte un peu déclamatoire de l'édit impérial empreint de toute l'emphase des pièces officielles de la décadence, que les eaux du Rhône se mêlent à celles de la mer Tyrrhénienne : *decursus Rhodani et Tyrrheni recursus;* c'est là que l'on peut arriver facilement de toutes les parties du monde et par tous les moyens, avec le secours de la voile, de la rame, en char, par la terre, par le fleuve, par la mer : *velo, remo, vehiculo, terra, mari, flumine.* »

Le poète Ausone la salue comme la plus importante et la première ville de l'empire d'Occident. « Rome des Gaules, s'écrie-t-il, toi qui formes deux villes, ouvre-moi tes deux ports aimables et hospitaliers. » Cette double situation de la ville à la fois maritime et fluviale paraît s'être continuée jusqu'au moyen âge; et Roger de Howeden, qui nous a laissé, dans son *Histoire d'Angleterre,* l'itinéraire détaillé suivi en 1101 par la flotte anglaise lorsqu'elle alla

joindre le roi Richard en Palestine, raconte qu'elle côtoya, de Lisbonne à Marseille, tout le rivage de la Méditerranée et vint toucher successivement dans l'estuaire du Rhône aux ports de Saint-Gilles et à la bonne ville archiépiscopale d'Arles-le-Blanc.

Tous ces témoignages sont concordans et permettent d'établir que le Rhône alimentait autrefois autour d'Arles une grande lagune; mais, tout en l'inondant, il a été l'agent principal de son dessèchement, et la plaine est aujourd'hui couverte de ses alluvions. Les quantités énormes de matières minérales que le fleuve a déposées dans le fond de ces étangs jadis navigables les ont transformés successivement en marais à peine flottables, puis en flaques d'eau putrides dont les exhalaisons pernicieuses ont fait bientôt le vide sur ce territoire autrefois si peuplé. C'est un phénomène commun d'ailleurs à toutes les lagunes littorales de finir par être colmatées et comblées par le fleuve qui les alimentait; et, bien que les mots paraissent jurer ensemble, on peut dire qu'elles se dessèchent par immersion. La lagune vive se transforme ainsi peu à peu en lagune morte. Cette évolution naturelle est lente, mais fatale; et ses conséquences immédiates sont tout d'abord la fièvre, la misère et la dépopulation. Le grand desséchement commencé à la fin du XVIe siècle par Van Ems continue de nos jours. L'établissement du canal d'Arles à Bouc, l'ouverture des roubines qui sillonnent les points les plus bas de la plaine, le réseau des canaux de vidange qui écoulent au Rhône toutes les eaux stagnantes, la transformation agricole de la Crau et de la Camargue nous permettront de voir un jour la fin de cette période pestilentielle aujourd'hui presque terminée; et, si la ville actuelle ne doit plus revoir les jours brillans de l'ancienne « Rome des Gaules, » du moins est-on parvenu à créer autour de ses vieilles murailles une plaine cultivable et fertile à la place de la vaste lagune, désormais perdue et envasée, qui fut l'un des premiers ports du monde.

Ce port, dit Ausone, était double, et la ville s'étendait sur les deux rives du fleuve. A gauche, la cité riche et patricienne, à droite, la ville plébéienne, maritime et commerciale. D'un côté, le palais de l'empereur, le cirque, le théâtre, les temples, le monde des courtisans, les heureux et les gens du plaisir; de l'autre, les gens d'affaire, les mariniers et le peuple. Le fleuve et les étangs réunis formaient autour des remparts un immense bassin précédé d'une rade intérieure. Celle-ci s'étendait jusqu'au golfe de Fos, et le grau de Galéjon lui ouvrait l'accès de la mer. Il était donc facile à tous les navires de se rendre au pied de la colline d'Arles presque entourée par les eaux; et, quelque ampoulé que nous paraisse le texte de l'édit d'Honorius, il peut donner une idée de l'importance com-

merciale de l'ancienne métropole du Rhône où « le riche Orient, l'odorante Arabie, l'élégante Assyrie, la fertile Afrique, la belle Espagne, la valeureuse Gaule apportaient leurs plus précieux trésors et les y entassaient en si grande abondance que l'on pouvait considérer comme naturels à cette ville tous les produits qui sont l'honneur de toutes ces contrées. »

Deux routes s'offraient alors aux navires de mer qui se rendaient à Arles : l'une par le Rhône, c'était celle des allèges, des tartanes à faible tirant d'eau, de toutes les embarcations que nous appelons aujourd'hui des barques de petit cabotage et qui pouvaient franchir sans peine les passes déjà envasées des embouchures ; l'autre par le grau de Galéjon, largement ouvert sur la mer et qui permettait d'arriver dans la rade intérieure, comme on pouvait encore le faire il y a moins de trois siècles, avant que les étangs fussent desséchés. Il y avait ainsi deux ports distincts, l'un sur le fleuve, l'autre sur la lagune vive et les étangs ; le premier était celui des nautoniers du Rhône et de la Durance, *nautæ Rhodanici*, *Druentici* ; le second celui des utriculaires, qui naviguaient sur les parties les moins profondes de la lagune, *utricularii*, et des marins proprement dits, *navicularii marini*. A chacune de ces navigations différentes correspondait une flotte spéciale. On en comptait trois : une flotte maritime, une flotte fluviale, une flotte paludéenne ; et la situation d'Arles, noyée dans la lagune du Rhône, était tout à fait comparable à celle qui existait à la même époque à Narbonne dans la lagune de l'Aude, à Ravenne dans celle du Pô, et que l'on voit encore de nos jours entre Venise et l'Adriatique, entre Amsterdam et la mer du Nord.

II.

Le Rhône moderne se divise aujourd'hui, un peu en amont d'Arles, en deux bras bordés de digues insubmersibles qui comprennent une île triangulaire, la Camargue, de 75,000 hectares de superficie. Le grand Rhône, celui de droite, passe à Arles et débouche à la mer à 8 kilomètres en aval de la tour Saint-Louis ; le petit Rhône, celui de gauche, passe à Saint-Gilles et se termine à la plage des Saintes-Maries. Au centre du delta se trouve un vaste étang, le Valcarès, dont la superficie est de 12,000 hectares et dont la profondeur varie de 1 à 2 mètres. Autour de cet étang, un dédale de lagunes mortes, de marais salans et de petites dunes stériles et mouvantes occupe une étendue de près de 8,000 hectares ; c'est la basse Camargue, zone presque déserte et inculte, séparée du domaine maritime par une mince crête de sable que les

vagues franchissent quelquefois pendant les tempêtes. Une digue récente a été construite sur ce bourrelet naturel et met ainsi l'île à l'abri des coups de mer. Telle est la Camargue d'aujourd'hui, bien différente de ce qu'elle était au commencement de notre ère. Non-seulement le delta était beaucoup moins développé et la limite de la mer était plus rapprochée de la pointe de l'île, mais le Valcarès, qui n'est plus qu'une grande mare où croupit sans écoulement une eau saumâtre et impure, communiquait alors librement avec la mer et devait assez ressembler à notre bassin d'Arcachon, situé au nord de la plaine des Landes.

Pline le naturaliste parle d'une peuplade du nom d'Anatiliens, *regio Anatiliorum*, qui habitait cette zone extrême de la Provence; et, bien qu'on soit réduit à de simples conjectures sur l'emplacement et même sur la réalité de la ville d'*Anatilia*, mentionnée par quelques géographes, il est assez probable qu'un ou plusieurs centres de population ont existé sur les bords du Valcarès. Sous la vase du marécage moderne, on a trouvé à plusieurs reprises des poteries variées et quelques médailles du haut et du bas empire, des pierres de grand appareil, de nombreuses jarres funéraires de fabrication hispano-grecque et qui portent tous les caractères de l'époque gallo-romaine. Une exploration récente a même permis de reconnaître sur la rive orientale de l'étang une très grande quantité d'amphores plus ou moins intactes, à moitié enfouies dans la vase, amoncelées à côté de blocs de pierres de taille régulièrement alignés, comme si un navire chargé de produits céramiques avait coulé à pic en cet endroit le long du quai antique. Sur la rive septentrionale de l'étang, on a trouvé disséminés des vestiges du même genre et surtout de ces tuiles à rebord si communes dans les habitations romaines, des fragmens de mosaïque et des substructions en maçonnerie assez considérables pour que les pierres aient pu être utilisées comme matériaux de construction dans un pays de sable et de marais qui en est, par sa nature, absolument dépourvu.

Quelques bras, aujourd'hui atterris, du Rhône débouchaient autrefois dans le golfe du Valcarès. Là devait finir la navigation maritime et commencer la navigation rhodanienne. Sur ces rives désertes depuis quinze siècles se trouvaient des constructions importantes, des entrepôts, peut-être même de véritables quais; et il n'est peut-être pas dès lors trop téméraire d'y placer la ville un peu problématique d'Anatilia, qui aurait été la première station des navires à destination des *emporia* d'Arles, de Vienne, de Lyon et du centre de la Gaule.

La région maritime du Bas-Rhône présentait alors, comme on le voit, un aspect bien différent de l'appareil littoral moderne; mais

ce qui devait donner à cette plaine en grande partie inondée et toujours submersible une physionomie toute spéciale, c'étaient le nombre et la direction des bras du Rhône, alors dépourvu de digues et divaguant en toute liberté à la surface du delta. Ici, il faut l'avouer, malgré les savantes tentatives de restauration que l'on a faites récemment du cours inférieur du fleuve, on est réduit à de simples approximations.

Les géographes classiques ne nous ont laissé à ce sujet que des renseignemens obscurs, très incomplets, souvent contradictoires. Quelques-uns, sur la foi d'Apollonius, ont attribué au Rhône, comme au Nil, jusqu'à sept embouchures. Festus Avienus, Diodore de Sicile et Timée lui en donnent cinq. Strabon, ordinairement si net et si précis, ne hasarde aucune appréciation personnelle et se contente d'indiquer l'opinion d'Artémidore, qui comptait trois bouches, et celle de Polybe, qui n'en comptait que deux, ce qui est aussi le sentiment de Ptolémée. Pline est le seul qui nous ait donné quelques détails permettant de déterminer la position relative des bras. Il en énumère trois sans compter le bras artificiel des Fosses-Mariennes. « Les deux petites embouchures, dit-il, sont appelées Libyques, l'une est appelée espagnole, *os hispaniense*; l'autre métapine, *os metapinum*; la troisième, qui est de beaucoup la plus vaste, est la bouche marseillaise, *os massalioticum*.

Ce nom de « bouches Libyques, » *ora libyca*, rappelle une petite tribu de la peuplade ligure qu'on appelait *Ligures Libyci* ou *Libeci*, et dont on a retrouvé la monnaie, aux types de Marseille, avec la légende rétrograde *Libeci* en caractères celtibériens.

Il est évident que la branche espagnole était la plus occidentale, et que la branche massaliotique ou marseillaise correspondait à peu près au grand Rhône d'Arles. Bien que Pline la considère comme la plus importante, l'examen de toutes les cartes littorales et des portulans du XVIe siècle, et mieux encore les longues traînées d'alluvions laissées sur le sol, démontrent que, dans les temps anciens, pendant tout le moyen âge et même pendant la plus grande partie des temps modernes, le Rhône s'est largement répandu du côté de Saint-Gilles, d'Aigues-Mortes et se prolongeait jusqu'au sud de Montpellier; et l'on retrouve encore dans la plaine entrecoupée de marais qui sépare Aigues-Mortes de la mer les lits plus ou moins desséchés de l'ancienne branche espagnole et de ses ramifications désignées sous le nom de Rhônes-morts. Peu à peu l'atterrissement s'est produit, le fleuve s'est rejeté à l'est; le petit Rhône s'est formé au pied du coteau de Saint-Gilles, et il a fini par céder la prééminence au bras oriental d'Arles, qui écoule aujourd'hui les 4/5 des eaux. Les déplacemens du Bas-Rhône ont, comme on le

voit, suivi la même loi que ceux du Pô, qui s'est avancé lentement de Ravenne vers Venise, depuis l'origine de notre ère, en se dirigeant toujours vers le nord.

Jusqu'à ces derniers temps, le bras principal du Rhône suivait dans la zone maritime une ligne sinueuse qu'on appelait le Bras de fer, ou le canal du Japon, et dont on retrouve encore le profond sillon rempli d'eau stagnante à l'extrémité méridionale de la Camargue. Mais, en 1711, les vases avaient tellement encombré le Bras de fer, qu'à la suite d'une crue subite, les eaux du fleuve changèrent brusquement de lit et se jetèrent avec impétuosité dans un petit canal artificiel, le canal des Lônes, qui les conduisait beaucoup plus directement à la mer. Ce canal est devenu et est resté depuis un siècle et demi le grand bras maritime, le seul ouvert à la navigation.

Le Rhône, qui débite en moyenne 54 milliards de mètres cubes d'eau, apporte annuellement à la mer 21 millions de mètres cubes de limons, dont 17 passent par le bras principal, le grand Rhône, celui qui conduit d'Arles à la mer. Ce grand Rhône présente, sur un développement de plus de 50 kilomètres, des largeurs et des profondeurs très variables. Partout où le fleuve est resserré, le courant est rapide et la profondeur considérable; elle atteint 17 mètres à Arles, 15 mètres au fort de Pâques et en face de Mollèges, près de 19 mètres un peu avant les embouchures, vis-à-vis la tour Saint-Louis. Lorsque le fleuve au contraire se divise et s'élargit, la profondeur diminue, mais n'est jamais inférieure à 2^{m},50. Presque partout, elle est de 4 mètres, et les travaux d'amélioration entre Arles et la mer lui donneront bientôt cette profondeur normale sur tout son parcours. Les hauts-fonds constituent ainsi dans le tronc du fleuve de véritables barres; mais il y a, entre ces barres fluviales et la barre maritime qui existe à l'embouchure, cette différence capitale que les barres de l'intérieur peuvent être facilement draguées et ne se manifestent que dans les basses eaux, que le passage, s'il est gênant, n'est jamais dangereux, et que les navires qui peuvent être arrêtés par ces hauts-fonds restent toujours à couvert dans une sorte de port naturel en rivière et ne sont pas exposés à des coups de mer sur une côte dangereuse et instable.

Tout autre est la barre des embouchures.

Au pied de la Tour Saint-Louis, le fleuve qui avait jusque-là une largeur moyenne de plus de 500 mètres, est resserré entre deux lignes d'enrochemens qui ne laissent aux eaux qu'un passage de 300 mètres. De là il va en s'élargissant jusqu'à la mer, où il arrive par six bouches différentes qu'on appelle des *graus* (*gradus*, pas-

sage.) Ces graus sont séparés par des îles très basses qui portent le nom de *theys* (θίς, θίν,) amas de sable, de limon. A mesure que le fleuve avance ses berges vers la mer, la pente s'adoucit, la vitesse du courant diminue, les matières tenues en suspension dans les eaux se déposent sur place; et il se forme ainsi des ilots éphémères, qu'une cause, futile en apparence, développe rapidement, qu'une autre fait disparaître plus rapidement encore. Un navire naufragé, une épave, un simple piquet peuvent donner naissance à un de ces îlots. C'est ainsi que se sont formés successivement les theys d'Eugène, de Saint-Antoine, de Roustan, d'Annibal, qui portent les noms de bateaux échoués aux embouchures. Un chargement de brai, qui sombra il y a quelques années à l'une des entrées du fleuve, a de même produit le they de Pégoulier (*pégo,* en provençal, brai.) Le moindre obstacle sert ainsi de noyau aux atterrissemens du Rhône. Une perche plantée récemment dans la passe de Roustan fut quelques mois après reliée à la terre par une mince flèche de sable qui est devenue bientôt une presqu'île. C'est en petit le même phénomène qui a soudé au continent les rochers isolés de Gibraltar, de Saint-Malo, le rocher de Giens près d'Hyères et le cap de Cette au sud de l'étang de Thau. Sur cette plaine liquide, en apparence si mobile, où les flots de la mer se mêlent à chaque instant à ceux du Rhône, il y a en fait des zones calmes où l'eau dort pour ainsi dire et laisse tomber sur place les matières minérales qu'elle tenait en suspension; de même que, dans les expériences si connues d'acoustique, lorsqu'on répand de la poussière sur des plaques vibrantes, on voit cette poussière se concentrer autour de quelques points particuliers, déterminer et dessiner harmoniquement des lignes nodales qui ne sont que la représentation graphique des zones sans mouvement au milieu d'autres zones en agitation.

Ces theys, entre lesquels s'écoulent les eaux du fleuve, sont des îles plates et marécageuses, couvertes çà et là d'une assez pauvre végétation de plantes salines d'un aspect triste, au feuillage terne, aux fleurs indécises et incolores. Elles émergent à peine de quelques centimètres au-dessus des basses eaux et sont très souvent submergées, soit par le Rhône, soit par les coups de mer. Ces invasions successives, leur isolement, leur instabilité, la salure extrême du sol empêchent toute culture durable; ce n'est ni la mer, ni le fleuve, et ce n'est pas encore la terre. Seuls les taureaux noirs et les chevaux à demi sauvages de la Camargue viennent en toute liberté brouter sur ces îlots provisoires un maigre pâturage imprégné de sel; ils y vivent en maîtres, devinent instinctivement l'approche des crues et des tempêtes, traversent alors à la nage et en

longues files les bras gonflés du Rhône et se réfugient pendant l'inondation dans les steppes de la Camargue et du Plan-du-Bourg.

Le niveau des theys se relève sur les bords et s'abaisse au centre. Du côté de la mer, l'îlot est fermé par une digue naturelle que les vagues consolident sans cesse en retroussant les sables, et ce bourrelet atteint quelquefois une hauteur d'un mètre. En somme, ces theys ne sont que des tronçons de barre émergés. Dès que le dépôt sous-marin commence à se former, il ne tarde pas à grandir; l'atterrissement s'élève bientôt jusqu'à la surface du fleuve; les tamaris, les soudes, les salicornes s'y fixent et le consolident, les crues du Rhône le couvrent de nouvelles couches de limon, et le they est alors constitué.

La grande île de la Camargue, qui n'a pas moins de 75,000 hectares, n'est que l'agglomération de tous les theys qui se sont formés depuis l'origine de notre dernière période géologique; et tous les nouveaux îlots que nous voyons naître sous nos yeux aux embouchures augmentent chaque jour ce domaine récent, conquête patiente du Rhône sur la mer. Ces theys se développent ainsi sans cesse, se soudent entre eux, sont quelquefois émoussés par les coups de mer, peuvent même disparaître accidentellement, mais renaissent bientôt après, et en définitive prolongent les deux promontoires du fleuve, dont l'avancement annuel est aujourd'hui d'une quarantaine de mètres.

« Il semble, dit très judicieusement Astruc, que l'accroissement successif de cette côte soit marqué à l'œil par l'ordre des tours bâties le long du Rhône. Strabon nous apprend que les Marseillais, devenus maîtres de l'embouchure du fleuve, y construisirent des tours pour servir de signaux et pour faciliter l'entrée et la sortie des navires. Si le Rhône avait toujours eu la même embouchure, on n'aurait eu besoin que d'y construire une seule tour, ou du moins n'aurait-il fallu en construire que deux, une sur chaque rive; cependant, on en compte aujourd'hui quatre à cinq de chaque côté, rangées de distance en distance le long du fleuve. Du côté gauche, la tour de Mauleget, la tour de Saint-Arcier, la tour de Parade, la tour de Belvare, et du côté droit la tour de Mondovi, la tour de Vassale, la tour de Grau, la tour de Tampan, bâtie en 1614, et la tour de Saint-Genest, bâtie à l'embouchure du Bras-de-Fer en 1856. C'est donc une preuve que le lit du Rhône s'est prolongé peu à peu dans la mer par des atterrissemens successifs, que les anciennes tours se sont trouvées par là trop éloignées de l'embouchure pour pouvoir servir à l'usage pour lequel on les avait bâties et qu'on a été obligé d'en construire de nouvelles de temps en temps et de distance en distance. »

La dernière de ces tours-sémaphores est la tour Saint-Louis, construite en 1737; elle était alors établie sur le rivage même de la mer; aujourd'hui elle en est à plus de 7 kilomètres.

La progression des embouchures est donc un phénomène très simple et dû uniquement à l'amoncellement des matières charriées par le fleuve. Les causes de la formation des barres sont un peu plus complexes. Les opinions des hydrauliciens sont d'ailleurs partagées. Les uns les attribuent exclusivement à la dispersion des eaux du fleuve lorsqu'il s'épanouit en mer, ce qui diminue sa vitesse et précipite, par suite, les troubles dont il était chargé; les autres au refoulement exercé par les vagues pendant les gros temps. On les a quelquefois expliquées par l'existence de flots de fond, ou en supposant que le courant fluvial, formé d'eaux douces plus légères que les eaux salées, détermine, lorsqu'il glisse à la surface de la mer, un contre-courant inférieur et en sens inverse qui rase le fond, forme un remous et arrête ainsi brusquement les sables qui tombent de la partie supérieure. Quelques ingénieurs même les ont expliquées par l'action oscillatoire des marées; mais cette dernière hypothèse est la moins admissible, puisque les barres se produisent avec leur maximum d'intensité dans les mers inertes et à niveau à peu près constant comme la Méditerranée ou le golfe du Mexique, qui n'est qu'une méditerranée communiquant avec l'Océan-Atlantique.

Élie de Beaumont est celui qui a le mieux étudié la nature du phénomène. Il rattache avec raison l'existence des barres à cette propriété générale que possède la mer de modeler elle-même le contour de son rivage et de se construire une véritable digue, en retroussant les alluvions et les sables de la plage par l'action incessante et le balancement rythmique de ses vagues. « La mer, dit-il, dans les endroits où elle n'a pas une grande profondeur, modifie la forme de son lit en entassant les matières qu'elle met en mouvement et en donnant au fond une certaine inclinaison qui est plus en harmonie avec ses mouvemens. Elle agite les matières qui le couvrent et tend à en élever une partie sur ses bords sous la forme d'un cordon qui marque les limites de son domaine. Au moyen de ce mécanisme, elle se renferme pour ainsi dire chez elle. Elle obstrue en général les entrées des rivières, et celles-ci ont une profondeur considérable à une certaine distance de leur embouchure. En se rapprochant de la mer, il y a un endroit moins profond; c'est cet endroit qu'on appelle la barre. En dedans on est en rivière, en dehors on est en mer. La rade est en dehors, le port est en dedans. »

Le phénomène des barres n'est donc, en définitive, qu'un cas

particulier de celui des cordons littoraux. Les barres sont des fragmens de cordons littoraux en voie de formation et encore sous-marins; les cordons littoraux, à leur tour, ne sont que la réunion d'anciennes barres émergées et ayant acquis tout leur développement.

Les embouchures des fleuves présentent en général deux aspects tout à fait contraires. Lorsque les eaux se déversent dans un bassin inerte et à niveau à peu près constant comme la Méditerranée, la Mer-Noire ou le golfe du Mexique, elles sont presque toujours oblitérées par une barre; lorsqu'elles aboutissent, au contraire, dans une mer à niveau variable et soumise au va-et-vient alternatif des marées, les passes sont libres. Les estuaires les plus profonds se trouvent toujours dans les mers où le flux et le reflux sont le plus accentués; les barres les plus puissantes sont dans les mers les plus calmes. Dans les océans, les embouchures des fleuves forment un golfe : tels sont la Tamise, la Seine, la Gironde, l'Hudson, le Saint-Laurent. Dans les méditerranées, elles forment une saillie : tels sont le Pô, le Nil, le Danube, le Tibre, le Rhône, le Mississipi. Les marées produisent donc une chasse énergique dans l'estuaire des fleuves; elles abaissent périodiquement le seuil sous-marin de la barre, qui tend toujours à se reformer et le refoulent assez loin dans l'intérieur du fleuve où le courant le drague d'une manière continue. Tout le monde sait qu'il existe une barre sur la Seine et que cette barre, repoussée par le flux de la Manche, remonte avec la marée à plus de 50 kilomètres de l'embouchure.

La barre est donc un phénomène constant; et un ingénieur éminent, M. Surell, qui a fait de la région du Bas-Rhône l'objet d'études approfondies, l'appelle avec un rare bonheur d'expression un monument d'équilibre élevé sur la limite de deux forces qui se combattent : d'une part, le fleuve animé de son impulsion; de l'autre, la mer résistant par sa masse et repoussant le courant fluvial, de telle sorte que chaque changement dans l'une de ces forces entraîne de nouvelles conditions d'équilibre et modifie la forme et le niveau du seuil sous-marin. La hauteur d'eau sur les passes et l'emplacement de la barre par rapport à l'embouchure doivent donc varier avec l'état du fleuve et celui de la mer. Lorsque les eaux fluviales sont stagnantes, le dépôt se fait à la limite même des eaux maritimes et des eaux douces.

Si le courant persiste au dehors, la barre s'établit en mer; si les marées pénètrent dans l'intérieur, la barre existe en rivière. Mais elle existe et doit toujours exister; elle change seulement de position, de forme et de profondeur, marquant exactement la place où la vitesse des eaux fluviales est amortie par la résistance et l'agitation des vagues.

On ne doit donc pas attribuer cette formation uniquement à la précipitation des matières tenues en suspension dans le fleuve, non plus qu'à la perte de vitesse qu'éprouvent ses eaux. Certains grands fleuves de la Russie, le Volga, l'Obi, et surtout la Léna, dont le nom russe signifie la Paresseuse, arrivent à leurs embouchures avec un mouvement si lent que, sur plusieurs kilomètres, leurs eaux sont tout à fait stagnantes, comme celles des marécages, et croupissent au point de faire périr leurs poissons; ces rivières sont cependant barrées. D'autre part, un fleuve parfaitement pur doit toujours avoir sa barre. La Vistule, le Niémen, le Dniéper n'arrivent à la mer qu'après avoir déposé dans des lagunes une grande partie de leurs troubles; ils n'en ont pas moins leurs barres. La Néva, entre autres, avant de traverser Saint-Pétersbourg, s'épure complètement dans le lac Ladoga, ce qui n'empêche pas son embouchure dans le golfe de Finlande d'être traversée par un seuil sous-marin. Ce sont les vagues de la mer, on le voit, qui ferment les estuaires des fleuves, et c'est le même phénomène considérablement agrandi qui a donné naissance aux lagunes de l'Adriatique, aux étangs du golfe de Lyon, aux *limans* de la Mer-Noire, aux *haffs* de la Baltique, aux *zées* de la Mer du Nord; c'est la même force qui agit d'une manière continue sur tous les rivages du globe, qui en a modifié tous les contours depuis l'origine de notre période géologique, et substitué aux échancrures et aux fiords des époques primitives des golfes plus adoucis et plus harmonieux et une longue succession de plages, de *lidi* et de cordons littoraux s'adaptant beaucoup mieux à l'oscillation cadencée des vagues et au mouvement rythmique de la mer.

Toutefois, il est évident que l'oblitération des passes doit être d'autant plus complète que les fleuves débouchent sur une côte plus sablonneuse et plus instable, y apportent une plus grande masse de sédimens, et que le flux, le reflux et les courans littoraux ont moins de force pour balayer tous ces dépôts et les disperser ensuite à de grandes distances dans les profondeurs de la mer.

Tel est le cas du Rhône. Le bras maritime d'Arles, celui que Pline appelait la grande bouche marseillaise, *os amplissimum et massalioticum*, écoule la presque totalité des eaux du fleuve et avec elles 17 millions de mètres cubes de sables et de limon. Il se déverse en temps ordinaire par plusieurs graus entre les theys de formation récente; mais pendant les crues, le fleuve se répand à la fois par les graus et au-dessus des theys, et décharge ses eaux limoneuses par une bouche unique qui embrasse une largeur de plus de 10 kilomètres.

A quelques mètres au large, un peu au-devant des theys, les terres manquent au fleuve, mais les limons déposés de chaque côté

lui forment des rives sous-marines qui se prolongent à près de 500 mètres en mer. A ce point, un haut-fond parallèle au rivage traverse le lit du fleuve et ne laisse au thalweg qu'une profondeur de $1^m,50$ environ; c'est la barre. Elle dessine une courbe concave, qui s'appuie à ses extrémités contre les theys et dont la forme semble indiquer les efforts que le courant fluvial fait pour la repousser au large. La crête est à peine noyée et affleure presque le niveau du fleuve, qui ne la recouvre que d'une mince tranche d'eau variant de $0^m,10$ à $0^m,80$. Vers le milieu, cette digue sous-marine est traversée par le courant des eaux douces, qui y creusent une sorte de chenal; ce chenal est la passe, qui varie sans cesse de largeur, d'emplacement et de direction, et dont la profondeur oscille, suivant le régime du Rhône et l'état de la mer, entre 1 et 2 mètres. A l'intérieur, en amont du seuil, la profondeur est très faible; au dehors, au contraire, elle s'abaisse rapidement, et la barre se trouve ainsi au sommet de deux pentes, l'une très adoucie qui s'allonge vers le fleuve, l'autre très raide qui plonge dans la mer.

Les inondations du Rhône ont presque toujours lieu lorsque soufflent les vents du large, qui accumulent une mer énorme contre la côte. Ces vents sont tièdes; ils sont arrêtés par les crêtes neigeuses des Alpes, les réchauffent, fondent leurs glaciers et provoquent les crues et les inondations. Ainsi, les vagues refoulent le courant fluvial avec d'autant plus de force qu'il est plus violent, et la même cause qui gonfle le Rhône augmente la résistance de la mer. L'action des crues, qui semblerait devoir améliorer les passes, est donc généralement perturbatrice; elles bouleversent la barre, déplacent la passe, la déforment, l'obstruent; et ce ne sont que les eaux moyennes du fleuve qui la rétablissent quelques jours après.

On conçoit dès lors toutes les difficultés qu'éprouve la navigation à l'embouchure du Rhône. Lorsque la passe est ensablée, les navires ne peuvent ni entrer ni sortir. Pendant les grosses mers du large, les vagues se brisent sur le seuil sous-marin; les bâtimens n'osent s'y aventurer, et le terrible mistral les empêche de gouverner dans cet étroit défilé de la passe, environné de tous côtés de hauts-fonds, où la moindre déviation peut causer un naufrage. L'état de la mer, les vents, les courans littoraux qui font dériver les navires à l'ouest, le courant du fleuve qui les repousse au large, les vagues qui les soulèvent et les incertitudes de la passe elle-même sont autant d'obstacles qu'il est impossible d'affronter sans péril; et malgré le service de balisage et de pilotage organisé sur les theys de l'embouchure, il est rare que les mariniers lamaneurs puissent

arriver, pendant les gros temps, sur la barre, même avec des embarcations légères. Les sémaphores arborent alors le signal du doute, soit parce qu'il n'existe pas une profondeur suffisante, soit même parce qu'il a été impossible de reconnaître exactement la passe. Les navires doivent alors rester en panne, ballottés entre le fleuve boueux et la mer furieuse, heureux si cette manœuvre imprudente se traduit par un simple échouage et ne leur occasionne pas des périls bien autrement sérieux.

Les vieilles archives d'Arles sont remplies de documens qui témoignent des préoccupations de la marine au sujet de ces embouchures incertaines. Les bateaux en pleine charge étaient obligés de faire en mer un transbordement difficile, onéreux et souvent plein de dangers; les cargaisons étaient déversées sur des allèges qui s'engageaient alors dans le chenal du fleuve. La situation était donc aussi précaire dans les siècles passés que de nos jours; et cette barre du Rhône constitue en fait, depuis longtemps, une jauge naturelle qui s'impose aux navires et ne leur permet de porter à Arles, non pas le tonnage que le fleuve pourrait recevoir, mais celui qu'il est possible de conserver sur une mince crête de sable, qui a à peine une centaine de mètres de largeur.

III.

Il n'existe que deux moyens pour assurer une navigation régulière aux embouchures d'un fleuve. On peut chercher à améliorer directement la passe en y entretenant un chenal maritime; ou bien, abandonnant la barre à elle-même, exécuter en amont une dérivation artificielle et créer ainsi une embouchure nouvelle que l'on met en communication avec la mer.

Le premier moyen est l'endiguement; le second est la canalisation latérale.

L'idée de tourner ainsi l'obstacle des embouchures par un canal latéral est loin d'être nouvelle. Lorsque, après avoir ruiné la ville de Tyr, Alexandre voulut transporter en Égypte tout le commerce grec au détriment du commerce phénicien, il reconnut tout de suite que le succès de son entreprise était lié à la communication permanente du Nil avec la mer. Les sept bouches du fleuve étaient encombrées comme celles du Rhône, et les connaissances hydrauliques de l'époque ne permettaient guère de les approfondir. Les digues en rivière et les travaux à la mer entraient peu dans la pratique des ingénieurs anciens. Le percement d'un canal à travers les sables du Delta n'était qu'une affaire de main-d'œuvre et ne coûtait pour ainsi dire rien aux vainqueurs. Une armée d'esclaves

et de captifs eut bientôt creusé, entre l'ancienne branche Canopique et le lac Marœotis, un canal dont on voit encore les traces. Le problème des embouchures du Nil était ainsi résolu plus de trois siècles avant notre ère.

Le même procédé fut employé au port d'Ostie, à l'embouchure du Tibre. Les anciennes salines d'Ancus Martius, le premier établissement de cette nature sur le littoral de la Méditerranée, étaient envahies par les sables et les limons. De siècle en siècle, la terre gagnait sur la mer, et l'on voit encore aujourd'hui les ruines des trois villes d'Ostie : l'Ostie des rois de Rome, l'Ostie de la république et l'Ostie impériale, échelonnées sur les berges du vieux Tibre, comme de véritables chronomètres qui permettent de mesurer le taux d'avancement du fleuve et la marche progressive de ses atterrissemens. Ostie était pour Rome ce que Marseille est devenu pour la France : le port d'arrivage des blés. Le salut public commandait de le conserver à tout prix, et un canal semblable à celui d'Alexandrie permit aux convois d'éviter l'embouchure envasée du fleuve et mit ainsi en communication directe les ports de Claude et de Trajan avec le Tibre supérieur.

Même solution, mêmes travaux dans la lagune de l'Aude et dans celles du Pô et du Rhin. Un chenal maritime traversait l'ancien lac *Rubresus*, qui correspond aux marais modernes de la Clape et de Sigean et venait aboutir à Narbonne. Un autre canal artificiel, la *fossa Augusta*, conduisait directement de la mer Adriatique à Ravenne; et, à l'extrémité septentrionale de l'empire, la *fossa Drusiana*, creusée par les légions de Drusus, père de Germanicus, faisait communiquer la mer du Nord avec les différens bras du Vieil-Yssel et ouvrait ainsi aux navires une route nouvelle à côté des bancs vaseux qui obstruaient les embouchures multiples de la Meuse, de l'Escaut et du Rhin.

La canalisation latérale était donc la méthode pour ainsi dire classique suivie par les anciens. Le Rhône devait avoir aussi la sienne; et ce fut même le premier grand travail d'utilité publique exécuté par les Romains sur le sol de la Gaule.

On lit dans Plutarque que, peu après avoir pris possession de son deuxième consulat, Marius conduisit une première armée en Gaule pour s'opposer à la marche des Ambrons et des Teutons, mais que ceux-ci refusèrent tout d'abord le combat et se ruèrent sur l'Espagne, où ils restèrent pendant près de deux années. Ils franchirent alors les Pyrénées sans éprouver de résistance; et, après avoir ravagé tout le sud-ouest de la Celtique, se dirigèrent vers les Alpes et l'Italie, menaçant de renouveler sur les bords du Tibre les terribles exploits de la première invasion gauloise.

arriver, pendant les gros temps, sur la barre, même avec des embarcations légères. Les sémaphores arborent alors le signal du doute, soit parce qu'il n'existe pas une profondeur suffisante, soit même parce qu'il a été impossible de reconnaître exactement la passe. Les navires doivent alors rester en panne, ballottés entre le fleuve boueux et la mer furieuse, heureux si cette manœuvre imprudente se traduit par un simple échouage et ne leur occasionne pas des périls bien autrement sérieux.

Les vieilles archives d'Arles sont remplies de documens qui témoignent des préoccupations de la marine au sujet de ces embouchures incertaines. Les bateaux en pleine charge étaient obligés de faire en mer un transbordement difficile, onéreux et souvent plein de dangers; les cargaisons étaient déversées sur des allèges qui s'engageaient alors dans le chenal du fleuve. La situation était donc aussi précaire dans les siècles passés que de nos jours; et cette barre du Rhône constitue en fait, depuis longtemps, une jauge naturelle qui s'impose aux navires et ne leur permet de porter à Arles, non pas le tonnage que le fleuve pourrait recevoir, mais celui qu'il est possible de conserver sur une mince crête de sable, qui a à peine une centaine de mètres de largeur.

III.

Il n'existe que deux moyens pour assurer une navigation régulière aux embouchures d'un fleuve. On peut chercher à améliorer directement la passe en y entretenant un chenal maritime; ou bien, abandonnant la barre à elle-même, exécuter en amont une dérivation artificielle et créer ainsi une embouchure nouvelle que l'on met en communication avec la mer.

Le premier moyen est l'endiguement; le second est la canalisation latérale.

L'idée de tourner ainsi l'obstacle des embouchures par un canal latéral est loin d'être nouvelle. Lorsque, après avoir ruiné la ville de Tyr, Alexandre voulut transporter en Égypte tout le commerce grec au détriment du commerce phénicien, il reconnut tout de suite que le succès de son entreprise était lié à la communication permanente du Nil avec la mer. Les sept bouches du fleuve étaient encombrées comme celles du Rhône, et les connaissances hydrauliques de l'époque ne permettaient guère de les approfondir. Les digues en rivière et les travaux à la mer entraient peu dans la pratique des ingénieurs anciens. Le percement d'un canal à travers les sables du Delta n'était qu'une affaire de main-d'œuvre et ne coûtait pour ainsi dire rien aux vainqueurs. Une armée d'esclaves

et de captifs eut bientôt creusé, entre l'ancienne branche Canopique et le lac Marœotis, un canal dont on voit encore les traces. Le problème des embouchures du Nil était ainsi résolu plus de trois siècles avant notre ère.

Le même procédé fut employé au port d'Ostie, à l'embouchure du Tibre. Les anciennes salines d'Ancus Martius, le premier établissement de cette nature sur le littoral de la Méditerranée, étaient envahies par les sables et les limons. De siècle en siècle, la terre gagnait sur la mer, et l'on voit encore aujourd'hui les ruines des trois villes d'Ostie : l'Ostie des rois de Rome, l'Ostie de la république et l'Ostie impériale, échelonnées sur les berges du vieux Tibre, comme de véritables chronomètres qui permettent de mesurer le taux d'avancement du fleuve et la marche progressive de ses atterrissemens. Ostie était pour Rome ce que Marseille est devenu pour la France : le port d'arrivage des blés. Le salut public commandait de le conserver à tout prix, et un canal semblable à celui d'Alexandrie permit aux convois d'éviter l'embouchure envasée du fleuve et mit ainsi en communication directe les ports de Claude et de Trajan avec le Tibre supérieur.

Même solution, mêmes travaux dans la lagune de l'Aude et dans celles du Pô et du Rhin. Un chenal maritime traversait l'ancien lac *Rubresus*, qui correspond aux marais modernes de la Clape et de Sigean et venait aboutir à Narbonne. Un autre canal artificiel, la *fossa Augusta*, conduisait directement de la mer Adriatique à Ravenne; et, à l'extrémité septentrionale de l'empire, la *fossa Drusiana*, creusée par les légions de Drusus, père de Germanicus, faisait communiquer la mer du Nord avec les différens bras du Vieil-Yssel et ouvrait ainsi aux navires une route nouvelle à côté des bancs vaseux qui obstruaient les embouchures multiples de la Meuse, de l'Escaut et du Rhin.

La canalisation latérale était donc la méthode pour ainsi dire classique suivie par les anciens. Le Rhône devait avoir aussi la sienne; et ce fut même le premier grand travail d'utilité publique exécuté par les Romains sur le sol de la Gaule.

On lit dans Plutarque que, peu après avoir pris possession de son deuxième consulat, Marius conduisit une première armée en Gaule pour s'opposer à la marche des Ambrons et des Teutons, mais que ceux-ci refusèrent tout d'abord le combat et se ruèrent sur l'Espagne, où ils restèrent pendant près de deux années. Ils franchirent alors les Pyrénées sans éprouver de résistance; et, après avoir ravagé tout le sud-ouest de la Celtique, se dirigèrent vers les Alpes et l'Italie, menaçant de renouveler sur les bords du Tibre les terribles exploits de la première invasion gauloise.

Le quatrième consulat de Marius venait de commencer; on était en l'an de Rome 652, correspondant à la 101e année avant Jésus-Christ, lorsqu'on apprit à Rome la marche des barbares. Le vainqueur de Jugurtha avait toute la confiance du sénat et des légions; il reçut immédiatement l'ordre de repasser les Alpes. Il vint placer son camp près du Rhône, le fortifia avec soin et y réunit d'abondantes provisions, de manière à ne pas être forcé, par le manque de vivres, à livrer bataille si son intérêt ne venait pas le lui commander. Il est certain toutefois que l'armée romaine occupa successivement plusieurs campemens dans la vallée du Rhône pendant les trois années d'attente qu'elle eut à subir avant de recevoir le choc des barbares. La nécessité de trouver des fourrages pour les chevaux était à elle seule un motif suffisant de changement; et, bien qu'il faille absolument proscrire l'étymologie tout à fait inexacte qui fait de l'île de la Camargue un champ de Marius, *Caii Marii ager*, il est très probable que la basse plaine d'Arles, submersible par les eaux du Rhône, couverte de pâturages et de cultures, fut à cette époque un parc d'approvisionnemens pour les légions et la cavalerie romaine. On l'appelait le grenier de l'armée romaine, *horrea ac cellaria totius militiæ romanæ*.

Le nom grec de la ville d'Arles, qui était *Theline* (θηλή, mamelle), n'était du reste que la signification imagée de la merveilleuse richesse de son terroir. On ne doit donc pas s'étonner de rencontrer partout en Provence les traces du passage de Marius, dont le souvenir presque légendaire se retrouve dans les moindres bourgades; mais il est difficile de préciser ses divers campemens. Le seul d'ailleurs qui ait une importance sérieuse est celui dont parle Plutarque et qui était situé près de la rive gauche du Rhône, sur un point fortifié par la nature et par l'art, dans une situation telle que l'armée pouvait recevoir des approvisionnemens à la fois par le fleuve et par la mer. Des études récentes ont permis de déterminer ce camp avec une très grande précision. Il existe au-dessus de la petite ville de Saint-Gabriel, — l'ancienne *Ernaginum* de la voie romaine, — un plateau calcaire aux falaises abruptes, qui forme le cap le plus avancé du côté du Rhône de la chaîne des Alpines, et domine à la fois la plaine et le fleuve. C'est sur cette terrasse que Marius, solidement retranché, attendit pendant près d'un an les barbares, qu'il put surveiller leur passage du Rhône, repousser leurs premières attaques sans quitter sa position défensive et maintenir ses soldats impassibles devant leurs injures et leurs provocations; il les laissa ainsi défiler pendant plusieurs jours le long de ses retranchemens. On sait avec quelle vigueur il se mit ensuite à leurs trousses et l'hécatombe sanglante qu'il en fit quelques

jours après sur les bords de la rivière de l'Arc, dans cette plaine de Pourrières, dont le nom presque répugnant, *campi putridi*, semble avoir conservé le souvenir de leur effroyable extermination.

Le plateau des Alpines était, alors comme aujourd'hui, complètement dénudé; et, si les plaines d'Arles et de la Camargue étaient riches en fourrage, les armes, les munitions, le blé surtout, ne pouvaient venir que de Rome et par mer; car la mer était à cette époque la seule route sûre, prompte et facile. Mais pour remonter jusqu'à Arles, il fallait d'abord pénétrer dans le Rhône, et « les bouches du fleuve, écrit Plutarque, recevaient une vase abondante; elles étaient obstruées par une boue profonde, et l'entrée en était difficile, laborieuse et insuffisante pour les vaisseaux qui venaient de la mer. » La question de la barre était donc la même il y a dix-huit siècles que de nos jours. Si le départ des convois était facile à l'embouchure du Tibre, il n'en était pas de même de leur arrivée dans le Rhône. Marius tourna la difficulté. Le plateau des Alpines était baigné de tous côtés par les eaux de la Durance et du Rhône, qui se répandaient dans de vastes étangs. Ces étangs se soudaient les uns aux autres, contournaient la ville d'Arles, descendaient sur la rive droite du fleuve le long de cette riche plaine, aujourd'hui exhaussée, qu'on appelle le Plan-du-Bourg et venaient aboutir dans le golfe de Fos au grau de Galéjon. C'était le goulet d'écoulement de toute la lagune, qui s'étendait alors depuis les Alpines jusqu'à la mer; et l'étude topographique des lieux permet de reconnaître encore l'importance nautique que ce grau devait avoir aux premiers siècles. Alors que les embouchures du Rhône étaient soumises, comme elles le sont de nos jours, à toutes les éventualités de l'envasement, le grau de Galéjon était libre, ouvrait l'accès de la rade intérieure et permettait aux navires de remonter au-dessus d'Arles jusqu'à la hauteur de Tarascon.

Cette excellente situation s'est prolongée jusque vers le milieu du XVIIe siècle. « L'eau de la mer, écrivait H. Bouche vers 1660, aussi bien que les petites barques, peuvent entrer par de petits canaux dans l'étang de Fos; les pêcheurs de Martigues entrent dans le grand canal de Galéjon pour y pêcher, et de ce canal ils pouvaient aller anciennement jusqu'à Arles, » et l'on conserve encore à la bibliothèque de Marseille une assez mauvaise carte de Provence qui porte la date de 1719, mais où l'on trouve la désignation très curieuse de ce grau sous le nom de « port de Baléjon. » Ce port était encore, au commencement du XVIIIe siècle, en communication directe avec l'étang de Montmajour, la plaine d'Arles et les marais des Baux, qui étaient alors complètement inondés, au

sud de la chaîne des Alpines, c'est-à-dire au pied même de l'ancien camp de Marius. C'était donc par là seulement que pouvaient venir les approvisionnemens de l'armée romaine. Délaisser le Rhône, creuser et approfondir des passes navigables dans les étangs, assurer ainsi à travers la lagune une communication régulière entre la mer et le plateau des Alpines, telle fut l'œuvre grandiose de Marius. Il y employa son armée. Terrassiers infatigables, ces soldats, si durs à la fatigue qu'on les appelait des mulets, creusèrent un chenal continu entre leur camp et la mer, et les navires d'Ostie purent venir apporter jusqu'aux retranchemens romains les armes, les munitions et les souvenirs de la mère patrie. Ce furent les célèbres Fosses Mariennes, *Fossæ Marianæ*. Le petit village de Fos en Provence en a conservé le nom et marque la place de son embouchure dans le golfe. OEuvre d'abord militaire et provisoire, créée pour les besoins passagers de la guerre, elle fut continuée et perfectionnée par les Grecs de Marseille. Marius, en effet, leur céda son canal en récompense des services qu'ils lui avaient rendus pendant la campagne des Gaules. Commerçans avisés, ils y établirent immédiatement un péage, et Strabon raconte que ce droit de navigation, tant à la remonte qu'à la descente, leur rapportait de grands revenus. Ce fut un de leurs principaux établissemens sur la côte de la Narbonaise; et l'on peut voir sur la carte de Peutinger le port des Fosses Mariennes représenté, comme celui de Claude à Ostie, sous la forme d'un portique demi-circulaire, dont la concavité est tournée du côté de la mer.

L'embouchure actuelle du fleuve était donc délaissée dès les premiers siècles de notre ère. Le port des Fosses Mariennes devint, comme le Pirée pour Athènes, le faubourg maritime de la ville d'Arles; il lui ouvrait la route de la mer, permettait aux navires de venir mouiller dans la lagune au pied de ses remparts : et nul doute qu'il ait contribué dans une très grande mesure à développer dans la ville constantinienne cette prospérité commerciale dont l'édit d'Honorius et de Théodose au préfet des Gaules nous a laissé une si pompeuse description. Ainsi, pour le Rhône antique comme pour l'Aude, le Pô, le Nil et le Rhin, le problème des embouchures fut résolu par une canalisation latérale en dehors de la zone des atterrissemens du fleuve. Il nous reste maintenant à examiner les solutions adoptées par les ingénieurs modernes, les résultats qu'ils ont obtenus, ceux qu'ils attendent, leurs projets actuels. Ce sera l'objet d'une dernière étude.

CHARLES LENTHÉRIC.

LA

VIGNE AMÉRICAINE

EN AMÉRIQUE

Nous avons raconté dans un précédent travail (1) l'histoire des essais d'acclimatation de la vigne européenne dans le Nouveau-Monde : comment des hommes de tous pays se sont unis dans une recherche commune, chacun apportant à la cause son contingent de travail, d'expérience, et la vigne de son pays. — Cette importation n'a pas été heureuse, a retardé le succès final et a permis aux Anglais, qui n'apportaient ni plants, ni traditions, de s'associer à l'œuvre dont nous allons suivre pas à pas les progrès. Nous poursuivrons le sujet jusque dans des monographies sans intérêt pour ceux qui ne considèrent la crise actuelle qu'à un point de vue humanitaire, tandis que les vignerons pourront puiser dans cette étude des indications utiles pour conjurer la ruine qui les menace.

Reprenons la viticulture telle que nous l'avons laissée en 1820, après les échecs de la vigne européenne, en plein succès de la colonie de Vevay, c'est-à-dire en présence de deux routes, l'une fermée par l'insuccès, l'autre ouverte à l'espérance. Le succès de cette colonie suisse ne la rendit pas viable, elle se découragea devant un fait brutal, indiscutable. En Amérique, douze livres de raisins font

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

un gallon (4 litres 1/2) de vin; en Suisse, dix livres suffisent pour faire la même quantité. Ces deux livres pesaient trop lourdement sur des hommes qui éprouvaient inconsciemment la lassitude d'une grande œuvre accomplie dont ils n'avaient ni les gloires, ni les joies, car leur directeur, Dufour, savait seul que, sous le nom de *cape constantia*, il avait civilisé la vigne américaine. L'œuvre de cette industrieuse colonie fut continuée par des hommes nouveaux qui cherchèrent la solution du problème dans l'essai d'autres variétés indigènes et dans l'hybridation de ces variétés avec le *vitis vinifera*, la vigne asiatique, répandue en Europe. Maintenant que le phylloxera a compliqué le problème et qu'il faut, outre la qualité, la résistance, ces essais d'hybridation ont dû s'appliquer aussi aux vignes indigènes entre elles. Avant d'énumérer les variétés essayées, abandonnées ou conservées, examinons une question devenue industrielle et inséparable de l'existence même de cette vigne nouvelle : il s'agit désormais de la créer assez abondante pour suffire aux plantations dont l'urgence, aujourd'hui méconnue, ne tardera pas à apparaître aux yeux les plus aveuglés par des espérances chimériques ou par une fausse sécurité.

Revenons pour un moment en Europe et comparons entre eux les procédés de multiplication de l'ancien et du Nouveau-Monde.

La vigne européenne se reproduit facilement par simples boutures; le vigneron se procure ainsi les jeunes plants dont il a besoin et il emploie les provins pour remplacer les manquans dans les vieilles vignes. — Le contraire est le vrai en Amérique; la bouture longue ou ordinaire n'est possible que pour certaines variétés inférieures. Le marcottage ou provignage est difficile et dispendieux pour les bois rares; le semis est un moyen de trouver de nouvelles variétés qui a sa raison d'être, parce que les bonnes variétés sont encore imparfaites et rares et que l'Américain, novateur dans l'âme, commerçant jusque dans la moelle des os, trouve dans d'incessantes créations un moyen d'alimenter et d'animer le marché. — De ces fabriques, si l'on peut appeler ainsi des établissemens horticoles, il sort des prospectus incroyables, invraisemblables, et l'on s'étonne, à côté des merveilles décrites et prônées, de voir subsister des variétés dont l'oraison funèbre a été prononcée depuis des années. Ainsi le *catawba*, né en 1820, qu'Husmann (1) cite dès 1866 comme devant être relégué au musée des souvenirs, entre encore en 1879 pour 7/8 dans les 1,000 tonnes de raisins pressés à Kelley-Island (lac Erié), et nous lisons dans les annonces de 1880 : *sparkling catawba, dry catawba*, etc., à 1 et 2 dollars le gallon. Je crois néan-

(1) *The Culture of the native grape*, by Husmann; New-York, 1866.

moins que sa dernière heure approche, car l'étendue croissante des vignobles aggravera évidemment l'intensité du fléau, et, l'effet rejaillissant sur la cause, les mourans passeront à la colonne des morts et les malades à celle des mourans, pour céder la place aux cépages réellement résistans, et cela malgré leurs difficultés de propagation, difficultés qui me ramènent à la fabrication industrielle des plants.

Des établissemens consacrés à cette fabrication existent déjà dans une certaine mesure, et le besoin de se procurer des plants absolument résistans leur donnera une importance croissante. Examinons le but, les théories et les pratiques de cette industrie nouvelle.

Les vignes indigènes se divisent, selon la facilité ou la difficulté de reprise, en deux groupes distincts : le premier, à reprise facile, se compose des *labruscas* foxés et peu résistans, et des *riparias* infertiles et indemnes; le second groupe comprend les *estivalis*, absolument résistans, à bons fruits, et les *cordifolias* infertiles et indemnes.

Riparias et *cordifolias* n'ont d'intérêt en Amérique que pour l'expédition de porte-greffe résistans en France et en Californie, tandis que le groupe *estivalis* est le point lumineux de la viticulture, dont la vue réchauffe les cœurs, ranime l'espérance, satisfait les esprits qui réfléchissent au lieu de se payer de raisonnemens vagues ou faux.

Ceux qui se permettent de donner des avis et des conseils sur des sujets qu'ils ne connaissent pas sont bien coupables. Il y a des lois pour empêcher les rebouteurs de traiter et de tuer les malades; quelle protection y a-t-il pour le vigneron, qui, incapable par situation et manque d'instruction, de vérifier l'exactitude de ce qu'on lui raconte, est à la merci de théoriciens ou d'industriels qui le mènent à sa ruine en masquant la vérité, en le leurrant d'un salut *chimique* et chimérique, en prenant son argent, ses années, ou encore en prônant légèrement des procédés qui ne sont appuyés que sur des essais de jardinage impossibles à transporter dans la grande culture ?

Le groupe des estivalis est en effet une planche de salut absolument solide; il a en plus l'avantage de produire des vins rappelant ceux d'Europe et en quantité suffisante. Mais ses variétés les plus pures émettent difficilement des racines, même par un marcottage soigneux. — La greffe est incertaine comme multiplication de bois; elle peut à la rigueur transformer un vignoble inférieur et non résistant en un vignoble résistant et de bonne qualité. Mais ce sacrifice de beaucoup de bois ne produit qu'un ensemble inégal, je le sais par expérience; le marcottage est ruineux, un

long sarment couché produira une ou deux marcottes. Bref, tous ces procédés coûteront toujours plus de bois rares et n'atteindront pas le résultat de la bouture à un œil.

En effet, la bouture à un œil réunit les avantages des semis à ceux de la bouture ordinaire et évite les inconvéniens inhérens à chacun de ces procédés. Appuyons cette assertion sur l'étude de la constitution théorique du plant : il doit se composer essentiellement d'une racine et d'une tige se réunissant en un point nommé collet, point décisif où les fonctions des organes s'effacent pour servir de transition à des actions physiologiques absolument différentes. Le plant de semis remplit parfaitement ces conditions, mais il a contre lui une jeunesse, une enfance même, indéfiniment prolongée, si bien qu'on peut, comme plant direct, hâter sa production et connaître plus tôt sa qualité en greffant son bois sur une autre souche, ou en le faisant enraciner par marcottage pour l'isoler de sa propre racine. Comme porte-greffe, sa racine pivotante trouble l'existence des greffes en lui lançant sans cesse de nouveaux rejets qui l'affament et l'étouffent. Enfin, dernier et principal défaut, il ne reproduit que l'*espèce* et non l'*individu*. Un pépin produira une vigne, produira même un *labrusca* ou un *estivalis*, mais le jeune plant ne sera ni un *concord* ni un *herbemont*; il aura une grande analogie avec son ascendant, mais il n'en reproduira pas exactement les caractères, il sera blanc, noir, rosé, fertile, infertile, délicat ou robuste, sans égard pour sa parenté; le seul caractère invariable, si le pépin est pur de toute hybridation, sera sa résistance au phylloxera quand le phylloxera sera seul à l'attaquer; mais si, par sa nature individuelle, il est sujet au *mildew* (1) ou au *rot* (2), le phylloxera le trouvera sans défense et le tuera malgré sa racine résistante.

Passons à l'étude de la marcotte. Elle reproduit l'espèce et aussi l'individu; si elle n'est la chair de sa chair, elle est le bois de son bois, mais avec la différence qui distingue constamment les interventions divines des interventions humaines. Ève fut une créature parfaite et la marcotte n'est jamais qu'un fragment d'arbuste muni accidentellement de racines mal attachées, — à moins qu'une disposition heureuse et une serpette intelligente ne lui donnent l'apparence de la constitution normale qu'on lui souhaite, et qu'elle ne se compose d'une tige, d'une racine et d'un collet, ce dernier étant un intermédiaire indispensable pour que la tige et la racine accomplissent leurs fonctions respectives.

(1) Moisissure des feuilles.

(2) Pourriture du fruit, gagnant la plante entière.

La bouture à plusieurs yeux, incertaine, impossible pour certaines variétés supérieures, manque d'ensemble dans sa constitution. La longue partie de vieux bois ralentit par sa texture le va-et-vient vital entre les deux nouvelles productions herbacées, *tige* et *racine*, tandis que la bouture à un œil, qui ne conserve du vieux bois que ce qu'il en faut pour jouer un rôle assimilable à celui des cotylédons dans les graines, permet à la circulation de s'établir dès le premier jour entre vaisseaux de texture absolument homogène. La bouture à un œil coûte moins de bois, prend moins de place et donne un plant plus abondamment fourni de racines que de tiges; circonstance assurant au jeune plant vigueur et précoce fertilité.

Voyons maintenant par quels procédés et en vertu de quelle théorie ce plant peut être obtenu.

La dureté du bois et la fraîcheur de la terre ralentissent le mouvement vital, qu'accélèrent, au contraire, la lumière et la chaleur. Le bourgeon se met donc en mouvement avant que la racine ait le temps de se former dans un élément plus froid. Ce manque d'ensemble dans le réveil de la végétation est sans inconvénient pour les espèces qui s'enracinent facilement, car tôt ou tard les racines se forment et viennent au secours de la tige pour la nourrir, témoin les boutures européennes, celles des *labruscas* ou *riparias*. Mais, dans les variétés à bois dur, la tige se développe et absorbe toute la sève avant la naissance de la racine; elle prospère et s'allonge tant que le bois peut la nourrir; puis, quand elle ne trouve plus d'aliment, elle se flétrit, sèche, et emporte une illusion.

Le but à atteindre est celui-ci: intervertir les températures naturelles pour hâter le développement de la racine et ralentir celui du bourgeon, préparant ainsi à l'avance un approvisionnement régulier de la sève qui doit fournir les élémens nécessaires au développement du bourgeon et de la tige. Théoriquement, cela semble facile, mais dans la pratique il est très difficile de régler une chaleur souterraine uniforme, que ce soit en serre ou sur couche; il est très difficile de maintenir l'air frais et suffisamment humide, pour ne pas favoriser un trop grande évaporation par les feuilles, sans pourtant favoriser l'existence des cryptogames qui guettent ces jeunes plantes, vertes au matin, noires et pourries au soir, si la chaleur de midi a coïncidé avec un excès d'humidité.

Cette fabrication industrielle des plants, avec des hommes capables et spéciaux, dans des locaux appropriés, est une nécessité, car la petite culture ne peut produire au prix où les grands établissemens peuvent vendre. La grande propriété aura tout avantage à produire elle-même les plants dont elle a besoin, car, d'une part, elle dispose gratuitement de la matière première dans les rebuts

de ses ventes de sarmens ou de plants, et de l'autre, elle peut, en se mettant vendeur, atténuer ses dépenses comme acheteur.

Revenons au jeune plant devenu fort, muni de belles racines. Il passe à la serre tempérée ou à la pépinière, selon sa force et la saison. Les plus forts sont vendus le premier hiver, la seconde qualité est employée sur la propriété ou vendue à deux ans, car, en Amérique, on ne partage pas les préventions françaises contre le plant de cet âge (1).

Dans une prochaine étude, nous verrons combien cette question sera capitale en France, car c'est derrière elle que s'abrite et se cache l'obstacle à la vulgarisation des variétés à produits directs. Il se prépare en Amérique des quantités de ces variétés, grâce aux patiens travaux de quelques savans viticulteurs; il sera désirable de les multiplier rapidement; exemple les *estivalis* à gros grains créés par M. Jaeger; le *neosho* créé par M. Muench, qui, à l'âge de quatre-vingt et un ans, le suit avec intérêt et cherche à trouver mieux encore.

Ce qui frappe dans la viticulture américaine, c'est qu'elle n'est ni aidée, ni gênée par la tradition; ses théories sont scientifiquement suivies et raisonnées par des gens compétens et intéressés, tandis qu'en Europe la tradition domine la viticulture et arrête ses progrès par la prépondérance du vigneron ignorant sur l'homme instruit, mais inexpérimenté, qui soumet son jugement à l'ouvrier par crainte de mal appliquer ce qu'il sait.

L'économie de main-d'œuvre aux États-Unis est assez inégale; on y met utilement la charrue dans les pépinières et les jardins maraîchers; tandis que les vignes se font à grands frais de treillage, travaux manuels, etc. Faisons exception pour la Californie, où, au contraire, on fait de la grande culture dans la plus large acception du mot. Le père (2) du président (3) de la société viticole de San-Francisco a fait, il y a quelques années, une étude intelligente et fructueuse des vignobles de l'est de la France et du Rhin. Grâce à lui, son pays a fait un pas énorme, et je vois que les *port*, *claret*, *riessling*, *zinfandel* occupent la première place avec les eaux-de-vie dans la production californienne.

Les états du Nord et de l'Est produisent de très mauvais vins, non-seulement mauvais, mais bizarres; les Américains sont habitués à ce goût foxé et l'acceptent. La production des *labrusca* est si grande que, si le phylloxera ne les détruit pas, la classe ouvrière y trouvera une boisson saine et peu chère. Les vins du Sud, pro-

(1) Husmann, Fuller, Saunders, etc.
(2) M. Agoston Harasthy.
(3) M. Arpad Harasthy.

duits par les variétés d'estivalis, sont réellement bons; droits de goût et alcooliques, sans les mesurer avec les grands crus européens, on peut les classer dans la consommation ordinaire courante, peut-être même un peu plus haut. — Il est évident que certaines variétés américaines ont assez de qualités pour rester dans la culture européenne, même si le phylloxera, chose impossible, nous quittait.

Dans l'étude qui a précédé celle-ci, étude superficielle, effleurant toutes les questions sans en approfondir aucune, j'ai esquissé l'histoire des plantations européennes. Il faut revenir sur nos pas pour placer la Californie à son rang viticole et sous son jour actuel, car les morts vont vite, et ses beaux vignobles vont mourir si un grand et intelligent effort ne les sauve.

Ajoutons aux vignobles déjà cités la *vina madre*, plantée par les jésuites en Californie en 1697 et celle plantée par les franciscains (1) dans la haute Californie, en 1770. Plus heureuses que celles de Winthrop à Boston Harbour (1632), que celles des Hollandais à Hudson (1650), des Français dans l'Illinois (1660), ces deux vignes réussirent au-delà de toute expression; grâce à elles, la Californie se couvrit de vignes, et rien n'égalait sa prospérité en 1860, époque à laquelle l'acre rapportait en moyenne 1,000 gallons en espèces de bonne qualité, mais de fertilité moyenne : gutedel, riessling, alicantes, muscats, etc.

Le phylloxera, après avoir sourdement miné les vignobles européens et les cépages indigènes, peu résistans aux États-Unis, attaque en ce moment la Californie. Sa force est décuplée par le nombre, mais il est connu et attendu, et deux citations tirées de feuilles américaines (2) diront mieux que je ne puis le faire comment cette invasion est reçue et combattue. Les conclusions de cette expression réaliste et journalière de la viticulture commerciale sont le plus consolant témoignage que nous, promoteurs confians de la plantation américaine en France, puissions recueillir de la bouche de ce peuple essentiellement pratique. Dans un numéro de septembre 1879 (3), je trouve confirmé ce que nous a appris dès 1875 notre compatriote M. Planchon. Le célèbre entomologiste, le professeur Riley écrit : « Que l'échec de la vigne européenne (*v. vinifera*) plantée ici, l'échec partiel de beaucoup d'hybrides de vinifera, la détérioration de nos espèces les plus délicates de racines soient

(1) *A Contribution to the classification of species and varieties*, by Mac-Minn, civil engineer, 1860. *Both sides of the grape question*.

(2) *American Grape and Wine Grower*.

(3) *Ibid*.

principalement dus à la présence de cet insidieux petit insecte, cela est absolument hors de doute (1)... » Dans une lettre datée du 12 février 1881, après avoir établi que l'identité de la forme radicole et gallicole est un cas de polymorphisme assez général chez les insectes, le savant professeur ajoute : « Je puis en dire autant de la nature indigène du *phylloxera vastatrix* en Amérique ; mes propres écrits sur ce sujet prouvent qu'il est indigène, aussi complètement qu'une semblable question peut être prouvée. »

Je reprends mon auteur : le *Wine and Grape Grower* (octobre 1879). Dans un article intitulé : *le Phylloxera; moyen d'éviter ses attaques*, ce conseiller pratique indique : plantation de vignes résistantes comprises : 1° dans toute la famille des estivalis indigènes de la Virginie ; 2° dans la famille des estivalis du Sud, natifs des Carolines ; 3° des scuppernongs ; 4° des cordifolias et riparias comme porte-greffe. Après ces conseils, il ajoute que le delaware et le labrusca, de même que les vignes exotiques, sont fort sujets aux atteintes du phylloxera, que les taylors et le clinton portent aussi des phylloxeras sur leurs feuilles, mais que c'est jusqu'ici sans inconvénient. Les elvira, noah missouri, black-pearls, semis du taylor, paraissent jouir de la même immunité. Quoi de plus consolant que de retrouver conseillé, prôné en Amérique, un programme suivi dans le Gard depuis 1875?

Dans le numéro de novembre — décembre 1879, ce même journal donne une longue lettre de Sonoma, qui peint éloquemment une situation analogue à celle que le phylloxera fait à la France : « Quoique le fléau soit de dix ans plus jeune en Californie qu'en France, dit le correspondant, le cri d'alarme d'un Californien réveillera peut-être un écho fécond dans la France qui s'endort. »

Julius Dresel, de Sonoma, écrit à l'*Alta* ce qui suit concernant le phylloxera, ses dangers et les moyens de défense employés : « Il faut que des mesures immédiates soient prises contre ce fléau. Verrons-nous sans alarme la fertilité croissante des vignes de Sonoma céder la place à un vaste désert ! Pas une mesure sérieuse n'a été prise jusqu'ici pour le combattre. Se méprend-on sur l'intensité du mal déjà fait, ou veut-on se résigner à voir le désastre s'achever?

« Permettez-moi de vous soumettre le fruit des réflexions et de l'expérience, qui, impuissantes à arrêter le fléau, ont cherché du moins à en atténuer les effets désastreux.

« Quelques procédés chimiques ont été expérimentés ; il est plus sage et surtout plus économique de les laisser absolument de côté.

(1) Root-louse.

Un grand prix a été offert en France au chimiste qui découvrirait un procédé sûr dans des conditions de prix abordables ; personne encore n'a pu le mériter, et quand même le remède serait trouvé, pourrait-on l'appliquer à une surface de 100 acres sur une profondeur de 4 pieds? et où prendre tout l'argent nécessaire?.. J'ai vu de mes yeux le phylloxera ramper sur ses victimes sans égard pour jeunesse ou vieillesse, faiblesse ou vigueur. Toute vigne de race asiatique, *vitis vinifera*, c'est-à-dire toute vigne importée d'Europe doit fatalement succomber sous les piqûres répétées de ces myriades d'insectes, piqûres dont la conséquence est la pourriture des racines. Les fumures ne les préservent nullement. La dévastation s'étend sans s'arrêter ni devant le sol riche, ni devant le plus pauvre; forts et faibles périssent également. En trois années, la ruine est consommée. La première année est marquée seulement par la couleur jaune des feuilles, la seconde, les sarmens deviennent courts et droits, de longs et arrondis qu'ils étaient; la troisième année, tout est perdu: on croirait voir de vieux troncs de saules. Les Français semblent avoir tourné la difficulté : ne pouvant se débarrasser de l'ennemi, ils essaient de vivre avec lui et de planter les vignes résistantes des bords du Missouri. Suivant leur exemple, j'ai planté deux variétés blanches de riparias cultivés, l'elvira et le taylor, plus une variété rouge sauvage de la même espèce, le cordifolia, qui leur est préféré jusqu'à ce jour; j'en ai greffé les boutures avec des gutedel, riesling, zinfandel, etc., et je les vois pousser avec leurs greffes tout aussi bien qu'autrefois nos vieilles vignes, ainsi que celles mises à enraciner en pépinière.

« Mon expérience personnelle ne va pas plus loin, mais j'ai pleine confiance dans cette manière de sortir de peine, encouragé par le succès des Français relaté par Wetmore dans l'*Alta* et aussi par les expériences microscopiques de Hecker de Belleville, qui déclare les fibres de riparias trop dures pour pouvoir être endommagées sérieusement par la trompe du phylloxera. Le catawba, l'isabelle et autres variétés sont progressivement abandonnés, probablement comme douteuses.

« Il y a dans ce qui précède des motifs suffisans pour employer les variétés résistantes pour de nouvelles plantations. Je ne puis voir sans étonnement ceux qui continuent à croire à la vigne asiatique jusqu'à en planter de nouvelles, les sachant entourées de leur innombrables et implacables ennemis : ceux-là attendent sans doute quelque événement imprévu, défavorable au phylloxera; mais nous qui sommes las et surchargés de vignes mourantes, ne partageons pas leur illusion, de crainte qu'une hypothèque fatale, prise par l'ennemi, ne tarisse notre fortune dans sa source.

« Voici le procédé que j'emploie. Je greffe soigneusement une

bouture avec un greffon à deux yeux, — je lie soigneusement avec un lien approprié et n'ai employé jusqu'ici aucun mastic. Chacun pourra faire en cela comme il l'entendra, pourvu que les greffes soient tenues fraîches et humides dans de la terre, ou mieux encore dans du sable en attendant la plantation. Par ce procédé, tranquillement assis chez moi, je puis faire cent soixante-quinze greffes par jour, tandis que le même travail fait en place, trois années plus tard, serait beaucoup plus long. Je laisse au jugement de mes collègues vignerons de décider si l'enracinement préalable en pépinière des boutures et de leurs greffes l'année suivante n'est pas préférable.

« Si les commandes de boutures du Missouri sont faites en octobre, elles seront expédiées en janvier, la plantation pourra donc avoir lieu en mars au plus tard. Ne vous attendez pas à recevoir des boutures avec autant d'yeux et aussi fortes que celles auxquelles nous sommes habitués; elles seront pour la plupart minces et long-jointées, mais pousseront quand même. Je ne sais comment sont les troncs de ces vignes du Missouri, mais aucune plainte ne me parvient de France, et je crois volontiers que, favorisées par notre sol et notre climat, elles s'amélioreront comme l'ont fait les riessling, gutedel et autres. »

Cette citation est longue; mais j'ai cru que la naïve profession de foi d'un Californien avait sa valeur et apportait une pierre utile à l'édifice. Ajoutons en passant que Julius Dresel renoncera aux boutures greffées le jour où il cessera de les faire lui-même; il fera alors greffer des enracinés, les remettra d'abord en pépinière et seulement l'année suivante en place.

Arrivons enfin à l'étude des principales variétés de vignes indigènes et à leur classement dans les différens états de l'Union. Je dis principales variétés, et ce mot est encore trop large d'acception, vu le nombre restreint de celles que nous allons passer en revue. Le catalogue de Bush donnait, en 1876, trois cent quatre-vingt-quatre variétés; depuis il en a surgi beaucoup d'autres. Nous ne parlerons ici que des variétés les plus connues, ayant une histoire utile à l'intelligence de la présente étude ou des qualités particulièrement utiles, c'est-à-dire une résistance à toute épreuve ou une fertilité tellement exceptionnelle qu'elle fasse accepter quelques doutes au sujet de la résistance, ou enfin une fertilité et une qualité acceptables comme culture directe.

En 1856, Charles Reemelin, d'Ohio, écrivait (1) :

« Dans ce pays, il n'y a encore que deux vignes à vin qui aient conquis une réputation durable : l'isabelle et le catawba. Aucun

(1) *The Wine dressers Manual;* New-York, 1856.

raisin étranger n'a encore été adopté par nous, ou plutôt aucun d'entre eux *ne nous a adoptés.*

« A trois reprises différentes, j'ai emporté des vignes de ma patrie, une fois même, en 1842, des pépins. En 1850, je transportai moi-même, à grand'peine et à grands frais, une collection de petits arbres à fruits et de plants de vigne pesant environ cinquante livres. Je les transportai moi-même de bateau en bateau, de diligence en diligence; je les trempai dans le Neckar, le Rhin, le Weser, le Delaware, le Cumberland, l'Ohio, sans omettre l'eau de mer distillée sur les bateaux, mais tout cela en vain pour les vignes; mes poiriers, abricotiers, pruniers, cerisiers, framboisiers ont tous réussi, mais les vignes (et les groseilliers à maquereaux) ne purent être naturalisées ! Elles végétèrent, mais seulement pour un temps... » Mon auteur ajoute avec bravoure, avec héroïsme même : « Je ne me découragerai pas et j'essaierai de nouveau dès que l'Europe aura une bonne année de vin garantissant au bois et aux pépins une maturation complète. »

Ce naïf et utile serviteur de la bonne cause conseille en attendant de planter de bonnes et saines boutures de catawba, *qu'il soit indigène ou importé*, puis de continuer à essayer des variétés étrangères, soit qu'elles proviennent de l'ancien monde, soit qu'elles poussent sauvages dans les terrains vierges de l'Ouest. Il ajoute que l'isabelle est bon dans sa zone, mais que, dans l'Ouest, le catawba lui est préférable. Cette phrase m'amène à citer un passage d'Husmann, daté de 1866 :

« Le plus tôt nous abandonnerons l'idée qu'une espèce de vigne doive être *la vigne* de notre immense pays, le plus tôt nous essaierons d'adapter la variété à la localité, le plus tôt nous réussirons; il est absurde et indigne d'une nation intelligente de penser qu'une variété unique puisse vivre également bien ou également mal dans des sols et des climats aussi variés que ceux de notre grand pays. »

En effet, il n'existe pas de plant universel; aussi, par la force des choses, par une création incessante de nouvelles variétés et une élimination dont le sol et le climat se sont chargés, les variétés se sont adaptées et classées selon leur nature dans les différens centres de production.

Reprenons d'abord (2), pour mémoire, le schuylkill ou cape des Suisses de Vevay; ce cépage, devenu monument historique, n'est plus une actualité commerciale depuis que le catawba et l'isabelle l'ont remplacé avec avantage.

(1) *The Cultivation of the native grape and manufacture of American wines;* New-York, 1866.

(2) Catalogue de Bush.

Prince (1) reçut, en 1816, le premier plant d'isabelle de la Caroline du Sud, le planta à Brooklin-New-York dans le jardin de Mme Isabelle Gibbs et le répandit sous le nom d'isabelle. Cette origine est probablement la vraie; mais on lui assigne parfois une provenance européenne qui n'expliquerait pas le goût bizarre que l'isabelle partage avec les labruscas indigènes.

Le premier vin d'isabelle fut fait chez Tugger (2), en 1840, à Hermann, et en 1859, Ainsworth, à Rochester, cite des vignobles rapportant de 1,000 à 1,500 dollars à l'acre, et Rush, East-Bloomfield, cite un tiers d'acre sur lequel cent souches produisirent 4,000 livres de raisin.

Ceci paraît invraisemblable, et le serait tout à fait à mes yeux, si je n'avais vu à Saint-Benezet un labrusca de quatre ans porter cent quinze grosses grappes tellement empilées qu'on croyait voir un tas de raisins recouvert de rares pampres, plutôt qu'une souche portant des raisins.

L'isabelle est mauvais comme vin et donne un beau, mais mauvais raisin de table; il perd ses feuilles en août dans beaucoup de localités. Pourtant, en 1879 (3), Chorlton donne l'isabelle et le catawba comme des variétés supérieures. Il ajoute que ce sont des semis naturels : l'un de labrusca, l'autre de labrusca hybridé de vulpina. Je crois comme Husmann que ces variétés reculeront jusqu'à disparaître devant les estivalis, car, d'une part, le goût foxé que les Américains acceptent, faute de mieux, leur apparaîtra un jour dans toute son horreur, comparé au goût franc des estivalis, tandis que ceux-ci feront leur chemin aux États-Unis comme en Europe. D'autre part, le labrusca ne résiste au phylloxera que dans des circonstances exceptionnellement favorables.

Le phylloxera est certainement indigène (4) dans l'Amérique du Nord, mais l'extension des vignobles en favorise la multiplication; là où des vignes à raisin de table de peu d'étendue se défendaient par la solitude, si j'ose m'exprimer ainsi, de grandes étendues de vigne se font dévorer par voisinage et par infection, l'effet aggravant la cause.

Reprenons la biographie du catawba, qui a bien son intérêt, puisqu'en 1880 il figure en grosses lettres sur les annonces des négocians en vins et dans les plantations de Kelley-Island.

De plus, il est lié à une phase intéressante de l'histoire de la vigne (5).

(1) Elliot, *Western fruit growers Guide;* New-York, 1867.
(2) Husmann, *Culture of the native grape;* New-York, 1866.
(3) Chorlton, *Grape growers Guide;* New-York, 1879.
(4) Lettre de M. Riley, du 12 février 1881, à M. Morlot, Fayl-Billot (Haute-Marne.)
(5) Husmann.

En 1848, Longworth caressa un rêve qui fit naître chez lui une idée fixe : il voulut transporter le Rhin allemand sur les bords de l'Ohio.

A cet effet, il distribua 122 acres 1/2 de terre qu'il possédait le long de ce fleuve entre vingt-sept colons allemands, à charge de les planter et de les cultiver à mi-fruits en catawba.

Disons en passant que le catawba, vulgarisé par le major Adlum, avait été trouvé par le D[r] Salomon Beach, dans la Nouvelle-Caroline, au bord de la rivière Catawba. Ce plant est accessible à toutes les avaries, mais l'excellence au point de vue *américain* de son vin, de belles récoltes, quoique intermittentes, lui ont conservé son rang jusqu'ici. De 1859 à 1865, 4,200 souches ont donné en :

	GALLONS.	DOLLARS.
	—	—
1859.............	1.200	360
1860.............	1.300	405
1861.............	150	37 50
1862.............	20	10
1863.............	150	75
1864.............	150	75
1865.............	500	250

1868 et 1874 ont été de très belles années et, en 1857, 4,000 souches avaient donné 2,000 gallons, vendus 600 dollars. La moyenne de 17 ans donne 250 dollars.

Le catawba, transporté de Cincinnati à Herrman, donna en 1848 une si belle récolte qu'il causa de grandes déceptions à ceux qui en plantèrent partout, et sans égard au terrain ni au climat.

Sitôt l'œuvre de Longworth entreprise, elle prit l'allure d'une réalité heureuse, car en 1860 il y avait déjà 1,200 acres de plantations constatées par un comité officiel, et en 1866 ce nombre dépassait 2,000.

Le catawba est sensible au phylloxera. Quand il souffre du *mildew*, sa vitalité est diminuée; il fléchit devant l'ennemi, mais il lutte tellement longtemps que des circonstances favorables le retrouvent assez vivant pour se relever. C'est ainsi qu'il a fléchi dans la période comprise entre 1857 et 1868, et que 1868 et 1874 l'ont vu produire remarquablement et se relever. Je cueille dans une lettre de M. Adelison Kelley (1), datée de décembre 1880, les intéressans renseignemens que voici : le catawba n'a jamais de *mildew* sur la face inférieure de ses feuilles, sans avoir le phylloxera aux racines, et le *rot* ne l'atteint qu'autant que le *mildew* l'y prédispose. Son vin est si apprécié que le com-

(1) Propriétaire à Kelley-Island, lac Erie.

merce ne peut s'en passer, soit pur, soit mélangé à d'autres variétés. Avant 1848 (1), il n'existait sur l'île de Kelley qu'un seul plant de catawba, et en 1863 on y récoltait 11,500 livres de raisin.

Le delaware fut vulgarisé par Thompson, de Delaware (2); il le tenait de Jacob Moffard, de New-Jersey, et celui-ci de M. Paul Prévost, Français établi depuis 1800 à Kingswood-Township-Hunterdon (New-Jersey). On a dit que M. Prévost l'avait reçu d'Italie, mais rien ne le prouve.

En 1866, Husmann affirmait que le delaware supplanterait le catawba et l'isabelle. Il se trompait pour le catawba, quoique le delaware se montre supérieur là où il se plaît. Sujet au *leaf-blight*, — chute de feuille prématurée, — il en est très affaibli dans certains pays. A Herrmann, il demande un terrain léger, chaud, sablonneux et prospère; dans le Missouri et l'Arkansas, quoique très sensible au phylloxera, il produit quand même dans les milieux qui lui conviennent. Le delaware ne gardera pas plus que l'isabelle sa place au soleil dans un pays qui marche si vite; aussi occupons-nous des vignes de l'avenir (3).

Bush dit que le norton's-virginia est indigène et sauvage. Il fut trouvé en 1827 par le docteur Norton, de Richmond, et en 1845-1846 apparut à Hermann (4) ce plant de modeste tournure; il y arriva de deux côtés à la fois, de Cincinnati et de Virginie. Avec ses petits grains et ses bourgeons rouillés, il faisait piètre mine à côté du catawba et de l'isabelle; il ne reprenait pas de bouture; malgré ces défauts, quelques persévérans, le multipliant de marcottes, de greffes, faisaient d'excellent vin, lorsque ce nouveau plant reçut un coup qui eût été celui de la mort pour un cépage ordinaire : Longworth, ce père et pontife de la viticulture, le déclara sans valeur (*worthless*). La majorité s'inclina devant ce jugement prématuré; mais une minorité plus juste, surtout plus attentive, se groupa autour du vaincu. Inscrivons au livre d'or de la viticulture les noms de MM. Rommel, Pœschel, Langendorfer, Grein et Husmann.

Quand le vin de norton fut mieux apprécié, ce cépage, méconnu d'abord, fit fureur, et, en 1866, la production de plants ne put suffire à la demande. Une terre forte lui est favorable; il réussit mieux dans le Missouri que dans l'Ohio. Ce fut M. J. Soulard, de Gallena (Illinois), qui envoya à M. Husmann les premiers greffons de concord, qu'il greffa sur des catawba; il n'obtint qu'une seule reprise; mais en neuf ans, quelque faible que fût ce commencement, on voyait les concords couvrir des milliers d'acres. Husmann

(1) Carpenter, Kelley-Island, lettre à M. Morlot, juin 1880.
(2) Fuller, *Grape Culturist;* New-York, 1867.
(3) Catalogue de Bush, 1876.
(4) Husmann, *Grapes and Wine,* page 21.

accuse, en 1861, un *profit* de 10,000 dollars en fruits, vins, boutures, plants produits d'un tiers d'acre (13ᵃ33). Il considère 1,000 gallons à l'acre comme une récolte moyenne; chez lui elle s'élève à 2,500 gallons. Ce cépage est justement nommé le *grape for the million* là où il réussit, et mérite d'être maintenu, quoique son origine labrusca rende sa résistance douteuse. Dans l'Est, on se plaint de sa qualité, mais la saison y est trop courte pour laisser le fruit mûrir suffisamment sur la souche; il réussit, au contraire, partout autour de New-York et d'Herrmann; il prospère là où le catawba et l'isabelle périssent.

Le rôle du *taylor* (propagé par le juge Taylor, de Jericho (Kentucky) est assez nul en Amérique; sa fertilité est contestée et contestable; il est difficile qu'une fleur aussi incomplète et irrégulièrement partagée du côté des étamines produise une grappe serrée et à grains réguliers. Plusieurs auteurs affirment qu'avec une taillée longue et un vigoureux pincement en vert, on arrive à une production normale; d'autres, également sérieux, affirment le contraire. On doit conclure de ces opinions contradictoires, ou que le sol a une influence extraordinaire sur ce cépage, ou que l'on s'est adressé à des variétés ou sous-variétés différentes. Le taylor a son utilité comme porte-greffe, et ses semis ont déjà produit des variétés qui lui sont très supérieures au point de vue de la fructification. Le *black-pearl* entr'autres s'annonce remarquablement; l'*elvira* a déjà fait ses preuves comme raisin blanc,.. et bien d'autres encore trop longs à énumérer.

L'*herbemont* est certainement le pivot autour duquel les variétés résistantes gravitent. Nicolas Herbemont multiplia une vieille vigne, connue depuis 1798, qu'il avait remarquée chez le juge Huger, à Colombia (Sud-Caroline) et qu'il considérait justement comme indigène... Plus tard, en 1834, des gens mal informés ébranlaient sa foi en lui affirmant que la vigne originelle venait de France. Mais tout tend à détruire cette assertion : la difficulté de reprise des boutures, la résistance absolue au phylloxera et enfin la découverte, dans le comté de Warren, de vignes sauvages absolument semblables à la vigne du juge Huger.

Husmann dit que l'herbemont supplantera le catawba et l'isabelle, que ce raisin est délicieux et qu'il sera le *leading-vine* du Sud sitôt que l'abolition de l'esclavage aura permis à la viticulture de prendre son véritable essor. Il ajoute : « Si vous avez une chaude exposition au sud, avec sous-sol légèrement calcaire, plantez l'herbemont, vous ne serez pas désappointé (1). » L'herbemont demande

(1) Husmann, *Grapes and Wine*, page 49.

une longue saison pour mûrir et atteindre sa perfection; il gèle au-dessus de sa limite naturelle, Herrmann. Les semis d'herbemont ont produit la plupart des bonnes variétés résistantes, et c'est certainement dans le groupe d'estivalis du Sud, *dont il est le chef*, qu'il faut chercher un pendant au norton, le meilleur et le plus confirmé des estivalis du *northern group*. Le *hartford prolific*, créé par Steele à Hartford (Connecticut) en 1850, est surtout remarquable par sa précocité et sa prodigieuse fertilité. Il alimente presque seul et à bas prix le marché de New-York en primeur, son goût est affreux, son apparence magnifique; son défaut semble être de perdre ses fruits dans certaines localités.

Le *scuppernong* (*vitis vulpina* ou *rotundifolia*) a une valeur en Amérique (1), mais il est aussi recommandé par les uns que déprécié par les autres. Ses grains sont isolés, l'ensemble de sa constitution oblige à en faire une classe à part. Il ne prospère ni au Nord ni au Texas, mais semble se plaire particulièrement dans la Caroline du Sud, la Floride, la Georgie, l'Alabama, le Mississipi et dans certaines parties de la Virginie, de la Caroline du Nord, du Tennessee et de l'Arkansas. Le principal mérite du scuppernong serait d'être exempt de phylloxera sur ses racines, d'avoir très exceptionnellement la forme gallicole sur ses feuilles. Jusqu'ici il donne de très mauvais résultats comme porte-greffe, et son vin, quoique prôné en Amérique, n'a pas de grandes qualités; cependant il ne faut pas abandonner l'idée d'en tirer parti un jour.

Finissons cette longue étude par de la statistique. Empruntons à Husmann les renseignemens réunis en 1866 sur les frais et rendemens moyens des différentes espèces; à Mac-Minn, la distribution géographique des principaux cépages américains, et au *Grape and Wine Grower* de 1881 le tableau des vins actuellement sur le marché de New-York, avec leurs provenances.

PRIX DE REVIENT D'UN ACRE (2) DE CONCORD EN 1866.

	700 plants, première qualité d'un an plantés à 6 × 10, à 12 dollars le 100		84 dollars.
FRAIS GÉNÉRAUX	Préparation du sol, labour, défoncement	50 dollars.	254 doll. 50
	450 pieux à 15 pieds de distance, 10 cents pièce	45 »	
	450 pieux intermédiaires (échalas) à 3 cents	13 doll. 50	
	600 livres fil de fer n° 12 à 16 cents le 100	96 »	
	Pose du treillage	50 »	
	Travail, soins, première année		50 »
	Intérêts du capital		20 »
			408 doll. 50

(1) Bush, *Catalogue*, 1876.

(2) L'acre vaut 0,4047 hectares; le pied $0^{m},305$; le dollar 5 fr. 25; le cent. 5 centimes.

L'année suivante, cette vigne devra payer tous ses frais par marcottage, etc.

PRIX DE REVIENT D'UN ACRE D'HERBEMONT.

700 plants, 1re qualité, 6 × 10, à 25 dollars le 100.	175	dollars.
Frais généraux	254	50
Soins, 2 ans.	125	»
Intérêt du capital. 2 ans.	66	»
	620 doll.	50

PRIX DE REVIENT D'UN ACRE DE NORTON.

850 plants. 1re classe, 6 × 8, à 25 dollars le 100.	212	doll.	50
Frais généraux	254	»	50
Soins, 2 ans.	125	»	
Intérêt, 2 ans, 6 pour 100.	70	»	
	662	doll.	»

« Prix de revient de la plantation d'une vigne de 2 acres 1/2 (à peu près un hectare), plantée en 1861 par moi-même (1), contenant environ 3,000 souches, plantées trop tard, avec beaucoup de remplacemens en 1862.

PLANTS.

1.700	norton's virginia,	20 doll.	le 100.	340	dollars
400	concords (petits)	25 »	le 100.	100	»
350	delawares	50 »	le 100.	175	»
150	herbemonts	25 »	le 100.	37	50
50	cunninghams	50 »	le 100.	25	»
Divers assortis.				100	»
				777 doll.	50

Produit des 4 premières années en boutures, marcottes, raisins. 8.848 doll. 50

PRODUIT, CINQUIÈME ANNÉE.

1.030	gallons de vin concord	2 doll. 50	2.575	dollars.
1.300	— — norton's virginia	4 dollars	5.200	»
125	— — herbemont	3 dollars	375	»
30	— — cunningham	4 dollars	120	»
40	— — delaware	6 dollars	240	»
10	— — clinton	3 dollars	30	»
50	— — divers	3 dollars	150	»
336	— — hartford prolific et raisins	. . . .	67	20
57.000	plants ou boutures à 100 dollars par mille en moyenne. .		5.700	»
			14.457 doll.	20

(1) Husmann.

Le produit des 5 premières années étant de 23.305 80, ci. . .		23.305 doll. 80
Le total de la dépense étant :		
Achats de plants.	777 50	
Treillage.	499 50	
Intérêt 5 ans à 5 pour 100.	500	
Main-d'œuvre 1re année	150	
— 2e année.	300	
— 3e année.	400	
— 4e année.	500	
— 5e année.	500	
Total.	3.627 »	3.627 »
laisse un produit net de.		19.678 doll. 80

« La quatrième année, la vigne avait gelé au-dessous de la ligne de neige. Je fis, en dehors des raisins, vendus 1,500 dollars, du vin qui fut bu par les rebelles cette année et conséquemment perdu. Cette année, à peine si 2,200 souches (2 acres) étaient à fruit. Si mes lecteurs veulent comparer ce rendement avec celui de la vigne de catawba, ils verront la différence de produits entre des variétés appropriées au climat et au sol et celles qui ne le sont pas.

« La dernière saison, défavorable au catawba, produisit une énorme quantité de concord et de norton's virginia, et ne peut pas être prise comme une moyenne. Je crois que l'on pourrait considérer comme telle les quantités suivantes : 700 gallons pour le norton's virginia et 1,200 pour le concord.

VIGNE DE M. MICHAEL POESCHEL, PLANTÉE EN 1861-1863 (RÉCOLTE PARTIELLE).

2 acres, 500 gallons de vin de norton's virginia	1.500 dollars.
1 1/2 acre raisins de concord.	400 »
Plants et marcottes	2.000 »
	3.900 dollars.

1864. — DEUXIÈME RÉCOLTE. VIGNES GRAVEMENT GELÉES.

2 acres norton's virginia, 600 gallons de vin à 4 doll. 50 . . .	2.700 dollars.
2 acres 1/2 catawba, 400 » à 2 doll. 15	850 »
1/2 acre concord, raisins vendus.	400 »
Plants vendus	1.500 »
	5.450 dollars.

1865. — TROISIÈME RÉCOLTE.

2 acres 3/4	norton's virginia,	2.000	gallons de vin	à 4 doll . .	8.000 dollars.
2 » 1/2	catawba.	450	»	à 1 » 75 .	787 50
1 acre 1/4	concord,	1.000	»	à 2 » 50 .	2.500 »
1/2 »	herbemont,	400	»	à 3 » » .	1.200 »
1/2 »	rulander,	50	»	à 5 » » .	250 »
Plants vendus					1.500 »
					14.237 doll. 50

Ces vignes sont défoncées au prix de 120 dollars l'acre, et la plupart sont plantées à 5 × 5, — évidemment trop près. — Elles sont palissées et bien cultivées.

VIGNE DE WILLIAM POESCHEL. — 1865.

2 acres 1/2 catawba. 900 gallons de vin à 1 doll. 75	1.575	»
2 acres 1/2 concord, 700 gallons à 2 doll. 50	1.750	»
1 acre norton's virginia, 600 gallons à 4 doll.	2.400	»
1 acre 1/2 delaware, 120 gallons, à 5 doll.	600	»
1 acre 1/2 herbemont, 350 gallons, à 2 doll. 50.	875	»
Divers.	150	»
Plants vendus.	940	»
	8.290 dollars.	

Cette vigne est une des mieux situées pour le catawba et le delaware, et son propriétaire un des hommes les plus intelligens et industrieux du pays.

Le colonel Waring, Indian Hill (Missouri) a une petite vigne de 2 acres en rapport en *ives seedling*, plant peu affecté par le *mildew* et le *rot*.

Ce vignoble a produit, en 1865, 650 gallons de vin à 4 doll. 10 .	2.665 dollars.	
Vente en plants.	1.500	»
	4.165 dollars.	

Frais, 100 dollars; reste net, 4.065 dollars.

La vigne de norton's virginia, de MM. Bogen, a donné, en 1863, pour 1 acre 1/2 :

1 récolte, 500 gallons à 3 dollars	1.500 dollars.	
Vente de boutures.	400	»
Vente de marcottes.	800	»
	2.700	»
Frais.	100	»
Produit net.	2.600	»

Soit, 1.733 dollars à l'acre.

1864, produit net.	2.300 dollars.

Soit, 1.533 dollars à l'acre.

Finissons cette longue statistique par une traduction des conclusions de l'auteur (1).

« Ce qui suit est un résumé sommaire de la dernière récolte autour d'Hermann (1865); il n'est peut-être pas absolument exact, mais

(1) Husmann.

il l'est autant que possible. Il y a environ 1,000 acres de plantés, dont 400 en production. Malheureusement, toutes les vieilles vignes sont plantées en catawba, dont le produit a été presque nul cette année, la récolte n'ayant pas atteint 75 gallons à l'acre. Les dernières plantations sont en concord et en norton's virginia, et la moyenne de leur produit a dû être de 600 gallons à l'acre pour le norton et de 1,000 gallons pour le concord. L'herbemont a dû donner environ 800 gallons à l'acre.

Raisins vendus, environ 20.000 livres, prix moyen 0 doll. 15. . .	3.000 doll.
Vin de catawba, 25.000 gallons, prix moyen, 1 doll. 50	37.500 »
Vin de norton's virginia, 10.000 gallons, prix moyen, 4 dollars. . .	40.000 »
Vin de concord, environ 5.000 gallons, prix moyen, 2 doll. 50 . . .	12.500 »
Vin d'herbemont, 1.500 gallons, prix moyen, 2 doll. 50	4.500 »
Vin divers, 1.000 gallons, prix moyen, 3 dollars.	3.000 »
Plants racinés, boutures vendues.	50.000 »
	150.500 doll.

Tous ces chiffres ayant été cotés très bas, on peut estimer la valeur réelle de la récolte de 1865 à 200,000 dollars.

Indiquons maintenant la distribution des différentes variétés que nous avons énumérées ou étudiées entre les différens états de l'Union. Cette distribution, — résultat dû à l'expérience des hommes et aux éliminations successives faites par la nature, — est remplie d'enseignemens pour l'acclimatation de ces vignes indigènes en Europe et, peut, par analogie, servir à classer presque toutes les variétés non désignées dans ce tableau.

MASSACHUSETTS.

Delaware, Rebecca, Concord, Diana, Hartford prolific.

NEW-YORK.

Clinton, Norton's Virginia, Delaware, Herbemont (douteux), Canby's August (York Madeyra), Diana.

PENNSYLVANIE.

Clara, Wright's Isabella, Diana, Catawba, Cassiday, Concord.

OHIO.

Catawba, Diana, Clinton, Concord, Delaware, Shaker.

VIRGINIE.

Isabella, Catawba, Warren (Herbemont), Pauline, Bland's Virginia, Lenoir.

GEORGIE.

Isabella, Catawba, Scuppernong, Missouri, Lenoir, Warren (Herbemont).

MISSOURI.

Little Ozark, Ozark Seedling, Waterloo, Scuppernong, Missouri, Warren.

Je joins à cette distribution de cépages la provenance des vins indigènes annoncée par James M. Bell et C[ie], à New-York, telle que l'indiquent ses annonces faites dans l'*American Wine and Grape Grower.*

California wine. — Port, sherry, claret, hock, angelica, riesling, zinfandel, etc.
California brandy.
Ohio wines. — Catawba, ives, clinton, delaware, etc.
New-York wines. — Catawba, concord, yova, clinton, etc.
Missouri wines. — Herbemont, cynthiana, norton, delaware.
North-Caroline wines. — Scuppernong, alvey, concord, norton's virginia.

Les conclusions de notre premier travail étaient que la vigne américaine, même avec la durée et les qualités que nous lui connaissons, pouvait sans danger être cultivée en France et devait donner un revenu supérieur à celui que nous sommes en droit d'attendre d'autres cultures.

Les conclusions de l'étude que nous terminons aujourd'hui sont que la vigne américaine, en Amérique, offre des garanties de durée, de fertilité et de qualités plus grandes que celles que nous lui attribuons en France, et que la Californie et l'Amérique entrent plus résolûment que nous dans la voie que la France elle-même leur a tracée, en repoussant les insecticides et en adoptant le plant américain comme porte-greffe et plant direct.

J'espère que le résultat de mon prochain travail sera de montrer l'inopportunité des traitemens chimiques en dehors des grands crus et d'affirmer l'urgence des plantations américaines. Ma confiance dans les idées que je viens défendre ici, dans les procédés que je recommande est absolue. Je crois avoir le droit de dire qu'elle est fondée sur une expérience déjà longue et sur des résultats certains. Je fraie hardiment la route, convaincue que Saint-Benezet, dont j'ai fait le poste avancé de la fortune dans un pays ruiné, sera bientôt le centre de nos vignobles reconstitués.

LÖWENHJELM, Duchesse DE FITZ-JAMES.

LA

FRANCE ET L'ITALIE

A TUNIS

Les peuples comme les particuliers ne font pas toujours ce qu'ils veulent; ils sont à la merci des accidens. On peut affirmer qu'il n'y a pas en ce moment sur la surface du globe de peuple plus amoureux de la paix que le peuple français. Il la souhaite pour lui-même et pour les autres; il désire que, comme lui, tout le monde se repose dans sa vigne ou dans son champ, à l'ombre de son figuier ou de son sapin. Il a fait entendre plus d'une fois à ceux qui le gouvernent que le premier devoir qu'il leur imposait était de veiller sur sa tranquillité, d'éviter soigneusement toutes les imprudences qui pourraient la compromettre. Il ne se soucie ni d'annexions, ni de conquêtes, ni de ces lauriers qu'on cueille dans de sanglans hasards. Le fond de son âme s'est révélé dans toutes les crises qu'a provoquées le règlement de la question d'Orient. Il a su gré à ses plénipotentiaires d'être revenus de Berlin les mains nettes. Quand, plus tard, on lui a proposé de jouer un rôle dans les affaires grecques, en l'assurant qu'à défaut de profit, il y trouverait de la gloire, il a froncé le sourcil, il s'est plaint qu'on l'engageait trop, il a condamné ouvertement d'ambitieux projets qui cadraient mal avec la politique de modestie et de recueillement qu'il était disposé à pratiquer pendant bien des années encore. Mais on a beau se promettre de n'avoir d'affaires avec personne, les affaires cherchent quelquefois ceux qui les fuient, et c'est ce qui vient d'arriver à la France. Elle a éprouvé une

émotion désagréable en apprenant tout à coup qu'elle était obligée de faire campagne en Tunisie pour mettre à la raison un bey fantaisiste et têtu que les meilleurs argumens laissent insensible. Elle n'a pas songé à s'en prendre à ses gouvernans. Elle leur a rendu cette justice qu'ils avaient tout fait pour lui épargner ce déplaisir, qu'ils avaient été pleins de longanimité et de patience, mais qu'il y a des insultes et des défis auxquels il faut répondre, sous peine de n'être plus que l'ombre d'un homme ou d'un peuple. La seule faute qu'ils aient commise, si c'en est une, est d'avoir trop attendu. Ils ont cru qu'ils arrangeraient tout par des paroles, qu'ils pourraient se dispenser d'en découdre, et peut-être n'ont-ils pas préparé d'assez loin leur action. Ils craignaient d'inquiéter le pays, ils se demandaient : « Qu'en penseront les électeurs? » La crainte de l'électeur est le commencement de la sagesse, ce n'est pas la sagesse tout entière. La France est résolue à n'attaquer personne, elle ne l'est pas moins à se défendre, et c'est une guerre défensive qu'elle est obligée de faire en Afrique. Les malveillans qui disent le contraire ne réussissent pas à persuader l'Europe et ils ont bien de la peine à se persuader eux-mêmes.

Un propriétaire qui, à force de labeurs, de dépenses, de soins, est parvenu à se créer un vaste et beau domaine, a le droit d'exiger qu'on respecte son bien, et s'il a par malheur un voisin enclin à la maraude, on ne lui en voudra pas de crier haro sur le pillard et de lâcher sur lui ses garde-chasses. A tous ceux qui désirent se former sur la foi d'un juge absolument désintéressé une idée exacte des sacrifices que s'est imposés la France pour civiliser ses possessions algériennes, on ne peut trop recommander la lecture d'un livre dont il a été parlé déjà dans la *Revue* et dont l'auteur est un voyageur russe du premier mérite, qui fait autorité (1). M. de Tchihatchef a rapporté d'Afrique la conviction que « l'œuvre accomplie par la France en Algérie n'a été surpassée nulle part et qu'elle a été égalée très rarement. » Un autre juge, dont l'impartialité est moins suspecte encore, le célèbre explorateur allemand M. Rohlfs, a déclaré de son côté que « quiconque a pu voir, comme lui, les prodigieux travaux exécutés par les Français en Algérie, n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour ceux qui oseraient encore prétendre que les Français ne savent pas coloniser. » Doter un pays barbare de voies ferrées et de plus de 7,000 kilomètres de routes ou de chemins de grande communication, y construire des ponts, des phares, forer dans le Sahara des puits artésiens qui font jaillir du désert plus de 25,000 mètres cubes d'eau par jour, dépenser des sommes considérables pour assainir les terrains marécageux et pour irriguer plus de 50,000 hectares, fonder plusieurs villes florissantes, bâtir près de

(1) *Espagne, Algérie et Tunisie*, lettres à Michel Chevalier par P. de Tchihatchef, correspondant de l'Institut de France; Paris, 1880.

cinq cents villages peuplés de colons européens, c'est une œuvre de longue haleine, qui demande du temps et des efforts. Dans son discours au sénat, du 19 mars 1878, le général Chanzy affirmait, pièces en main, qu'en trente-sept ans les transactions entre la France et sa colonie s'étaient élevées à 7 milliards 232 millions. Il disait aussi qu'en ce qui concerne l'instruction publique, l'Algérie avait pris rang parmi les nations les plus avancées, qu'on comptait 3,347 élèves européens dans les écoles d'enseignement secondaire, 66,340 dans les écoles primaires, que 210 musulmans étaient instruits dans les lycées ou collèges, que 2,130 suivaient les cours des écoles mixtes. Quand on a transformé un état barbaresque en pays civilisé, on a le droit d'être fier de son œuvre, on a le droit aussi de la préserver des accidens avec une jalouse sollicitude, et s'il se trouve qu'on ait sur son territoire des tribus imparfaitement apprivoisées, d'humeur inquiète, toujours frémissantes, il est naturel qu'on les protège contre les excitations du dehors, qu'on veille à ce que des coups de fusil, tirés sur la frontière, ne viennent pas réveiller l'homme d'aventure que porte en lui tout Arabe et qui ne dort jamais que d'un œil.

Malheureusement la France n'a pas en Algérie les voisins les plus sûrs et les plus commodes; il est vrai qu'elle ne les a pas choisis. Sur une étendue de près de 300 kilomètres elle est limitrophe de tribus pillardes qui relèvent nominalement du bey de Tunis et qui à l'amour du bien d'autrui joignent le fanatisme. Il n'est pas de pires brigands que ceux qui croient tout ce que leurs marabouts leur disent, car ils se flattent de faire œuvre pie en détroussant ou en égorgeant leur prochain. Ces tribus ne sont pas fâchées d'avoir à leur proximité un pays en plein rapport, elles s'intéressent à son bien-être, dont elles font leur profit. Comme le remarque M. de Tchihatchef, on a reconnu depuis longtemps le tort qu'on a fait au lion en l'appelant l'animal du désert et à quel point au contraire il a le goût de la civilisation. Son séjour favori est une région bien irriguée et bien cultivée, où le bétail prospère. Aussi fréquente-t-il avec amour certains districts des trois provinces de l'Algérie, où il mange ou tue une grosse bête tous les cinq jours et tous les autres jours une chèvre ou un mouton. On a calculé que cent lions établis dans la colonie africaine lui coûtent chaque année 1,300,000 fr. d'entretien, et quelque respect qu'on ait pour eux, on se lasse de leur servir cette pension alimentaire. A vrai dire, ces Arabes ou ces Berbères qu'on nomme les Kroumirs et qui, à l'exemple du roi des animaux, se plaisent à fréquenter les lieux bien cultivés où les troupeaux sont gras, ne coûtent pas aussi cher à la France algérienne. Leur voisinage ne laisse pas d'être fort incommode. Souvent la France a dû réprimer leurs incursions; plus d'une fois aussi elle a été le témoin inactif de leurs hauts faits et de leurs brigandages, et il faut avouer que, dans ces derniers temps, elle a usé à leur égard d'une tolérance excessive, oubliant que le carac-

tère des brigands est de mépriser ceux qui les tolèrent. Le 25 janvier 1878, un gros vapeur de la compagnie Talabot, *l'Auvergne*, fut jeté par la tempête sur la côte de Tabarque. Aussitôt des essaims de Kroumirs se ruèrent sur cette proie. A la demande du consul-général de France, le bey expédia un détachement de quatre cents hommes pour sauver les victimes et faire justice des détrousseurs; ces quatre cents hommes assistèrent au pillage en spectateurs impassibles et discrets. Trois tribus étaient intéressées dans l'opération. Tout ce qu'on put obtenir de leurs chefs, c'est qu'ils épargnassent la vie des hommes de l'équipage; ils se contentèrent de les déshabiller et leur permirent de gagner Tunis à pied. Tout cela se passait à 12 kilomètres de la frontière française et à la portée des canons d'un fort tunisien, qui gardèrent un prudent silence. La France dévora cet affront, et les Kroumirs purent s'imaginer que désormais elle se faisait un devoir de tout supporter.

Pendant longtemps le bey de Tunis parut avoir compris que, ne pouvant faire lui-même la police dans des tribus qui ne lui obéissent point, il devait laisser aux Français le soin de la faire à sa place. Mohamed-es-Sadok paraissait aussi avoir compris que non-seulement la France avait des intérêts essentiels à sauvegarder sur sa frontière algérienne, mais qu'en considération des importans services qu'elle lui avait rendus et qu'elle pouvait lui rendre encore, il était tenu d'avoir beaucoup de ménagemens pour elle, d'observer à son égard une politique de bonne grâce et de complaisance. La restauration de l'aqueduc de Carthage, qui, amenant à Tunis les eaux abondantes de Zaghouan, met *la Ville bien gardée* et *le Séjour de la félicité* à l'abri de la soif et de la sécheresse, les postes et les télégraphes, les chemins de fer, tout ce qui s'est fait d'utile en Tunisie a été l'ouvrage de son puissant et bienveillant voisin. « On estime, lisons-nous dans une brochure de M. Edmond Desfossés (1), que sur les 125 millions de la dette tunisienne, près de 100 millions se trouvent entre des mains françaises. Nous devons ajouter que la loi du 26 mars 1877 a garanti un intérêt de 6 pour 100 au capital employé pour la construction du chemin de fer de Tunis à la frontière algérienne, et que les nouvelles lignes concédées et le coût du port porteront ce capital garanti à près de 100 millions. Or, de longtemps, les revenus de ces grandes entreprises ne paieront que leurs frais d'administration et d'exploitation. Ce sera donc par la garantie du trésor français une charge annuelle d'au moins 5 millions. Et combien d'autres sommes à ajouter au passif du bey, comme les expéditions maritimes de 1838 et de 1864, qui l'ont conservé sur son trône! »

Mohamed-es-Sadok paraissait se douter que de tels antécédens lui créaient, sinon des obligations de cœur, du moins une situation quelque

(1) *La Question tunisienne et l'Afrique septentrionale*, par Edmond Desfossés; Paris, Challamel aîné.

peu dépendante, et il consentait à ce que la France exerçât à Tunis une influence incontestée, qui équivalait à une sorte de protectorat tacite, lequel n'a jamais compromis aucun intérêt étranger, anglais ou italien. Au surplus, il n'avait pas à craindre qu'elle rêvât de le détrôner ou de s'agrandir à ses dépens; elle trouvait son compte dans le *statu quo*, et il ne dépendait que de lui de le faire durer indéfiniment. Mais tout à coup un mauvais vent, qui venait de Sardaigne ou de Sicile, a passé sur cette tête à turban, et tout a changé. Il a tenu à prouver que, malgré ses soixante-huit ans, la sagesse n'était pas en lui le fruit des années, des réflexions et des expériences, qu'il ne fallait pas faire honneur à son bon sens des utiles scrupules que lui suggérait la peur. La France a éprouvé des désastres, on a persuadé à Mohamed qu'elle n'était plus à craindre, qu'on pouvait lui manger impunément dans la main, et il vient de l'obliger à tirer l'épée du fourreau au moment même où elle y était le moins disposée.

Mohamed-es-Sadok, frère et successeur de Mohamed-Bey, a le bonheur de posséder un des plus beaux jardins de l'univers, mais il le cultive bien mal. C'est une terre bénie du ciel que la Tunisie, une vraie terre de promission, un véritable Canaan. On sait que, sous la domination romaine, elle suffisait à nourrir près de vingt millions d'habitans, qu'elle était un des greniers de l'Italie. Aujourd'hui encore, partout où on la gratte, cette terre privilégiée témoigne de sa prodigieuse fertilité. La datte y mûrit tout près des régions où viennent la pomme et la poire, et un de nos compatriotes nous assure que le bétail y prospère merveilleusement, que les bœufs y valent ceux de la Normandie, que les moutons y sont énormes et que leur queue pèse vingt livres, que les radis y sont aussi gros que nos carottes, les carottes que nos betteraves, les aubergines que nos potirons, sans compter que, sur les côtes, les crevettes acquièrent la taille d'une petite langouste et les rougets le poids des merlans provençaux (1). De son côté, sir Grenville Temple nous apprend qu'au nord de la petite Syrte, sur le sol de l'ancienne Bysacène, il cueillit au hasard dans un champ d'orge un pied de cette céréale, qui avait quatre-vingt-dix-sept tiges et qu'on en voit quelquefois qui en ont trois cents. Selon lui un sac à blé, un de ces *corn-bags* qui sont en usage dans la cavalerie anglaise suffirait à ensemencer une surface d'un hectare, et lorsque les Arabes font les semailles, ils ajoutent du sable aux grains afin de les empêcher de produire une végétation trop serrée. Et cependant, c'est M. de Tchihatchef qui nous le dit, quand on passe d'Algérie en Tunisie, Bône, l'antique Hippone, « située près de la frontière, entre ces deux pays si semblables par leur configuration physique et par leur population indigène, semble marquer la limite entre deux mondes complètement différens. D'un côté, des

(1) *La Régence de Tunis au* XIX*e siècle*, par A. de Flaux; Paris, Challamel aîné.

campagnes florissantes, animées de villes et de villages européens, traversées par des routes qui pénètrent bien avant dans le désert; de l'autre côté, des solitudes arides et déboisées, qui ne sont accessibles pendant la saison des pluies qu'au cavalier et au piéton... En un mot, quelques heures de marche sur le même littoral africain suffisent pour entrer de plain-pied dans l'immobile Orient des siècles passés, après avoir franchi le seuil de cet autre Orient moderne, orné des prodiges de la civilisation européenne. »

Le sol fertile de la régence se prête à tous les besoins de l'homme et le paie de ses peines avec usure; il ne produit pas seulement des aubergines énormes et des radis monumentaux, il produit tout ce qu'on veut, même des constitutions. Celle qui fut promulguée il y a quelque vingt ans ne laissait rien à désirer; elle consacrait tous les principes de 1789, la responsabilité ministérielle, la liberté de conscience et l'indépendance des tribunaux. Ce pacte fondamental, comme on l'appelait, assurait de précieuses garanties à tous les habitans de la régence, « à leur personne respectée, à leurs biens sacrés, à leur réputation honorée, » et en particulier elle les protégeait contre les coups de bâton. De tout temps, le bey s'était plu à rendre lui-même la justice, comme Salomon et saint Louis; c'était son apanage. On raconte que, sous le règne d'Hamada-Pacha, un joaillier avait reçu de Constantinople dix bagues montées en rubis; le lendemain il n'en trouva plus que neuf. Il n'avait auprès de lui que sa fille, âgée de douze ans, qu'il ne pouvait soupçonner, et un vieux serviteur irréprochable, contre qui il porta plainte. Le bey s'avisa de faire administrer cent coups de bâton au plaignant et au prévenu, par série de cinquante. Le vieux serviteur irréprochable fut battu le premier. Quand vint le tour du maître, sa fille confessa en sanglotant qu'elle avait volé la bague, sur quoi tout le monde se retira content; le joaillier se félicitait d'être rentré en possession de son bien, l'innocent bâtonné, qui n'avait reçu que cinquante coups, bénissait son heureuse aventure, et le bey était ravi d'avoir prouvé une fois de plus à l'univers la profondeur de sa sagesse. Aujourd'hui comme jadis, malgré la constitution, qu'il n'a pas été nécessaire d'abolir, personne ne l'ayant prise au sérieux, le bey est le grand juge de ses sujets; il ne laisse à ses cadis que les affaires misérables, la broutille. Trois fois la semaine, il se rend à son tribunal entre deux haies de châtrés, il s'assied dans son fauteuil de velours vert et médite ses arrêts, en promenant sur ses lèvres le bouquin d'ambre de sa pipe de jasmin. La bastonnade continue de fleurir; mais pendant l'opération, l'exécuteur doit tenir un pain sous son bras, afin d'être un peu gêné dans ses mouvemens et de ne pas frapper trop fort. Si le pain vient à tomber, c'est lui qui reçoit les coups qui restaient à donner, et le patient est libéré. Ce pain est la seule garantie sérieuse qui soit assurée aux sujets du bey; à cela se réduisent pour eux les droits de l'homme.

Une apathie que rien ne peut dégourdir, des fantaisies que personne ne peut prévoir, une finesse cauteleuse, des grâces et des ruses félines, et de soudains emportemens, de brusques échappées d'humeur, tel est le caractère de tout potentat barbaresque dans un âge de décadence. Pour les Maures comme pour les juifs de Tunis, l'embonpoint constitue la suprême beauté; ils estiment qu'une femme n'est pas parfaite si elle ne ressemble à un bloc de graisse. Dès qu'une jeune fille est fiancée, on l'enferme dans une chambre noire, où on la nourrit de boulettes de graines oléagineuses qu'elle doit avaler sans les mâcher et qui ont la propriété d'épaissir le sang. Privée de tout exercice, on lui donne beaucoup à boire et on la fait dormir le plus possible (1). Au bout de quarante jours de ce régime, on lui présente les bagues et les bracelets déposés par son fiancé dans sa corbeille de noces. Si elle en remplit la capacité, si elle peut les porter sans risquer de les perdre, on juge qu'elle est à point, qu'elle fera la félicité et l'orgueil d'un époux. Il passe pour constant à Tunis qu'un embonpoint florissant et torpide, une vie grasse et stagnante est non-seulement l'indispensable condition de la beauté des femmes, mais la marque visible de la majesté du souverain, et c'est par un excès d'indolence qu'il prouve combien il est digne de régner.

Mais le bonheur le plus épais, comme la mer la plus tranquille, a ses flots et ses caprices. Qu'il s'appelle Mahmoud ou Mohamed, un bey tient à montrer de temps à autre qu'il a une volonté. Ses sujets lui appartiennent, il est le maître absolu de leur vie, de leurs biens, de leur honneur, il exploite à son gré cette gent taillable et corvéable. Il élève et il abaisse, il reprend d'une main ce qu'il a donné de l'autre; on a vu après sa disgrâce tel ministre des finances, qui avait disposé de toute la fortune de l'état, demander l'aumône dans les rues de la capitale. Le favori évincé est remplacé par un autre qu'on ramasse Dieu sait où. Un Turc disait jadis à un consul de France « qu'on ne pouvait rien attendre de raisonnable de gens qui, sortis d'une boutique de savetier ou tirés des fourneaux d'une cuisine, se trouvaient du soir au matin investis des plus hautes charges. » Quand ce n'est pas par le succès d'une sauce bien liée qu'on devient premier ministre, c'est par autre chose. On sait quel genre de services a rendus à son souverain l'omnipotent Mustapha qui l'excite aujourd'hui contre nous. On ne peut pas dire qu'il n'avait pas mérité son bonheur, mais on est fort empêché de raconter son histoire.

Aux fantaisies se joignent de subites démences d'orgueil. L'Oriental est ainsi fait que la déchéance et les misères n'abaissent point sa superbe. Ses détresses présentes ne sont qu'un accident passager; il

(1) *Tunis*, par G. Des Godins de Souhesmes; Paris 1880; Challamel aîné. — *La Régence de Tunis*, par A. de Flaux, pages 184 et 185.

sera prochainement réintégré dans ses droits, et ses espérances sont toujours prêtes à revivre. Quand Alger fut occupé par les Français, Arabes et Turcs vendirent à bas prix leurs maisons de campagne aux juifs, dans la pensée que le conquérant ne tarderait pas à repasser la mer et que leurs acheteurs s'empresseraient de rendre gorge. Les descendans des Maures chassés d'Espagne sont convaincus également que quelque prophète ne peut manquer de les remettre en possession de Grenade et de tout ce que perdit Boabdil. Les fugitifs avaient eu soin d'emporter les clés de leurs maisons, et on se les transmet de père en fils, pour en faire usage quand le jour de la revanche sera venu, car on se plaît à croire que portes et serrures sont demeurées à leur place; on n'aura que la peine de donner un tour de clé et d'entrer. Comme ses sujets, le bey de Tunis a la mémoire et l'espérance tenaces. Il se rappelle le temps où un souverain barbaresque forçait les empereurs et les rois à compter avec lui, la gloire de ses ancêtres lui emplit le cœur et la bouche. Aussi lui a-t-on persuadé facilement que la France, devant laquelle il tremblait, n'était plus à craindre, qu'elle était résignée à tous les dénis de justice et résolue à fuir tous les hasards, qu'on pouvait la traiter cavalièrement, qu'elle buvait les affronts comme de l'eau, que si elle faisait mine de se fâcher, il n'y avait pas à s'inquiéter de ses rodomontades, et que si elle s'avisait de passer des menaces à l'exécution, l'univers tout entier se ferait une fête de prêter main-forte à Mohamed-es-Sadok. On assure que toutes ces belles choses lui ont été dites en italien; c'est une langue qu'il entend et qu'il parle.

S'il est vrai que le consul d'Italie, M. Maccio, ait eu la main dans les difficultés et les chicanes que le bey nous a suscitées dernièrement, s'il est vrai qu'il l'ait poussé à se mettre en révolte contre l'influence française, nous doutons que ce diplomate remuant ait bien mérité de son pays par ses intrigues. Il ne peut venir à l'esprit de personne de nier que l'Italie n'ait des intérêts en Tunisie. Près de 15,000 de ses nationaux y sont établis, pour la plupart sans esprit de retour. Elle fournit à la régence quelques commerçans et des terrassiers, des plâtriers, des briquetiers, des ouvriers de tout genre, venus de Sicile, de Sardaigne ou des Calabres. Elle lui fournit aussi des comédiens et des chanteurs que l'insuffisance de leurs talens a fait exclure de la Scala ou de San-Carlo, ce que Cicéron appelait des acteurs sifflés de premier ordre, *ex primo ordine explosorum*. L'italien est la langue courante dans la colonie européenne de Tunis, on s'en sert dans les transactions avec les indigènes, et les Français eux-mêmes doivent l'apprendre. Il est incontestable aussi que la marine marchande du jeune royaume joue un rôle dominant dans les eaux tunisiennes; sur six cent quatre-vingt-trois navires à voile ou à vapeur qui sont entrés dans le port de la Goulette en 1879, plus de cinq cents lui appartenaient. Il n'est pas moins certain que les Italiens ont été attirés en Tunisie par

les grands ouvrages que la France y a exécutés et qui leur ont procuré si souvent du travail et du pain. Comme le dit M. Desfossés, ils sont plus intéressés que personne au développement industriel et agricole de la régence ; ils seraient les premiers à en profiter par leur situation privilégiée sur la Méditerranée. Au surplus les avons-nous jamais desservis? Ont-ils à se plaindre de nos mauvais offices? Il y a 25,000 Italiens en Algérie; y ont-ils jamais été molestés? Quant à demander à la France de s'effacer bénévolement en Tunisie, qui peut y songer? Est-il permis de ne pas tenir compte « de la quantité de sang, de la quantité d'argent, du grand travail qu'elle a dépensé depuis un demi-siècle pour asseoir sa puissance sur le sol algérien? » Tous les pays ont des intérêts commerciaux à Tunis, la France seule y a des intérêts politiques. Si elle y laissait prévaloir une influence rivale et hostile, elle risquerait de n'être plus maîtresse chez elle et une des clés de sa maison passerait dans des mains étrangères.

Comme l'a remarqué M. de Tchihatchef, les consuls sont à Tunis « de véritables puissances diplomatiques, » et on les prendrait pour des ambassadeurs, quand on les voit cheminer fièrement dans les rues, précédés de leurs *spahis*, dont le costume est bien plus élégant que celui des *kavas* turcs. Quand on a des *spahis*, on rêve de jouer un rôle, on s'applique à grossir son importance, on a l'humeur inquiète et brouillonne, on se remue, on tracasse, et en fin de compte on attire à son gouvernement des affaires désagréables et fâcheuses. De tels incidens se produisent ailleurs qu'à Tunis. Il y a seize ans, M. Salazar y Mazarredo s'était si bien remué au Pérou que l'Espagne se trouva, grâce à lui, engagée dans un méchant imbroglio, d'où elle eut quelque peine à sortir. On assure que le spirituel ministre des affaires étrangères qui fut chargé de démêler cet écheveau avait dit, en semonçant l'activité indiscrète de son agent : « Rien n'est plus dangereux que les hommes qui ne mettent jamais leurs pantoufles. » Il est difficile à un gouvernement de désavouer un agent qui pèche par un excès de zèle; mais cet acte de courage coûte plus au gouvernement italien qu'à tout autre, car les partis extrêmes sont toujours prêts à l'accuser de trahir les intérêts nationaux par sa faiblesse et sa condescendance pour ses voisins. Il y a bien paru en 1871, alors que des événemens plus tragiques absorbaient l'attention de l'Europe. Le bey de Tunis avait fait des passe-droits à quelques Italiens établis dans ses états. L'affaire n'était pas très grave, le commandeur Pinna s'empressa de l'aggraver, et sans en avoir reçu l'ordre, il amena subitement son pavillon. M. Visconti-Venosta, alors ministre des affaires étrangères, se plaignit que son consul avait outrepassé ses instructions, mais il n'osa pas désapprouver son incartade. Il devait compter avec certains journalistes qui insinuaient que cette aventure était heureuse, qu'il fallait profiter de l'impuissance momentanée de la France pour s'emparer de Tunis. Bientôt le bruit se répandit que la

flotte appareillait, qu'une escadre allait partir pour l'Afrique. Le ministre de France, M. Rothan, qui avait accepté la pénible mission de représenter son pays à l'une des heures les plus calamiteuses de son histoire, suppléa par la vivacité de ses démarches et par l'énergie de ses réclamations à l'autorité défaillante de son gouvernement, et il trouva dans son collègue, le ministre d'Angleterre, sir A. Paget, un concours utile pour peser sur les résolutions du cabinet italien. La flotte n'alla pas plus loin que Gaëte, et tout se passa en douceur, au grand déplaisir d'un consul qui s'était promis de brouiller les cartes.

On peut avancer sans blesser les Italiens qu'il y a en Italie comme partout, des esprits de travers, des imaginations romanesques, des hommes peu sensés, qui sont particulièrement absurdes en raisonnant des affaires de Tunis. Les uns sentent couler dans leurs veines le sang des consuls et des césars qui firent la loi au monde, ils sont les héritiers de Rome, de ses exploits et de ses grandeurs; tout ce qu'elle a pris leur appartient. Comment pourraient-ils souffrir que la France dominât sur une terre où s'élevait cette Carthage que jadis ils ont conquise au péril de leur vie? Ils étaient avec Scipion l'Africain quand il vainquit Annibal à Zama, ils étaient avec Scipion Émilien quand il s'empara du port Cothôn et que six jours plus tard il planta sur les murs démantelés de Byrsa le drapeau de la maison de Savoie. Cette histoire est toute fraîche, elle s'est passée hier, et il n'est rien arrivé depuis.

D'autres ne vivent pas dans le passé, mais dans l'avenir, qu'ils anticipent avec l'ardeur généreuse d'une âme facile aux illusions. Ils prétendent cueillir les fruits avant que l'arbre soit planté. Ils ont décidé que toute nation qui se respecte doit avoir des colonies, ils en veulent, il leur en faut. Ils oublient que les colonies sont un luxe de peuple riche et un luxe fort coûteux, qui demande des avances énormes de capitaux et de longues années de durs efforts, lesquels ne sont pas toujours rémunérés. Ils oublient que s'emparer d'un pays barbare, c'est conquérir le droit de dépenser beaucoup de millions. Ils oublient qu'après cinquante ans, comme on l'a dit, « l'Algérie est encore une colonie passive et qu'elle eût ruiné un pays moins riche et moins laborieux que la France. » L'Italie est-elle déjà en état de s'accorder cette onéreuse satisfaction d'amour-propre? Ses émigrans, il est vrai, sont nombreux, il y en a 50,000 à Marseille; mais ce n'est pas l'étroitesse de son territoire, c'est le poids écrasant de l'impôt qui les fait partir. Depuis qu'elle a conquis son indépendance, elle est dans un progrès continuel, ses amis et ses ennemis en conviennent; mais est-elle au bout de sa tâche? Quelle mouche la pique et d'où lui vient cette impatience de s'installer en Afrique? N'a-t-elle pas des soins plus pressans, des emprunts à négocier pour abolir le cours forcé, des terres incultes à défricher, des

marais à assainir, des rivières à endiguer, des voies de communication à établir, une Sardaigne à rendre moins insalubre, une Sicile à conquérir sur les brigands et des villes à sauver de la faillite? « Avant de penser à coloniser la Tunisie, a-t-on dit, l'Italie ferait bien de se coloniser elle-même. » L'autre jour, le directeur d'un de nos asiles de convalescentes a vu se présenter pour être admise parmi ses pensionnaires une écuyère de cirque fort pimpante; elle avait une robe de soie brochée et portait des pendans de diamans à ses oreilles, mais elle n'avait pas de chemise. Les nations doivent songer avant tout à se procurer des chemises, et la sagesse qui fait le bonheur des peuples n'est pas celle des écuyères de cirque.

Il est enfin des Italiens dont le métier est de se plaindre sans cesse, de compter leurs griefs sur leurs doigts, d'intenter de perpétuels procès à leurs voisins, de revendiquer partout quelque chose. Leurs convoitises sont insatiables, leurs doléances et leurs quérimonies ne finissent pas. Le bonheur d'autrui les navre, tout profit qui vient à leur prochain est du bien qu'on leur dérobe, un tort sérieux qu'on leur fait; ils crient à la fraude et au dol. Le congrès de Berlin avait échauffé leur bile, leur avait causé des transports d'indignation; ils ne se consolaient pas d'avoir vu revenir leurs plénipotentiaires les mains vides. « Eh quoi! s'écriaient-ils, tout pour les autres et rien pour nous! » Il semblait que l'Angleterre leur eût pris Chypre, que l'Autriche leur eût pris la Bosnie; ils se sentaient à la fois humiliés et volés. A vrai dire, chez la plupart d'entre eux, l'habitude de se plaindre à tort et à travers est moins une folie qu'une méthode. Les fous sincères sont plus rares en Italie qu'ailleurs; ce peuple a l'esprit si délié! Les éternels plaignans dont nous parlons se flattent qu'à force de se représenter comme des victimes, ils finiront par attendrir leurs juges, par attraper quelque lopin. On éconduit souvent les quémandeurs; de guerre lasse on finit par leur donner.

Heureusement, s'il y a des fous sincères ou rusés en Italie, les gens de bon sens y abondent, et on peut s'en remettre à eux du soin d'empêcher que l'incident tunisien ne brouille deux peuples qui ont besoin l'un de l'autre. — « Nous sommes un jeune royaume, nous disait un député italien, mais nous sommes la plus vieille des nations, car c'est nous qui, à deux reprises, avons civilisé l'Europe. Nous en avons tant vu que nous n'avons plus les entraînemens irréfléchis de la jeunesse. Nous prenons notre parti de bien des choses, nous nous prêtons aux compromis, nous savons que les affaires humaines ont bien des faces et que le temps est un habile ouvrier. Si parfois nous crions, il ne faut pas s'en inquiéter, nos passions s'évaporent en paroles. L'expérience des siècles a laissé un dépôt dans la conscience de tout Italien; il en résulte que cette conscience ne ressemble pas aux autres, elle est moins prompte à s'émouvoir et à se scandaliser, et notre sagesse, un peu sceptique, nous préserve des grands dangers comme des grandes fautes. »

— Ce n'est pas sur le souvenir des services rendus que nous comptons pour maintenir la bonne harmonie entre les deux nations, nous faisons plus de fond sur les services qu'elles peuvent encore se rendre. La reconnaissance n'est pas un mot de la langue politique, il vaut mieux s'en rapporter à l'intérêt bien entendu. L'Italie a besoin de l'assistance financière de la France, et, de son côté, la France est politiquement intéressée à ménager dans tout ce qu'elles ont de légitime les susceptibilités de l'Italie. Que les uns se tiennent en garde contre les impatiences de l'humeur, qui gâte tout, et les autres contre les aigreurs d'un amour-propre qui se crée de chimériques chagrins.

Tous les Italiens sensés savent comme nous qu'en pénétrant dans la vallée de la Medjerda et dans les montagneux repaires des Kroumirs, les Français ne se proposent pas de faire une guerre de conquête, qu'ils se mettent simplement en défense. M. de Tchihatchef s'est appliqué à démontrer dans son livre « que la Tunisie est la continuation, le complément naturel de l'Algérie, qu'elle doit un jour lui être rattachée, que c'est une question d'humanité, qu'il importe que cette splendide contrée redevienne le grenier et le jardin de l'Europe, qu'alors seulement la mission providentielle de la France en Afrique sera accomplie. » Toutefois la France se soucie très peu de conquérir la Tunisie, elle n'a pas d'autre but que d'y rétablir son influence, de la mettre à l'abri des fantaisies et des intrigues. Elle l'a bien prouvé en sollicitant Mohamed-es-Sadok de faire cause commune avec elle; c'était se lier les bras par avance. Il n'a pas entendu raison, il l'a réduite à la nécessité de lui donner une leçon salutaire et de le dégoûter à jamais des conseillers qui le trompent. Elle a le droit d'exiger de lui de sérieuses garanties qui préviennent le retour d'une crise qu'elle n'a pas cherchée, et assurément elle s'en tiendra au nécessaire. Mais nous n'en doutons pas, plus le gouvernement français sera modéré dans ses exigences, plus il sera résolu et énergique dans son action. Un Grec illustre disait jadis à un roi thrace : « Il n'y a de gouvernemens vraiment forts que ceux qui se font croire, parce qu'on les sait résolus à faire tout ce qu'ils disent. Quand ils demandent, leurs prières sont plus persuasives que la violence des autres; quand ils se fâchent, on redoute plus leurs menaces que les coups des autres; quand ils promettent, leur parole a plus de poids que l'argent comptant des autres. » La France avait fait autrefois un usage indiscret de sa parole, elle en a porté la peine, on ne prenait plus au sérieux ses demandes, ses menaces et ses promesses. Elle se doit à elle-même de recouvrer tout son crédit à Tunis et ailleurs. Rien n'est plus propre à conjurer les complications que la fermeté de la main mise au service d'une politique modérée.

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Madame de Maintenon*, drame en 5 actes, avec prologue, en vers, par M. François Coppée. — Comédie-Française : *le Monde où l'on s'ennuie*, comédie en 3 actes, en prose, par M. Édouard Pailleron.

M. François Coppée peut se pardonner maintenant cette victoire du *Passant*, qui avait bien la grâce d'une première victoire, dans un âge où la gloire est la plus désirée, la plus rare, la mieux seyante des élégances, mais dont le souvenir, depuis tantôt douze ans, se laissait opposer aux légitimes espérances de son talent plus formé. C'est une terrible chose que de vaincre à l'étourdie, du premier coup, sans conteste; et si, par surcroît, c'est dans une escarmouche, soyez sûr que l'opinion ne donnera pas de longtemps au vainqueur le droit de livrer une bataille rangée. Jusqu'à ces derniers jours, pour le public des théâtres, M. François Coppée restait l'auteur du *Passant*: il avait bien pu écrire, et même avec succès, *les Deux Douleurs, l'Abandonnée, le Luthier de Crémone, le Trésor*, comme un tireur habile double ses balles l'une par l'autre sur un point blanc ou noir à peine visible à trente pas; mais de viser plus haut, de soulever une arme qui portât plus loin, vainement, depuis douze ans, il demandait cette licence : après *le Passant*, on lui demandait *le Passant*. Même au lendemain de la guerre, au lendemain de la commune, alors que le vaudeville semblait s'abîmer avec l'empire, que la comédie même était au moins suspecte et que sur tant de ruines la tragédie se relevait comme l'archange gardien de la France régénérée, M. Coppée ne fut pas admis dans le bataillon sacré des poètes chargés de croiser l'allusion contre l'ennemi d'outre-Vosges. Il écrivit, avec M. Armand d'Artois, cette belle épopée scénique, *la Guerre de cent ans ;* mais, hélas! il était, dès avant les événemens, compromis comme artiste, comme lettré, comme Français de luxe : on ne pouvait l'inscrire parmi les tragiques de garde. Il jouait si bien de la guitare de Zanetto! On lui retira

le clairon à peine approché de ses lèvres. N'était-il pas le doux coureur d'avril? Par un tour de politesse un peu décourageant, on lui redemanda sa chanson ou quelque autre pareille : avril, pour lui, devait durer toute l'année, puis toute l'année encore, jusqu'à ce qu'il n'eût plus de voix ; *la Guerre de cent ans* ne fut pas représentée. Sans se fâcher, il écrivit *Madame de Maintenon*, — ou plutôt *le Psautier*, c'est le premier titre de la pièce : — après six années, une heureuse conjonction d'astres amène cette pièce au théâtre, et l'on s'étonne qu'elle ait si longtemps attendu.

Madame de Maintenon est un drame historique, — un drame historique qui ne se moque pas de l'histoire, — où s'agitent des personnages, les uns réels, les autres imaginés, mais tous humains et d'une époque certaine, — chacun à sa place, mais éclairé selon les lois de la lumière naturelle, et non par le caprice d'un jour d'atelier; ajoutez que le fond, où se détachent ces figures, n'est pas une toile noire tendue derrière elles, ni un réflecteur posé par la fantaisie du peintre, mais qu'il est traité, à son plan, avec le même souci de vérité que ces figures elles-mêmes : il n'en faut pas davantage pour étonner au théâtre et faire hésiter le jugement. L'auteur s'est proposé de rendre la variété de la vie : aussitôt il encourt le reproche de l'affaiblir ; pour avoir, selon ses forces, multiplié l'intérêt, il semble d'abord qu'il l'ait divisé.

Assez d'autres ont raconté la pièce pour que je sois à présent dispensé de cette tâche. De la fable imaginée par M. François Coppée je ne retiendrai que le nécessaire pour expliquer ce reproche : « L'intérêt, a-t-on dit, est tout au moins double, et cette duplicité met le spectateur en suspens. »

La veille du jour où Mme de Maintenon doit épouser Louis XIV, — le poète feint que ce soit après la révocation de l'édit de Nantes, — Louvois, déterminé à empêcher ce mariage, surprend, parmi les chefs d'un complot protestant, un jeune homme, Samuel de Méran, que la marquise protège en souvenir d'un ami d'enfance, d'un fiancé pauvre, mort après une longue absence sur la terre d'Amérique. Samuel est né vingt ans après son frère Antoine. Louvois, de bonne foi, le donne à Louis XIV pour un fils adultérin d'Antoine et de la Scarron. Mme de Maintenon demande au roi la grâce de Samuel, condamné à mort. Le roi lui commande de choisir entre cette grâce et son alliance : « Si vous le sauvez, je tiens qu'il est votre fils : ne reparaissez plus devant moi. Si vous le laissez mourir, je vous crois innocente : demain vous serez ma femme. » Mais Samuel de Méran, soupçonné de trahison par ses complices, refuse la grâce offerte : Françoise d'Aubigné sera la femme de Louis le Grand.

« Eh bien ! a-t-on dit, voulez-vous que notre esprit s'attache aux conséquences dramatiques de la révocation de l'édit de Nantes? ou bien à l'aventure de Mme de Maintenon mise en demeure par Louis XIV, la veille de son mariage, de sacrifier son ambition à un

devoir quasi maternel ou ce devoir à cette ambition? Il faut faire votre choix : entre ces deux raisons de nous émouvoir, nous balançons et tenons notre sympathie en réserve. Donnez à franc collier dans l'un ou l'autre sujet pour nous tirer à votre suite. Laissez les affaires de cœur de Mme de Maintenon, pour être tout entier aux huguenots proscrits; ou bien mettez que Samuel est vraiment le fils de la Scarron : alors les cris de cette mère nous déchireront l'âme comme ceux de Lucrèce Borgia défendant Gennaro. »

Ces charitables conseils, j'imagine que M. Coppée les avait prévus : les conseils, d'ordinaire, demandent seulement qu'on les suive; il était facile de devancer ceux-là. Le procès de Mme de Maintenon devant la postérité est à peine révisé aujourd'hui sur les instances de M. le duc de Noailles et de M. Th. Lavallée. Contre elle, sur la foi du haineux Saint-Simon, de la terrible Palatine et du faussaire La Beaumelle, contre elle, pendant près de deux siècles, le pamphlet a pris force de légende et presque d'histoire. Pour un peu, l'on eût gravé sur sa tombe, sur sa tombe brisée par la Révolution, quelque épitaphe dans le goût de celle-ci, empruntée à un noël du recueil Maurepas : « Ci gist une sainte guenipe, » — et je substitue au mot plus cru, plus ignoble encore, qui se trouve dans ce noël, le sobriquet que donna le plus souvent à la marquise de Maintenon son ennemie jurée, Madame, duchesse d'Orléans.

« Sainte guenipe, » voilà bien pour les crédules lecteurs des romans de La Beaumelle le surnom qui siérait à Françoise d'Aubigné; hypocrite et débauchée, voilà sa double face. Il était facile au poète, qui connaît ses auteurs, de la montrer en veuve Tartufe, en Rodin à coiffes, soufflant à Louis XIV la révocation de l'édit de Nantes; ou bien en drôlesse épousée, en Messaline de la main gauche, en « Théodora, » comme dit bravement la Palatine, faisant retentir le cabinet du roi de ses cris de grâce pour un bâtard, dont elle eût choisi le père, au petit bonheur, entre les trois Villarceaux. Même, — et ceci eût été vraiment beau, — on aurait pu suivre ces deux veines à la fois, non pas à la façon de M. François Coppée, en laissant chaque chose dans son ordre, la question religieuse d'une part, l'aventure d'amour ou d'amitié de l'autre, mais en montrant la Maintenon à la fois atroce contre les huguenots et furieuse de tendresse pour son bâtard, qu'elle aurait perdu sans le vouloir. Alors on usait franchement du procédé romantique; on employait cette recette bien simple que Victor Hugo a consignée dans la préface de *Lucrèce Borgia* : « Prenez la difformité morale la plus hideuse, la plus repoussante, la plus complète;.. *et puis*... mêlez à toute cette difformité morale le sentiment maternel, dans votre monstre mettez une mère; » — et pour le coup vous aurez un *monstre*, un être mi-parti, qui ne sera pas moralement viable, étant composé d'un bon ange et d'un mauvais ange siamois, de deux âmes juxtaposées et non fondues en une seule; mais « le monstre intéressera et le monstre fera pleurer » — tous ceux du

moins et toutes celles dont l'ignorance aura été attirée par le mensonge imprimé sur l'affiche, dont le goût se contentera de cette psychologie élémentaire, et qui suivront bonnement les aventures de cette chimère en croyant assister à la vie de Mme de Maintenon.

Et de quel droit, demandera peut-être quelqu'un, M. François Coppée eût-il agi de la sorte? — De quel droit! Mais du droit que le poète doit réclamer sur l'histoire, droit que de fameux docteurs lui ont de tout temps maintenu. Goethe lui-même, sans remonter plus haut, Goethe professe que l'histoire n'est qu'un magasin de noms propres, où le poète choisit à sa guise de quoi décorer ses créatures. Il le déclare expressément à ce benêt d'Eckermann, à propos du *Carmagnola* de ce trop scrupuleux Manzoni : hautement il se vante d'avoir fait son *Egmont*, son Egmont à lui, qui n'est pas celui de l'histoire. Pourquoi, depuis Goethe, le poète serait-il déchu de son droit? Non, non, c'est tout vu : les personnages de l'histoire, ces illustres morts, ne sont que des parrains offerts au choix du poète pour les enfans issus de sa libre fantaisie.

Voilà qui va bien, et cette théorie est bonne à justifier des chefs-d'œuvre qui d'ailleurs se passent d'être justifiés. Le malheur est que l'histoire a fait quelques progrès depuis Goethe, et que ses progrès ne sont pas près de s'arrêter. Sans se payer de grands mots sur « l'enquête générale » ouverte récemment par les curieux « d'humanité, » sans donner dans le galimatias des savans de fraîche date, étourdis et grisés par « le mouvement scientifique du siècle, » on ne peut se dissimuler que chaque jour se dissipe l'ignorance publique, et que les auteurs ne peuvent compter sur cette fumée qui s'évanouit. Dans les décors, sous les costumes *du temps* restaurés déjà par nos pères les romantiques, les spectateurs vont exiger des personnages *du temps*. A donner pour historiques des caractères inventés, à prêter à ses héros une manière de parler et d'agir qui ne put jamais être la leur, un auteur risque fort de soulever le rire dans un demi-siècle. Vainement, par manière de précaution, après quelque sortie étrange, il fera dire à tel gentilhomme ou même à tel manant ce que dit Marie Tudor devant sa cour assemblée, après ses imprécations contre Fabiano Fabiani : « Hé! mon Dieu, messieurs, cela paraît vous étonner que je parle ainsi devant vous!.. » Il est à craindre qu'en effet un spectateur sincère ne réponde de sa stalle : « Oui, cela nous étonne! » Prenez le deuil du mensonge, si vous le regrettez, mais renoncez à porter ses éclatantes couleurs : les gamins eux-mêmes, les gamins du paradis qui, dans la matinée, seront allés à l'école, crieraient au carnaval et vous jetteraient des peaux d'orange. Aussi bien, en dépit des sophistes, jamais les maîtres n'ont menti sciemment. Corneille pensait, dans la simplicité de son cœur, peindre de vrais Romains; il s'applaudissait naïvement de les faire plus vrais que les vrais; Hugo, dans ses drames, croit servir la vérité, et, de fait, il la sert selon les lumières de son temps. D'autre part, on s'avise main-

tenant que, pour dresser des vivans entre la toile de fond et la rampe, des vivans qui ne ploient pas sous des noms historiques et ne flottent pas dans des costumes réputés exacts, le plus sûr est peut-être de ressusciter les morts, et non pas seulement de les donner pour parrains à des fantômes soufflés par notre ingénieux caprice. L'historien, à coup sûr, ne supplante pas le poète, l'exhumation est la besogne qui suffit à ses forces. Au poète seul appartient le miracle; à lui de ranimer les corps découverts : sa part est la meilleure, qu'il soit content de la garder.

Or donc Mme de Maintenon, à la juger sagement. si elle ne mérite pas d'être bombardée sainte, ne fut cependant ni un Rodin en coiffes, ni une « guenipe » à qui l'on puisse, pour les besoins d'un drame, prêter délibérément un bâtard. Elle fut vertueuse par froideur et par grâce de nature; par réserve et défiance, en mémoire de son jeune âge inquiet; par habitude, ayant été, passez-moi l'expression, mal commencée pour l'amour; par superbe et désir extrême de l'estime d'autrui, qui fut toujours, comme elle dit, son « idole »; par habileté enfin, et ce serait la dernière raison, si la dévotion ne venait consacrer toutes les autres : non qu'elle fût vertueuse par intérêt et calcul, mais elle se réjouit de l'être par expérience et jugement, ayant remarqué à l'usage et soigneusement retenu « qu'il n'y a rien de si habile que de n'avoir point tort. » Pour sa religion, elle fut d'abord tolérante, raisonnable, humaine. Tout enfant, elle s'était convertie à la foi catholique, non pas comme Mme de Caylus, contre promesse d'assister chaque jour à la messe du roi et de ne plus recevoir le fouet, mais bien avec prudence et délibération, après avoir fait discuter devant elle, au parloir du couvent, un ministre calviniste contre un docteur catholique. Jamais plus tard, ni dans sa famille, ni dans tout le royaume, elle n'exigea de conversions plus violentes que n'avait été la sienne; tout ce qu'elle fit pour ses parens, ce fut de souhaiter qu'ils se missent en état de profiter des bonnes grâces du roi, et, naturellement, d'y aider par toutes sortes de raisons et de caresses. Quant aux gens qui abjurent sans être véritablement catholiques, elle déclare, et cela bien après la révocation de l'édit de Nantes, — alors que sa dévotion s'acoquine en mille pratiques étroites, — elle déclare leur condition proprement infâme. Elle approuva sans doute ce déplorable coup de force, non comme une violence nouvelle contre les doctrines religieuses, encore moins contre des personnes, mais comme la dernière secousse qui devait faire choir un parti politique ébranlé : ainsi l'approuvèrent bien des contemporains, et de plus éclairés qu'elle, à qui l'histoire pardonne.

Quel fut donc au juste son personnage à la cour? Elle y entra par hasard et presque malgré elle; elle y resta un temps pour « faire son établissement, » pour se retirer bientôt après fortune faite; elle s'y maintint plus tard par commission de l'église, — comme « la sentinelle de Dieu, » écrivait Fénelon, « comme le canal des bons con-

seils, » disait l'évêque de Chartres : disons plus simplement comme une dame de compagnie accréditée auprès du roi par les gens de bien d'abord, par les dévots ensuite, pour tirer ce roi de ses fâcheux désordres et lui procurer les commodités du salut. Elle eut toujours dans ce poste une modération merveilleuse : « Je ne suis pas grande, disait-elle, je suis seulement élevée. » Qu'elle eût été adroite à supplanter la Montespan, personne ne songe à le nier, et sur son manège à cette époque Saint-Simon dit le vrai. Mais, en conscience, elle travaillait alors à rapprocher le roi de la reine : la reine n'avait pas tort de lui en savoir gré. C'est d'abord sans le vouloir, et même à son insu, qu'elle donna au roi le goût d'être aimé d'elle ; et si, plus tard, elle se laissa de bonne grâce pousser par sa fortune, ce fut moins par ambition, moins par obéissance à l'église, que par désir d'entreprendre la direction d'une âme illustre. Elle fut avant tout une institutrice parfaite, zélée par vocation pour les petits devoirs de son état, j'entends par goût naturel, plus même que par piété : la séduction du roi, en dernière analyse, ne fut ni plus ni moins, pour la fondatrice de Saint-Cyr, qu'un singulier cas de haute pédagogie.

Oui, mais cette Mme de Maintenon qui est la vraie, cette manière d'abbesse laïque, n'est pas fort théâtrale. « Je lui préfère Ninon, écrivait Voltaire, mais Mme de Maintenon vaut son prix. » Mme de Maintenon vaut son prix, à présent surtout qu'on l'a tirée de la légende, mais au théâtre encore nous lui préférons Ninon. Peut-être elle pourrait devenir l'héroïne d'une sorte de comédie historique, dont je ne sache pas qu'il y ait encore d'exemple ; comédie en prose, où l'on verrait par le menu toute la vie de la cour : il y faudrait un Dumas père plus délicat et mieux instruit. Mais pour échauffer de sa passion tout un drame, comment compter sur cette raisonnable personne, qui parlait à la Fontanges de quitter une passion « comme on parle de quitter un habit ! » C'est aussi pourquoi M. François Coppée, plus prudent qu'on n'osait le croire en ces choses de théâtre, au lieu de donner dans son œuvre à Mme de Maintenon un personnage vraiment capital, ne lui a confié que l'un des principaux : Mme de Maintenon aide à soutenir l'intrigue, elle n'en porte pas tout le poids. Alors, direz-vous, pourquoi ce nom sur l'affiche ? Hé mon Dieu ! simplement parce qu'il a bon air. Une fois entré, oubliez le titre : aussi bien, vous le savez, ce n'est pas celui-là que l'auteur avait tracé le premier en tête de son manuscrit. Donnez, sans préjugé, votre attention à la pièce : vous y verrez, avec un drame plus intéressant que bien d'autres, où Mme de Maintenon tient sa place discrètement, selon sa coutume, et sans envahir la scène, vous y verrez, dis-je, la restitution d'une époque trop souvent travestie. Quelqu'un a dit que, dans *Athalie*, le principal personnage, c'est Dieu ; dans *Madame de Maintenon*, c'est la France en 1685. On ne pouvait

guère, sans mutiler ou froisser cette invisible héroïne, restreindre ni resserrer l'action davantage : l'intérêt, prenez-y garde, n'est pas rompu, mais multiple, ainsi qu'il doit être dans une composition de ce genre. Après le prologue, où se montre un coin de la ville, la cour nous apparaît au premier acte, au troisième, au quatrième; le second nous introduit dans le secret des huguenots. Çà et là, le dialogue rappelle, par le tour et le mouvement, ce début du deuxième acte de *Marion Delorme*, où de jeunes gentilshommes échangent, sur la place de Blois, des nouvelles et de gais devis; le quatrième acte, le plus dramatique de tous, paraît d'abord une illustration de Saint-Simon.

Le poète a bien pris, comme je l'ai noté, la licence de feindre que la révocation de l'édit de Nantes ait précédé d'un mois le mariage secret : c'est retarder ce mariage de dix-huit mois environ. Mais le mal n'est pas grand d'avancer ou de reculer un événement, pourvu que soit respectée la vérité des caractères. Or cette vérité-là, qui est la plus précieuse, M. Coppée l'a gardée. Sa Maintenon est la vraie, ou bien peu s'en faut; ses personnages inventés sont tous vraisemblables. A peine si sur un point on pourrait le prendre en faute; mais la faute est si belle qu'elle est d'abord absoute. J'entends parler de l'éloquent anachronisme que commet au second acte Samuel de Méran, lorsque, en plein synode de députés huguenots, il repousse avec indignation l'alliance du stathouder. Le patriotisme alors n'était pas si puissant, ou du moins ne ressemblait guère à ce qu'il est aujourd'hui; et Condé lui-même, que Samuel, dans son discours, cite parmi nos héros, Condé n'a pas eu d'horreur pour l'alliance de l'Epagne. Mais quoi! prenez que Samuel est une exception dans son temps, — il y paraît, puisque, sans lui, le synode acceptait les propositions de l'étranger; — cette clause admise, vous applaudirez sans scrupule la noble harangue du jeune huguenot.

Noble, ai-je dit, et je parle surtout du style. C'est par le style que M. Coppée triomphe; et je ne vante pas seulement sa versification, mais sa langue. Bien d'autres, aujourd'hui, sont habiles à ouvrer le vers : quel autre a cette sûreté, cette fermeté du *verbe?* M. Coppée, avait déjà la grâce, le tour aimable et prestigieux de la phrase; il avait, à l'occasion, l'éloquence et la force : mais cette netteté, cette franchise, cette précision de la langue, s'il l'atteignait souvent, la gardait-il toujours? Sa poésie, cette fois, a la probité de la belle prose.

Pourquoi faut-il qu'il l'ait confiée, cette poésie, à des lèvres habituées à de moins nobles messages? Mlle Fargueil est une actrice d'une rare intelligence : elle compose avec art son délicat personnage, elle est, pour l'esprit, une Maintenon achevée; mais sa bouche n'est pas faite au langage des dieux. Que de soupirs elle ajoute, qui rompent la mesure, et surtout que d'*e* muets elle mange! Mlle Fargueil, en ce mo-

ment, est nourrie d'e muets! M. Lacressonnière, en Louis XIV, a plus de bonhomie que de majesté; vous savez à quel style est accoutumé le pauvre homme : échappé de l'Ambigu, il a peine à se faire entendre de MM. Chelles et Paul Mounet. Ceux-ci, par leur belle voix et leur diction généreuse, ont ravi dès le premier soir les suffrages du public.

Aussi bien l'accord entre les lettres et le théâtre, qui semblait compromis, depuis un demi-siècle, par l'abus de l'intrigue et du manège scénique, cet heureux accord, cette nécessaire entente paraît devoir se raffermir par la génération qui se lève. Même la haute comédie menaçait de tourner au vaudeville, — au vaudeville pathétique, le plus méchant de tous; — le goût de l'observation et celui du style devenaient des suspects qui devaient se cacher; une tribu de lévites gardait religieusement l'arche trois fois sainte des « lois du métier. » Ces lois, personne n'en connaissait la lettre; mais l'esprit, manifesté par une jurisprudence jalouse, en était rigoureux tout autant que timide : codifiées, elles eussent formé comme une mécanique théâtrale, à laquelle aucune œuvre ne devait se soustraire, et, selon qu'elles étaient obéies ou négligées, le premier venu prononçait hardiment : « Ceci est du théâtre et cela n'en est pas. »

Or le soupçon peu à peu s'est glissé dans les esprits que l'arche était vide comme ces précieux fourgons que le général Bonaparte, pendant la campagne d'Italie, appelait habilement « le trésor de l'armée. » On ne prétend pas *faire du théâtre* sans *situations*, pas plus qu'on ne demande aux acteurs de se tenir au-dessus de terre; mais de même qu'on ne les prie pas de se disloquer ni de faire la culbute, de même on prétend ne plus varier les situations par des séries d'événemens qui s'enchevêtrent et se précipitent. Des jeux de physionomie et quelques gestes, voilà tout le mouvement que l'on exige des comédiens, assis ou debout sur un plancher solide : dans une situation bien nette, sûre et tout unie, établissez des caractères; montrez sans hâte, sans contrainte ni trouble, comment ces caractères, mis en présence, se modifient; faites-les se confesser en français tout simplement : — le public, bon prince, n'en demande pas davantage; vous aurez son estime, voire même son argent.

Il est vrai que ce jeu-là est plus difficile que l'autre; pourtant quelques-uns, même parmi les jeunes gens, n'y sont déjà pas maladroits : — et tenez, sans parler de MM. Meilhac et Halévy, qui mieux que personne aideront à remettre la comédie dans le bon chemin, voici M. Abraham Dreyfus qui sortait de l'Odéon juste au moment où M. Coppée y entrait. Il a fait représenter, le mois dernier, sur cette scène, une petite, bien petite pièce, que je vous engage à lire. Une grande suivait, qui n'était pas de lui, et dont la chute, hélas! a écrasé la sienne; mais *le Klephte*, à présent, mérite d'être noté comme un bon document de l'évolution que je signale. Nulle intrigue en broussailles, nul défilé où l'on force les personnages à passer : un terrain

découvert, excellemment choisi, où des caractères manœuvrent d'un air tout naturel. Ce ne sont pas, à coup sûr, de grandes manœuvres que celles-là; mais quoi! elles s'exécutent avec une logique, une grâce, une précision aisée qui font plaisir à voir. M. Abraham Dreyfus, parmi nos jeunes auteurs, est le mieux doué pour le comique et celui qui travaille de la façon la plus sage. Il a proprement cet esprit de théâtre, qui ne se dépense pas en paroles inutiles, en sentences disposées pour les recueils de bons mots, en hors-d'œuvre apprêtés pour être resservis froids. Il se tient satisfait d'un talent plus rare : il trouve chaque mot juste en sa place, c'est-à-dire où le caractère et la situation du personnage rendent ce mot le meilleur et le plus plaisant de tous. Ainsi pourvu, il n'a que faire de tricoter des intrigues : il s'efforce pour sa part, modestement et sans bruit, à ramener la comédie du labyrinthe sur la grande route.

Ce goût de franchise et de droiture, ce besoin d'observation à la scène deviennent même si forts, qu'à défaut de caractères, le public se contente qu'on lui peigne des mœurs. Dispensé de ces casse-tête qui le fatiguaient sans l'émouvoir, il regarde avec plaisir, à défaut de grandes peintures, des tableaux de genre, même de rapides esquisses. Voyez au Gymnase la nouvelle pièce, *Monte-Carlo;* rappelez-vous *le Club* de M. Gondinet. Et n'était-ce pas déjà un fin tableau de genre que ce *Monde où l'on s'amuse*, de M. Pailleron, qui, depuis quelques jours, a reparu sur l'affiche? Mais justement M. Pailleron vient aider nos théories d'un document tout neuf. Après *le Monde où l'on s'amuse*, voici *le Monde où l'on s'ennuie*. C'est, avec *Divorçons*, le plus grand succès de l'année, le plus bruyant et, sans doute, bientôt le plus fructueux. Eh bien! quelle école peut réclamer cet ouvrage? L'ancienne ou la nouvelle — si tant est que nous donnions ce titre d'ancienne à celle qui va périr âgée d'un demi-siècle, et que nous traitions de nouveauté le retour à la simplicité classique?

Le Monde où l'on s'ennuie, — comme *Divorçons* d'ailleurs, — appartient en propre à la nouvelle école. Tout *Divorçons*, en somme, n'est qu'une longue scène, continuée à miracle entre deux personnages, selon une ligne courbe, flottante et souple, qui jamais ne se noue et jamais ne se brise. L'aspect changeant de deux caractères, ou plutôt d'un seul, dans une même situation insensiblement modifiée, y suffit à divertir ce public si blasé. *Le Monde où l'on s'ennuie* n'est guère plus compliqué : ce n'est rien qu'une série d'amusans croquis de mœurs reliés l'un à l'autre par un coquet brin de soie. Suivez cette intrigue filée si menu, mais qui pas une fois ne casse, pas une fois ne s'emmêle, et court agilement d'un bout à l'autre de la pièce. Suzanne aime Roger, Roger aime Suzanne, et ni l'un ni l'autre ne connaît son amour. Un billet doux anonyme, d'une écriture déguisée, envoyé par Bellac à miss Lucy Watson, tombe aux mains de Suzanne, et Roger l'y aperçoit. Suzanne croit que le billet est de Roger à Lucy, et Roger se figure qu'il est de Bellac à Suzanne; et tout douce-

ment la jalousie, l'industrieuse jalousie amène chacun d'eux à la connaissance de son cœur... « Enfans que nous étions! il paraît que nous nous aimons : soyons heureux; applaudissez! » En vérité, voilà toute la fable : c'est un chapitre bien court de l'histoire de deux âmes, ménagé en marge d'une série de croquis avec l'économie la plus habile du monde.

Il y a dans ce chapitre un bien joli passage. C'est presque au début, quand, après une absence, Roger, ce jeune homme élevé par sa mère pour être dégourdi trop tard et de l'Institut trop tôt, retrouve sa petite cousine, sa pupille, Suzanne, plus belle qu'avant son départ, devenue femme et qui l'aime. Sans comprendre qu'elle l'aime, et surtout sans savoir qu'il la paiera de retour, il est embarrassé, le jeune docteur, par les caresses innocentes de cette enfant trop grande. Il les repousse: elle s'étonne de cette froideur nouvelle. Il se détourne en murmurant une gronderie timide, une gronderie honteuse, presque inarticulée: « Là, voyons, soyez sage, mademoiselle : on ne joue plus;.. » elle l'embrasse malgré lui, par surprise, en trahison, — et rien n'est plus charmant ni plus chaste à la fois que la tendresse inavouée de cette espièglerie. La scène, tranchons le mot, est de tout point exquise, et je la préfère de beaucoup à celle qui termine l'intrigue, bien que celle-là s'achève en un trait délicieux. Quand Roger, à la fin, déclare son amour à Suzanne, la jeune fille, jusque-là si libre et si hardie, s'émeut soudain et se trouble : elle voit tout à coup la nudité de leurs deux âmes; elle rougit, comme fit Ève à la nudité de son corps; elle se lève, et d'une voix basse, très douce : « Allons-nous-en... » Ces trois petits mots qui tombent de ses lèvres presque immobiles, ces trois mots sont dignes d'une vierge de Musset. Oui, mais justement, toute la scène qui précède n'est que du Musset *refait*, une froide imitation, d'après une recette apprise, où « la préciosité, comme dit l'auteur lui-même, tient lieu de délicatesse, — et la sentimentalité de sentiment. » Je n'en veux pour preuve que cette phrase, qui dans le rôle de Bellac ferait sourire, comme un pastiche modelé à souhait : « C'est sur tes petits doigts roses, c'est sur la soie d'or de tes cheveux d'enfant que mon cœur ignorant a épelé ses premiers baisers! » Je garderai donc pour la première scène ma plus tendre admiration, et il suffit que l'intrigue ait donné prétexte à celle-là pour que je la déclare nettement l'une des meilleures que je connaisse.

Mais d'ailleurs est-ce l'intrigue, si bien menée qu'elle soit, qui a séduit, l'autre soir, la faveur du public? Non, en vérité, personne n'était inquiet sur la destinée des amoureux. L'intrigue ne paraissait que d'un prix médiocre, en somme : on savait que l'auteur ne la tenait du bout des doigts que pour empêcher de se défiler les perles qu'il nous offrait. L'écrin, non plus, n'intéressait guère, — j'entends l'extérieur, la figure de

la pièce : ce *Monde où l'on s'ennuie*, c'est celui des *Femmes savantes*, ou, si vous préférez, des *Précieuses ridicules*, et certes plusieurs scènes, à n'en suivre que le contour, étaient par avance connues de tout le public. Le dernier acte même, l'auteur nous en prévient, est renouvelé tout à fait, pour le mouvement des personnages, du fameux dernier acte de *la Folle Journée* : donc, à l'estimer pour le dehors et dans son ensemble, cette comédie n'offrait aucun attrait nouveau. Mais regardez-en, je vous prie, le détail intime ; ouvrez la boîte, et clignez les yeux : c'est peut-être encore dans les vieux écrins que reposent le plus mollement les plus délicats bijoux.

En effet, dans une pièce *établie* de cette façon, ni l'auteur ni le public n'ont à se préoccuper du gros ouvrage. On est tout au menu détail de la décoration intérieure, et, quand l'architecte est celui de *l'Étincelle* et de *l'Age ingrat*, je vous laisse à penser si ce détail est d'une exécution curieuse. M. Pailleron, cette fois encore, nous donne des croquis de mœurs, non des peintures de caractères, et, — plutôt que des croquis, — des caricatures; mais combien amusantes, combien gaîment troussées! C'est Philaminte et Armande, mais habillées à la mode de demain; c'est Cathos, Madelon, et Trissotin aussi, — mais Trissotin, depuis deux siècles, encore poussé dans le monde : il a profité des leçons de Tartufe; il est le Tartufe élégant de la métaphysique éloquente. Et quelle compagnie de réjouissans bonshommes, auprès et tout autour des personnages principaux, depuis « le savant dont le père a eu tant de talent, » jusqu'au général qui déclare « qu'il faut une tragédie pour le peuple ! » Et quelle merveilleuse raquette, pour jeter le bon sens au nez des sots, que celle de cette douairière si française et si gauloise, d'un peu verte allure peut-être, comme tant d'autres douairières de roman ou de comédie, mais qui rompt si joliment le colloque de Roger et de miss Watson sur les monumens funéraires de l'Asie occidentale en leur disant : « Voyons, vous marivauderez quand vous serez seuls! » Et que de bons mots partout, les uns attachés à leur place, les autres tout prêts à être détachés et transportés, aucun cependant inopportun ni superflu; quelques-uns précieux, quelques-uns vulgaires, la plupart excellens, mais tous faciles ou du moins qui le paraissent, tous jaillis d'une bonne humeur qui ne se tarit jamais! Quant aux jeux de scène divertissans, il faut renoncer à les compter; mais l'aimable invention que les baisers de ces nouveaux mariés, qui s'embrassent dans les coins de cette maison sévère et compromettent à leur insu tous les couples qui passent! L'impayable trouvaille que le va-et-vient de cette porte, qui sépare la scène du salon où se lit un *Philippe Auguste*, si bien que chaque fois qu'elle s'ouvre, cette porte protectrice, il nous vient une volée d'hémistiches, une bouffée de tragédie! Sans doute, cet art est le moyen et non le grand : l'auteur n'a prétendu qu'à nous amuser un temps, nous les

Parisiens, au courant des modes nouvelles; sans doute, ce n'est guère plus qu'une chronique mise à la scène, mais la jolie chronique, le joyeux spectacle! Et n'est-ce pas vrai que l'auteur, quand il le voudra, pourra couper sur ce patron, dans une étoffe plus solide, une vraie comédie de mœurs ou même de caractère?

Au demeurant, il ne nous fâche pas que la Comédie-Française descende à l'occasion de ces hauteurs où elle se guinde; elle s'est montrée dans ce siècle assez souvent pédante pour qu'on lui pardonne de se récréer un peu. On ne faisait pas jadis tant de difficultés pour rire, et s'il est vrai que cette sorte d'ouvrages, qui plaisent par le détail, ne supportent pas une interprétation médiocre, où M. Pailleron aurait-il trouvé une telle réunion d'artistes pour nous présenter la pièce? Les moindres rôles y sont tenus d'une façon presque irréprochable, et trois au moins dans la perfection. J'entends désigner ceux de Suzanne, de la douairière et du sous-préfet : — le sous-préfet est le jeune marié dont les baisers sonnent dans les corridors. Mme Samary fait Suzanne : personne, dans ce rôle, ne pouvait paraître plus enjouée, ni plus sensible, ni plus naturellement l'un et l'autre. Mme Madeleine Brohan, qui représente la douairière, est sans rivale à présent pour la clarté de la voix et la netteté de la diction, pour la bonne grâce, l'aisance, l'esprit aimable et le *tour*. M. Coquelin aîné, dans le personnage du sous-préfet, montre un comique d'une discrétion et d'une prestesse bien rares. On m'a semblé sévère pour M. Got, qui joue Bellac; on l'a trouvé d'abord trop burlesque et vulgaire : n'a-t-on pas vu bientôt que son rôle le voulait ainsi? Ce n'est pas, ce rôle, un portrait, mais une *charge*, et M. Dupuis, des Variétés, y serait sans doute excellent. Pour M. Delaunay, qui représente Roger, il est, à son ordinaire, un peu plus que parfait : cet excès pourrait bien nous taquiner à la longue. Lorsqu'au troisième acte, ce comédien trop charmant soupire les premières notes de sa cantilène connue, chacun en devine trop aisément la suite : on se désintéresse des paroles quelconques qui vont venir sur l'air de la chanson de Fortunio. Bientôt M. Truffier, un artiste d'avenir, va doubler M. Coquelin, qui part en vacances : si d'aventure M. Delaunay voulait prendre un congé, un de ses jeunes camarades s'essaierait dans son rôle. Lequel? De le savoir, ce n'est pas mon affaire; mais c'est apparemment par des épreuves pareilles que la Comédie-Française doit assurer son avenir. M. Émile Perrin l'a mise en trop haut point pour ne pas désirer qu'elle s'y maintienne longtemps : il n'est pas de troupe dans le monde qui eût pu jouer une pièce de ce genre, sans que l'intérêt y languît une minute. Je n'ai cité que les plus fameux et les mieux partagés : Il serait cependant injuste de ne pas nommer au moins Mlle Reichemberg, — fort agréable dans le personnage de la sous-préfète, — Mme Broisat, qui joue Lucy Watson, — et Mme Lloyd, qui n'a eu qu'à se souvenir d'Armande pour représenter fort bien Mme de Céran.

C'étaient là, j'imagine, assez d'élémens de succès : une pointe de scandale a relevé encore le ragoût de cette pièce. M. Brunetière, ici même, parlait l'autre jour du « *reportage* dans le roman : » voilà M. Pailleron suspect d'introduire le *reportage* au théâtre. A Dieu ne plaise que je prenne pour vraies les *clès* qu'on a données de son œuvre! Ce sont de fausses clés bonnes à forcer la badauderie publique, et luimême, tout le premier, les dénonce à nos défiances : il a raison, car ces rumeurs lui rendraient un méchant service. Molière, qui ne prétendait pas à l'Académie française, prit ses précautions avant de jouer Cotin sur la scène. — Et Cotin, comme Ménage, était son ennemi : n'avaient-ils pas tous deux persuadé à Montausier que Molière l'avait bafoué sous les traits d'Alceste?

On rapporte que le dit Ménage, après *les Femme savantes*, comme un officieux se récriait sur l'effronterie de Molière, lui répondit : « J'ai vu la pièce, elle est parfaitement belle; on n'y peut rien trouver à redire ni à critiquer. » Le trait n'est pas d'un sot, pour l'original de Vadius; mais Ménage, mieux que personne, savait que ces malices-là ne se pardonnent pas : sa *Requête des dictionnaires*, ce pamphlet drôlatique, l'avait consigné pour toujours aux portes de l'Académie. « Il était, dit Pellisson, ami particulier et intime de plusieurs académiciens dont il est parlé dans cette *Requête*, et ne l'entreprit, comme il le proteste lui-même, par aucun mouvement de haine ou d'envie, mais seulement pour se divertir, et pour ne point perdre les bons mots qui lui étaient venus dans l'esprit sur ce sujet. » Vaine protestation! l'Académie fut rancunière. Elle ne prit pas au sérieux la boutade de Montmaur, tympanisé naguère, lui aussi, par Ménage, et qui disait alors qu'on devait la forcer à le recevoir, comme on marie une fille au mauvais gars qui l'a déshonorée. Elle jugea superflu ce prix de l'impertinence, et Ménage connut bien que, lorsqu'on abonde en bons mots, il est prudent parfois d'en perdre quelques-uns. Molière non plus ne l'ignorait pas et ne se hasardait qu'à bon escient : encore, deux jours avant *les Femmes savantes*, fit-il adresser par La Grange un discours au public, pour « justifier ses intentions » et démentir à l'avance les « applications » qu'on ferait de sa pièce. Il est fâcheux que cet emploi « d'orateur de la troupe » soit aboli maintenant à la Comédie-Française : M. Got, sans doute, l'eût rempli à merveille; on aurait cru, à sa prière, l'auteur sur parole; et personne aujourd'hui ne pourrait taxer M. Pailleron, sinon de manquement aux bienséances, — le mot est bien lourd, — au moins, comme on disait au XVIIe siècle, d'un peu « d'indiscrétion. »

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1881.

Tandis que les membres de notre parlement jouissent sans trouble dans leurs provinces du mois de vacances qu'ils se sont libéralement et complaisamment donné, ou emploient leurs loisirs aux paisibles délibérations des conseils-généraux réunis en session de printemps; tandis que M. le président du conseil et M. le président de la chambre des députés profitent de ce congé parlementaire pour prononcer des discours d'une éloquence équivoque devant des auditoires bénévoles, les soldats de notre armée nouvelle, rassemblés sur la côte d'Afrique, marchent pour le pays au but qui leur est assigné. La France est décidément engagée dans cette affaire de Tunis, que l'opinion suit, nous ne dirons pas avec inquiétude, ce serait trop, mais avec une certaine préoccupation légitime des conditions, des conséquences possibles d'une entreprise à laquelle les circonstances donnent un caractère assez peu défini avec une apparence de gravité. Ce n'est pas absolument la guerre, puisqu'il n'y a pas eu rupture ouverte avec le souverain de la régence, puisque notre consul-général est toujours à Tunis, et qu'enfin les chambres n'ont point été appelées à exercer leur droit constitutionnel en sanctionnant, en autorisant une déclaration officielle d'hostilité; c'est bien pourtant quelque chose comme la guerre, puisqu'il y a eu des coups de fusil, des engagemens, des morts et des blessés, des positions occupées sans résistance, il est vrai, mais non sans protestation, puisque les troupes françaises peuvent être conduites, selon la marche des événemens, jusque sous les murs de Tunis, même peut-être dans les murs de Tunis. C'est, dans tous les cas, une affaire assez sérieuse et assez délicate pour impliquer à la fois des questions diplomatiques et des questions militaires, pour avoir nécessité un certain déploiement

de forces, des expéditions de troupes, la formation de petits corps d'armée. Aujourd'hui, de quelque nom qu'on la nomme, la campagne est engagée sur tous les points par l'entrée de nos soldats en terres tunisiennes. Quel sera le résultat définitif de ces opérations qu'on a mis un mois à préparer, qui intéressent visiblement notre sécurité et notre influence en Afrique? Quels sont les projets, les combinaisons que le gouvernement tient en réserve dans le secret de ses calculs? C'est une question qui peut être ou simplifiée ou compliquée par le cours des événemens, par l'imprévu. Ce qui est certain pour le moment, en attendant l'avenir de demain, c'est que cette campagne qui commence à peine au milieu de contestations de diverse nature et de mouvemens préliminaires un peu décousus, n'est point sans offrir dès le début quelques enseignemens utiles à saisir et à préciser.

Le premier enseignement qui se dégage de toute une situation, d'un ensemble de faits, c'est qu'évidemment avec un peu de prévoyance, on aurait pu éviter ce qui arrive aujourd'hui et prévenir une crise qu'on est maintenant réduit à dominer par la force. Il y a deux ou trois ans, cette question de Tunis, qui faisait une courte et furtive apparition au congrès de Berlin, ne semblait même pas douteuse aux yeux de l'Europe. L'Allemagne et l'Angleterre étaient les premières à reconnaître que la France, par son passé, par sa position méditerranéenne, par son rôle de puissance civilisatrice en Afrique, par ses intérêts de sécurité, avait une sorte de droit naturel de prépotence à Tunis; elles encourageaient presque ou elles ne désapprouvaient pas une prise de possession de la régence, tout au moins un protectorat rattachant la Tunisie à l'Algérie. On refusait d'écouter ces suggestions parce qu'il semblait peu digne de la France de revenir du congrès avec sa part de butin, de chercher un dédommagement de ses malheurs dans un agrandissement en Afrique. C'était le motif avouable et après tout honnête; il y en avait un autre, a-t-on dit. Pourquoi ne pas répéter un mot qui aurait été prononcé à cette époque, non, bien entendu, dans les conseils du gouvernement? On ne voulait pas que la république obtînt ce qu'on regardait comme son premier succès sous M. le maréchal de Mac-Mahon! Soit, l'égoïste jalousie de parti se mêlait à un sentiment de générosité supérieure pour conseiller de résister aux excitations qui nous poussaient vers la régence. Il y avait du moins alors une politique bien simple à suivre : puisqu'on ne voulait pas aller régner à Tunis, c'était l'acte de la plus vulgaire prévoyance de ne point admettre que ce territoire respecté par nous devînt un camp ennemi, que ce petit prince qui depuis un demi-siècle a plus d'une fois éprouvé les bienfaits de notre protection pût s'accoutumer à favoriser ou à tolérer des procédés malveillans à notre égard. Il est bien certain que si, dès le premier moment, on avait eu l'œil sur ce qui se passait à Tunis, sur les

commencemens d'hostilité, sur les intrigues nouées entre ce consul italien, dont on a trop parlé, et le premier ministre de la régence, si l'on s'était expliqué avec le bey et avec l'Italie elle-même de façon à être entendu, de manière à ne pas laisser un doute, une illusion sur la volonté de la France, on aurait arrêté à l'origine toutes les complications. Au lieu d'agir ainsi, on a laissé depuis deux ans les griefs et les déprédations se multiplier sur la frontière, les rivalités et les antagonismes se développer à Tunis, les influences ennemies gagner du terrain; on a laissé se fortifier cette idée qu'on pourrait peut-être tenir la France en échec impunément ou avec la chance de trouver quelque secours extérieur. Qu'en est-il résulté? Faute d'avoir montré depuis deux ans une vigilance suffisamment active qui aurait pu sans doute tout prévenir, on s'est trouvé conduit à une situation plus compliquée où un certain déploiement de puissance est devenu nécessaire et où cet effort tardif devient lui-même plus grave de toute façon précisément parce qu'on a laissé aux difficultés, aux influences hostiles le temps de grandir. Aujourd'hui comme en bien d'autres circontances, ce sont nos soldats qui sont chargés de réparer les fautes de la politique. C'est le premier enseignement qui se dégage des préliminaires embarrassés de cette affaire de Tunis; il y en a un autre d'un ordre tout militaire.

Une fois la nécessité de l'action démontrée, il n'est malheureusement pas douteux que l'expédition nouvelle a été préparée avec une incohérence qui a frappé tous les regards, tout au moins avec une certaine inexpérience dans le maniement des puissans moyens militaires dont dispose la France. Quel était le meilleur système à employer? Valait-il mieux mobiliser un corps d'armée au complet, — ou choisir dans quelques-uns des corps des divisions tout organisées, — ou faire ce qu'on a fait, prendre un peu partout, au nord et au midi, des régimens de toutes armes avec les effectifs réduits d'un temps de paix? Si, pour bien des raisons, on reculait devant l'extrémité d'une mobilisation qui eût été d'ailleurs hors de proportion avec la campagne qu'on entreprend, n'aurait-on pas pu suppléer à l'insuffisance des effectifs avec les classes disponibles? Ce sont là des questions qui ont été, qui sont encore passionnément discutées. De toute façon, la formation du corps expéditionnaire a été évidemment laborieuse; elle s'est faite par des procédés, suivant des règles dont le secret n'a pas été toujours pénétré, et puisqu'il s'agissait tout à la fois d'une campagne d'Afrique et d'une première épreuve de notre nouveau système militaire, on nous permettra une remarque. Croit-on que le gouvernement de la république aurait été en péril, que M. le ministre de la guerre lui-même eût été diminué s'il avait eu pour coopérateurs dans un conseil supérieur des hommes comme M. le maréchal Canrobert, M. le maréchal de Mac-Mahon, M. le duc d'Aumale, M. le général Bourbaki, M. le général du

Barail, M. le général Ducrot, qui tous ont fait la guerre d'Afrique, ont manié des armées? Pense-t-on que M. le général Chanzy, qui tient d'ailleurs fort bien sa place à Saint-Pétersbourg, eût été de trop à Alger? Que les chefs militaires chargés de porter le drapeau de la France aient été choisis avec soin, que tous ces soldats dévoués du pays fassent vaillamment et habilement leur devoir, nous n'en doutons certes pas; ils ne l'auraient pas fait avec moins d'entrain apparemment s'ils s'étaient sentis soutenus, guidés de près ou de loin par leurs aînés des guerres africaines. Quelques conseils de plus auraient peut-être épargné des méprises, des tâtonnemens dans la mise en mouvement de l'expédition nouvelle. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit plus de cela aujourd'hui. On est sorti de la période des préparations un peu confuses pour entrer en action. De toutes parts, en effet, sur la frontière tunisienne, la campagne est engagée sous la direction supérieure de M. le général Forgemol. Trois colonnes, suffisamment fortes, sont en marche, l'une abordant de front par l'ouest le massif montagneux habité par les Khroumirs, l'autre suivant à l'est des montagnes la vallée de la Medjerdah qui conduit vers Tunis, la troisième passant par la petite ville de Kef, qu'elle a occupée, tandis qu'un petit corps de débarquement a pris possession sur la côte de la petite île de Tabarka pour pénétrer par le nord. Autant qu'on en puisse juger, ces diverses colonnes, combinant leurs opérations, forment un réseau destiné à envelopper les Khroumirs dans leurs montagnes, en même temps qu'elles tiennent en respect les troupes tunisiennes si elles étaient tentées de faire quelques démonstrations hostiles. Déjà les premiers engagemens ont montré la bonne tenue de nos jeunes soldats au feu.

Que ces opérations qui commencent à peine, qui vont se dérouler sur ce sol tourmenté de l'ouest de la Tunisie puissent être laborieuses, cela n'est pas douteux, d'autant plus que nos soldats vont avoir tout à la fois à subir l'épreuve du climat et à se mesurer avec une population belliqueuse retranchée dans ses rochers abrupts. Ce qu'il y aurait cependant de plus heureux, maintenant que la guerre est engagée et que la poudre a parlé, ce serait que cette campagne pût être rapidement conduite, qu'elle allât droit au but sans perte de temps. C'est ce qu'il y aurait de mieux pour toute sorte de raisons locales et générales, militaires et politiques. D'abord, on ne peut s'y tromper, ce qui se passe en Tunisie n'est point absolument accidentel et isolé. L'agitation n'est point enfermée dans les montagnes des Khroumirs. Il est trop visible que, depuis quelque temps, il y a un peu partout, en Afrique, une certaine fermentation qui répond peut-être à quelque mot d'ordre mystérieux, qui est la suite des excitations hostiles perfidement propagées à travers les tribus. Ce n'est point sans doute un simple hasard qui a fait qu'au moment où la crise devenait plus aiguë aux

frontières tunisiennes, la mission toute scientifique conduite dans le Sahara par le colonel Flatters a été cruellement massacrée par les Touaregs. D'un autre côté, au sud de la province d'Oran, il y a eu un commencement d'insurrection, des tentatives de guerre sainte. Sur tous les points on est obligé de se tenir en garde, on n'a pu distraire du corps d'occupation de l'Algérie que quelques milliers d'hommes. Si la guerre de Tunisie se prolongeait, il n'est pas certainement impossible que le mouvement ne s'étendît et que la France ne se trouvât un jour ou l'autre en face d'une recrudescence du fanatisme musulman, prompt à saisir l'occasion, à renouveler les tentatives d'insurrection de 1871. La rapidité des coups qu'on portera vers Tunis est le meilleur moyen de détourner le danger, de décourager les agitations dans l'Algérie tout entière. C'est une question de sécurité pour nos possessions d'Afrique.

C'est aussi ce qu'il y a de mieux pour ramener à la raison le bey de Tunis, qui ne résistera pas à une prompte et vigoureuse démonstration d'autorité. Jusqu'ici le bey n'a pas pu s'accoutumer à l'idée que la France agissait cette fois sérieusement, qu'elle irait jusqu'au bout. Lorsqu'on lui a offert de joindre ses troupes aux troupes françaises pour la répression des Khroumirs, il a refusé; il a cru pouvoir arrêter par de vaines paroles notre armée aux frontières. Il s'est tourné vers l'Europe; il a expédié des protestations un peu partout; il s'est adressé même à la Porte en croyant sans doute nous créer des embarras. Il a protesté sous toutes les formes et par des circulaires diplomatiques et par des envois de troupes à l'approche de nos soldats, — sans aller, il est vrai, jusqu'à la résistance par les armes. Le jour où il s'apercevra que tout est décidément sérieux, que les ruses ne servent plus à rien, qu'il n'a aucun secours à espérer, il comprendra que ce qu'il a de mieux à faire est de finir par où il aurait dû commencer, par une entente avec la France. Il en est déjà là peut-être, d'autant mieux que la démarche qu'il a tentée auprès de la Porte risque d'avoir pour lui de singulières conséquences. La Porte, en effet, aurait songé, dit-on, à envoyer Kaireddine-Pacha, dont l'arrivée à Tunis serait une menace pour le prince régnant: de telle façon que ce malheureux bey serait allé tout simplement au-devant d'un danger de dépossession et qu'il pourrait bien encore une fois avoir besoin de la protection de la France. Une vive et prompte action peut seule encore, sous ce rapport, dénouer cet imbroglio des affaires tunisiennes.

Il y a enfin une dernière et sérieuse raison pour qu'on ne laisse ni traîner ni dévier cette entreprise nouvelle des armes françaises. Jusqu'ici cette question de Tunis n'a pas eu une importance réelle, un vrai retentissement en Europe, en ce sens qu'elle est suivie avec plus de curiosité que de préoccupation. L'Angleterre, malgré les appels qui

lui ont été adressés, reste assez indifférente ; pour le moment, elle se sent un peu liée par les engagemens de lord Salisbury. A Vienne, la France n'a que des sympathies ; à Berlin, elle ne trouve que des encouragemens qui, fussent-ils intéressés et calculés, laissent provisoirement la situation libre. L'Italie seule a été assez peu habile pour ne pas déguiser un mécompte, et au demeurant si elle a de la mauvaise humeur, elle est évidemment décidée ou résignée à ne rien faire qui puisse altérer ses relations avec la France. Il n'y a aucune apparence de difficultés dans les dispositions présentes de l'Europe. Qui pourrait dire cependant qu'il ne se produirait aucune complication s'il y avait des lenteurs, des incidens, des incertitudes ? De telle sorte que tout se réunit pour nécessiter une action prompte et décisive qui tranche la question sans laisser place à un embarrassant imprévu.

La vie de l'Europe est ainsi faite qu'on n'est jamais au bout des difficultés, des incidens. Pour que ce traité de Berlin, qui reste l'affaire commune de toutes les puissances, qui fixe l'état nouveau de l'empire ottoman, devienne une réalité plus ou moins sérieuse, plus ou moins durable, quel temps a-t-il fallu ? On est déjà à la troisième année, et c'est tout au plus si, après en avoir fini tant bien que mal pour le Montenegro, on commence maintenant à entrevoir la solution pratique de ce différend turco-grec qui, à plusieurs reprises, a failli rallumer tous les conflits de l'Orient. Les cabinets auront-ils cette fois trouvé le vrai moyen de régler cette question des frontières helléniques que la dernière conférence de Berlin avait si singulièrement compliquée ? On dirait que les patientes et laborieuses négociations qu'ils ont renouées et poursuivies depuis cinq mois ont aujourd'hui quelque chance d'être plus heureuses.

Le tracé de la conférence de Berlin a été, bien entendu, à peu près abandonné. Le système d'arbitrage qui avait été un moment proposé n'a pas même été essayé. Les ambassadeurs européens réunis à Constantinople se sont tout simplement remis à l'œuvre et se sont ingéniés à découvrir une délimitation nouvelle combinée de façon à sauvegarder les intérêts essentiels, tout au moins la dignité de la Turquie, en faisant une part assez large encore à la Grèce. Le tracé élaboré par les ambassadeurs a été, il y a quelques semaines, déjà notifié officiellement à Athènes, et on ne s'est pas borné, paraît-il, à cette communication diplomatique ; les souverains, les chefs d'états étrangers auraient écrit au roi George pour le presser de se soumettre à une décision que la force des choses, les circonstances ont rendue nécessaire. Que le cabinet d'Athènes ait reçu cette communication avec enthousiasme, on ne peut pas le dire. Le ministre des affaires étrangères, M. Coumoundouros, dans sa réponse, ne se défend pas de jeter quelques fleurs de rhétorique sur l'œuvre de la conférence de Berlin, de témoigner des regrets et même

de faire quelques réserves; au demeurant toutefois, il semble prendre son parti. Ce n'est pas tout, il est vrai; il reste encore l'acceptation définitive à obtenir des chambres helléniques, l'exécution du traité, la cession effective des territoires, les garanties réciproques à établir pour les musulmans qui passent sous la domination grecque, aussi bien que pour les Grecs qui continuent à dépendre de la Porte. C'est une phase nouvelle qui peut réserver encore plus d'une surprise. Les chambres helléniques qui vont se réunir pourraient sans doute se livrer à de dangereuses exagérations. La Turquie, de son côté, n'est pas sans avoir des embarras en présence de l'insurrection flagrante de cette ligue albanaise qu'elle a provoquée elle-même quand elle croyait pouvoir s'en servir dans l'affaire du Montenegro, qu'elle est réduite maintenant à réprimer par les armes. Tout cela veut dire qu'il y aura encore des difficultés. La question a cependant fait un pas des plus sérieux par cela même que la diplomatie a trouvé un point de conciliation possible. Ce que la Grèce a certainement de mieux à faire, c'est d'accepter sans tant de façons, de bonne grâce, une extension de territoire qu'elle obtient sans combat. Quant aux puissances, elles ont épuisé, par ce dernier acte de médiation, tout ce qu'elles avaient de bonne volonté, et il est peu vraisemblable qu'elles se laissent absorber indéfiniment par cette querelle turco-hellénique lorsque la plupart ont tant à faire chez elles.

La Russie, qui est toujours la puissance la plus engagée dans ces complications orientales, qui se charge quelquefois de précipiter les événemens comme elle l'a fait pour la dernière guerre, la Russie a aujourd'hui de trop cruelles diversions intérieures pour être tentée de chercher des difficultés sur le Bosphore. C'est bien assez pour elle d'avoir à se reconnaître au lendemain de l'effroyable attentat qui a coûté la vie à l'empereur Alexandre II, au milieu des incertitudes d'un nouveau règne et des préoccupations pénibles qu'entretient une incessante agitation révolutionnaire. Les premières semaines qui ont suivi l'attentat de mars ont été tout entières au deuil impérial. Le procès des meurtriers du dernier tsar a été fait, et les condamnés n'ont pas tardé à subir la peine qui leur a été infligée; ils ont été exécutés au milieu d'une foule émue du supplice. L'expiation a suivi de près le crime; mais le châtiment de quelques coupables n'a pas supprimé la conspiration insaisissable qui ne cesse de s'agiter et de se manifester, qui menace le nouveau tsar; la question politique ne subsiste pas moins tout entière. Il reste à savoir quelles seront les conséquences du terrible événement du mois dernier, ce que sera ce nouveau règne si tragiquement inauguré, comment on pourra d'abord déjouer les complots, l'œuvre révolutionnaire qui se poursuit audacieusement, de quelle manière on fera la part des répressions nécessaires et des concessions qui pourraient

être utiles. Évidemment tout a un aspect assez sombre à Saint-Pétersbourg. La situation paraît profondément troublée, et ce qui ajoute encore à la confusion, c'est qu'un des membres de la famille impériale, un des cousins du tsar, a été récemment atteint par des rigueurs de police dont la cause reste assez mystérieuse. Le grand-duc Constantin lui-même ne serait pas à l'abri d'une disgrâce; il se verrait obligé d'abandonner la présidence du conseil de l'empire et la direction de la marine. Au milieu de ce trouble moral qui règne visiblement à Pétersbourg, que fera le nouveau souverain? quelle politique se propose-t-il de suivre? Le jeune empereur Alexandre III s'est enfermé à Gatchina, et jusqu'ici le silence qu'il garde semble révéler plus de perplexités intimes que de décision. Les premiers actes par lesquels il a signalé son avènement n'ont rien encore de bien caractéristique. Les choix des hommes qu'il appelle auprès de lui n'ont peut-être qu'une signification toute personnelle. Le général Loris-Melikof, qui depuis son avènement au pouvoir sous le dernier tsar, avait gardé une certaine popularité, paraît devoir se retirer. Le général Ignatief a retrouvé faveur et vient d'être appelé au ministère des domaines. Les choix et les actes se succèdent sans révéler une intention bien claire, une volonté bien fixe. Au fond l'empereur Alexandre III, c'est aisé à voir, est incertain et irrésolu. Il a autant que bien d'autres le sentiment de la gravité de la situation sans se rendre compte non plus que bien d'autres des vrais moyens d'y remédier.

Des réformes, des réformes, c'est ce qu'on demande au jeune tsar, et rien n'est plus facile sans doute que de se payer de mots retentissans, de tracer des programmes de réformes idéales. La difficulté est d'entrer dans la pratique, de préciser la nature, le cadre et les limites de ces réformes. Nul doute qu'il n'y ait immensément à faire en Russie pour instituer un certain ordre légal, un système de garanties et de contrôle. Des assemblées provinciales, locales sont possibles et auraient peut-être une sérieuse efficacité. Au-delà, il faut l'avouer, il n'est pas trop facile de comprendre ce qu'on veut dire lorsqu'on parle d'une constitution à l'européenne, d'un parlement. Imagine-t-on bien une constitution plus ou moins abstraite dans un empire composé de près de quatre-vingt millions d'âmes de toutes les races, de toutes les zones, de toutes les civilisations? Se figure-t-on un parlement où serait représenté tout ce qui appartient à la Russie depuis les provinces polonaises jusqu'au Caucase, depuis la Finlande jusqu'au pays des Tcherkess? Que l'empereur Alexandre III hésite et demande à refléchir avant d'entrer dans cette voie, on ne peut pas absolument s'en étonner. Ce qui est de toute évidence cependant, c'est qu'il y a quelque chose à faire pour ouvrir une issue légale et régulière aux aspirations, aux besoins de garanties, aux désirs légitimes de toute une partie de la société

russe, qu'un malaise prolongé livre aux influences révolutionnaires. Savoir mesurer les concessions possibles, devenues nécessaires, les séparer des utopies anarchiques et les réaliser avec hardiesse, c'est encore après tout la plus sûre politique; c'est un meilleur moyen de défense que l'appel à des mesures internationales dont paraît s'occuper la diplomatie russe.

Une grande, une romanesque et singulière existence vient de finir en Angleterre, au moment où le ministère libéral en est à se débattre laborieusement avec toutes les difficultés d'une situation compliquée. Le chef du dernier cabinet conservateur, le *leader* du torysme, le brillant et redoutable antagoniste de M. Gladstone, lord Beaconsfield, pour l'appeler par son nom, s'est éteint il y a peu de jours à Londres. On pourrait presque dire que, malgré son âge déjà avancé, — il avait soixante-seize ans, — il est mort prématurément, tant il avait gardé jusqu'au bout la verve, l'éclat d'esprit et l'intrépidité qui ont fait sa puissance.

Naître dans l'obscurité et tout conquérir par la hardiesse de l'intelligence, débuter dans la vie retentissante de son époque par de simples fictions littéraires pour s'élever aux dignités les plus hautes, au poste de premier ministre, réaliser cette fortune d'un glorieux parvenu devenant le chef politique d'une des plus vieilles aristocraties de l'Europe, c'est la destinée de celui qui avait commencé par s'appeler Benjamin Disraeli, qui meurt pair d'Angleterre avec le titre de lord Beaconsfield. Disraeli avait eu à vaincre tout ce qui peut contrarier une carrière publique dans un pays comme l'Angleterre. Né de race juive, fils d'un père qui n'était qu'un modeste écrivain, il avait commencé par travailler chez un attorney, et il n'avait quitté l'étude des lois que pour se révéler, comme romancier, par des œuvres qui ne préparent pas d'habitude à la politique. Il avait contre lui son origine, l'humilité de sa condition, peut-être même le genre de talent auquel il avait dû ses premiers succès littéraires et mondains. Il avait tout surmonté par l'effort d'une ambition ardente, par une audace mêlée d'imagination et de dextérité, par la séduction d'une nature originale, merveilleusement douée de tous les dons de l'éloquence et du sarcasme, par une persévérance que rien n'avait lassée, ni découragée. Il pouvait s'appliquer à lui-même ce que dit un de ses héros dans *Contarini Fleming :* « Il y a des momens où je suis sous l'influence d'une sorte de sentiment que je pourrais appeler une audace heureuse; c'est un mélange d'insouciance et de confiance en moi, qui a un effet prodigieux sur mon organisme. Dans ces momens-là, je ne calcule jamais les conséquences, tout me semble aller bien. Je me sens en bonne fortune. » C'est Disraeli dans son essor, et de tous ces romans où l'auteur de *Vivian Grey*, de *Sybil*, de *Coningsby*, de *Lothair*, s'est peint si souvent,

où il a peint la vie sociale et politique de l'Angleterre de son temps, le plus intéressant, le plus curieux est assurément encore cette destinée conduite avec un art supérieur, couronnée par tous les succès.

Ce n'est pas du premier coup que Disraeli avait réussi à s'ouvrir la carrière publique où son ambition brûlait de se déployer. Il avait échoué dans quatre élections avant d'entrer au parlement, en 1837, et une fois élu, il n'était même pas heureux pour son début d'orateur, pour son *maiden-speech*. Assailli d'éclats de rire, il se contentait de répondre avec assurance en s'asseyant : « Le jour viendra où vous m'écouterez ! » Il ne devait pas tarder, en effet, à être écouté. La première occasion décisive pour lui était cette crise de l'histoire d'Angleterre qui éclatait en 1846, où le chef d'un cabinet tory, sir Robert Peel, abdiquant les opinions et les traditions de son parti, se décidait à proposer le rappel des lois sur les céréales. La résolution de sir Robert Peel était inspirée par le sentiment profond d'une grande nécessité nationale; mais elle bouleversait toutes les conditions parlementaires, elle jetait le désarroi parmi les conservateurs irrités et indignés de ce qu'ils appelaient la défection de leurs chefs, de l'évolution subite des ministres qu'ils avaient portés au pouvoir. A cette époque, deux hommes entre tous se rencontraient pour tenir tête à l'orage, pour organiser la résistance au nom des conservateurs, — lord George Bentinck, qui n'a été qu'une apparition dans la vie publique anglaise, et Disraeli, qui est mort ces jours derniers. Ces deux hommes soutenaient passionnément la lutte, et s'ils n'évitaient pas la défaite, ils réussissaient du moins à relever le courage et la fortune de leur parti. Ils faisaient de cruelles blessures à sir Robert Peel, qui restait victorieux, mais qui sortait singulièrement meurtri de cette grande bataille. Disraeli avait conquis ses titres de tacticien parlementaire et d'orateur, et lorsque, peu après, lord George Bentinck était emporté par une mort prématurée, celui qui avait été son émule au combat restait le *leader* reconnu, désormais incontesté, des tories dans la chambre des communes. Il n'a cessé de jouer ce rôle depuis trente ans; il a été l'inévitable chancelier de l'échiquier dans les diverses administrations que l'ancien lord Derby a été plusieurs fois appelé à former, jusqu'au jour où, lord Derby disparaissant à son tour, il est devenu le premier ministre désigné dans tout cabinet tory. Il a été pendant six ans, jusqu'aux élections dernières, le chef du cabinet conservateur qui a gouverné l'Angleterre dans des circonstances souvent difficiles, et c'est au début de cette récente administration qu'il avait reçu de la reine le titre de lord Beaconsfield qui n'effacera pas dans l'histoire le simple nom de Disraeli.

L'art de lord Beaconsfield ou de Disraeli, dans cette carrière de plus de quarante années, a été de dégager autant qu'il l'a pu le parti conservateur de ce qu'il avait de trop suranné, de s'efforcer d'introduire dans

le torysme comme un esprit nouveau. Son malheur ou sa faiblesse a été de rester souvent un romancier dans la politique, de céder à des fascinations d'esprit ou d'imagination, d'aimer à étonner par les actes d'ostentation ou les coups de théâtre, tantôt en inventant pour la reine le titre d'impératrice des Indes, tantôt en préparant avec art la conquête de Chypre ou en recherchant la gloire des expéditions lointaines. L'échec des dernières élections n'a été peut-être que l'expiation des goûts de politique fastueuse auxquels il se laissait aller complaisamment; mais ce qui l'absout aux yeux des Anglais, c'est qu'il portait au pouvoir un sentiment altier et puissant de la grandeur britannique. Il avait relevé l'orgueil national humilié ou troublé de l'effacement auquel la diplomatie anglaise s'était soumise pendant de longues années, même aux heures les plus décisives, et c'est ce qui fait qu'il meurt avec tout son prestige, regretté de la reine, dont il avait su gagner la confiance, respecté par ses adversaires, populaire après tout dans le pays comme dans son parti. Pour tous, c'est une grande figure contemporaine, honneur de l'Angleterre, qui s'éclipse.

La question est maintenant de savoir par qui lord Beaconsfield sera remplacé à la tête du parti tory. Sir Stafford Northcote, l'ancien collègue de lord Beaconsfield, est naturellement le *leader* des conservateurs dans la chambre des communes, et il remplit ce rôle avec sagesse; mais est-il en position d'exercer le commandement sur le parti tout entier? Choisira-t-on de préférence, pour cette délicate fonction, lord Salisbury ou lord Cairns? A défaut de ceux-ci, le nouveau chef reconnu sera-t-il le duc de Richmond, qui a une grande position sociale plutôt qu'un grand ascendant politique ou une grande activité? Tous ces noms ont été proposés et discutés. Un choix est d'autant plus pressant qu'en ce moment même, les débats les plus graves sont engagés devant la chambre des communes au sujet du bill agraire sur l'Irlande. Déjà M. Gibson, ancien attorney-général pour l'Irlande, a ouvert le feu pour le parti conservateur contre le *land-bill*. Des amendemens nombreux ont été présentés; il y a tout un système de conduite à adopter et à suivre. D'un autre côté, un incident récent montre combien la situation parlementaire est à la merci de l'imprévu. M. Bradlaugh, qui fait profession d'athéisme et qui a été exclu il y a quelque temps de la chambre des communes pour n'avoir pas voulu prêter le serment exigé, vient d'être réélu; il s'est présenté de nouveau devant la chambre, et aussitôt sir Stafford Northcote a fait une motion pour que M. Bradlaugh ne fût pas plus admis aujourd'hui qu'il ne l'avait été précédemment. Ce qu'il y a de curieux, c'est que sir Stafford Northcote a rallié une majorité, tandis que le ministère est resté silencieux. Ce n'est point sans doute le signe d'une dislocation de la majorité libérale qui soutient jusqu'ici le ministère; cela prouve du moins qu'il y a des surprises toujours possibles et que, dans les luttes qui se préparent, le

parti conservateur a un intérêt de premier ordre à ne pas rester longtemps sans avoir son chef, son tacticien, son système de conduite.

Si les partis avaient été organisés en Italie comme ils le sont en Angleterre, il n'y aurait pas eu la crise ministérielle qui a éclaté récemment à Rome, ou, dans tous les cas, dès que les représentans d'un parti se voyaient obligés de se retirer, leurs adversaires se seraient trouvés prêts à recueillir le pouvoir. Ce qui a fait justement la difficulté à Rome, c'est que cette crise est née d'une grande incohérence, d'un amalgame confus de tous les mécontentemens, d'une coalition de hasard, si bien que le lendemain rien n'a été possible. Le ministère a été renversé : comment refaire un ministère? L'ancien président du conseil, M. Cairoli, s'est d'abord absolument refusé à reconstituer un cabinet et même à rentrer dans le cabinet qui serait réorganisé. A défaut de M. Cairoli, M. Depretis a été chargé de cette œuvre délicate; il s'est efforcé de réconcilier toutes les fractions de la gauche, de rallier M. Crispi, M. Nicotera, les éternels dissidens, — il n'a pas réussi. Un instant le chef de la droite, M. Sella, a été appelé par le roi Humbert; mais il ne se trouvait pas en mesure, dans les conditions parlementaires telles qu'elles sont, de former une administration ayant quelque chance de durée, et le meilleur conseil qu'il ait pu donner au roi a été de rappeler tout simplement l'ancien cabinet démissionnaire. C'est précisément ce qui a été fait après quelques jours de négociations inutiles et de confusion. M. Cairoli s'est rendu à l'appel qui lui a été adressé par le roi, et le ministère s'est trouvé reconstitué tel qu'il était. On va lui accorder maintenant sans doute le vote de confiance qui lui a été refusé il y a quelques jours; on a eu le temps de réfléchir sur la difficulté des combinaisons ministérielles, sur le danger de prolonger une crise de pouvoir dans un moment où la réforme électorale reste à voter, où il y a encore à réaliser les plus sérieuses mesures financières et où la politique extérieure de l'Italie s'est égarée au sujet de Tunis. M. Cairoli, avant le vote qui l'a renversé il y a quelques jours, avait su éviter de compromettre les relations de l'Italie avec la France; il est probable qu'il revient au pouvoir avec l'intention de ne rien faire ou de ne rien dire qui puisse altérer ces relations. Que les Italiens aient eu dans cette affaire de Tunis quelques illusions suivies maintenant de quelques déceptions, qu'ils aient cru à des engagemens dont on parle tout bas sans les articuler tout haut, sans les préciser, c'est possible. Ils peuvent s'apercevoir aujourd'hui que notre pays n'est engagé que par son gouvernement, et la plus sûre politique pour eux, c'est de rentrer dans la vérité des choses, de comprendre que leurs intérêts à Tunis sont mieux sauvegardés par le bon accord avec la France que par de vaines hostilités.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Depuis longtemps déjà, beaucoup de nos souscripteurs se plaignaien de ne pas rencontrer, à côté de la chronique politique et de la revue littéraire, qui entrent pour une si notable part dans le succès de la *Revue*, un résumé des principaux faits économiques et financiers de la quinzaine. Nous avons résolu de combler cette lacune : désormais nous étudierons d'une façon suivie les principales manifestations du mouvement financier, qui, par suite du développement inouï de la richesse mobilière, a pris, depuis quelques années, une importance si capitale.

Il y a plusieurs années que, de l'autre côté du Rhin, certains prophètes de malheur nous prédisent un *krach* analogue à celui qui affecta si gravement, en 1873, les places de Vienne, de Berlin et de New-York. Et deux ou trois fois déjà, il faut bien le dire, cette prédiction peu bienveillante a paru sur le point de se réaliser, notamment aux mois d'octobre et novembre 1879.

La place de Paris vient d'avoir une semblable alerte, moins vive pourtant. Dans les premiers jours d'avril, un fort mouvement de baisse se manifesta tout d'un coup. La spéculation à la hausse résista d'abord assez bravement et parvint, sans trop de pertes, à doubler le cap de la liquidation du 15. Mais cet effort l'avait épuisée. La liquidation passée, le mouvement reprit de plus belle, et pendant toute une semaine la bourse eut beaucoup de peine à se remettre d'une sorte d'affolement.

Heureusement, à l'heure où nous écrivons, tout est rentré dans l'ordre: la confiance et le sang-froid sont revenus, la plupart des cours ont repris leur assiette; bref, toute crainte de *krach* est encore une fois écartée. Toutefois, quelque passagère qu'ait été cette dernière crise, il importe de se bien rendre compte des causes qui l'ont provoquée et d'en tirer pour l'avenir une leçon. Ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, les circonstances extérieures qui ont amené la perturbation dont notre marché a eu à souffrir; sans doute elles y ont été pour quelque chose : la bourse n'a pas vu, ne pouvait pas voir avec indifférence l'incident tunisien. Mais le fait déterminant, celui qui a causé tout le mal, c'est l'excès de la spéculation sur certaines valeurs pendant les derniers mois. Déjà, lors de la liquidation de fin mars, le danger des mouvemens désordonnés auxquels nous faisons allusion était apparu à tous les esprits clairvoyans; le prix élevé des reports avait été un avertissement, presque une menace. Il fallait s'arrêter, se recueillir; au lieu de

cela, on est allé de l'avant, on a voulu, contre toute prudence, pousser les cours encore plus haut. Ils sont retombés brusquement sur ces spéculateurs de la dernière heure, gens du monde pour la plupart, qu'on retrouve toujours dans ces sortes de paniques et qui ne contribuent pas peu à les aggraver par leur défaut d'expérience et de sang-froid. C'était inévitable. Mais il était inévitable aussi qu'à moins de complications extérieures, le marché se remettrait fort vite d'une secousse qui n'avait, en somme, atteint sérieusement qu'un petit nombre de valeurs et qui ne s'était nullement étendue aux autres places. Sans être optimiste, on ne peut en effet s'empêcher de reconnaître que le mouvement qui a successivement poussé tous les fonds d'état aux cours élevés qu'ils ont atteints, que ce mouvement, ce phénomène si l'on veut, s'explique de la façon la plus naturelle et par une raison qui n'a rien d'accidentel, à savoir l'abaissement constant du taux de capitalisation des revenus dans le monde entier. Que cette tendance universelle ait été soutenue par la spéculation, cela est incontestable; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que la hausse persistante des dernières années lui est due en grande partie, et que c'est elle encore aujourd'hui qui autorise et justifie la présomption d'un nouveau pas en avant.

La liquidation des 2 et 3 mai promet donc de s'effectuer dans de bonnes conditions, contrairement à tant de pronostics fâcheux. On ne peut compter pourtant que les prix des reports vont s'abaisser subitement; ce serait déjà beaucoup, étant donnée l'extrême tension qu'on pouvait redouter, que l'argent ne se montrât pas plus exigeant qu'aux deux liquidations précédentes.

On avait de trop justes raisons d'appréhender pour la fin de ce mois un resserrement insolite de l'argent. En mars, les exportations d'or à destination de Londres et de l'Espagne étaient encore importantes; le change sur Londres était coté très haut; l'emprunt en 3 pour 100 amortissable allait absorber en un mois une somme de 400 millions de francs, dont moitié exigible de suite et moitié du 16 au 25 avril. On savait bien que la Banque de France et les établissemens de crédit mettaient tout en œuvre pour faciliter aux souscripteurs la libération de ces deux premiers termes, mais la Banque pouvait-elle même, sous la pression des circonstances, se voir contrainte d'ajouter encore aux embarras de la situation en élevant le taux de l'escompte officiel?

Les choses ont mieux tourné qu'on ne l'espérait. Bien que la Banque ait offert aux souscripteurs d'effectuer pour eux le versement intégral des 200 millions exigibles depuis le 16 courant, l'importance de ce prêt n'a apporté aucune modification anormale dans les chiffres des deux derniers bilans. D'autre part, de nombreuses livraisons de titres internationaux, effectués au stock exchange pour compte français, ont eu pour résultat d'abaisser le change sur Londres au taux où il n'y a plus profit à expédier de l'or de Paris au-delà du détroit. Le drainage de l'or s'est

donc arrêté, et depuis deux semaines les augmentations d'espèces dans l'encaisse de la Banque ont succédé aux diminutions constantes des derniers mois.

Le drainage de l'or est également suspendu à Londres. Les marchés américains sont provisoirement saturés d'espèces métalliques. Aussi les ressources ont-elles rapidement afflué à la banque d'Angleterre, et le jeudi 18 avril, les directeurs de cet établissement ont cru pouvoir sans péril abaisser de 3 à 2 1/8 pour 100 le taux de l'escompte.

Ainsi l'argent est redevenu facile à Londres, et s'il est toujours très serré ici, il ne l'est pas autant que tout pouvait le faire craindre il y a un mois. Sur les places allemandes, à Berlin et à Vienne, les ressources sont très abondantes, les dispositions résolûment optimistes.

De quel côté les baissiers trouveraient-ils donc des encouragemens? Ils n'en espèrent plus de Rome ou de Constantinople. A Rome, les esprits, un moment très surexcités par les bavardages des journaux, sont revenus au calme, et tout porte à croire que M. Cairoli va retrouver dans la chambre une majorité disposée à ratifier une politique prudente et modérée. Aussi les cours de l'Italien, qui avaient un moment reculé jusqu'au-dessous de 89, se sont-ils promptement relevés à 91 fr. A Constantinople, les conseils des représentans des puissances continuent d'être écoutés. Restent, il est vrai, Tunis et Athènes, mais de ces deux côtés l'horizon s'est aussi bien éclairci depuis quelques jours, et la conviction que le rétablissement de la tranquillité en Orient n'est plus qu'une affaire de semaines, de jours peut-être, est devenue générale : témoin la nouvelle avance qu'ont prise les fonds ottomans, égyptiens, turcs et même hongrois.

La hausse de ce dernier s'explique d'ailleurs par une raison particulière. S'il a dépassé le pair, c'est, il convient de le rappeler, grâce au projet de loi présenté le 12 avril à la chambre des députés et qui autorise le ministre des finances à retirer l'emprunt de 400 millions de florins or, portant 6 pour 100 d'intérêt, et à le remplacer par un nouveau fonds portant seulement 4 pour 100 d'intérêt, opération qui doit amener une réduction d'au moins 2,200,000 florins dans la charge des intérêts.

Les institutions de crédit ont eu un marché singulièrement agité. La banque de France, après une réaction momentanée, a dépassé le cours de 5,300 francs et des cours bien plus élevés paraissent être l'objectif d'une spéculation qui escompte, sans doute sur cette valeur, l'augmentation croissante de recettes accusée par les bilans hebdomadaires.

Nous n'avons pas à revenir sur les considérations que nous avons émises plus haut au sujet de la hausse exagérée de certaines valeurs. En présentant ces considérations, nous avions surtout en vue, avec le Suez, le Crédit foncier. A coup sûr, les titres de cet établissement méritent la grande faveur dont ils sont l'objet; mais ce n'est pas une rai-

son pour que des acheteurs sans consistance puissent impunément gagner sur ces titres 50 ou 100 francs par mois, moyennant un report de 14 à 16 francs. Un tel jeu ne saurait durer longtemps. Aussi de 1,800 francs le foncier s'est-il vu refoulé un moment à 1,500 francs; le voici de nouveau dans les environs de 1,700. C'est encore un bien beau prix.

Un des établissemens de crédit les plus justement appréciés est sans contredit la banque de Paris. Grâce à l'activité de son conseil et à l'étendue de ses relations, la banque de Paris exerce un peu partout son action. Il y a quelques mois, elle fondait sur les rives du Saint-Laurent un crédit foncier dont l'avenir s'annonce très prospère. En ce moment, elle prépare avec le concours de la société des chemins autrichiens la jonction des voies ferrées entre Vienne et Constantinople par la Roumanie, la Bulgarie et la Roumélie orientale.

C'est principalement en Autriche qu'une autre société qui déploie aussi beaucoup d'activité et qui ne compte encore que des succès, l'Union générale, a multiplié ses créations. Déjà, l'automne dernier, elle avait constitué, au capital de 100 millions de francs, la banque impériale et royale privilégiée, dont les actions libérées de 250 francs se cotent avec une très forte prime. Tout récemment elle a créé à Pesth, sous le nom de Banque des pays hongrois, une institution analogue, à laquelle viendra bientôt se joindre, à Belgrade, un troisième établissement de crédit. L'émission des titres de la Banque des pays hongrois vient d'avoir lieu. Un certain nombre de ces titres avait été réservé à la clientèle de l'Union générale : il est très vraisemblable que le reste sera vite absorbé tant à Pesth et à Vienne qu'à Paris.

La banque d'escompte, qui va donner cette année encore un très beau dividende à ses actionnaires, a vu, pendant l'exercice écoulé, les diverses entreprises qu'elle a créées elle-même ou à la formation desquelles elle a coopéré prendre une assiette de plus en plus solide. C'est ainsi que la banque hypothécaire, qui était restée longtemps stationnaire aux environs de 600 francs, s'est relevée d'une centaine de francs, grâce au développement qu'ont pris en très peu de temps ses opérations. La fermeté avec laquelle l'action de la banque d'escompte s'est constamment maintenue au-dessus de 800 francs est donc amplement justifiée. Il est même à supposer que cette fermeté ne peut que s'accentuer, si la tendance du marché, qui est de capitaliser les sociétés de crédit de premier ordre sur le pied de 4 à 4 1/2 pour 100, n'est pas contrariée par les événemens.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ent
port
de
ces;
bien

sans
l'é-
son
vent
ent,
s la
ou-

lois
sion
vait
e et
avec
nom
dra
dit.
voir
tèle
vite

très
les
les-
C'est
aire
râce
. La
am-
iée,
r, si
t de
riée